



La formation agentive en français. Les composés [VN/A/Adv/P]N/A et les dérivés V-ant, V-eur et V-oir(e)

Maria Rosenberg

► To cite this version:

Maria Rosenberg. La formation agentive en français. Les composés [VN/A/Adv/P]N/A et les dérivés V-ant, V-eur et V-oir(e). Sciences de l'Homme et Société. Stockholm University; Dept. of French, Italian and Classical Languages, 2008. Français. NNT : . tel-00487200

HAL Id: tel-00487200

<https://theses.hal.science/tel-00487200>

Submitted on 28 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La formation agentive en français

**Les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés
*V-ant, V-eur et V-oir(e)***

Maria Rosenberg



Département de français, d'italien et de
langues classiques

Thèse pour le doctorat
Département de français, d'italien
et de langues classiques
Université de Stockholm
S-106 91 Stockholm

Doctoral Dissertation
Department of French, Italian
and Classical Languages
Stockholm University
S-106 91 Stockholm

Abstract

This study addresses the French morphological construction $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$. The main objectives are to posit a single rule for its formation and to question the implications of the agent polysemy. The theoretical framework is lexeme-based morphology, which adheres to weak lexicalism.

The first part of our analysis is qualitative and concerns the availability aspect of productivity. The method is introspective. The internal semantic patterns of the French construction are examined. Our results give evidence for the claim that a single morphological construction rule, $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$, is responsible for the cases where the first constituent is a verb stem, and the second constituent may correspond to an internal argument, an external argument or a semantic adjunct. All cases manifest the same patterns, which are related to the denotative meanings included in the agent polysemy: Agent, Instrument, Locative, Action, Result and Cause. Our contrastive analysis shows that the same patterns are found in the four Swedish agentive formations, $[N/A/Adv/PV-are]_N$, $[N/A/Adv/PV]_N$, $[N/A/Adv/PV-a]_N$ and $[VN]_N$, which correspond to the French $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ construction and which also contain a verbal constituent and its internal or external argument, or an adjunct.

The second part of our analysis is quantitative and concerns the profitability aspect of productivity. The method is inductive. The aim is to explore the polysemy of agent and its assumed hierarchical structure, in synchrony and diachrony. Four French agentive formations, $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ compounds and *V-ant*, *V-eur* and *V-oir(e)* derivations, are included in order to examine semantic competition and blocking effects. Our results give evidence for the existence of an agent polysemy but deny that it has a hierarchical structure valid for every agentive formation. The meanings in the agent polysemy are more or less profitable according to formation type: blocking effects could explain this behaviour.

Keywords: agentive formations, agent nouns, compounds, contrastive, derivations, diachrony, French, instrument, lexeme, morphology, polysemy of agent, productivity, semantic patterns, semantics, Swedish, synchrony, VN compounds, verb stem, word formation

©Maria Rosenberg, Stockholm 2008

ISSN 1654-1294
ISBN (978-91-85059-07-2)

Printed in Sweden by Universitetsservice US-AB, Stockholm 2008
Distributor: Department of French, Italian and Classical Languages,
Stockholm University

Remerciements

Je tiens ici à exprimer ma profonde gratitude à plusieurs personnes qui ont été importantes pour la réalisation de cette thèse.

Mes remerciements vont tout d'abord à mon directeur de thèse, le professeur Olof Eriksson, pour son engagement et ses lectures, toujours attentives, critiques et perspicaces, ses remarques et ses suggestions. J'adresse aussi mes sincères remerciements à mon co-directeur, le professeur Mats Forsgren, pour sa disponibilité et ses commentaires pertinents et précieux. Ma co-directrice externe, le professeur Georgette Dal, Lille 3, mérite aussi ma profonde gratitude pour ses commentaires de spécialiste en morphologie qui m'ont beaucoup apporté pour améliorer la qualité de cette thèse et pour en comprendre les questions théoriques. Merci aussi à l'unité de recherche Silex (actuellement, STL) à Lille 3 pour avoir eu gentillesse de m'accueillir pendant quelques mois en 2003. Je tiens aussi à remercier le professeur Eva Larsson Ringqvist, qui a été rapporteur de mon mémoire de phil.lic. en 2006, et dont la critique constructive m'a aidée à continuer mon travail dans une direction plus précise.

Je remercie avec beaucoup de chaleur les doctorants et les collègues du département de français, d'italien et de langues classiques, tous les participants de l'école doctorale FoRom, de l'université de Stockholm, ainsi que mes anciens collègues de l'Institut des Sciences Humaines de l'université de Växjö. Je tiens également à remercier Jérôme-Frédéric Josserand pour avoir soigneusement révisé le texte.

J'adresse spécialement de tendres remerciements à mes parents, Birgit et Bertil Petersson, pour leur soutien moral et leurs encouragements depuis toujours. Merci aussi à mon mari Peter et à nos deux enfants, Konrad et Arnold, ainsi que le troisième que je porte encore, qui sont d'une importance vitale.

J'exprime ma sincère gratitude aux fondations Helge Ax:son Johnson, Hildur Ödlund et E & H Rhodin pour leurs contributions généreuses, qui m'ont permis de participer à des conférences internationales. Finalement, je remercie profondément la fondation Knut et Alice Wallenberg et l'École doctorale de langues romanes, FoRom, pour leur aide financière, qui m'a permis de réaliser mon projet de thèse.

Cette thèse a été réalisée dans le cadre de l'École doctorale de langues romanes (*Nationella Forskarskolan i Romanska Språk, FoRom*) avec l'appui de la fondation Knut et Alice Wallenberg.

À mes parents

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	Questions de recherche et hypothèses	2
1.2	Méthode et matériaux	4
1.3	Disposition	6
2	La morphologie et ses unités, le lexique et la productivité	7
2.1	La morphologie dans la théorie linguistique	7
2.1.1	La grammaire générative et l'hypothèse lexicaliste	7
2.1.2	La tête morphologique	11
2.2	Les unités morphologiques	13
2.2.1	Morphème, morphe et allomorphe	13
2.2.2	Mot et lexème	16
2.2.3	Racine, thème, radical et base	19
2.3	Le lexique	21
2.3.1	La constitution du lexique	21
2.3.2	L'entrée lexicale	25
2.4	Modèles morphologiques	27
2.4.1	Approches à base de morphème vs approches à base de lexème	27
2.4.2	Sous-spécification lexicale	30
2.5	La notion de productivité et sa définition	32
2.6	Bilan	36
3	Les composés français : définition et délimitation	37
3.1	Critères pour distinguer entre composé, syntagme lexicalisé et syntagme syntaxique régulier	38
3.2	Classification des composés	46
3.3	Définition et délimitation des composés en français	47
4	La construction [VN/A/Adv/P] _{N/A}	51
4.1	Données introductives	53
4.1.1	L'appartenance catégorielle, le genre et le nombre du composé [VN/A/Adv/P] _{N/A}	53
4.1.2	Composés ambigus dans lesquels le statut du premier élément prête à discussion	57
4.1.3	Les verbes qui entrent dans les composés [VN/A/Adv/P] _{N/A}	58
4.2	Hypothèses proposées pour la construction [VN/A/Adv/P] _{N/A}	59
4.2.1	La nature de l'élément verbal	59
4.2.2	Explications plus élaborées de la structure des composés [VN] _{N/A}	62
4.3	La structure sémantique interne des composés [VN/A/Adv/P] _{N/A}	64
4.3.1	L'étude de Villoing (2002)	64
4.3.2	L'étude de Fradin (2005)	69

4.4	Le composé [VN] _{N/A} dont le second constituant est un argument interne	73
4.5	Le composé [VN/A/Adv/P] _{N/A} dont le second constituant joue le rôle sémantique d'adjoint	79
4.6	Le composé [VN] _{N/A} dont le second constituant est un argument externe	86
4.7	Restrictions sur le prédicat des composés [VN/A/Adv/P]	94
4.8	Conclusion : la structure sémantique des composés [VN/A/Adv/P] _{N/A}	96
5	Contrastivité des formations agentives	99
5.1	Héritage	99
5.2	Typologie de la composition	101
5.3	Les données	104
5.4	Formations agentives suédoises	106
5.5	Les patrons sémantiques des formations agentives suédoises	107
5.5.1	Le type [N/A/Adv/PV-are] _N	107
5.5.2	Le type [N/A/Adv/PV] _N	114
5.5.3	Le type [N/A/Adv/PV-a] _N	117
5.5.4	Le type [VN] _N	120
5.6	Restrictions sur le prédicat des formations suédoises	124
5.7	Conclusion	125
6	La polysémie d'agent	129
6.1	La structure hiérarchique des formations agentives	129
6.2	Blocage ou rivalité entre formations ou sens différents	132
6.3	L'homonymie au lieu de polysémie	133
7	Synchronie et hiérarchie d'Agent	135
7.1	Introduction	135
7.1.1	Objectif	135
7.1.2	La productivité délimitant le corpus	136
7.1.3	Les données synchroniques	136
7.1.4	Précisions méthodologiques : traits distinctifs et classificatoires	137
7.2	Résultats synchroniques portant sur la hiérarchie d'agent	138
7.2.1	La distribution entre différents types d'agentifs en synchronie	140
7.2.2	Les unités polysémiques	142
7.3	Conclusion	150
8	Diachronie et extension de sens	153
8.1	Introduction	153
8.1.1	Objectif	153
8.1.2	Les données diachroniques	154
8.2	L'origine des composés [VN/A/Adv/P] _{N/A}	154
8.3	Étude diachronique antérieure sur la sémantique des composés [VN/A/Adv/P] _{N/A}	155
8.4	Résultats diachroniques portant sur la hiérarchie d'agent	157
8.4.1	La distribution entre différents types agentifs en diachronie	160

8.4.2	L'extension de sens des unités linguistiques polysémiques	162
8.5	Explications de l'extension sémantique	165
8.5.1	Trois explications d'ordre diachronique	165
8.5.2	Explications sémantiques/cognitives	170
8.6	Conclusion	174
9	Conclusion	177
9.1	Synthèse de l'étude	177
9.2	Perspectives de recherche	184
	Source informatisée	187
	Dictionnaires	187
	Références	187

Abréviations

A	adjectif
Act	Action
Adv	adverbe
Ag Ani	Agent Animal
Ag Hum	Agent Humain
Ag Imp	Agent Impersonnel
Ag Vég	Agent Végétal
Cau	Cause
Dét	déterminant
f.	féminin
gén.	génitif
Instr	Instrument
litt.	littéralement
Loc	Locatif
m.	masculin
N	nom
Obj	Objet
P	préposition
pl.	pluriel
RCL	règle constructionnelle du lexème
Rés	Résultat
sg.	singulier
SLC	structure lexicale conceptuelle
SN	syntagme nominal
SV	syntagme verbal
V	verbe
V _{intrans}	verbe intransitif
V _{pron}	verbe pronominal
V _{trans}	verbe transitif

1 Introduction

Ce travail se situe dans le cadre théorique de la morphologie lexématique, approche « scindée ». Le domaine d'étude est celui de la morphologie constructionnelle¹, dans laquelle la composition et la dérivation sont deux procédés importants de formation des mots. Or, dans les langues romanes, la composition est un phénomène plus complexe, et plus rare aussi, que dans les langues germaniques. En suédois, on peut former des mots composés facilement, et aussi occasionnellement. De plus, à l'opposé du français, les composés se caractérisent dans cette langue comme étant toujours soudés et comme ayant une accentuation particulière. Dans le présent travail, nous nous intéresserons surtout à un type particulier de formation agentive en français, la construction morphologique [VN/A/Adv/P]_{N/A}, par exemple *ouvre-boîte* ou *couche-tôt*.

Le composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} possède plusieurs aspects intéressants, particulièrement en ce qu'il se trouve à l'intersection des questions morphologiques, sémantiques et syntaxiques. Certaines des questions auxquelles nous avons l'intention d'essayer de répondre dans ce travail restent encore ouvertes et reçoivent des réponses différentes selon le cadre théorique adopté. La nature du premier constituant du composé se prête par exemple à une discussion complexe qui n'est pas encore entièrement close : on peut entre autres y voir un thème verbal ou une nominalisation. Étant donné le cadre théorique choisi, la structure interne de la composition [VN]_{N/A} peut refléter soit la relation syntaxique entre verbe et complément d'objet soit la relation sémantique entre prédicat et participant/argument interne, qui est quant à elle une construction morphologique.

La relation sémantique tenant entre les constituants peut être aussi de type prédicat/verbe et argument externe/sujet, par exemple *gobe-mouton*, ou de

¹ Selon Villoing (2002:123), Danielle Corbin est l'auteur de ce terme. Fradin (1999:14-15, n. 8) penche pour le terme de « constructionnelle » plutôt que pour celui de « dérivationnelle » parce que ce premier permet d'englober aussi les constructions des unités complexes formées par composition, conversion, incorporation, etc. La morphologie constructionnelle se distingue de la morphologie flexionnelle par le fait que celle-là met en jeu au moins deux unités lexicales dans une relation allant de simple à complexe (LAVÉ et VAISSELLE *vs* LAVE-VAISSELLE), tandis que celle-ci ne concerne qu'une unité lexicale (LAVÉ *vs* laver/laverallavais, etc.) (Fradin 1999:15). Or, la distinction la plus importante réside dans ce que la morphologie constructionnelle constitue un composant autonome de la grammaire, alors que la morphologie flexionnelle ne peut être dissociée de la syntaxe (Villoing 2002:117-123) (cf. ch. 2).

type prédicat/verbe et adjectif sémantique/adverbial, par exemple *lève-tôt* ou *traîne-nuit*. Autant que nous sachions, ces deux cas n'ont pas reçu d'attention particulière et méritent une étude approfondie. Il en est de même pour les patrons sémantiques internes des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}. L'analyse contrastive de la sémantique des correspondances suédoises de la construction agentive [VN/A/Adv/P]_{N/A} en français a pour but de placer notre étude et les résultats qui en découlent dans un contexte plus vaste, et de présenter des évidences plus probantes. Sémantiquement, le composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} est une formation agentive qui se réfère surtout aux instruments et aux agents humains, mais il peut également désigner des agents animaux, végétaux et impersonnels, ainsi que des actions, des locatifs, des résultats et des causes. Il se prête de ce point de vue au test de la validité empirique de la polysémie d'agent et des hypothèses qui en découlent. Dans le dessein d'examiner la rivalité entre différentes formations agentives et leurs sens, ce qui à notre connaissance n'a pas été fait sur une échelle aussi grande, les trois dérivés agentifs *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)* seront inclus dans une partie de notre travail.

1.1 Questions de recherche et hypothèses

Plus généralement, notre étude prendra en considération les aspects morphologiques et sémantiques. L'axe synchronique-diachronique aura de l'importance pour l'aspect sémantique de notre étude.

L'arrière-plan consistera à faire le tour d'horizon de la morphologie. Nous rendrons entre autres compte de différentes approches théoriques de la morphologie moderne, et des questions qui y sont soulevées. D'autres questions importantes concernent les unités de base de la morphologie, le lexique, l'entrée lexicale et la notion de productivité. Évidemment, nous traiterons la composition, surtout celle du français, et différentes classifications des composés. Il sera plus difficile de cerner les critères proposés par divers chercheurs pour faire une distinction entre composés, syntagmes lexicalisés et syntagmes syntaxiques réguliers. Toute cette complexité sera pourtant résolue avec l'adoption de la définition et la délimitation du composé proposées par Corbin (1992). Nous mettrons aussi en lumière la construction [VN/A/Adv/P]_{N/A} en français sous ses aspects morphologiques. Nous nous intéresserons à la structure de ce composé en recourant à la discussion qu'elle a suscitée parmi les spécialistes. Nous voudrions en particulier mettre en lumière les implications théoriques des explications différentes proposées pour sa structure morphologique ou syntaxique.

Les questions de recherche principales auxquelles nous essayerons de répondre dans nos chapitres d'analyses sont plus précisément les suivantes.

- Aspect morphologique :

- Comment expliquer la structure des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} en français ?

Nous accepterons la position avancée par Villoing (2002) selon laquelle il y a une règle de construction morphologique [VN]_{N/A}, valable pour la formation des composés où le premier constituant est un thème verbal et le second constituant est un participant sémantique, le plus souvent jouant le rôle de Thème. Or, il serait, selon nous, possible d'élargir cette règle afin de comprendre aussi le cas où le second constituant correspond à l'argument externe, ce que fait également Fradin (2005), et celui où le second constituant joue un rôle d'adjectif sémantique. Notre hypothèse posera donc qu'une seule règle de construction morphologique, [VN/A/Adv/P]_{N/A}, soit responsable pour la formation de tous ces cas.

- Aspect sémantique : analyse qualitative de la disponibilité et de la structure sémantique interne :

- Quels sont les patrons sémantiques des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} ?

Nous prendrons comme point de départ les patrons sémantiques proposés par Fradin (2005) pour la structure interne des composés [VN]_{N/A} du français. Nous allons en outre proposer d'autres patrons afin de pouvoir rendre compte de la sémantique interne des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} de manière plus exhaustive. De plus, nous proposerons pour chaque patron sémantique un sens dénotatif. Cette analyse des patrons sémantiques a pour but de vérifier si notre hypothèse selon laquelle il est possible de proposer une seule et même règle de construction morphologique [VN/A/Adv/P]_{N/A} est plausible. Nous examinerons aussi les restrictions pesant sur les prédicats complexes des composés.

- Aspect sémantique contrastif :

- Quelles formations agentives suédoises correspondent à la construction française [VN/A/Adv/P]_{N/A} ? Y retrouve-t-on les mêmes patrons sémantiques ?

Nous avons l'intention de localiser les correspondances suédoises de la construction française [VN/A/Adv/P]_{N/A} et d'examiner leur sémantique interne, ainsi que leurs sens dénotatifs. Cette analyse qualitative est donc un parallèle de l'analyse qualitative des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} du français. Notre hypothèse avance qu'il sera possible de trouver les mêmes patrons sémantiques que manifestent les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} du français chez les formations agentives suédoises, ainsi que les mêmes relations entre prédicat et argument interne, adjectif et argument externe. Cette analyse contrastive est aussi censée présenter des évidences supplémentaires portant sur la polysémie d'agent.

- Aspect sémantique : analyse quantitative de la rentabilité et des sens dénotatifs
— La polysémie d'agent a-t-elle une validité empirique ?

Dans les analyses sémantiques des quatre formations agentives françaises, c'est-à-dire les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)*, nous voudrions en particulier mettre en question le bien-fondé empirique, en diachronie et en synchronie, de la polysémie d'agent comme hiérarchiquement structurée, comme le proposent entre autres Dressler (1986), Devos & Taeldeman (2004) et Sleeman & Verheugd (2004). Notre hypothèse est que l'Agent n'est pas forcément primaire par rapport à l'Instrument, à l'Action, au Locatif, etc., et que ceux-ci n'en tirent pas leur origine. Au contraire, nous posons comme hypothèse que les formations agentives particulières manifestent des structures sémantiques différentes.

Finalement, nous signalons que nous ne dirons rien dans ce travail des aspects morpho-phonologiques des unités linguistiques en question.

1.2 Méthode et matériaux

Afin de répondre aux questions de recherche, nous avons choisi pour ce travail deux méthodes différentes, l'une introspective et l'autre inductive.

La méthode introspective est utilisée pour l'analyse qualitative (ch. 4-5) qui concerne la disponibilité et qui examine la structure sémantique interne des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}. Il est question de notre interprétation de la relation entre les constituants, et les données à la base de l'étude proviennent de toute source disponible : Internet, dictionnaires, dont le *Le Trésor de la Langue Française informatisé*, *TLFi*, est le plus important, et d'autres études, notamment celle de Villoing (2002). Pour l'analyse contrastive également, c'est la méthode introspective qui est en jeu, et la base de données relève ici aussi de toute source disponible. Cette méthode est motivée par le caractère qualitatif de ces analyses. Nous nous intéresserons à trouver des néologismes et des composés non établis afin d'examiner les restrictions qui pèsent sur les formations. Nous précisons que le plus souvent nous consulterons les dictionnaires afin de vérifier si notre interprétation des relations entre les constituants est appropriée.

La méthode inductive est utilisée pour l'étude quantitative (ch. 7-8) qui concerne la rentabilité des sens dénotatifs des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et des dérivés *V-eur*, *V-ant* et *V-oir(e)*. Le *TLFi* est à cette fin notre seule base de données pour recueillir des formations à étudier. Le choix de la méthode inductive se fonde sur l'accès à un grand nombre des formations attestées dont les sens sont expliqués synchroniquement, et dans la plupart des cas, diachroniquement aussi. En rassemblant des données trouvées un peu partout, par exemple sur Internet, etc., il serait souvent difficile, voire impossible, de prédire tous les sens des unités trouvées, et de juger si elles

sont des formations réussies, aptes à être utilisées dans d'autres contextes. Ce choix est surtout motivé par l'étude diachronique, pour laquelle l'étymologie et l'historique des unités sont essentielles. Un autre facteur très important pour ce choix de données est que nous avons l'ambition d'étudier la validité empirique des hypothèses théoriques. Pour ce faire, nous avons besoin d'un nombre élevé d'unités établies et stables. Comme nous trouvons le nombre d'unités tirées du *TLFi* suffisamment élevé, nous n'utiliserons pas d'autres sources du même genre. Notre intention n'est pas non plus de dresser un inventaire exhaustif de tous les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} de la langue française.

Nos données consistent en 1125 composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} tirés du *TLFi*. Remarquons que *Le Trésor de la Langue Française* est un dictionnaire du français des 19^e et 20^e siècles comportant 16 volumes et 1 supplément. Le *TLFi* constitue sa version informatisée en accès libre, et se compose plus exactement de 100 000 mots avec leur histoire, 270 000 définitions, 430 000 exemples et 350 millions de caractères.² La méthode utilisée afin de trouver tous ces composés a consisté à parcourir les tranches alphabétiques dans les listes défilantes, constituant une des trois possibilités proposées par le *TLFi* pour la recherche d'un mot. Dans nos données sont aussi inclus 89 dérivés *V-ant*, 145 dérivés *V-eur* et 79 dérivés *V-oir(e)*, listés dans le *TLFi*, et basés sur un des 164 verbes types qui entrent dans un de ces composés. Nous nous limitons donc aux dérivés basés sur un verbe qui entre aussi dans les composés, car nous avons l'intention d'examiner la concurrence potentielle sémantique entre les formations basées à partir d'un même verbe. En plus, ce travail aurait risqué d'être sans fin si nous n'avions pas fait ce choix. Pour plus de détails en ce qui concerne la sélection des unités linguistiques entrant dans notre travail, voir aussi 7.1.3, qui traite des données utilisées pour l'étude synchronique, et 8.1.2 qui examine celles de l'étude diachronique.

Nous sommes consciente du fait que le *TLFi* n'est pas parfait dans sa composition, et que l'on y trouve des inconsistances. De plus, un dictionnaire ne peut pas non plus être comparé à l'usage actuel : comme le signalent Aronoff & Anshen (1998:245), les entrées d'un dictionnaire sont sélectives plutôt qu'inclusives. Nous espérons néanmoins que nos résultats auront une portée générale qui dépasse la description des exemples attestés dans le *TLFi*, de sorte qu'ils ne soient pas conditionnés par les défaillances éventuelles du *TLFi*. Remarquons aussi que les explications données au cours de ce travail pour exemplifier les sens des composés français du type [VN/A/Adv/P]_{N/A} viennent le plus souvent du *TLFi*. Précisons que dans ce travail la notation [VN/A/Adv/P]_{N/A} (cf. 4) sera utilisée. Cette notation est parfois remplacée par [VN]_{N/A} en raison de la position prise par le linguiste en question. Villoing (2002) exclut par exemple de son étude le type qu'elle

² Toutes ces informations concernant le *TLFi* viennent du site internet <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> où l'on trouve le *TLFi*.

note [VAdv]_{N/A}, c'est-à-dire celui qui est inclus dans notre notation [VN/A/Adv/P]_{N/A}, et Fradin (2005) le fait aussi. D'autres linguistes ne parlent que d'un composé nominal comportant un verbe et son complément, ce que nous interprétons comme [VN/A/Adv/P]_N. Signalons finalement que nous avons choisi de ne pas inclure d'appendice dans notre travail, ce qui d'une part est motivé par la faute d'espace, mais surtout par le fait que l'étude de Villoing (2002) contient un excellent appendice comportant plus de 2000 composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et indiquant leur genre et leur sens.

1.3 Disposition

Le chapitre 2 donnera un survol de la morphologie, traitant entre autres du statut de la morphologie dans la théorie linguistique, et de ses unités de base. Le lexique, l'entrée lexicale et la notion de productivité seront aussi discutés, ainsi que différentes approches morphologiques. Le chapitre 3 traitera des composés en français, notamment des critères proposés pour les distinguer des syntagmes lexicalisés et des syntagmes syntaxiques. Ce chapitre portera aussi sur la classification des composés et sur la définition et la délimitation des composés en français. Dans le chapitre 4, nous traiterons de la construction [VN/A/Adv/P]_{N/A} en français. Entre autres seront présentées des données introductives, des hypothèses proposées pour la structure de la construction [VN/A/Adv/P]_{N/A}, et nos analyses de ses patrons sémantiques internes. Le chapitre 5 comprendra une analyse contrastive, portant sur les patrons sémantiques des formations agentives suédoises correspondant à la construction française [VN/A/Adv/P]_{N/A}. Dans le chapitre 6 nous donnerons une introduction à la polysémie d'agent et à sa structure hiérarchique, et dans le chapitre 7 nous ferons une analyse synchronique de la structure sémantique des composés et des trois dérivés en français ; la hiérarchie d'agent sera entre autre mise en question. Le chapitre 8 présentera les résultats de notre analyse diachronique de la structure sémantique des mêmes unités, notamment l'extension de sens des unités polysémiques. Finalement, nous donnerons dans le chapitre 9 la synthèse et les perspectives de recherche de notre travail.

2 La morphologie et ses unités, le lexique et la productivité

Selon Booij (2002:1), la morphologie, qui a toujours occupé une position fondamentale dans la linguistique historique et typologique, a été mise à l'écart au profit de la syntaxe et de la phonologie pendant la jeunesse de la grammaire générative, mais depuis le début des années 1970, elle est considérée comme une branche centrale de la grammaire. Booij (*ibid.*) cite Spencer & Zwicky qui saisissent parfaitement, à notre avis, aussi, l'essence de la morphologie:

Morphology is at the conceptual centre of linguistics. This is not because it is the dominant subdiscipline, but because morphology is the study of word structure, and words are at the interface between phonology, syntax and semantics. (Spencer & Zwicky 1998:1)

Avant d'entamer une étude des composés, c'est-à-dire des unités morphologiques, il faut situer la branche morphologique dans la grammaire et dans la recherche linguistique, et essayer d'éclaircir quelques notions clés associées à cette même branche. Il est également important de tirer au clair les unités mises en jeu par la morphologie. Ces trois tâches constitueront donc le but du présent chapitre.

La section 2.1 situera la morphologie dans la théorie linguistique et son statut dans la grammaire générative. Les unités morphologiques seront exposées dans la section 2.2. Le lexique et sa structuration, ainsi que l'entrée lexicale et son contenu, seront abordés dans 2.3. La section 2.4 traitera de quelques approches morphologiques. La notion de productivité, importante pour toute étude morphologique, sera discutée dans la section 2.5. Finalement, 2.6 fera le bilan du présent chapitre.

2.1 La morphologie dans la théorie linguistique

2.1.1 La grammaire générative et l'hypothèse lexicaliste

Des grammairiens générativistes ont proposé différentes approches de la morphologie. Le premier travail à aborder ce sujet est celui de Lees (1960)

qui postule que les mots complexes — les composés et les mots comportant des affixes flexionnels et dérivationnels — sont engendrés par des transformations syntaxiques de mots non complexes dans la structure profonde.³ L'idée que les mots possèdent une structure interne avec des traits catégoriels formels date au moins de Chomsky & Halle (1968), Halle (1973) et des travaux subséquents de Aronoff (1976), Roeper & Siegel (1978) et Lieber (1981). Chomsky (1970) a apporté des arguments importants qui avancent que les mots complexes doivent être présents déjà dans la structure profonde. Cette idée de Chomsky (1970) a contribué à introduire l'hypothèse lexicaliste⁴ selon laquelle les règles de la morphologie sont séparées des règles de la syntaxe. Selon l'application stricte de l'hypothèse, la morphologie est entièrement traitée dans le lexique mental. Ce point de vue est avancé entre autres dans Jackendoff (1975) et dans Aronoff (1976). Cette hypothèse a aussi servi de base à un nombre considérable de théories morphologiques, influentes pendant les années 1980, par exemple Williams (1981), Selkirk (1983) et Di Sciullo & Williams (1987). En proposant que la structure du mot ainsi que celle de la phrase suivent le schéma de la théorie X-barre, Selkirk (1983) conduit selon Law (1997:29) la première étude systématique qui utilise la même sub-théorie de la grammaire afin de lier explicitement la syntaxe du mot à la celle de la phrase. Or, selon Selkirk (1983:57), les catégories faisant partie de la structure du mot se distinguent de celles de la structure syntaxique, et les règles qui engendrent les composés sont d'un type différent de celles qui engendrent les syntagmes.

L'hypothèse lexicaliste connaît plusieurs versions, mais l'essence de toutes les versions est que la syntaxe n'interfère pas avec la structure interne du mot et sa formation (Carstairs-McCarthy 1992:90). Lieber (1992:19) note que des travaux tels que ceux de Sproat (1985), de Baker (1988) et de Borer (1988) concluent tous à un certain degré d'interaction entre morphologie et syntaxe. Quant à Lieber (1992:21), elle présume que la syntaxe et la morphologie ne sont pas deux modules séparés dans la grammaire. Selon elle, la formation des mots suivrait les mêmes principes que la formation des phrases. Selon Aronoff (1994:15), l'hypothèse lexicaliste, du moins dans sa version faible, concerne la syntaxe et non pas la morphologie et consiste à tracer une ligne de démarquage entre syntaxe supra-lexicale et formation de lexèmes. En le faisant, on affirme que la syntaxe opère de manière différente dans les deux domaines. Certaines théories syntaxiques ont pour conséquence l'abandon de l'hypothèse lexicaliste, notamment la théorie minimaliste stricte selon Chomsky (1995), considérant que les mots sont

³Giurescu (1975:117), influencé par Lees (1960), considère que la structure de surface des composés romans relève, par l'intermédiaire des transformations, de la structure profonde. Picone (1992:189), en suivant la théorie de Giurescu (1975), affirme que le composé *canapé-lit* est issu d'une structure profonde telle que : « X est canapé et X est lit aussi ».

⁴Cette hypothèse est connue sous différents noms : *Generalised Lexical Hypothesis*, *Strong Lexical Hypothesis* ou *Lexical Integrity Hypothesis* (Carstairs-McCarthy 1992:90).

pleinement flexionnés déjà dans le lexique (cf. Lieber & Scalise 2007:13).⁵ Josefsson (1997), travaillant dans le cadre minimaliste, estime que la formation des mots en suédois est gouvernée par des principes syntaxiques complexes.

Barbaud (1991, 1994, 1997) (cf. Villoing 2002:54, 87-95) suppose, à l'instar de Lieber (1992), que les composés sont construits par des règles syntaxiques et que l'Hypothèse Lexicale doit être mise en question. Or, en estimant que la morphologie dérivationnelle est un module autonome qui ne crée pas de mots composés, il diffère de Lieber (1992). Levin & Hovav (1998:248) remarquent que les études sur la morphologie négligent souvent son côté sémantique en faveur de son côté structural, c'est-à-dire la réalisation morphologique. Ces approches correspondent donc aux théories dissociatives, selon Corbin (1987), et séparationnistes, selon Beard (1990) (pour cette dernière, voir 2.4.1). Villoing (2002:115-116) met l'accent sur le fait que l'application forte ou faible de l'hypothèse lexicaliste entraîne la distinction entre morphologie unitaire et morphologie scindée. Selon la première position, la morphologie englobe à la fois la formation flexionnelle des mots et la formation dérivationnelle des mots.⁶ Selon la deuxième position, qui correspond à la *Split Morphology Hypothesis* (voir Perlmutter 1988, cf. aussi, Stump 1998:18), la morphologie s'occupe uniquement des opérations dérivationnelles alors que la morphologie flexionnelle appartient au domaine syntaxique. En adhérant à l'hypothèse lexicaliste dans sa version faible, Villoing (2002:167) considère, contrairement à Lieber (1992) et Josefsson (1997), que la morphologie constitue un composant autonome dont est exclue la morphologie flexionnelle. Selon Villoing (2002:167-168), la morphologie constructionnelle a pour objet d'expliquer les relations lexicales existant entre lexèmes, hors emploi syntaxique. La composition correspond ici à une règle de formation des mots. Sont exclues du composant morphologique les expressions nominales complexes contenant des unités fléchies ou des unités appartenant à la syntaxe, comme les prépositions, les conjonctions, les déterminants ou les pronoms. Pour le modèle de morphologie constructionnelle — modèle associatif — « forme et sens sont indissociables lors d'une opération de construction de mot » (Roger 2003:179).

Le modèle lexicaliste faible élaboré par Ackema & Neeleman (2004) tolère une interface entre morphologie et syntaxe et se situe dans un cadre minimaliste. La grammaire est constituée de trois modules : la syntaxe, la

⁵ Roeper (2004) signale que selon le programme minimaliste, le lexique est supposé contenir la structure syntaxique : les rôles thématiques y sont par exemple présents.

⁶ Villoing (2002:117-123) examine des critères avancés entre autres par Anderson (1982, 1992) et Matthews (1991 [1974]) démontrant l'impossibilité d'adhérer à la fois à l'hypothèse lexicaliste et à la morphologie unitaire : puisque la syntaxe joue nécessairement un rôle important dans les opérations flexionnelles, il est contradictoire de présupposer que la morphologie et la syntaxe sont deux modules autonomes.

sémantique et la phonologie, constitution qui découle de Jackendoff (1997). Chacun d'entre eux contient un sub-module qui engendre les représentations phrastiques et un sub-module qui engendre les représentations au niveau du mot. La morphologie est ainsi un set de sub-modules à l'intérieur des trois grands modules. La morphologie et la syntaxe partagent certains principes, par exemple certains traits et la notion de « *merge* », mais sont en même temps basées sur des principes différents : la syntaxe du mot diffère de la syntaxe du syntagme (2004:3-10). La morphologie est néanmoins autonome par rapport à la syntaxe. Mais, morphologie et syntaxe sont en compétition, et la syntaxe est normalement la plus forte. Selon Lieber & Scalise (2007:14-16), ce modèle n'est cependant pas suffisamment restrictif et arrive à des analyses problématiques, entre autres pour la dérivation et la composition en anglais, parce qu'il stipule que la non-prédictabilité sémantique serait un critère fondamental pour la lexicalité d'une formation des mots.

Lieber & Scalise (2007:2-3) remarquent que Booij (2005a) et Spencer (2005) adhèrent à l'hypothèse lexicaliste, mais en la divisant en deux parties. Selon Booij (2005a), la syntaxe ne peut ni manipuler la structure interne des mots ni entrer dans la structure interne des mots. Spencer (2005:81) propose le principe de *Revised Lexical Integrity* : les règles syntaxiques ne peuvent altérer le sens lexical des mots (la structure argumentale y incluse) et les règles syntaxiques n'ont pas accès à la structure interne des catégories X^0 .

Lieber & Scalise (2007) fournissent des évidences tirées de langues différentes pour montrer que la morphologie a accès à la syntaxe (p.ex. des composés phrastiques) et l'inverse (p.ex. l'accord dans des dialectes néerlandais), et aussi qu'il y a des interactions entre morphologie et sémantique (p.ex. des propriétés anaphoriques des éléments sub-lexicaux), ainsi qu'entre morphologie et phonologie (p.ex. la phonologie au niveau phrastique peut opérer à l'intérieur des mots). Or, ils avancent que l'interaction entre morphologie et syntaxe est restreinte et qu'il importe d'identifier cette restriction. La nouvelle hypothèse lexicaliste que proposent Lieber & Scalise (2007:21) prévoit que : « *Syntax and morphology are normally blind to each other. However, limited intermodular access may be allowed.* » Signalons que les évidences avancées ne seraient pas classées comme des constructions morphologiques engendrées par la morphologie constructionnelle, et ne remettent donc pas en question ce modèle.

Concluons cet aperçu en admettant avec Lieber & Scalise (2007:3) que l'univers théorique est complexe étant donné qu'il comporte plusieurs modèles syntaxiques compétitifs, ainsi que plusieurs modèles morphologiques qui adhèrent plus ou moins strictement à l'hypothèse lexicaliste. Renvoyons aussi à Scalise & Guevara (2005) pour un survol détaillé de l'élaboration de la morphologie théorique et des approches lexicalistes dans la tradition générativiste. Soulignons finalement que notre travail se place dans une approche morphologique, associative et scindée,

donc adhérent à l'hypothèse lexicaliste dans sa version faible, et à base de lexème.

2.1.2 La tête morphologique

Quant à la définition de la notion de tête dans la morphologie, les avis sont partagés. Williams (1981:248) définit la tête d'un mot morphologiquement complexe comme étant tout simplement le membre le plus à droite de ce mot, suivant le principe de *Righthand Head Rule* (RHR). L'exemple (1) est donné par Williams (1981:249). La tête est ici mise en italique :

1) $A \rightarrow P A : [\text{off}_P \textit{white}_A]_A$

Di Sciullo & Williams (1987:78-80) persévèrent dans l'opinion que la tête d'un mot est invariablement placée à droite. Partant, il n'existe pas de composés en français (ni en espagnol ou en italien) ; ceux-ci sont en réalité des syntagmes analysés comme des mots. Di Sciullo & Williams (1987:78-79) utilisent le terme de « *syntactic word* » pour ces types d'objets qui se distribuent comme des mots ordinaires en ce qu'ils peuvent être insérés dans la position X^0 de la syntaxe, mais n'ont pas de forme morphologique. Le mot syntaxique manifestant une forme syntaxique doit être considéré comme une unité linguistique marquée, listée dans le lexique. Celui-ci, selon Di Sciullo & Williams (1987:3) (cf. 2.3.1), ne contient que les unités linguistiques dont la formation n'est pas régulière. Zwanenburg (1992:170) reprend l'hypothèse de Di Sciullo & Williams (1987) en disant que les composés français de type $[NN]_N$, $[NA]_N$, $[AN]_N$ et $[AA]_A$ sont des syntagmes syntaxiques ayant leur tête à gauche, la position syntaxique normale, et marquant la flexion sur tous les constituants, cf. *oiseaux-mouches*.

De nombreux linguistes remarquent que la RHR n'a pas de validité universelle.⁷ Selon entre autres Scalise (1986), Giorgi & Longobardi (1991), Lieber (1992), et en grande partie Selkirk (1983), la tête d'un composé est située à gauche dans les langues romanes : *projet-pilote*, mais à droite dans les langues germaniques : *pilot project*. Cependant, le soi-disant composé néoclassique (cf. aussi 3.2), par exemple *océanographe*, est traditionnellement considéré comme ayant sa tête à droite (Namer 2005:22). La révision de la théorie X-barre que propose Lieber (1992:33-40) conduit à une prédiction très forte : la position de la tête d'un mot est étroitement liée à la position de la tête d'un syntagme. Il n'y a donc plus de distinction entre tête morphologique et tête syntaxique : la tête complexe est la même,

⁷ Selkirk (1983:20-21) remarque que des composés à tête à gauche prédominent dans le vietnamien. Lieber (1992:40-48) présente des données du tagal, langue nationale des Philippines, supportant sa théorie selon laquelle la position de la tête syntaxique détermine celle de la tête morphologique, qui, de plus, se trouve à gauche dans cette langue.

engendrée par la syntaxe, et équivaut à un X^0 (voir aussi Josefsson 1997). Selon Lieber (1992:65-68), l’affixation française ressemble à celle de l’anglais en ce que les préfixes ne changent pas la catégorie des mots auxquels ils s’attachent, tandis que les suffixes le font : seuls ces derniers constituent des têtes morphologiques. Les langues romanes pourraient être décrites comme possédant une affixation à tête à droite, mais une composition à tête à gauche (Zwanenburg 1992:167). Ackema & Neeleman (2004:30-31) font une distinction entre tête syntaxique et tête morphologique et estiment qu’elles constituent deux types de X^0 complexes, de qualité différente, dont la position peut varier entre syntaxe et morphologie.

Une définition plus générale porte sur le fait que la tête morphologique détermine la catégorie grammaticale du mot et/ou la majeure partie de son sens, combinant ainsi des critères distributionnels et sémantiques (voir p. ex. Carstairs-McCarthy 1992:103). Pour un composé endocentrique du type $[NN]_N$ comme *salade-santé*, le critère distributionnel n’est pas utile, vu que les deux constituants sont des noms. Seul le critère sémantique permet de décider que ce composé aurait pour tête *salade* : *salade-santé* désigne une sorte de salade. Pareillement, la construction $[NN]_N$ *maîtres-mots* aurait sa tête à droite selon le même type de raisonnement. Or, cette construction est d’origine germanique, et par là, elle n’est pas classée comme un vrai composé en français (cf. 3.3). Un composé exocentrique⁸ comme *lave-linge*, est dénué de tête. Selon le critère distributionnel, le premier constituant à gauche, la tête potentielle, ne peut l’être en tant qu’élément verbal. Ce n’est que par le critère sémantique qu’il est possible de déterminer, ici aussi, que le deuxième nom *linge* n’est pas non plus la tête : le composé ne désigne pas une sorte de *linge*. Signalons que l’endocentricité et l’exocentricité peuvent s’appliquer et à la face sémantique et à la face syntaxique d’une unité linguistique.

Haspelmath (2002:87) définit la tête d’un composé sur la base seule du critère sémantique. Rainer & Varela (1992:122) supposent également une base sémantique et définissent le constituant tête d’un composé comme celui qui est l’hyperonyme du composé, l’hyponyme. Cette dernière définition est, à notre avis, similaire à l’analyse que propose Lesselingue (2003) pour classer un sous-type des composés $[NN]_N$ en français. Or, Lesselingue adhère à l’idée que, dans la morphologie constructionnelle du français, la notion de tête morphologique n’a pas de place (cf. aussi Namer 2005:20-23). Nous signalons aussi que selon plusieurs autres linguistes la notion de tête morphologique n’est pas pertinente, et qu’il y a des travaux montrant qu’elle n’est pas opérante dans le domaine de la construction des mots : les affixes diminutifs, qui ne changent pas l’appartenance grammaticale de la base à laquelle ils s’attachent, posent par exemple des problèmes pour la notion de

⁸ Benveniste considère que le terme d’exocentricité relève d’« une géométrie hasardeuse (comment le centre d’un objet serait-il hors de cet objet ?) » (1967:25).

tête (voir p.ex. Haspelmath 1992, Beard 1998). Puisque ce travail concerne la morphologie constructionnelle du français, la tête ne sera pas opératoire, mais cette notion est néanmoins importante afin de pouvoir rendre compte d'autres analyses proposées pour la structure morphologique des composés.

Remarquons également que Di Sciullo & Williams (1987) et Zwanenburg (1992) réussissent à sauvegarder le principe de RHR, ainsi que la séparation entre syntaxe et morphologie selon la version stricte de l'hypothèse lexicaliste. Par contre, dans l'approche syntaxique de la formation des mots élaborée par Lieber (1992), il n'y a pas de différence entre tête morphologique et tête syntaxique. Ainsi, pour ce qui est des composés français, ces deux approches aboutissent à un résultat identique : ils possèdent une structure syntaxique. Or, l'hypothèse lexicaliste divise d'une manière diamétralement opposée ces deux théories : Lieber (1992) ne fait aucune distinction entre morphologie et syntaxe, tandis que Di Sciullo & Williams (1987) et Zwanenburg (1992) interdisent l'interface entre syntaxe et morphologie. Par conséquent, aucune des deux approches n'a de place dans notre travail, car elles contredisent et la définition et la délimitation des composés en français qui y seront utilisées (cf. 3.3).

2.2 Les unités morphologiques

2.2.1 Morphème, morphe et allomorphe

Bloomfield (1933:161) définit le « morphème »⁹ comme suit : « *A linguistic form which bears no partial phonetic-semantic resemblance to any other form, is a simple form or morpheme* ». Lyons (1970:149) définit le morphème « comme unité grammaticale minimale (définition à laquelle la plupart des linguistes adhèrent, en théorie) ». Selon Togeby *et al.* (1985:9), le morphème correspond à l'unité de sens minimale.

Les structuralistes américains des années 40 et 50, qui abordaient la morphologie sous un angle phonologique, faisaient de plus la distinction

⁹ Le morphème est selon Baudouin de Courtenay (1972:153 [1895]), cité par (Aronoff 1994:175, n. 24), défini comme : « *that part of a word which is endowed with psychological autonomy and is for the very same reasons not further divisible* ». Matthews (1991:120 [1974]) remarque que, dans la tradition française, Martinet (1993:§1.9 [1960]) réserve le terme de « morphème » pour référer aux unités grammaticales, à l'opposé des unités lexicales, « sémantèmes » ; ce dernier préfère cependant le terme de « monème » (opposé au « phonème ») pour ces deux emplois. Matthews (1991:120 [1974]) remarque de plus que le terme de « *formative* » qu'utilisait Chomsky (1965) peut être remplacé par celui de morphème. Selon Aronoff (1994:14), les « *lexical formatives* » chomskiens peuvent se remplacer par « *minimal projections* » (dans la théorie X-barre), les « *syntactic atoms* » de Di Sciullo & Williams (1987) ou les « *lexemes* » de Matthews (1991 [1974]).

¹⁰ Suivant S. R. Anderson (1992:49-50), l'emploi bloomfieldien du terme de morphème est en effet plus proche de l'emploi postérieur des termes de morphe et d'allomorphe.

entre morphème, unité abstraite, et « morphe », manifestation concrète ou variante formelle¹¹ (CAUGHT¹² se réalise par les morphes [kɔ:] et [t]) (Matthews 1991:103-107 [1974]). Lyons (1970:142) rapproche la distinction entre morphème et morphe de l'opposition saussurienne¹³ entre forme et substance. Un morphème donné est souvent représenté par des « allomorphes », c'est-à-dire « des morphes différents dans des environnements différents ». En anglais, le morphème du pluriel *s* a trois allomorphes /s/, /z/ et /ɪz/, phonologiquement conditionnés (Lyons 1970:142-143).

Les distinctions entre morphème, morphe et allomorphe sont, selon Lyons (1970:144) utiles pour rendre compte des trois types structuraux de langues : isolante, agglutinante et flexionnelle (ou fusionnante) (cf. aussi Anderson 1992:chap. 12 pour la classification typologique des langues). Le premier type peut aussi être dit analytique, tandis que les deux derniers sont synthétiques.¹⁴ Dans une langue isolante, comme le chinois¹⁵ ou le vietnamien, tous les mots sont invariables (Lyons 1970:145). On peut ici parler soit de mots invariables soit de morphèmes invariables, car, selon Lyons (1970:158), une langue isolante se caractérise justement par le rapport biunivoque entre mot et morphème (chose que Matthews (1991 [1974]) ne prend pas en considération). Dans une langue agglutinante, dont le turc est un bon exemple, les mots se composent de séquences de morphes, chaque morphe représentant un morphème (Lyons 1970:145). Le latin et le grec sont deux exemples de langues flexionnelles où il est difficile de segmenter les mots en morphes. Une telle segmentation ne peut être qu'arbitraire et donne lieu à une multitude d'allomorphes. D'après Lyons (1970:146), ceci est la raison pour laquelle les grammairiens classiques groupaient les formes de mots en types et établissaient pour chaque type un paradigme (le modèle « *Word and Paradigm* » selon Hockett 1954). Cette classification typologique est manifestement une question de degré. Une langue est plus ou moins une combinaison de types différents : « il n'y a pas de type pur » (Lyons 1970:147). La distinction entre morphème et morphe se justifie par le fait qu'il n'existe pas de langue purement agglutinante ou purement flexionnelle. De plus, comme la plupart des langues du monde sont proches du type agglutinant, cette distinction est selon Lyons (1970:148-149) sans aucun doute utile. Signalons que selon Matthews (1991:107 [1974]), la définition du morphème comme une classe d'allomorphes est tombée en

¹¹ Cf. phonème vs phone et aussi lexème vs mot, notre remarque.

¹² N.B. Matthews (1991) écrit le morphème en petites capitales, alors que Lyons (1970) le met entre accolades.

¹³ et aristotélécienne, notre remarque.

¹⁴ Le français moderne est considéré comme une langue analytique (Harris 1978:15-16), tandis que le suédois est plutôt synthétique (Sigurd 1991:58).

¹⁵ Lyons (1970:145) remarque pourtant que les linguistes contemporains tendent à considérer que certains mots chinois comprennent effectivement plus d'un morphème.

désuétude, car le terme de morphème a toujours été utilisé indépendamment de ce modèle. En faisant une distinction entre morphème lexical et morphème flexionnel, la morphologie flexionnelle pourrait être intégrée à la syntaxe (Matthews 1991:102 [1974]).

Anderson (1992:48-72) discute des problèmes liés à l'idée selon laquelle le morphème est une combinaison de sens et de forme. Les éléments « *phonæsthetic* » tels que la suite *gl-* dans les mots anglais *glitter*, *gleam*, *glow*, etc. constituent par exemple un problème non résolu¹⁶, ainsi que les infixes, brisant la forme continue d'un autre morphe (en latin, l'infixe nasal dans *rumpō*, 'je romps', divise la racine √*rup*) et les circumfixes, étant eux-mêmes des morphes discontinus (en indonésien, *ke-...-an* se combinent avec *bisa* 'be able' pour former *kebisaan* 'capability').¹⁷ Les morphes vides, dépourvus de contenu sémantique, comme les voyelles thématiques dans les langues romanes, sont aussi problématiques, ainsi que les morphes superflus qui possèdent un sens qui ne semble pas motivé (p.ex. la forme féminine dans les adverbes français en *-ment* : *doucement*) et les morphes cumulatifs et portemanteaux qui représentent plus d'un morphème à la fois (p.ex. *du*, *de* + *le*, en français). Selon Anderson (1992:61), qui renvoie sur ce point à l'exposé fait par Pullum & Zwicky (1991), les morphes zéro posent également des problèmes formels.

Abstraction faite de la problématique du morphème, Aronoff (cf. Villoing 2002:137, n. 13), signale une caractéristique indéniable : « *I only wish to point, perhaps a little dramatically, to what is essential about morpheme: not that it means, but rather merely that we are able to recognize it* » (1976:15). Admettons que le morphème pourrait être utile pour l'analyse morphologique, qui, en omettant cette notion, court le risque de devenir trop rudimentaire. Or, il faudrait dans ce cas la situer dans une théorie tolérant que la relation que présente le morphème entre forme et sens ne soit pas nécessairement biunivoque, et probablement en retravailler la définition. Notons qu'il arrive souvent que les théories utilisent la notion de morphème sans la définir explicitement. Passons à d'autres notions fondamentales de la morphologie qui donnent lieu elles aussi à une terminologie confuse.

¹⁶ Cette suite se retrouve aussi dans les mots suédois, p.ex. *glimma*, *glittra*, *glänsa*, ayant un sens similaire à celui des mots anglais. Cependant, nous pensons qu'il y a une différence notable entre p.ex. *cran-berry* et *gl-itter*, car la première unité se compose de deux morphèmes, ce qui n'est pas le cas avec le type *gl-itter*, le second constituant n'ayant pas de sens lorsqu'on enlève *gl-*.

¹⁷ Cependant, selon Neuvel (2001:257) « *unrestricted word-based strategies (or any sort of IP rules) cannot handle this phenomenon [infixing] satisfactorily* ». IP est l'abréviation d'*Item and Process*, un des modèles morphologiques que discute Hockett (1954).

2.2.2 Mot et lexème

Bloomfield (1933:178) définit le « mot » comme une forme libre minimale à l'opposé des formes non libres ou liées. Cette définition peut être contestée¹⁸, mais saisit pourtant la caractéristique du mot. Lyons (1970:54-55) souligne l'ambiguïté du terme de mot en faisant d'abord une distinction entre mots grammaticaux et mots phonologiques (ou orthographiques). On peut considérer ces premiers comme des entités abstraites ayant pour propriétés une fonction distinctive et une fonction combinatoire. Dans la langue parlée, du moins, les mots grammaticaux sont réalisés par des ensembles d'éléments d'expression auxquels correspond un son donné. Ces ensembles correspondent aux mots phonologiques. Entre les mots grammaticaux et les mots phonologiques d'une langue donnée, il n'y a pas nécessairement de relation biunivoque. En cas d'homonymie, le mot phonologique, par exemple *son* en français, se réalise par deux mots grammaticaux ayant des fonctions distinctives et des fonctions combinatoires différentes dans la syntaxe : *son pied* et *son strident* (Lyons 1970:55). Le phénomène de synonymie se rencontre dans le cas inverse, lorsque le même mot grammatical est représenté par deux mots phonologiques : le prétérit anglais de *dream* peut se réaliser par *dreamed* ou *dreamt* (Lyons 1970:55). Le terme de mot a aussi un troisième sens plus abstrait. Ce sens, utilisé en grammaire classique et traditionnelle, peut s'illustrer en disant que « des unités comme *livre*, *livres* ou *aimer*, *aimons*, *aimâtes*, etc... sont des 'formes différentes du même mot' » (Lyons 1970:152).

Lyons (1970:152) critique les linguistes modernes qui ignorent souvent cet emploi abstrait et qui ne distinguent pas les trois sens du mot. Il choisit d'introduire le terme de « lexème » « pour dénoter les unités plus abstraites qui se présentent sous différentes formes flexionnelles selon les règles syntaxiques mises en jeu dans la génération des phrases » (1970:152).¹⁹ Ainsi, le mot orthographique anglais *cut* exprime trois formes flexionnelles différentes — c'est-à-dire trois mots grammaticaux distincts : le présent, l'imparfait et le participe passé — du lexème CUT (s'écrivant en petites capitales pour le distinguer du mot) (Lyons 1970:150-151).

Matthews (1991:24-31 [1974]) fait de la même manière une tripartition entre *word-form* (c.-à-d. le mot phonologique selon Lyons), appartenant à la

¹⁸ En français, les clitiques posent par exemple un problème pour la définition de Bloomfield, en ressemblant aux mots grammaticalement, mais devant phonologiquement s'appuyer sur un mot adjacent (Matthews 1991:218 [1974]).

¹⁹ Bien que la distinction entre mot et lexème soit introduite par Lyons (1963:11), c'est, d'après Villoing (2002:151), Matthews (1972) qui l'a fondée théoriquement : « [...] *we will adopt a separate term (the LEXEME) for the 'lexical word in sense (C)'* [C = *The lexical element to which the forms in a particular paradigm as a whole can be said to belong.*]. [...] *The term WORD itself will then be used to refer to the individual piece at the grammatical level [...]; i.e. the grammatical representation of each member of the paradigm cited.* » (Matthews 1972:161)

deuxième articulation de la langue²⁰, *word* (correspondant à peu près au mot grammatical selon Lyons), et lexème.²¹ Les deux derniers appartiennent à la première articulation de la langue. Le lexème, l'élément fondamental du lexique d'une langue, est celui qui entre dans les dictionnaires. Matthews (1991:28 [1974]) parle d'homonymie lexicale²² lorsque deux lexèmes ont la même forme (cf. *son* 'bruit' et *son* 'céréale').

Selon Aronoff (1992:13), le lexème est « *a (potential or actual) decontextualized vocabulary word* » et membre d'une des catégories grammaticales et ouvertes : N, V ou A (en opposition avec des catégories grammaticales et fermées comprenant prépositions, conjonctions, déterminants, pronoms, etc., notre remarque). Notons aussi qu'Aronoff (1992:13, n. 28) inclut les adverbes dans la catégorie des adjectifs. Toujours selon Aronoff (1992:13), le lexème possède au moins trois propriétés abstraites. Premièrement, Aronoff (1994:10) s'appuie sur Mel'cuk (1982), qui pose que le lexème n'est pas une forme, mais un signe ou un ensemble de signes — la liaison de forme, de syntaxe et de sens. Deuxièmement, selon Aronoff (*ibid.*), il n'est pas nécessaire de supposer que le lexème est listé dans le lexique ; certains lexèmes n'existent que potentiellement. Partant, l'ensemble des lexèmes potentiels (c.-à-d. dérivés ou composés réguliers) est sans limites. Aronoff (1992:14, 1994:10-11) exclut les locutions (*idiomatic phrases*) des lexèmes parce que celles-ci ne sont pas des mots.²³ La troisième propriété abstraite que possède le lexème est le fait d'exister hors du contexte syntaxique. Ainsi, il ne porte aucune flexion : le lexème nominal ne porte aucune marque de cas ou de nombre et le lexème verbal existe hors des marques de temps, d'aspect, de mode, de voix, de personne et de nombre. Un mot, au contraire, est son correspondant pleinement fléchi, prêt à être utilisé dans la syntaxe.

Villoing (2002:124-159) tire aussi la conclusion que seul le lexème, par opposition au morphème et au mot, est adéquat pour l'étude de la formation des unités lexicales prenant place dans le composant morphologique : le lexème est l'unité primitive de la morphologie constructionnelle. La démarcation entre lexème et mot était en premier lieu pertinente, selon

²⁰ Selon Matthews (1991:9-11 [1974]), la double articulation, signalée par Martinet (1993 [1960]), est une des propriétés les plus importantes du langage humain : la première articulation concerne l'organisation syntaxique des unités linguistiques ; la deuxième regarde l'organisation phonologique à l'intérieur des unités linguistiques.

²¹ Anderson (1992:17) note également que le mot peut être caractérisé comme (i) une unité phonologique, comme (ii) des éléments terminaux et irréductibles de la structure syntaxique, comme (iii) le domaine des principes qui règlent la manifestation des matériaux morphologiques ou comme (iv) un élément fondamental du lexique.

²² L'ambiguïté liée aux deux sens du terme de « lexical » est discutée par Aronoff (1992:16-17, 1994:16-22). D'une part, ce terme signifie « *arbitrary* » ou « *idiosyncratic* », c'est-à-dire « *listed* », d'autre part, « *having to do with words* » ; afin d'éviter cette ambiguïté, « lexical » peut dans ce dernier emploi être remplacé par « *lexemic* ».

²³ À la différence de Lyons (1977), qui range les locutions parmi les lexèmes (Aronoff 1992:14).

Villoing (2002:144), pour rendre compte des questions touchant la morphologie flexionnelle. Mais depuis, il est généralement admis que les règles de formation des mots s'appliquent aux lexèmes (Villoing, *ibid.*). La forme verbale [pɔʁt] peut être reconnue comme :

(i) soit l'unité abstraite qui se réalise au sein des composés [VN]_{N/A} et qui correspond au lexème verbal dont la forme citationnelle traditionnellement utilisée en français est *port(er)* ; cette unité abstraite, par définition non fléchie, apparaît, par ailleurs, dans des constructions dérivées telles que *porteur*, *portage* ou une construction convertie comme le nom *port* dans *le port de tête*, *le port du chapeau* ;

(ii) soit l'unité grammaticale (le *word*) qui se réalise au sein d'une phrase et qui correspond à la forme du verbe pour la première ou troisième personne du présent de l'indicatif et du subjonctif ((*que*) *je porte*, (*qu'*) *il porte*), ou pour le singulier de l'impératif (*porte* !). (Villoing 2002:147)

Selon Fradin & Kerleroux (2003:76), les lexèmes sont « des unités lexicales catégorisées non fléchies ». Précisons ici que le fait d'introduire le lexème dans une théorie morphologique constitue une façon de garder la morphologie autonome de la syntaxe. Beard (1998:46) remarque que la question de savoir si N, V et A sont des catégories lexicales ou syntaxiques n'est pas résolue : « *It has been common to presume that they are both and to ignore the fact that this presumption violates the strict modularity of lexicalism* ». Remarquons aussi qu'une théorie qui prévoit un lexème sous-spécifié quant à la catégorie grammaticale empêche l'importation des catégories syntaxiques à la morphologie, mais d'autre part, une telle théorie menace l'existence même de la morphologie (cf. 2.4.2). Toutefois, la morphologie lexématique française échappe à cette problématique en se basant sur Croft (1991) :

et sa proposition d'analyser les catégories N, V, A (lexicales ou syntaxiques, c'est la même chose) comme la corrélation d'une classe sémantique et d'une fonction pragmatique. Ainsi la catégorie N est définie comme la classe sémantique des termes qui dénotent des objets, ou individus, et servent à faire référence.

(http://gdr-morphologie.linguist.jussieu.fr/rubrique.php3?id_rubrique=14)

(site visité 22/03/2006).

Il s'ensuit que la catégorie grammaticale peut aussi être envisagée comme une marque sémantique. Amiot & Dal (2007:328-329) soulignent que dans ce cadre théorique, l'affixe n'est pas le même type d'élément que le lexème. Les objets morphologiques ne sont pas le résultat d'une concaténation des morphèmes, mais le résultat de l'application d'une règle aux lexèmes. Les affixes sont ainsi les exposants de règles, par exemple la reduplication, l'apophonie, et ils peuvent être caractérisés comme réalisant,

phonétiquement et graphémique, une fonction sémantique. L’affixe est une manière plus simple pour dire « exposant d’une règle constructionnelle du lexème (RCL) ». Les RCL peuvent être vues comme des généralisations entre deux sets de lexèmes, l’un étant plus complexe que l’autre. Précisons encore une fois que notre travail se situe dans cette approche à base de lexème.

2.2.3 Racine, thème, radical et base

Passons à quatre autres notions pertinentes pour la formation des mots et à propos desquelles la débâcle terminologique résidant dans la linguistique moderne apparaît nettement (Aronoff 1994:5-7).

Le sens traditionnel du terme de « racine » dénote l’élément ultime dont le mot est dérivé (Aronoff 1994:5) ; la racine est ce qui reste quand on a ôté toute structure morphologique, de sorte que la racine ne peut s’analyser morphologiquement. Ceci correspond au sens de la racine selon la grammaire sémite, d’où provient ce terme : une séquence de consonnes, abstraite et imprononçable (Aronoff 1992:15, 182, n. 33). Mellenius (1997:20) définit la racine comme la plus petite partie indéclinable d’un mot. Selon Matthews (1991:64 [1974]), la racine est la forme sous-jacente d’un paradigme, morphologiquement simple, (p.ex. *luc-* dans les paradigmes LUCEO ‘luire’ et LUCIDUS ‘luisant’).

Selon la définition de Matthews (1991:64-65 [1974]), le « thème » (*stem*) est, à l’instar de la racine, une forme sous-jacente d’un paradigme entier ou partiel. Mais, contrairement à la racine, le thème est morphologiquement complexe (p.ex. *lucid-* dans le paradigme LUCIDUS ou *luciditat-* dans le paradigme nominal LUCIDITAS ‘lucidité’ (sg. gén. *luciditatis*)).²⁴ Aronoff (1992:5) observe que la définition traditionnelle du thème (*stem*) est celle émise par Monteil (1970:35) : « le mot complet amputé de sa désinence ». Selon l’avis d’Aronoff (1992:14, 1994:39), le thème est plutôt une forme sonore, plus précisément la forme particulière du lexème à laquelle un affixe donné peut s’attacher ou sur laquelle une règle non affixale opère.^{25, 26}

²⁴ Matthews (1991:80-81 [1974]) base ses définitions de la racine et du thème sur la tradition de la philologie indo-européenne et note que la racine dans la morphologie (p.ex. *royal* dans *royalty*) diffère de la racine dans l’étymologie (p.ex. **reg-* > latin *reg-* ‘roi’).

²⁵ Aronoff (1994:178, n. 24) signale que dans une approche basée sur le lexème, la distinction bloomfieldienne entre *word* et *stem* n’est pas nécessaire. Le thème d’Aronoff est une entité définie en termes purement morphophonologiques : « *Within such a framework [lexeme-based], stems do not have meanings* » (1994:57). En outre, les thèmes doivent contraster avec les affixes qui sont introduits par des règles de réalisation et servant de marqueurs morphosyntaxiques. Le suffixe anglais /z/ peut soit être vu comme un marqueur de pluriel soit comme portant le sens pluriel. Ces types de marqueurs, bien que n’ayant pas de sens indépendamment des règles par lesquelles ils sont introduits, manifestent une relation plus directe entre forme et sens que ne le font les thèmes, ceux-ci étant plus abstraits (Aronoff 1994:57-58).

D'après Anderson (1992:71), la notion de thème correspond également au mot sans l'affixation flexionnelle (productive).²⁷ Ce sont les thèmes, non pas les mots, qui constituent la base des règles de formation des mots (*Word Formation Rules*) et qui sont selon lui (1992:71) entrés dans le lexique. Notons que le terme de thème (*stem*), est utilisé dans des approches basées sur le lexème : Booij avance : « *Note, however, that in my view all morphology is stem-based, i.e. morphology applies to the stem form of lexemes.* » (2002:4, n. 3). Selon Villoing également, la notion de thème, parfois aussi appelé « radical », renvoie à une unité « qui est exclusivement appréhendée comme forme d'entrée d'une opération de morphologie flexionnelle » (2002:22). Le thème « ne peut jamais apparaître de façon autonome dans une phrase : il est, en effet, dépourvu du marqueur d'insertion syntaxique, la désinence, qu'on lui a ôtée pour les nécessités de l'analyse » (*ibid.*). Un thème est, selon Villoing (2002:23), soit simple soit construit en combinant une racine et un suffixe dérivationnel, ou deux thèmes. Selon Amiot & Dal (2007:327), le lexème est composé d'un ou de plusieurs radicaux/thèmes (*roots/stems*) dont certains sont invisibles en syntaxe.²⁸

Villoing (2002:173) émet l'idée que, traditionnellement, le thème verbal français est supposé être composé d'un radical et d'une voyelle thématique.²⁹ Elle (2002:173-174) se base sur Boyé (2000:50), selon qui le thème a une définition plus large en se référant à la forme ou aux formes du lexème verbe manquant d'affixe de mode, de temps ou de personne.³⁰ Selon Borer (2005:7, chap. 20), la voyelle thématique des verbes romans n'est attestée que dans un contexte verbal (et dans des formes dérivées des verbes). Ceci implique, étant donné le cadre théorique de Borer, que c'est la voyelle thématique qui attribue au radical son appartenance catégorielle.

D'après Matthews (1991:131 [1974]), le processus d'affixation consiste de deux composants : (i) la « base », c'est-à-dire la forme sur laquelle

²⁶ Un autre emploi du terme de thème se trouve chez Bauer (2001b:26) : ces bases qui sont obligatoirement liées correspondent aux « *stems* » in the jargon of level ordering ». Cet emploi semble relever de Bloomfield (1933:225) qui, d'après (Aronoff 1994:33-34), oppose une langue telle que l'anglais, qui a « *word-inflection, word-derivation, and word-composition* » (formes libres), à une langue telle que l'allemand, qui est un exemple de « *stem-inflection, stem-derivation, and stem-composition* » ou le latin, qui présente « *stem-inflection* » (formes liées).

²⁷ Bauer (2001b:107) remarque que dans le modèle basé sur le morphème, une forme de mot comme *flicked* évoque le morphème {flick} alors que dans le modèle « *amorphous* », *flicked* évoque le thème *flick* associé au lexème FLICK.

²⁸ Le verbe *démontrer* est supposé avoir deux radicaux : *démontr-* et *démonstr-* ; le dernier n'a cependant pas de réalisation syntaxique, mais apparaît dans des lexèmes morphologiquement complexes, p.ex. *démonstration* ou *démonstratif* (Amiot & Dal 2007:327).

²⁹ Notons que c'est exactement cette définition du thème verbal que donne Grevisse (1993:1158).

³⁰ Les thèmes de l'imparfait de l'indicatif d'*aller* et de *finir* sont /al/ et /finis/, selon Boyé (2000:50).

l'opération s'applique et (ii) la forme ajoutée, c'est-à-dire l'affixe (dérivationnel), qui est fixe.³¹ Une base est, selon Aronoff (1994:40) renvoyant à Aronoff (1976), un lexème complet ou un ensemble de lexèmes défini syntactico-sémantiquement : en anglais, la base de la règle de formation des mots qui dérive des noms abstraits de forme X-*ation* consiste de l'ensemble des verbes anglais³² ; la base du nom abstrait PULVERIZATION est le lexème verbal PULVERIZE.

Il nous semble que les deux notions de thème et de radical s'appliquent au seul terme *stem* en anglais. Le radical est cependant une unité plus petite que le thème et peut être considéré comme analogue à la base, à cette différence près que la base est un terme réservé aux processus dérivationnels. Nous réservons au thème la définition traditionnelle, à savoir que le thème correspond à un lexème sans affixes flexionnels. Nous partageons aussi l'opinion de Villoing (2002) selon laquelle le thème verbal français se compose du radical et de la voyelle thématique (*port+e-*).

2.3 Le lexique

2.3.1 La constitution du lexique

La constitution du lexique mental et le degré d'interface entre les modules de la grammaire restent toujours des questions d'actualité. Il faut par exemple prendre position quant à l'hypothèse lexicaliste stricte selon laquelle toutes les unités lexicales sont répertoriées dans le lexique. De plus, il existe un profond décalage entre une approche selon laquelle le lexique est maximaliste, tolérant des redondances (voir p.ex. Bloomfield 1933 et Halle 1973) et une approche selon laquelle le lexique est économique et minimaliste (voir p. ex. Di Sciullo & Williams 1987 et Ackema & Neeleman 2001).

Bloomfield, considérant que le morphème et non le mot est l'unité de base d'une langue, envisage que : « *The total stock of morphemes in a language is its lexicon* » (1933:162). De plus, « *every morpheme is an irregularity [...]* » et le lexique est « *a list of basic irregularities* » (Bloomfield 1933:274). D'après Halle (1973), la morphologie consiste de trois composants distincts : (i) la liste de morphèmes, qui donne des informations grammaticales sur les unités qui y entrent ; (ii) les règles de formation des mots, qui déterminent l'arrangement des morphèmes pour former des mots

³¹ Selon Grevisse (1993:182) pareillement, dans les mots dérivés, les affixes s'attachent à la base d'un mot. La base est selon lui l'équivalent du radical, mais ce dernier se rapporte surtout à la morphologie grammaticale.

³² Il est à remarquer que tous les verbes anglais ne sont pas suffixables par *-ation* (Georgette Dal, c.p.).

existant actuellement. Ces règles, qui incluent des renseignements sur le mot formé tels que ses caractéristiques sémantiques et syntaxiques, ont accès à la fois au lexique et à l'*output* de la phonologie ; (iii) le filtre, qui indique les propriétés idiosyncrasiques des mots, a pour but d'empêcher l'insertion lexicale des mots inexistantes (pas bien formés). Le lexique³³ se constitue ainsi de l'ensemble des mots actuels. Ce lexique est le produit de la morphologie et ne contient que des formes flexionnellement pleines : il n'y a donc aucune distinction entre morphologie dérivationnelle et morphologie flexionnelle. De cette manière, la syntaxe a accès direct au lexique. D'après Halle (1973:16), une grande partie du lexique est stockée dans la mémoire permanente du locuteur qui n'a besoin des règles de formation qu'au cas où il rencontrerait un mot inconnu ou voudrait créer un mot nouveau. Halle (1973:16), souligne la différence fondamentale entre l'usage des mots et l'usage des phrases : on utilise le plus souvent des mots connus, alors que l'on emploie rarement les mêmes phrases. Le lexique de Halle (1973) peut ainsi, comme le dit Bauer (2001b:101), être considéré comme un « *full-entry lexicon* » (c.-à-d. le lexique conditionnel ci-dessous).

Toutefois, la conception du lexique comme contenant des unités idiosyncrasiques est très répandue. Nous avons mentionné (cf. 2.1.2) que Di Sciullo & Williams (1987:3) estiment que le lexique ne contient que les « hors-la-loi », c'est-à-dire des formations irrégulières. De même selon Anderson (1992:195), le seul critère pour exclure une unité du lexique se base sur la productivité des règles gouvernant la formation des mots : une unité linguistique ayant des propriétés déviantes quant à la forme, au sens ou à la syntaxe, doit être listée dans le lexique (Anderson 1992:197). Selon Aronoff (1994:21-22), cette conception est liée à la distinction entre ce que M. Allen (1978) appelle lexique permanent³⁴ (minimaliste ; notre remarque) et lexique conditionnel (maximaliste ; notre remarque). Aronoff réserve, lui aussi, l'emploi du terme de lexique pour faire référence au lexique permanent : la liste de tous les signes idiosyncrasiques indépendamment de leur catégorie ou de leur complexité. Au contraire, le lexique conditionnel réfère à la liste infinie de tous les lexèmes.

Selon Aronoff & Anshen (1998), les règles morphologiques opèrent sur les unités du lexique, et le lexique et la morphologie sont concurrents. La morphologie forme des mots réguliers, alors que le lexique liste des mots irréguliers ; l'interaction entre ces deux assure que seule une forme sera utilisée, englobant ainsi le phénomène de blocage interdisant les doublets (*women* contre *womans*). Aronoff & Anshen (1998:47) signalent qu'il y a des linguistes qui sont d'avis que la morphologie est « *in the lexicon* », mais

³³ Halle l'appelle dictionnaire. Nous réservons ce terme pour les dictionnaires écrits ou digitalisés, partant distincts du lexique mental.

³⁴ Lieber propose que le lexique permanent, n'étant ni non structuré ni établi selon l'ordre alphabétique, soit néanmoins bien organisé, et « *consists of a set of all those terminal items which cannot be decomposed into smaller parts, along with their lexical entries.* » (1981:38)

dans ce cas, le lexique est conçu comme étant très vaste et comprenant tous les mots, actuels et potentiels. Aronoff (2000:347) attire de même l'attention sur la question de savoir s'il y a un composant de morphologie unique dans la grammaire, séparé du composant de lexique. Villoing y répond négativement en parlant de « la morphologie en tant que composant lexical autonome » (2002:104) :

Cependant, la position lexicaliste de Chomsky (1970) ne contient pas de propositions précises quant aux règles de formations des mots, d'une part parce que le composant est moins conçu comme un module de formation morphologique des unités lexicales que comme lieu de listage des irrégularités qui les caractérisent (2002:111-112).

Selon Villoing (2002:121), la morphologie lexicale opère sur des lexèmes et « prend en charge la formation des mots du strict point de vue lexical » (2002:123). Cette morphologie constructionnelle ne traite donc pas du tout ce qui concerne le lexique, mais construit « les unités lexicales complexes au moyen de règles morphologiques » (*ibid.*).

Ackema & Neeleman (2001:30-31), visant à examiner la compétition entre syntaxe et morphologie, proposent un modèle de la grammaire qui se base sur quatre jugements : (i) la syntaxe et la morphologie sont deux systèmes génératifs indépendants ; (ii) le lexique est une liste d'irrégularités syntaxiques et morphologiques ; (iii) l'engendrement syntaxique est non marqué par rapport à l'engendrement morphologique ; (iv) les unités lexicales peuvent être sous-spécifiées de manières différentes : un type de sous-spécification regarde leur place de réalisation (c.-à-d. dans la syntaxe ou dans la morphologie). En outre, Ackema & Neeleman affirment :

Research into the form of lexical entries is guided by the assumption that lexical storage should be kept to a minimum. As a research strategy, it is assumed that knowledge that can be represented by rules should not be duplicated by lexical stipulations. (2001:43)

Il s'ensuit de cette stratégie que ne seront listés dans le lexique que des locutions (*idioms*) et des mots simples irréguliers (Ackema & Neeleman 2001:44).

Bauer (2001b:100-124) examine le stockage lexical et la production de la langue d'un point de vue psycholinguistique. La structure phonotaxique et syllabique d'un mot semble être importante pour le processus linguistique (Bauer 2001b:100-101). Il (2001b:101, 103) souligne que l'approche morphologique en psycholinguistique est généralement traditionnelle : les mots se segmentent en morphèmes et il y a une distinction claire entre dérivation et flexion. Néanmoins, des travaux psycholinguistiques sur le stockage semblent parler en faveur d'une morphologie basée sur le morphème, c'est-à-dire que les unités primaires du lexique sont des

morphèmes et que les mots complexes, comme les dérivés, s'analysent en morphèmes. De plus, les unités présentant une flexion irrégulière semblent être stockées séparément des unités régulières (Bauer (2001b:102-112). Bauer (2001b:112-124) avance que les études psycholinguistiques semblent montrer que la flexion régulière se produit automatiquement, tandis que la production de certains dérivés pose des problèmes (p.ex. les variations d'ordre morpho-phonologique issues d'une formation moins productive : *divine* contre *divinity*). Il ne semble pas exister de règles productives rendant compte de tels phénomènes. Des études récentes semblent montrer que les mots complexes qui sont très courants peuvent être stockés dans leur forme pleine sans être segmentés en morphèmes.³⁵ Bauer (2001b:46) s'oppose à l'idée selon laquelle seules la dérivation et la flexion irrégulière sont supposées être stockées alors que la flexion régulière est supposée être engendrée. Il trouve extrêmement complexe de tracer une ligne de démarcation aussi nette ; en particulier, la flexion est une notion difficilement définissable. Blevins (2003:764) signale que des implications psycholinguistiques montrent que les formes irrégulières des verbes allemands sont stockées dans leur forme pleine dans le lexique (voir p. ex. Clashen 1999). Or, comme l'observe Blevins (*ibid.*), ceci n'empêche pas que les formes régulières ne sont pas quant à elles stockées dans leur forme pleine : Booij (1999) et Bybee (1999) signalent qu'il y en a de fortes évidences. Notons à ce propos la distinction que souligne Booij (2002:13) entre lexique comme module abstrait de la grammaire et lexique individuel du locuteur natif. Ce dernier contient un nombre plus limité d'entrées, mais peut, en même temps, aussi inclure des unités régulières, courantes, afin d'augmenter la vitesse de production.

En conclusion, l'idée d'un lexique maximaliste pourrait être motivée par les recherches psycholinguistiques, à la réserve qu'elles concernent nécessairement le lexique individuel. Or, l'idée d'un lexique minimaliste sans redondances se trouve à un autre niveau en ce qui concerne la théorie grammaticale, et conséquemment nous la trouvons plus attirante dans cette perspective. Ce positionnement théorique nous conduit à nous rallier aux approches théoriques qui envisagent que la morphologie est un module indépendant de la syntaxe et que le lexique tend à une structure économique comportant des règles constructionnelles, probablement sous forme hiérarchique (cf. Fradin 2003a qui renvoie entre autres à Koenig 1999 et à Davis 2001).

³⁵ Bauer (2001b:124) avance à ce propos que le terme de morphème doit recevoir une interprétation beaucoup plus restreinte que son interprétation traditionnelle, mais ne précise pas de quelle façon.

2.3.2 L'entrée lexicale

La représentation de l'entrée lexicale est étroitement liée à la constitution du lexique et à la notion du lexème. Elle peut être considérée comme étant non seulement une relation arbitraire entre forme sonore et sens, mais aussi comme comportant des traits formels diacritiques, nécessaires pour l'insertion syntaxique. Selon Josefsson (1997:167, n. 1), Chomsky estime que :

The lexicon is a set of lexical elements, each an articulated system of features. It must specify, for each such element, the phonetic, semantic, and syntactic properties that are idiosyncratic to it. (Chomsky 1991:2)

Mellenius (1997:9-10) affirme de même qu'il y a un accord presque unanime sur le fait que l'entrée lexicale d'une unité dans le lexique mental doit contenir au moins quatre types d'information : (i) le sens (la distinction débattue entre connaissance encyclopédique et connaissance linguistique est ici évoquée, c.-à-d. la question de savoir si la connaissance encyclopédique est incluse ou non dans le lexique) ; (ii) la forme syntaxique, c'est-à-dire entre autres la catégorie grammaticale, et pour les verbes, la sous-catégorisation ainsi que la structure d'argument ; (iii) la structure morphologique, englobant la structure interne et le paradigme flexionnel ; (iv) la forme phonologique, c'est-à-dire la forme sonore et la forme graphique.

D'après Aronoff (1992:16), l'idée de la représentation lexicale, c'est-à-dire que, dans le lexique, un lexème donné n'est représenté que par une seule forme sur laquelle peut être bâti le paradigme entier, est devenue extrêmement importante dans la théorie linguistique. La représentation lexicale diffère de celle donnée dans le dictionnaire, pour autant qu'elle est abstraite et ne correspond pas à la forme de surface du lexème.

De même, Villoing (2002:151) souligne l'importance de déterminer les propriétés que possède le lexème dans une approche morphologique. Fradin, cité par Villoing (2002:151), considère que ces propriétés sont nécessaires pour rendre compte de « la manière dont sont stockées les données linguistiques figurant dans le lexique » (Fradin 1996:76). Villoing (2002:151-156), se basant entre autres sur Fradin (1993, 1996), attribue au lexème les trois mêmes types de propriétés que mentionne Chomsky (1991) : une forme phonologique, une catégorie syntaxique et une signification. Afin de distinguer le lexème du morphème et pour insister sur la caractéristique du lexème comme étant une unité abstraite, ces trois propriétés doivent être représentées au sein de rubriques dissociées. Remarquons qu'il est ainsi question d'un lexique éclaté. La forme phonologique concerne entre autre l'identification des contraintes phonologiques pouvant jouer un rôle dans la formation d'unités lexicales. La forme catégorielle implique que le lexème peut être un verbe, un nom, un

adjectif ou un adverbe³⁶ appartenant aux catégories lexicales et ouvertes. Les catégories grammaticales et fermées, comme la préposition, la conjonction, le déterminant et le pronom, ne constituent pas de bases possibles pour la construction d'un nouveau lexème. Pour ce qui est de la troisième propriété, la signification, Villoing estime que

(i) La rubrique sémantique doit fournir les informations nécessaires pour permettre aux lexèmes de se combiner sémantiquement entre eux. Ainsi, dans le cas des mots composés [VN]_{N/A} du français, la rubrique sémantique enregistrera les informations nécessaires à la combinaison du lexème verbe et du lexème nom pour construire le sens du composé [...]. (ii) La rubrique sémantique doit fournir les informations nécessaires pour que les mécanismes inférentiels puissent tirer les bonnes inférences dans les phrases où figure l'unité. (2002:154-155)

Outre ces propriétés, Villoing (2002:156) soutient qu'il faut ajouter une rubrique graphématique, qui, touchant les composés [VN]_{N/A}, note la transcription orthographique, indispensable pour l'apparition du *e* final des éléments verbaux. Il faut aussi ajouter une rubrique morphologique, qui, quant aux composés [VN]_{N/A}, indique l'appartenance à une classe morphologique spécifique, afin d'expliquer la classe conjugationnelle des verbes. Cette dernière rubrique permet aussi « d'enregistrer les différents *stems* sous lesquels se réalisent les lexèmes, de manière à pouvoir spécifier le *stem* mis en jeu par la construction » (*ibid.*). Amiot & Dal (2007:328) signalent la définition plus récente donnée par Fradin (2003b) selon laquelle le lexème est une entité multistratale qui inclut cinq types d'informations : graphématique (G), phonologique (P), syntaxique (SX), morphologique (M) et sémantique (S)), toutes indépendantes les unes des autres. D'après Amiot & Dal (2007:329), cette solution requiert au moins une révision de la notion du lexème, comme le proposent Booij (2002:141) et Fradin & Kerleroux (à paraître) qui définissent le lexème comme « l'entité linguistique qui sert de base aux RCL » indépendamment de la réalisation syntaxique.

Beard (1998:46-47) ainsi que Spencer (2004:68-71) identifient la notion de lexème à celle d'entrée lexicale et conçoivent le lexème comme une entité abstraite, combinant forme et sens et définie par les trois dimensions phonologique, syntaxique et sémantique.

Comme l'observent Scalise & Guevara (2005:5-7), la notion de lexique dans la grammaire générative s'est élaborée à partir d'un lexique étant une simple liste des mots irréguliers ou idiosyncrasiques vers un lexique plus complexe comportant aussi des processus réguliers ou des règles. En d'autres mots, le lexique contient une computation interne explicite : le

³⁶ Notons que l'inclusion des adverbes dans les catégories lexicales peut se discuter. Nous y reviendrons dans le chapitre 4.

composant de la formation des mots. Des hypothèses plus élaborées sur les représentations lexicales sont ainsi proposées, contenant souvent des informations sur la structure argumentale des prédicats et sur la description sémantique des unités lexicales (cf. 5.1, voir aussi p.ex. Pustejovsky 1998 [1995]).

Selon Scalise & Guevara (2005:25), le fait d'attribuer aux affixes des représentations lexicales est une question controversée. L'idée que les mots et les affixes posséderaient des entrées lexicales pleines est avancée entre autres par Halle (1973), Lieber (1981) et Selkirk (1983). Ils énumèrent des arguments disant que les mots et les affixes manifestent les mêmes relations entre eux (synonymie, antonymie, hyponymie, polysémie) et que les deux apparaissent dans des structures de X-barre. L'autre opinion selon laquelle seuls les lexèmes sont représentés lexicalement a d'abord été proposée dans le cadre lexicaliste d'Aronoff (1976). Cette opinion est une des caractéristiques des théories morphologiques à base de lexème³⁷, et celle adoptée dans notre travail. Les affixes sont assimilés aux règles morphologiques. Les arguments en faveur de cette opinion sont nombreux, le plus convaincant résidant dans la représentation des phénomènes non concaténatifs comme *umlaut*, allomorphie et suppléance, qui ne peuvent être facilement expliqués par une combinaison des mots et des affixes. De plus, comme l'observe Corbin (1987), si l'affixe et le mot avaient la même représentation, il ne serait pas possible de faire de distinction entre composition et dérivation.

2.4 Modèles morphologiques

2.4.1 Approches à base de morphème vs approches à base de lexème

De la discussion portant sur les unités en jeu dans la morphologie (cf. 2.2), il s'ensuit que les approches de Matthews (1991), d'Aronoff (1976, 1991, 1994)³⁸, d'Anderson (1992) et de Villoing (2002) sont toutes basées sur le lexème.

Matthews (1991:122-126 [1974]) considère qu'une analyse morphologique basée sur le morphème comme unité primaire est problématique pour une langue telle que l'anglais. Cette opinion n'est cependant pas partagée par Hockett (1954), ni par Bauer : « [...] *many of the*

³⁷ Scalise & Guevara (2004) n'utilisent que le terme de « *word* » dans leur travail, nous le remplaçons par « *lexème* ».

³⁸ Aronoff (1994:7) se corrige d'avoir utilisé dans Aronoff (1976) le terme de « *word-based morphology* » au lieu de « *lexeme-based morphology* ».

experiments deal with languages such as English and German, where the morpheme construct is not obviously insufficient. » (2001b:101). La théorie basée sur le morphème suppose une relation biunivoque entre forme et sens alors que la théorie basée sur le lexème accepte une relation plus indirecte entre forme et sens pour autant que cette dernière théorie tolère une séparation entre la construction d'une forme et la construction de son sens (Aronoff 1992:18).³⁹ Aronoff signale aussi que :

Matthews (1991:ch. 10) emphasizes that the ancient Latin and Greek grammarians had no notion of morphemes. One can view the work of Matthews and his followers as an attempt to do morphology without morphemes, in the ancient manner. (Aronoff 1994:172, n. 5)

Il résulte de la distinction entre mot et lexème qu'au lieu de parler de la formation des mots⁴⁰, il faut selon Matthews (1991:37 [1974]) plutôt parler de la formation des lexèmes. La formation des lexèmes correspond ainsi à la branche de la morphologie qui traite des relations existant entre un lexème complexe et un lexème plus simple (qui peut lui-même être complexe), par exemple UNAGEING vs AGEING. De même, la composition peut se définir comme la branche de la morphologie qui concerne les rapports existant entre un lexème composé et au moins deux lexèmes plus simples, par exemple SALMON-FALL vs SALMON et FALL (Matthews 1991:37 [1974]). La formation des lexèmes et la composition peuvent de cette manière être considérées comme des sous-domaines de la morphologie lexicale⁴¹, qui à son tour peut se définir comme l'étude des relations morphologiques existantes entre les lexèmes. Les différentes formes des mots, par exemple l'opposition entre singulier (*sea*) et pluriel (*seas*), contrastent les unes avec les autres dans ce qui est normalement nommé un paradigme, comportant ainsi toutes les formes différentes du même lexème (SEA). De la sorte, la morphologie flexionnelle peut se définir comme la branche morphologique qui s'intéresse aux paradigmes et qui a pour objectif de rendre compte de l'opposition sémantique entre catégories, comme le singulier et le pluriel, et des traits formels (les flexions incluses) qui les distinguent (Matthews 1991:37-38 [1974]).⁴²

³⁹ Pourtant, Aronoff (1994:179, n. 31) mentionne que ce n'est pas uniquement l'approche à base de lexème qui permet une relation complexe entre forme et sens ; Marantz (1984), par exemple, qui adhère à l'approche DM (cf. 2.4.2), la permet aussi.

⁴⁰ Matthews (1991:41 [1974]) choisit le terme de « formation des mots » au lieu de celui de morphologie dérivationnelle, entre autres parce qu'il ne veut pas se borner à l'emploi du terme de morphologie dérivationnelle excluant la dérivation flexionnelle (1991:61-62 [1974]).

⁴¹ Matthews (1991:40 [1974]) signale que ce terme est aussi adopté par une approche morphologique américaine qui dans le cas extrême suppose que toute morphologie, incluant la morphologie flexionnelle, doit se traiter lexicalement.

⁴² À la réserve que tous les pluriels ne sont pas flexionnels ; la distinction entre morphologie dérivationnelle et morphologie flexionnelle n'est pas aussi nette. Bauer (2001b:103) s'appuie sur Beard (1982), qui affirme que le pluriel anglais est dérivationnel. Baayen, Lieber et

Beard (1998:54) précise que les problèmes de l'asymétrie morphologique, se manifestant entre autres par l'exponence multiple et le morphème zéro, constituent pour la morphologie structuraliste ce que Bazell (1949, 1952) nomme « *the Correspondence Fallacy* », c'est-à-dire la supposition qu'une analyse à un certain niveau linguistique correspond d'une manière isomorphe aux analyses à d'autres niveaux. Afin d'échapper à ce défaut, Beard (1966) propose une hypothèse qui sera ultérieurement connue sous le nom de « *Separation Hypothesis* » posant que les unités lexicales se restreignent aux thèmes N, V et A, comprenant tous des représentations sémantique, phonologique, et grammaticale, mais séparées et autonomes les unes des autres (Beard 1998:55,) cf. aussi Beard 1981, 1987). Par exemple, la séparation entre opérations phonologiques et opérations grammaticales explique la morphologie zéro comme dérivation sans affixation, et le morphème zéro comme le résultat d'affixation sans dérivation (Beard: *ibid.*). Aronoff (1994:9) émet l'idée qu'une morphologie dite séparatiste est plus compatible avec le lexème comme unité de base qui traite aussi du son et du sens comme étant deux systèmes différents, qu'avec le morphème se basant sur un rapport direct, mais arbitraire, entre son et sens.

La morphologie à base de lexème découle ainsi de deux suppositions non structuralistes : le morphème n'est pas l'unité primaire de la langue ; la morphologie est un objet distinct de la syntaxe (suivant l'hypothèse lexicaliste). Selon Aronoff (1994:13) : « *Morphology deals with forms. Syntax deals with grammatical constructions and categories* ». Dans sa version modernisée de Bloomfield (1933), Aronoff (*ibid.*) affirme que le point central de la morphologie concerne le rapport arbitraire entre le signifié et le signifiant des formes liées. Aronoff (1994:13) trouve le terme de Zwicky (1986) « *morphological realization* »⁴³ adéquat pour expliquer ce point. L'approche à base de lexème fait donc une distinction entre l'aspect morpho-phonologique qui s'occupe de la détermination morphologique des formes ou de « *morphological spell-out* » (Aronoff 1994:39), et de l'aspect morpho-syntaxique. D'après Aronoff (1994:16), s'appuyant sur Anderson (1992), la composition est ainsi un type de formation des lexèmes qui opère au niveau des catégories grammaticales sans faire référence au contenu morphologique de la construction, correspondant ainsi à la syntaxe interne des lexèmes. La dérivation et la flexion sont par contre comprises par la réalisation morphologique, mais ne réalisent pas les mêmes éléments : la dérivation concerne les éléments syntaxiques internes des lexèmes, tandis que la flexion concerne les éléments syntaxiques externes des lexèmes (Aronoff 1994:16). Mentionnons que Spencer (2004) énumère également des

Schreuder (1997:866-867) montrent que les arguments peuvent se généraliser. Haspelmath (1996) suppose que le suffixe adverbial *-ly* est flexionnel et Bauer (1988:86), Dressler (1989) et Plank (1994) estiment que flexion et dérivation sont des catégories prototypiques.

⁴³ Ce qu'Aronoff a nommé antérieurement « *phonological operations* » ; Beard (1995) utilise le terme de « *morphological spelling component* » (Aronoff 1994:13).

arguments allant à l'encontre des approches morphémiques, et en faveur de l'approche de *Paradigm Function Morphology* que propose Stump (2001).

Mentionnons aussi l'approche de *Whole Word Morphology* élaborée par Ford & Singh (1991) et Ford, Singh & Martohardjono (1997) et présentée par exemple dans Neuvel & Singh (2001) et Singh & Neuvel (2003), approche qui essaye donc d'éviter les notions complexes et abstraites de morphème et de lexème.

La question de choisir laquelle des unités mentionnées (lexème, mot ou morphème) est l'unité primaire sera, comme il ressort de ce qui précède, d'une grande portée pour l'analyse morphologique. D'après Aronoff (2000), l'unité servant d'entrée à la morphologie constitue encore une question de débat. Soulignons que nous adhérons à une approche à base de lexème.

2.4.2 Sous-spécification lexicale

Une autre approche consiste à considérer les unités lexicales comme sous-spécifiées pour la catégorie grammaticale. Chomsky (1970) utilise des entrées lexicales sous-spécifiées afin d'autoriser des unités lexicales⁴⁴ liées par dérivation à partager les mêmes sous-catégorisations (cf. Aronoff 1994:20). Barner & Bale (2002) optent aussi pour la sous-spécification des unités lexicales. Ils (2002:772) adhèrent à l'approche dite *Distributed Morphology*, DM, représentée entre autres par Halle & Marantz (1996 [1993]), Marantz (1997) et Harley & Noyer (2000), et selon laquelle les racines lexicales (p.ex. $\sqrt{\text{grow}}$ et $\sqrt{\text{destroy}}$) ne portent pas de marque catégorielle. C'est dans la syntaxe que les racines s'attachent aux têtes fonctionnelles et reçoivent une catégorie grammaticale (Barner & Bale 2002:781). L'approche DM est non lexicaliste, c'est-à-dire qu'elle suppose que les mots sont créés dans la syntaxe et que le lexique est éclaté dans des listes non computationnelles et distributionnelles qui comportent indépendamment des racines, des formes sonores et des sens spécialisés, à l'opposé d'une approche lexicaliste qui suppose que les mots sont créés dans le lexique par des processus distincts des processus syntaxiques (Barner & Bale 2002:773). Barner & Bale (2002:776-779) discutent le problème de surgénéralisation pouvant résulter de la sous-spécification lexicale, en s'appuyant sur l'argument que le langage enfantin présente souvent des emplois d'un verbe dans un contexte nominal (*Where's the shoot?*) et d'un nom dans un contexte verbal (*Mommy trousers me*). Une question à débattre pour une approche sous-spécifiée concerne cependant l'aphasie : les aphasiques témoignent souvent d'une difficulté à produire soit des noms soit des verbes (cf. Barner & Bale 2002:779-781 abordant ce sujet). Selon Barner & Bale (2002:783-788), en facilitant la tâche d'acquisition, la sous-

⁴⁴ Aronoff (*ibid.*) utilise le terme de « *lexeme* ». Nous l'avons remplacé par « unité lexicale » qui est théoriquement plus neutre.

spécification lexicale offre une solution du problème de *bootstrapping* relatif à l'acquisition de la langue première ; c'est-à-dire que l'enfant doit lui-même, à partir des données linguistiques primaires, fixer les paramètres de la grammaire universelle, en d'autres mots, aller des formes sonores à la syntaxe (cf. Grimshaw 1981, Pinker 1987, Bloom 1999). Scalise & Guevara (2005:33) caractérisent l'approche DM plutôt comme un programme de recherche que comme une théorie définitive ; remarque qui vaut aussi pour le minimalisme, à leur avis. Lieber & Scalise (2007:13-14) critiquent l'approche de DM de s'occuper surtout de la flexion au lieu de se charger de la dérivation et de la composition. Ils (*ibid.*) notent de plus qu'en rejetant l'hypothèse lexicaliste, cette approche doit expliquer pourquoi les données touchant l'interaction entre syntaxe et morphologie sont aussi limitées : une interaction plus libre aurait été attendue.

Schwarze (2003), qui lui-même parle en faveur d'un modèle de « morphologie lexicale d'unification » dans le cadre de *Lexical Functional Grammar*, remarque que les modèles alternatifs, par exemple DM et *Realizational Morphology* (cf. Stump 2001), se sont formés afin d'éviter les problèmes que pose le morphème pour le rapport entre forme et sens. Ces modèles, que Schwarze regroupe sous la notion de « morphologie exponentielle », partagent l'idée que les unités morphologiques se définissent uniquement au niveau fonctionnel ou sémantique. Des règles de réalisation traduisent ces unités, invisibles et consistant en configurations de traits, en chaînes phonologiques et graphiques : « il n'y a plus ni morphèmes, ni morphes, ni combinatoire, ni structure hiérarchiques au niveau du mot » (Schwarze 2003:188). D'après Schwarze (2003:189), ce modèle réduit donc le problème de segmentation et élimine le niveau d'analyse existant dans le structuralisme.

Remarquons que l'idée d'un thème sous-spécifié a également été proposée par Serbat (1988). Celui-ci (1988:65) trouve très traditionnelle l'approche qui consiste à attribuer une catégorie grammaticale⁴⁵ à la base — cette tradition se retrouve déjà chez les anciens grammairiens comme Priscien (K. II 127, 20 pp.), et elle est formulée en termes modernes par Tesnière (1969 [1959]).⁴⁶

Il est important de noter que dans son prolongement, l'approche de sous-spécification peut impliquer que la morphologie disparaisse de la grammaire, ce domaine n'ayant plus de raison d'être. Ces types d'approches ne trouvent pas de place dans notre travail.

⁴⁵ Serbat (1988:65) utilise le terme de « partie du discours », mais nous préférons le terme de « catégorie grammaticale ».

⁴⁶ Cette voie est aussi suivie par Guilbert dans son introduction au *Grand Larousse de la Langue Française* (1971-1978) : tous les dérivés sont des transformations de phrases sous-jacentes.

2.5 La notion de productivité et sa définition

La productivité est une des notions essentielles pour les recherches sur la formation des mots. Elle est aussi étroitement liée aux questions concernant le lexique et sa structuration. Pourtant, cette notion facile à saisir intuitivement s'est avérée problématique quant à sa définition. Aussi la productivité, particulièrement la productivité morphologique, a-t-elle suscité un intérêt renouvelé pendant les dernières années. À titre d'exemple, citons les travaux de Baayen (1992, 1997), de Plag (1999) et de Bauer (2001b), ainsi que le numéro 140 de *Langue française* (2003) consacré à la productivité.

D'après Teleman (1970:18), les composés qui sont formés par des règles productives dans une langue donnée ne peuvent pas tous, faute d'espace, entrer dans un dictionnaire. Teleman (1970:18-19) donne deux critères pour rendre compte des règles productives :

- 2) il doit être possible de décrire grammaticalement et sémantiquement les thèmes qui entrent dans la composition issue d'une règle productive ;
- 3) il doit être possible de prédire le sens du composé formé par une telle règle.

Aronoff (1976:35) (cf. Josefsson 1997:10-11, Mellenius 1997:44) a peut-être été le premier à proposer un indice de productivité des affixes pour une règle gouvernant la formation des mots. Cet indice sera saisi en comptant le nombre de mots qui sont effectivement formés par la règle et en le comparant avec le nombre de mots qui pourraient potentiellement être formés par cette règle (c.-à-d. qu'il faut compter les *inputs* possibles). Anderson estime que « *What interests us is not how many forms exist, but rather how many of the ones a rule might predict to exist are real possibilities.* » (1992:195). Le problème reste de savoir ce que l'on peut dire des formes potentielles qui pourtant n'existent pas (*ibid.*:196). Anderson (1992:197) signale qu'une solution est proposée par Aronoff (1976), qui réduit la question de la productivité à celle de compositionnalité sémantique : si les propriétés d'une unité linguistique peuvent être prédites par l'intermédiaire des propriétés des mots existants et des règles de formation des mots, cette unité est implicitement possible. Scalise & Guevara (2005:12) précisent aussi que selon Aronoff (1976), une unité formée par une règle productive ne doit pas être listée. Par contre, une unité ayant des propriétés idiosyncrasiques (formelles, sémantiques, syntaxiques) doit être stipulée et listée, puisqu'elle n'est pas formée par une règle. Notons la ressemblance avec les deux critères de Teleman (1970).

Baayen *et al.* ont élaboré une approche quantitative de la productivité morphologique, touchant principalement l'anglais, dans un corpus donné (voir p. ex. Baayen & Lieber 1991, Baayen 1992, 1993, Baayen & Renouf

1996).⁴⁷ Baayen (1989) propose une nouvelle mesure de la productivité, à savoir le nombre de mots formés par un processus donné et qui figurent dans le corpus une seule fois (*the hapax legomena*) divisé par le nombre total de mots formés par ce processus et effectivement relevés dans le corpus (cf. Bauer 2001b:147-148). Cette mesure est problématique en ce que sa fiabilité est relative à la taille du corpus : elle ne donne un résultat fiable que si le corpus est suffisamment grand (voir van Marle 1992, Plag 1999, Bauer 2001b:148-156, Dal 2003 pour une discussion critique plus approfondie). Comme notre étude ne portera aucunement sur la productivité statistique des mots se trouvant dans un corpus donné, nous ne nous intéresserons pas davantage à l'approche de Baayen *et al.*

Comme presque tous les linguistes, Baayen y compris, Lieber (1992:1-9) base sa définition de la productivité sur Schultink (1961). Ce dernier traite de la productivité comme d'un phénomène morphologique se produisant inconsciemment et donnant lieu à des formations innombrables. Josefsson (1997:12) base sa distinction entre formation productive et création lexicale sur la discussion de Schultink (1961) et de Lieber (1992:3) : les mots issus d'une formation productive ne se font pas remarquer, alors que les formations créatives attirent l'attention et sont regardées comme étranges, drôles, réfutables ou autrement remarquables. Selon Josefsson (1997:12), une théorie de la formation des mots ne doit pas prendre au sérieux les formations créatives. Mellenius (1997:45-46) souligne également la portée qu'a la notion de productivité en délimitant l'objectif des études synchroniques : les néologies créatives, formées par des règles non productives ou par analogie avec des mots établis, doivent être exclues. Pourtant, au cas où une formation par analogie s'utiliserait fréquemment, elle peut donner lieu à une règle morphologique nouvelle. Notons que les avis de Josefsson et de Mellenius reflètent la distinction faite par Corbin et Bauer entre mots existants et mots établis (cf. aussi 7.1.2).

Le temps est un autre facteur jouant un rôle important pour la définition de la productivité. Une règle productive autrefois peut avoir cessé de l'être. Pourtant, synchroniquement, et pour l'enfant apprenant sa première langue, les règles improductives peuvent être difficilement discernables des règles productives, car des mots issus d'une règle non productive restent dans le vocabulaire de la langue. Par conséquent, le tout jeune apprenant doit prendre en considération plusieurs types de règles à la fois, parfois compétitives (Mellenius 1997:44-45). Ce type de problème, lié à la distinction entre synchronie et diachronie selon Saussure (1983:ch. 3), est discuté par Matthews : « *The coining and adoption of new words are historical phenomena. [...] Yet we are trying to explain them on the basis of*

⁴⁷ Gaeta & Ricca (2003) exécutent un projet similaire portant sur la formation des mots en italien et se basant sur un corpus de *La Stampa*. Une étude concerne les suffixes de noms d'action (Gaeta & Ricca 2002).

a stable system » (1991:78 [1974]). Parfois, des mots qui ne devraient pas exister parce qu'ils sont formés par des règles improductives sont néanmoins formés, ou plutôt attestés par analogie avec des formes établies, comme *coolth* en anglais, d'après Matthews (1991:79 [1974]). L'explication touchant l'analogie est diachronique : elle explique pourquoi ce qui était exclu peut devenir possible (Matthews: *ibid.*). Par ailleurs, Matthews (1991:75 [1974]) mentionne un facteur externe pouvant porter sur la productivité : un mot n'est pas formé si l'on n'en a pas besoin. La vache est distinguée du taureau, mais la souris femelle n'est pas distinguée de la souris mâle.

Selon Bauer (2001b:12), les avis sont partagés sur ce qui est productif ou non : pour certains linguistes, ce sont les affixes qui sont productifs (p.ex. Fleischer 1975:71 [1969]). Pour d'autres, ce sont les processus morphologiques qui sont productifs (p.ex. Anderson 1982:585) ; pour encore d'autres, ce sont des groupes de processus qui sont productifs (p.ex. Al & Booij 1981:32). Certains linguistes considèrent que ce sont les règles qui sont productives (p.ex. Aronoff 1976:36). Selon Bauer (2001b:12), ces descriptions peuvent être considérées *grosso modo* comme traitant du même phénomène d'une manière plus ou moins spécifique. La préfixation, par exemple, ne peut être productive à moins qu'un préfixe individuel ne soit productif. De même, la productivité d'un groupe de processus implique qu'un de ses processus est productif. Ce type de raisonnement peut s'appliquer aussi à la productivité d'un module complet de la grammaire englobant la formation des mots et à la productivité comme étant un trait relevant du système de la langue (voir Bauer 2001b:12-15, 65-74). Pourtant, le fait d'assigner la productivité aux affixes n'est pas compatible avec le fait de l'assigner aux processus morphologiques, puisqu'il existe des processus de formations des mots qui sont non affixaux mais néanmoins productifs (Bauer 2001b:12-13).

Bauer (2001b) examine à fond la productivité morphologique en prenant en considération des notions liées à la productivité comme la synchronie et la diachronie, la lexicalisation, la fréquence, la transparence et l'opacité, la régularité, l'attestation, la créativité, la pression paradigmatique, l'analogie, ainsi que différentes restrictions (phonologiques, morphologiques, sémantiques, lexicales, syntaxiques, pragmatiques et blocages). Ces notions sont, au même degré que la notion de productivité, obscures et souvent définies différemment par différents linguistes. Bauer arrive à la définition suivante :

'Productivity' deals with the number of new words that can be coined using a particular morphological process, and is ambiguous between the sense 'availability' and the sense 'profitability'. The availability of a morphological process is its potential for repetitive rule-governed morphological coining, either in general or in a particular well-defined environment or domain.

Availability is determined by the language system, and any process is either available or unavailable, with no middle ground. It creates psychologically real distinctions between available ('living') and unavailable ('dead') processes, which can be tested in a number of ways. The profitability of a morphological process reflects the extent to which its availability is exploited in language use, and may be subject unpredictably to extra-systemic factors. Where a single morphological process has easily distinguishable meanings or sub-uses, these may be assessed independently for both availability and profitability. (Bauer 2001b:211)

D'après Bauer (2001b:49), les termes d'*availability* et de *profitability* sont en fait empruntés à Corbin (1987), qui utilise les termes français « disponible » et « rentable », et traduits par Carstairs-McCarthy (1992:37). Une règle est rentable, selon Corbin (1987:177), quand elle pourrait s'employer, ou a été employée, afin de produire un grand nombre de mots nouveaux. Pour le premier cas potentiel, Bauer utilise le terme de *profitability*, et pour le deuxième cas déjà attesté, celui de généralisation. Une règle est disponible selon Corbin si elle peut s'utiliser dans la production actuelle de mots nouveaux. Bauer (2001b:49) cite Kastovsky (1986:586), qui distingue entre « *the scope of the rule* [disponibilité] *and its actual utilization in performance* [rentabilité] ». Štekauer (2003:700) remarque que les termes d'*availability* et de *profitability* reflètent la distinction faite par Coseriu⁴⁸ entre le système de la langue et la norme.

Afin de clore cette discussion, remarquons qu'il est difficile de discuter la notion de productivité sans prendre en considération les unités listées dans le lexique et sa structuration. Il n'est pas non plus facile de donner une définition précise de la productivité. Pourtant, la définition de Bauer (2001b) nous semble adéquatement ancrée au niveau théorique, bien qu'étant peut-être trop vaste et trop peu précise. Pour notre étude, cette définition, et en particulier ses deux faces distinctes entre rentabilité et disponibilité, est profondément importante pour justifier notre choix de données et pour délimiter nos données : nos analyses dans les chapitres 4 et 5 concernent la disponibilité, alors que nos analyses dans les chapitres 7 et 8 concernent la rentabilité. Admettons aussi que la définition de Telesman (1970), combinant des critères distributionnels/grammaticaux et sémantiques, présente l'avantage de ne pas être trop complexe et qu'elle pourrait s'appliquer aux unités linguistiques mises en lumière dans notre étude. Finalement, nous estimons qu'il faut parler de la productivité des règles de construction de lexèmes (ou de la productivité de l'*output* des règles), et certainement pas de la productivité des suffixes individuels, tels que *-ant/-eur/-oir(e)*.

⁴⁸ Štekauer (2003) ne donne aucune référence, mais nous renvoyons à Coseriu (1952).

2.6 Bilan

Nous récapitulons ici les points les plus importants de ce chapitre théorique. Nous adhérons à la version faible de l'hypothèse lexicaliste suivant une approche morphologique à base de lexème, dans laquelle la notion de tête morphologique n'est pas opératoire. L'ambiguïté du terme de mot a été signalée ; celui de lexème est donc plus approprié pour l'étude morphologique. Ce terme est aussi une façon d'éviter la problématique du terme de morphème et de ses associés. Quant aux quatre termes de base, de radical, de racine et de thème, il semble que celui de base, opératoire dans les dérivés suffixés en *-ant*, *-eur* -et *-oir(e)*, soit pertinent pour notre étude. Les deux termes de radical et de thème sont aussi importants, étant donné que l'élément verbal du composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} correspond à un thème verbal formé par le radical plus la voyelle thématique. Nous opterons aussi pour un lexique minimaliste, à l'opposé d'un lexique maximaliste. Quant à l'entrée lexicale, nous partageons l'avis qu'elle contient des informations indépendantes aux niveaux syntaxique, morphologique, sémantique, phonologique et graphématique. Finalement, la notion complexe de productivité sera adéquate pour notre travail en servant à délimiter nos données. En particulier, les deux notions de rentabilité et de disponibilité sont importantes à cette fin.

3 Les composés français : définition et délimitation

Si le chapitre précédent traite de la morphologie en termes généraux, le présent chapitre portera spécialement sur la composition, et surtout celle du français. Le but du chapitre est de servir d'introduction à quelques questions importantes dans les recherches sur la composition et de situer notre approche de la composition dans la théorie morphologique.

Darmesteter (1967:5 [1875]) avance que « c'est à la syntaxe qu'appartient la composition » et qu'« un mot composé est une proposition en raccourci ». Bally (1944:96 [1932]) considère également que des rapports grammaticaux sont reflétés dans les composés : le rapport grammatical de rection se reflète par exemple dans *maison de campagne* ou dans *porte-plume*. Benveniste s'exprime ainsi : « La composition nominale est une micro-syntaxe. Chaque type de composés est à étudier comme la transformation d'un énoncé libre. » (1967:15). Giurescu (1975:21-22) de même est d'avis que les composés doivent être analysés à partir des connexions syntaxiques qui y résident. Le propre du composé est, d'après Giurescu (1975:24), de se situer de manière intermédiaire entre mot et phrase. De nombreux linguistes français soutiennent donc cette idée. Cependant, Serbat (1988) s'y oppose fermement, ce que font aussi les partisans de la morphologie lexématique, dont nous-même. Nombre de linguistes signalent que la composition est productive en français. Noailly (1990:13) et Picone (1992:193) entre autres y voient des tendances synthétiques dans la langue française, analytiquement orientée. Nous allons voir dans la section suivante que les composés possèdent plusieurs propriétés qui dévient des propriétés des mots en contexte syntaxique. Un traitement morphologique semble donc beaucoup plus justifié pour rendre compte de ces faits.

La section 3.1 discutera des critères avancés pour distinguer les composés des syntagmes lexicalisés et des syntagmes syntaxiques réguliers. La section 3.2 traitera de la classification des composés qui se base sur la relation grammaticale. Dans 3.3, nous reviendrons à leur définition et à la délimitation pour présenter le critère de Corbin (1992) valable pour les composés engendrés par la morphologie constructionnelle du français.

3.1 Critères pour distinguer entre composé, syntagme lexicalisé et syntagme syntaxique régulier

Certaines langues ne possèdent pas de composés, et dans d'autres langues, les composés ne portent aucune marque grammaticale signalant qu'il est question d'un composé et non pas d'un syntagme. Aussi est-il souvent difficile de tracer la limite entre syntagmes syntaxiques, syntagmes lexicalisés et mots composés. Dans cette section, nous ferons un survol de quelques critères proposés pour distinguer ces trois constructions les unes des autres. Plus précisément, nous avons pour but de mettre au point la complexité terminologique et de mettre en évidence les critères qui sont pertinents pour la composition [VN/A/Adv/P]_{N/A}.

Commençons par Jespersen (1924:18-24) qui fait une distinction entre énoncés libres et « formules ». Les formules se caractérisent par leur nature fixe et peuvent se constituer d'une phrase entière, d'un groupe de mots, d'un mot ou d'une partie d'un mot. Elles sont conçues et traitées comme une seule unité, souvent avec un sens qui diffère de celui des mots pris individuellement. Jespersen (1924:20) affirme qu'il est parfois difficile de décider si une unité linguistique est une formule ou non. La formule peut être régulière ou irrégulière à la différence de l'énoncé libre qui est toujours le résultat d'une formation syntaxique régulière (correspondant à un type fixe) dans laquelle les mots sont variables. La phrase *Long live the king*, basée sur un type mort, correspond à la formule vivante *Long live + sujet* (Jespersen 1924:20). La flexion plurielle *-en*, autrefois productive en anglais, n'est aujourd'hui visible que dans *oxen*. Ce mot est donc une formule, dont le type est mort. Ainsi, en morphologie, les formules correspondent aux formes irrégulières, tandis que les types sont réguliers (Jespersen 1924:21). Les composés anglais *husbonde* et *huswif* étaient d'abord des énoncés libres. Cependant, en étant traités comme des mots simples, ils ont subi des changements phoniques de façon que leur origine n'est plus reconnaissable et qu'ils sont devenus des formules : *husband* et *hussy* (Jespersen 1924:22). La distinction entre formule et énoncé libre touche parfois l'ordre des mots : *something good* mais *some good thing* (Jespersen 1924:24).

Bloomfield (1933:227) observe que la signification des composés est généralement plus spécialisée que celle des syntagmes, mais il souligne que cela ne correspond aucunement à un critère déterminant. En anglais aussi bien que dans d'autres langues qui utilisent un seul accent d'intensité pour chaque mot (*high stress*), l'accent peut contribuer à séparer les composés des syntagmes (Bloomfield 1933:227).⁴⁹ Pour ce qui est de la structure phonologique d'une langue, les composés se comportent généralement comme des syntagmes syntaxiques : en anglais, des suites telles que [vt]

⁴⁹ Signalons à ce propos *the Compound Rule* de Chomsky et Halle (1968:16-17), qui a pour but de distinguer les composés des syntagmes selon l'accentuation.

dans *shrovetide* ou [nn] dans *pen-knife* n'apparaissent pas dans des mots simples (Bloomfield 1933:228). Des modifications phonétiques du type *sandhi*⁵⁰ marquent un composé ou une construction morphologique comme un mot simple seulement au cas où elles se distinguent des modifications qui se produisent dans la syntaxe : cf. *vinaigre* ou *vinaire* [vin], mais *vin aigre* [vê] (Bloomfield 1933:228).

Le fait que l'ordre des membres d'un composé est fixe (*bread-and-butter*), alors qu'il est libre dans le syntagme (*she bought butter and bread*) pourrait constituer un critère définitoire. Or, il arrive que l'ordre des constituants dans un syntagme (lexicalisé) soit fixe (*bread and butter*), ce qui témoigne, d'après Bloomfield (1933:229), d'une défaillance du critère en question. Par contre, l'ordre contrastif est selon lui (1933:229) un critère plus fiable. *Blanc-bec* est caractérisé comme un composé puisque l'adjectif d'une phrase suit normalement le nom qu'il modifie (cf. *bec blanc*). Parmi tous les critères avancés pour séparer les composés des syntagmes, les traits grammaticaux de sélection sont les plus courants, mais aussi les plus variés et les plus difficiles à observer. Ce type de comportement est selon Bloomfield (1933:231) particulièrement fréquent dans la langue allemande. L'adjectif prend par exemple un suffixe flexionnel en modifiant un nom, *roter Wein*, mais lorsque l'adjectif figure dans un composé, ce suffixe flexionnel n'est pas présent, *Rotwein*. Parfois, le membre d'un composé correspond à une forme flexionnelle qui ne pourrait pas figurer dans un syntagme syntaxique régulier. Ainsi, l'adjectif français *grand* ne prend pas la marque féminine dans certains composés : *une grand-mère*⁵¹ mais *une grande maison* (Bloomfield 1933:229-231). Ce phénomène est observable en suédois aussi : *ett blåbär* mais *ett blått bär* litt. 'un+neutre bleu+fruit+neutre', 'myrtille' mais 'un+neutre [bleu+aff]+neutre fruit+neutre'.

Un membre d'un composé peut être marqué par un trait propre à la formation des mots, mais différent des traits qui généralement apparaissent dans des mots libres. Les composés qui comportent ces traits spécifiques de la formation des mots sont désignés par le nom de **composés synthétiques**. Ils étaient particulièrement fréquents durant les stades antérieurs des langues indo-européennes (Bloomfield 1933:231). D'après Bloomfield (1933:231), les deux verbes *to black* et *to sweep* donnent lieu à deux noms agentifs libres *blackier* et *sweeper*, mais aussi à deux noms agentifs en suffixe zéro qui

⁵⁰ Ce terme sanskrit signifie « *joining* » (ou « *liaison* » selon le *TLFi*) et regroupe des processus tels que l'assimilation (régressive ou progressive), la dissimilation et l'épenthèse (Matthews 1991:150-151 [1974]) (voir W. S. Allen (1962) discutant les phénomènes *sandhi*). Selon Matthews (1991:145-167 [1974]), il est ici question de processus morphophonémiques, ce qui signifie qu'ils ne sont ni phonologiques ni morphologiques, mais se situent à l'intermédiaire de ces deux domaines (voir p.ex. Dressler (1985) qui traite de la morpho(pho)nologie).

⁵¹ Diachroniquement, *grand* dans *grand-mère* provient des adjectifs latins de la 3^e déclinaison, c.-à-d. ceux qui ne prenaient pas au féminin la terminaison *-e* en ancien français (cf. Faral 1941:15, Foulet 1990:85-86 [1919]).

figurent dans des mots composés comme *boot-black* et *chimney-sweep*. De plus, Bloomfield (1933:231) considère que *long-tailed* et *blue-eyed* sont des composés synthétiques, car formés à partir de syntagmes comme *long tail* et *blue eyes*. *Three-master* et *thousand-legger* sont un autre type de composé synthétique courant en anglais. Des composés tels que *meat-eater* ou *meat-eating* sont fréquents en anglais, bien qu'il n'existe aucun composé verbal du type *to meat-eat*. Comme les mots *eater* et *eating* peuvent apparaître indépendamment, le trait synthétique de ces composés n'est pas particulièrement apparent. Ainsi, ils sont classés comme **semi-synthétiques** par Bloomfield (1933:231-232). À notre avis, le composé français de type [VN/A/Adv/P]_{N/A} peut se caractériser comme synthétique (cf. *ouvre-boîte* mais **ouvre*), ou dans de rares cas comme semi-synthétique : *garde-barrière*.⁵² Ce composé peut aussi être considéré comme semi-syntaxique en utilisant un autre terme de Bloomfield (1933:233), car il ne diffère d'un SV que par l'absence de déterminant devant le nom.

Selon Bally (1944:94 [1932]), « le composé est un virtuel ; l'absence de signes d'actualisation l'oppose aux groupes syntaxiques parallèles : *fil de roi* : *le fils du roi* [...] *rendre service* : *rendre un service* [...] ».

Carlsson (1966:16) s'oppose à l'opinion selon laquelle un syntagme de forme N + *de* + N, (NN), est considéré comme étant une unité lexicale uniquement au cas où il serait impossible d'insérer un adjectif après le premier nom. Carlsson (1966:47) en arrive à la conclusion que, contrairement à ce qu'on pourrait s'imaginer, c'est l'ordre [[NA]N] qui constitue l'ordre par défaut, et non pas [[NN]A]. Carlsson (1966:87) observe que « même à un groupe *subst.* + *de* + *subst.* *articulé*, dissocié par un adjectif épithète, correspond bien souvent un composé suédois » : *plusieurs journaux britanniques du matin* mais *flera brittiska morgontidningar*, litt. 'plusieurs britanniques matin+journaux', ou *leur costume noir du dimanche* vs *deras svarta söndagskostym*, litt. 'leur noir dimanche+costume'.

Benveniste (1966:91-95) choisit le terme de « synapsie » pour le type de composition syntaxique qui consiste en un groupe entier de lexèmes, reliés le plus souvent par *à* ou *de*, et constituant une désignation unique et stable : *robe de chambre* ou *avion à réaction*. Ce type diffère à la fois des composés et des syntagmes syntaxiques. La synapsie se caractérise par les traits suivants : (i) l'ordre des membres est *déterminé* + *déterminant* ; (ii) les membres ont une forme lexicale pleine, soit N soit A ; (iii) le membre déterminant n'est jamais précédé d'article ; (iv) un des membres peut s'étendre : *gardien d'asile de nuit* doit s'interpréter comme *gardien d'[asile de nuit]* et non pas comme *[gardien d'asile] de nuit*. Benveniste (*ibid.*) met en valeur que ce n'est que le critère de la désignation qui permet de décider

⁵² Notons cependant que Bisetto & Scalise (2005) posent que le terme de composé synthétique, utilisé p.ex. pour des composés anglais comme *taxi driver*, ne s'applique pas en roman, encore moins universellement.

s'il est question d'une synapsie ou non : *valet de chambre* mais *coin de chambre*. Lorsqu'un objet est désigné uniquement et seulement par un syntagme complexe, celui-ci est une synapsie. Ainsi, puisque le syntagme complexe *aigle pêcheur à tête blanche* s'utilise comme nom d'un oiseau particulier en français calédonien, il est à considérer comme une synapsie. Nous remarquons que cela revient à dire qu'une synapsie correspond à un syntagme lexicalisé.

Bastuji (1974) propose le terme de « lexie complexe », au lieu de celui de mot, pour désigner une unité lexicale indivisible, constituée d'un syntagme figé : *classe verte* ou *machine à voter*. Les lexies complexes se caractérisent par leur indivisibilité syntaxique et possèdent de nouvelles propriétés sémantiques ; leur signification est très restreinte. Cependant, Bastuji (*ibid.*) admet que le critère d'indivisibilité n'est pas toujours fiable.

Togeby *et al.* (1985:52-54) font une distinction entre composé morphologique et composé syntaxique en français. Le premier est assez rare et se compose d'un thème qui unit deux ou plusieurs radicaux autonomes. La caractéristique du composé morphologique est l'absence de marque flexionnelle dans un de ses composants : *des demi-épouses* ou *les perce-neige*. Selon Togeby *et al.* (1985:53), la définition sémantique d'un composé, à savoir qu'il possède une signification unique, est trop vague et ne peut s'appliquer aux composés syntaxiques.⁵³ Les composés syntaxiques ne portent aucune marque qui les distingue des syntagmes réguliers, mais diffèrent de ces derniers par des contraintes combinatoires : (i) l'ordre des mots à l'intérieur du composé syntaxique est fixe ; (ii) il est impossible de remplacer l'un des composants par un synonyme ; (iii) il est impossible de modifier individuellement les composants. Ce dernier critère constitue la base de la définition du composé syntaxique utilisée par Togeby *et al.* (1985:53).⁵⁴ En ajoutant un adjectif à *fer* dans *chemin de fer*, cet adjectif modifiera le groupe entier : [*le chemin de fer*]_i *français*_i. L'autre interprétation, *le chemin de fer*_i *français*_i, est théoriquement possible, mais dans ce cas, *chemin de fer* n'est pas conçu comme un composé, mais comme une locution nominale.

Selon Holmboe (1991:148), l'ordre des mots ou des morphèmes dans les composés est toujours fixe et décisif, même dans les langues tolérant un ordre des mots syntaxiquement libre.

D'après Eriksson (1993:180), les noms composés, très fréquents dans les langues germaniques, correspondent souvent aux SN lexicalisés français comportant une des deux prépositions *à* ou *de* : suéd. *brevlåda* ou *nattskjorta*

⁵³ Selon Grevisse (1961:95), un composé est caractérisé par le fait qu'il évoque une image unique dans l'esprit et non des images distinctes qui correspondent à chacun des mots qui entrent dans la composition. Ce critère est souvent mentionné comme une sorte de quasi-définition sémantique pour saisir ce qui distingue le composé du syntagme.

⁵⁴ Voir aussi Carlsson (1966) en ce qui concerne la difficulté de fixer une limite absolue entre composé syntaxique et syntagme syntaxique.

litt. ‘lettre+boîte’ ou ‘nuit+chemise’ et angl. *letter box*, *postbox* ou *nightgown* mais *boîte aux (à) lettres* ou *chemise de nuit*.

Ayres-Bennett, Carruthers & Temple (2001:350) estiment qu’il n’est pas difficile de tracer la limite entre syntagmes lexicalisés et syntagmes libres. Ce qui est difficile, c’est de savoir différencier entre syntagmes lexicalisés et certains types de composés comme *pomme de terre* et *chemin de fer*. Mitterand (1963:62) (cf. Ayres-Bennett, Carruthers & Temple:*ibid.*) affirme que les syntagmes lexicalisés s’étendent plus facilement que les composés. Ceci n’est cependant pas un critère déterminant, d’après Ayres-Bennett, Carruthers & Temple (2001:350), car dans les composés aussi, un des constituants peut se combiner avec un autre élément afin de former des unités nouvelles : Spence (1976) donne comme exemple le mot *nature* qui figure dans plusieurs expressions, comme *thé nature* ou *café nature*. Il semble en fait exister trois interprétations différentes de ces structures : syntagmes réguliers, syntagmes lexicalisés ou composés. Wagner (1968:7) (cf. Ayres-Bennett, Carruthers & Temple:2001.350) affirme que la structure des syntagmes lexicalisés, à la différence de celle des composés, équivaut toujours à la structure des syntagmes syntaxiques réguliers. Ayres-Bennett, Carruthers & Temple (*ibid.*) signalent aussi que, même si les éléments sont reliés par des traits d’union, il n’est pas facile de décider s’il s’agit d’un composé ou d’un syntagme lexicalisé (cf. *pot-au-feu*). Elles concluent qu’il existe un continuum entre syntagmes libres et composés ; au milieu se trouvent les unités plus ou moins lexicalisées.

Bauer (2001b:45) donne la définition suivante de la notion de « lexicalisation » : « *the whole process whereby an established word comes to diverge from the synchronically productive methods of word-formation* ». Le terme d’« *idiomatisation* » utilisé par Lipka (1994) réussit à saisir l’idée que la lexicalisation sémantique⁵⁵ comprend la perte du sens compositionnel. Booij (2002:14) nomme « mots complexes » les groupes de mots qui, par l’intermédiaire d’une évolution diachronique, se sont lexicalisés.

Nous pouvons résumer ce qui précède en constatant que les composés sont souvent difficiles à démarquer des syntagmes lexicalisés, qui à leur tour sont difficilement séparés des syntagmes syntaxiques réguliers. Certains composés ne sont cependant pas aussi problématiques, vu qu’ils possèdent des traits morphologiques et/ou syntaxiques déviants. Les unités lexicalisées sont connues sous plusieurs termes différents : formule (Jespersen 1924), synapsie (Benveniste 1966), lexie complexe (Bastuji 1974), composé syntaxique (Togeby *et al.* 1985), mot complexe (Booij 2002). Il est clair que ces termes ne recouvrent pas le même contenu sémantique et reposent sur des critères de sélection différents. La synapsie de Benveniste (1966), par exemple, est une notion étroite qui ne désigne que des SN comportant une

⁵⁵ Bauer (2001b:45) dresse une ligne entre lexicalisation sémantique et lexicalisation phonologique (*hussy* est phonologiquement opaque comparé à *housewife*).

préposition, tandis que la formule de Jespersen (1924) comprend et le composé et le syntagme lexicalisé ; c'est même une notion plus vaste qui pénètre toutes les parties de la grammaire. Ayres-Bennett, Carruthers & Temple (2001) font de leur côté une distinction entre syntagme lexicalisé et composé, qui ne correspond pas à celle faite par Togeby *et al.* (1985) entre composé syntaxique et composé morphologique. Il en résulte que certains critères avancés pour distinguer le syntagme lexicalisé du syntagme syntaxique régulier s'appliquent aussi à la distinction entre composé et syntagme syntaxique régulier. Notre interprétation des critères qui distinguent le composé du syntagme lexicalisé et du syntagme syntaxique régulier est présentée dans (4-9) sous forme d'une liste les regroupant selon le domaine grammatical concerné. Il importe de signaler qu'aucun des critères n'est ni suffisant ni nécessaire, ce qui montre la complexité de délimitation.

4) Critères sémantiques⁵⁶ :

- a) Le composé/le syntagme lexicalisé désigne une notion stable et spécifique (Jespersen 1924, Bloomfield 1933, Benveniste 1966, Bastuji 1974).
- b) Le composé/le syntagme lexicalisé peut avoir un sens non compositionnel qui n'est pas la somme du sens des mots pris individuellement (Jespersen 1924, Bastuji 1974, Togeby *et al.* 1985).

5) Critères sémantico-syntaxiques :

- a) Les membres du composé/du syntagme lexicalisé manquant de signes d'actualisation sont dotés d'une référence virtuelle, ce qui le distingue du syntagme syntaxique régulier (Bally 1944 [1932]). Ce critère sémantique est étroitement lié au critère syntaxique que présente Benveniste (1966) pour la synapsie, à savoir que le membre déterminant n'est jamais précédé d'article. Carlsson (1966) et Eriksson (1993) montrent cependant que ce critère ne vaut pas pour tout syntagme lexicalisé.
- b) L'impossibilité de remplacer un des membres du composé/du syntagme lexicalisé par un synonyme (Jespersen 1924, Bastuji 1974, Togeby *et al.* 1985).

⁵⁶ Dans la tradition grammaticale indienne, la relation sémantique ou logique entre les unités des composés a été minutieusement étudiée, voir Holmboe (1991:148-149) et Benveniste (1967:16-29) qui suivent cette tradition.

- 6) Critères syntaxiques :
- a) Le composé/le syntagme lexicalisé peut dévier des règles syntaxiques (Jespersen 1924, Bloomfield 1933, Bastuji 1974, Togeby *et al.* 1985).
 - i) Le composé/le syntagme lexicalisé dévie du syntagme syntaxique par l'ordre des mots (Jespersen 1924, Bloomfield 1933). Seul le composé dévie de la structure syntaxique, alors que la structure du syntagme lexicalisé est régulière (Wagner 1968).
 - ii) L'ordre des mots du composé/du syntagme lexicalisé est fixe (Togeby *et al.* 1985).
 - iii) L'impossibilité de modifier individuellement les éléments du composé (Togeby *et al.* 1985). Or, selon Benveniste (1966), Carlsson (1966), Bastuji (1974), le syntagme lexicalisé peut être modifié intérieurement, et selon Ayres-Bennett, Carruthers & Temple (2001) le composé aussi accepte la modification interne.
- 7) Critères morpho-syntaxiques :
- a) Il existe des restrictions gouvernant la flexion des membres du composé/du syntagme lexicalisé (Togeby *et al.* 1985).
- 8) Critères morphologiques :
- a) Les composants du composé/du syntagme lexicalisé peuvent être morphologiquement opaques (Jespersen 1924).
 - b) Le composé peut manifester une forme irrégulière ou des traits spécifiques n'apparaissant pas dans des mots autonomes (Jespersen 1924, Bloomfield 1933).
- 9) Critères phonologiques :
- a) L'accentuation distingue le composé/le syntagme lexicalisé du syntagme syntaxique régulier (Bloomfield 1933:227, Chomsky & Halle 1968:16-17). Pour ce qui est du français, l'accentuation ne semble jouer aucun rôle important. Cependant, Villoing (2002:293) énonce que la place de l'accent « [...] semble porter sur le second composant, ce qui confirme l'hypothèse que le composé $[[VN]_{N/A}]$ n'est pas un construit syntaxique, puisque alors le verbe serait accentué [...] ».)
 - b) Des modifications phonétiques *sandhi* peuvent apparaître dans le composé/le syntagme lexicalisé (Bloomfield 1933).

Constatons que les critères mentionnés ci-dessus sont très dispersés et pénètrent toutes les parties de la grammaire. Or, nous voyons que le composé $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ remplit tous les critères mentionnés sous (4-8), et peut-être aussi ceux donnés sous (9). La formation $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ se

qualifie ainsi sans aucun doute pour se ranger parmi la classe hétérogène des composés. Mentionnons que Rainer & Varela (1992) présentent et discutent également des critères afin de définir et délimiter des composés espagnols.

Mellenius (1997:32-33) définit le composé suédois en recourant aux quatre critères :

- 10) A compound is a word which contains two or more word roots that elsewhere may function as independent words.
- 11) A Swedish compound is written as one word, with no hyphens or spaces within the compound.
- 12) The rightmost base of a compound is its head, which means that the whole word is an instance of the head, and that it is the rightmost base that determines the word's gender and that is declined for number, definiteness and case.
- 13) Swedish compounds are pronounced with a particular intonation contour, characterized by two peaks.

Remarquons qu'aucun des critères (11-13) ci-dessus ne s'applique d'une manière générale aux composés français.^{57, 58} Quant au critère (10), il est souvent donné comme définition formelle du mot composé. Or, Mellenius (1997:19-20) mentionne deux problèmes touchant ce critère. D'une part, ni le terme *word root*, utilisé pour désigner les éléments d'un composé, ni le terme de mot, qui pourrait être utilisé pour les composants, ne sont appropriés.⁵⁹ D'autre part, les éléments qui entrent dans des composés ne peuvent pas toujours s'employer comme des mots indépendants. Le composé synthétique en est un exemple, et les morphèmes *cranberry* un autre (cf. Bloomfield 1933:234-235).

Concluons en disant qu'il est difficile de donner du composé une définition valable pour toutes les langues. Nous allons pourtant voir (cf. 3.3) que Corbin (1992) réussit à définir et à délimiter d'une manière génialement simple ce qu'est en français un composé. Observant la défaite de tous ces critères, elle avance un critère qui effectivement résout la problématique de

⁵⁷ Cependant, le critère sous (11) pourrait se comparer avec le critère formel qu'avance Grevisse (1993:234, 237) pour le composé français, c.-à-d. que ses éléments sont soit agglutinés (*bonhomme*) soit séparés par un trait d'union. Lorsque les composants sont séparés par un blanc, il n'est pas question d'un composé, mais d'une locution. Ce critère n'est ni nécessaire ni suffisant et la définition résultante se base ainsi purement sur la graphie et est, à notre avis, simpliste.

⁵⁸ Remarquons que le critère sous (12) pourrait s'appliquer à quelques unités françaises soit d'origine germanique soit formées sur un modèle anglais, tels que *chef-lieu* ou *haut-parleur*. Ces types ne sont cependant pas de vrais composés français.

⁵⁹ Mellenius (1997:20) choisit d'utiliser le terme anglais de « *base* » pour désigner les composants. Selon nous, thème (*stem*) ou lexème sera préférable (cf. 2.2.2 et 2.2.3).

la définition et de la délimitation : les unités qui ne peuvent être formées que par des règles morphologiques de construction sont des constructions morphologiques. Ce critère est celui qui servira de base à notre travail ; il prévoit que le composé [VN]_{N/A}, au moins, est manifestement une construction morphologique.

3.2 Classification des composés

Giurescu (1975:21-22) mentionne cinq types de composition qui seraient primordiaux dans les langues romanes selon un classement en catégories grammaticales (les unités servant à exemplifier ces types sont les nôtres) :

- 14) nom-nom : *bateau-mouche*
- 15) nom-adjectif ou adjectif-nom : *bec-fin/bonjour*
- 16) adjectif-adjectif : *aigre-doux*
- 17) verbe-nom ou verbe-adverbe⁶⁰ : *compte-tours/passe-avant*
- 18) verbe-verbe : *pousse-pousse*

Bisetto & Scalise (2005) proposent une nouvelle classification des composés, qui, contrairement aux approches antérieures (cf. Bloomfield 1933, Haspelmath 2002 ou Booij 2005b), présente l'avantage d'être basée sur un critère consistant et qui vise à une validité universelle.⁶¹ Ce critère prend en charge la relation grammaticale, non pas ouvertement exprimée, qui tient entre les deux constituants du composé. Cette relation peut, comme dans la syntaxe, être de trois types, à savoir subordonatif, épithétique et coordinatif.⁶² Le composé subordonatif implique une relation de complément (p.ex. *apron string* ou *cut throat*), groupe auquel appartiendrait donc le composé roman de type [VN]. Le composé épithétique englobe soit un adjectif plus un nom : l'adjectif exprime une propriété, similaire à une relation modifieur (p.ex. *blue cheese*), soit deux noms, dont la non-tête exprime, souvent métaphoriquement, une épithète de la tête (p.ex. *snail mail*).⁶³ La non-tête peut aussi être un verbe (p.ex. *play ground*). Scalise & Guevara (2006:196) classent le composé [VAdv] en italien comme épithétique. Dans le composé coordinatif, la relation entre les constituants

⁶⁰ Giurescu (1975:22) utilise le terme d'adverbe et donne comme exemple le composé italien *vogavanti*.

⁶¹ Leur approche a été testée sur le français, parmi d'autres langues.

⁶² Mentionnons que Baroni *et al.* (2006) distinguent quatre classes des composés : « *coordinative, attributive, argumental and grounding* ». Ils ont ainsi divisé en deux le type subordonatif. Leur classification ne sera pas traitée dans cette étude.

⁶³ La définition de tête qu'utilisent Bissetto & Scalise (2005) n'est pas émise explicitement, mais elle devrait selon nous avoir un fondement sémantique et formel (cf. Scalise & Guevara 2006).

est logiquement une coordination par « et » (p.ex. *bitter sweet*).⁶⁴ Les trois classes peuvent toutes être endocentriques ou exocentriques.⁶⁵ Cette prédiction s'oppose selon Scalise & Guevara (2006:188) aux approches traditionnelles de la composition, dans lesquelles les composés exocentriques sont considérés comme une classe distincte, au même niveau que par exemple des composés subordinatifs ou des composés coordinatifs. Par ailleurs, le composé néoclassique⁶⁶ (p.ex. *hydrology*), qui contient des « semi-mots » selon Scalise (1986), appartiendrait à la classe des subordinatifs. Le soi-disant « composé phrastique » (p.ex. [*floor of a birdcage*] *taste*), serait classé comme épithétique. Bisetto & Scalise (2005) remarquent que des divisions additionnelles en sous-types des trois classes peuvent être faites par l'intermédiaire d'autres critères, tels que la relation sémantique entre les constituants, leur origine, leur statut catégoriel et leur relation interne. Scalise & Guevara (2006) discutent aussi cette classification en élucidant certains points. Notons que Bisetto & Scalise (2005) sont très généreux dans leur classification des composés, en particulier en ce qui concerne le français, ce qui vaut aussi pour l'approche de Rainer & Varela (1992) concernant l'espagnol.

3.3 Définition et délimitation des composés en français

Essayons maintenant de cerner les unités qui constituent des composés selon la position prise par notre étude. Pour ce qui est de la délimitation entre composés et syntagmes lexicalisés en français, Corbin (1992) propose une délimitation très nette. Elle (1992:51) avance que sont des composés seules les séquences complexes qui ne peuvent pas être engendrées autrement que par des mécanismes morphologiques, c'est-à-dire des règles constructionnelles du lexème (cf. aussi la citation d'Amiot ci-dessous). Ainsi, les séquences qui possèdent une structure syntaxique, par exemple *boit-sans-soif* ou *bas-bleu*, appartiennent au module syntaxique. Corbin (1992:36-41) pose que l'application des critères syntaxique, référentiel,

⁶⁴ Le composé coordonatif est considéré comme ayant deux têtes selon Bisetto & Scalise (2005), voir aussi Scalise & Guevara (2006:191).

⁶⁵ Bisetto & Scalise (2005) admettent l'existence de cas limites : *green-eyed* semble contenir une relation supplémentaire à celle, épithétique, qui tient entre *green* et *eye*, à savoir une relation subordonnative entre la tête réalisée *-ed* et *eye*. Il reste donc à déterminer laquelle est la primaire.

⁶⁶ Selon Benveniste (1966:83-89), la composition néoclassique ou savante est abondante dans le vocabulaire scientifique et comporte des termes latins ou grecs, certains d'entre eux étant des hybrides, p.ex. *télévision* (formé par le radical grec *têle* 'loin' et le radical latin *visio* 'action de voir'), d'après *Le Petit Robert* (1991). Surridge (1985:251) remarque que les composés néoclassiques français s'identifient par leur tête à droite et par la voyelle de liaison *-o-* ou *-i-* reliant les composants.

sémiotique ou déviationnel, donnés pour délimiter les composés des autres constructions complexes, est vouée à l'échec, ce que nous avons aussi pu constater dans la section 3.1. Si notre interprétation de Corbin (1992) est correcte, ceci doit mener à l'exclusion des constructions du type [AN], [NA] et [AA] (les types 15-16 de Giurescu dans 3.2).

Nous adoptons nous aussi la position théorique selon laquelle le composé est défini comme étant formé de deux lexèmes. Il est lui-même un lexème complexe. En ce qui concerne le français, Namer (2005:133) signale que le composé est soit un nom soit un adjectif. Citons à ce propos également Amiot :

Generally, compounds are supposed to display the following characteristics: (1) they are formed by morphological rules, (2) these rules associate lexemes and (3) the compounds always denote classes of entities. (2005:190)

Étant donné la notion de lexème et la délimitation faite par Corbin (1992), quelques types, classés comme des composés par Bisetto & Scalise (2005), sont exclus de la classe des vrais composés en français. Bisetto & Scalise (2005) posent que la recherche morphologique favorise les composés nominaux [NN] et [AN], au détriment d'autres types, tels que [AA] et [NA] ainsi que les composés contenant par exemple des adverbes (p.ex. *sottosopra* en italien), ou des prépositions (p.ex. *sans papier*).⁶⁷ Or, selon la définition du composé émise par Corbin (1992), et les travaux *inter alia* d'Amiot (2004, 2005) qui montrent que les constructions comportant de tels constituants sont soit des dérivations préfixées soit des formations syntaxiques, ils sont exclus de la classe des vrais composés en français.⁶⁸

Il résulte de ce qui précède que la construction [VN]_{N/A} est indiscutablement un composé en français. Villoing (2002:160-161) utilise pour le composé la définition proposée par Corbin (1992:28) en la reformulant comme suit : « [u]n mot composé est un lexème complexe, construit par des règles de morphologie constructionnelle conjoignant des lexèmes. » (Villoing 2002:161). Cette définition du composé est finalement celle que nous adoptons, mais, nous proposerons qu'Adv et P doivent constituer des classes de lexèmes et qu'il est question d'une seule règle de construction morphologique, [VN/A/Adv/P]_{N/A}. Pour ce qui est d'Adv, cette idée a déjà été proposée par des morphologues français, alors que P est

⁶⁷ Scalise (1992) (cf. Amiot 2005:185) propose une analyse qui distingue entre dérivations et composés contenant des prépositions en recourant au critère d'endocentricité vs d'exocentricité : les dérivations sont endocentriques et les composés exocentriques. Ainsi, *sottocommissione* est une dérivation endocentrique préfixée en italien (ce dérivé dénote une *commissione*, la tête est à droite), alors que *sottotetto* 'grenier' est un composé exocentrique, formé par P *sotto* 'sous' plus N, *tetto* 'toit' (*sottotetto* ne désigne pas un type de *tetto*).

⁶⁸ Voir Fradin (2003b:196, 199) pour une approche restrictive des composés NN en français, ou Noailly (1990:65-93) qui traite de toutes constructions NN (subordonatif, épithétique ou coordinatif) en français comme syntaxiques, c.-à-d. qu'elles ne sont pas des composés.

parfois considérée comme un préfixe dès qu'elle entre dans une dérivation morphologique.

4 La construction [VN/A/Adv/P]_{N/A}

La composition en français du type [VN/A/Adv/P]_{N/A} est une manière propre aux langues romanes de former des noms agentifs ou instrumentaux, comme *porte-parole* ou *vide-pomme*. Précédé d'une préposition, ce composé se trouve parfois dans des locutions adverbiales : *d'arrache-pied*, *à brûle-pourpoint*, *à dépêche-compagnon* (Darmesteter 1967:234 [1875]). De prime abord, signalons que les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} en français représentent trois structures différentes :

19) [VN] :

- a) N est un argument interne de V : *ouvre-boîte*
- b) N est un argument externe de V : *gobe-mouton*

20) [VN/A/Adv/P] : N/A/Adv/P est un adjectif sémantique de V : *chauffe-doux*

Corbin (1997), selon Villoing (2001), estime que le type noté [VAdv] (c.-à-d. celui de 20) mérite une étude plus détaillée, parce que l'argument formel n'est pas suffisant : il n'est pas toujours conforme à une séquence syntaxique (cf. 4.5). Pareillement, le composé [VN] qui comporte un argument externe (cf. 19b) est selon Corbin plutôt une formation syntaxique qu'un composé morphologique, alors que Fradin (2005) l'inclut parmi les composés (cf. 4.3.2). En ce qui concerne le type [VN/A/Adv/P], il est à noter que le second constituant, qui restreint le V par l'intermédiaire des indications locatif, temporel ou de manière, peut, ici aussi, être un N. Syntaxiquement, le N a donc une fonction adverbiale. En suivant Aronoff (1992:13, n. 28) qui inclut les adverbes dans la classe des lexèmes adjectifs⁶⁹, nous avons d'abord utilisé la notation [VN/A] pour ce type (cf. Rosenberg 2006), mais cette notation ne couvre pas le cas où le second constituant est une P. Villoing (2001, 2002) utilise la notation [VAdv] pour les constructions comportant V plus A, Adv, N ou P. Selon elle (2002:153), s'appuyant sur Aliquot-Suengas (1996), la présence de certains adjectifs qui se construisent sur une base adverbiale, par exemple *tardif* ou *lointain*, autorise l'inclusion de l'adverbe dans les catégories lexicales. Or, cette démarche n'est pas non plus très réussie, étant donné la diversité des classes de lexèmes qui dans ce cas devraient entrer sous l'étiquette du lexème Adverbe, même N, et notamment

⁶⁹ Selon Dal (2007), les adverbes français en *-ment* doivent être classés comme des adjectifs.

P qui selon Villoing (2002) n'appartient pas aux classes de lexèmes. Lorsque l'on suit au contraire la démarche de Villoing (2001) selon laquelle Adv renvoie à une unité à valeur adverbiale, on se réfère à une fonction syntaxique qui par définition est exclue de tout composé morphologique, et la problématique théorique est loin d'être résolue (cf. aussi 4.5).

Comme nous estimons qu'il n'est aucunement question d'une formation syntaxique, mais morphologique, et que la relation entre les composants est de nature sémantique, le second constituant assume selon nous le rôle sémantique d'adjoint de V. Une autre possibilité pour capturer cette idée serait d'utiliser une notation comme [PAdj], où P est l'abréviation de prédicat, et Adj celle d'adjoint. Or, il faudrait alors, afin d'être conséquent et de garder tous les constituants sémantiquement au même niveau, aussi remplacer la notation pour les types [VN] par [PArg_{interne/externe}], où Arg est l'abréviation d'argument. Cette notation nous semble cependant difficilement accessible et prête à confusion. Voilà la raison pour laquelle il vaut mieux utiliser, au cours de ce travail, la notation de [VN/A/Adv]P_{N/A}, qui, bien qu'un peu lourde, à notre avis, est la seule à ne pas être théoriquement problématique dans un cadre morphologique qui se veut autonome par rapport à la syntaxe. Cette notation implique cependant que P doit être incluse parmi les classes de lexèmes, question qui n'est pas trop controversée, selon nous. Entre autres Booij (2000, 2005b), qui s'inscrit dans une approche morphologique scindée à base de lexème, accepte P comme une classe de lexèmes. Étant donné que nous posons comme hypothèse que les trois cas sous (19-20) peuvent tous être rangés sous une même construction morphologique, [VN/A/Adv/P]_{N/A}, nous utilisons le plus souvent cette notation pour couvrir les trois cas. Au cas où des études antérieures ne feraient référence qu'aux composés [VN] dont le second constituant est un argument interne, de façon à rendre l'inclusion des deux autres cas impossible, nous le ferons également.

Précisons que l'analyse que nous entreprenons dans ce chapitre prend en considération la face de disponibilité de la notion de productivité (cf. 2.5), en visant à une approche qualitative. Ainsi, les composés qui y entrent ne proviennent pas uniquement du *TLFi*, mais aussi, par exemple, de Darmesteter (1967 [1875]), de Villoing (2002), de Fradin (2005) et, dans quelques rares cas, de l'Internet. En d'autres mots, nous avons tiré des composés de toute source disponible. Signalons aussi que nous n'expliquerons pas tous les sens de tous les composés dont il sera question dans ces analyses ; il arrive souvent qu'un composé porte plusieurs sens différents. Nous essayerons pourtant de présenter une image aussi complète que possible de la structure sémantique à l'intérieur des composés, en donnant des exemples représentatifs, sans trop entrer dans des cas particuliers.

Ce chapitre sera divisé en six parties dont 4.1 aura pour objet de servir d'introduction plus générale à la composition [VN/A/Adv/P]_{N/A}. La section

4.2 présentera des hypothèses sur la structure morphologique ou syntaxique de ces composés, et concernera en particulier le premier constituant verbal. La section 4.3 traitera de la structure sémantique interne des composés et rendra compte des études de Villoing (2002) et de Fradin (2005). Les sections 4.4, 4.5 et 4.6, traitent de nos analyses des patrons sémantiques des composés [VN]_{N/A} (où le second constituant est un argument interne), des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, et des composés [VN]_{N/A} (où le second constituant est un argument externe). La section 4.7 examinera les restrictions qui pèsent sur les prédicats des composés. La conclusion de notre analyse suivra dans 4.8.

4.1 Données introductives

4.1.1 L'appartenance catégorielle, le genre et le nombre du composé [VN/A/Adv/P]_{N/A}

La plupart des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} sont des noms, mais apparaissent parfois en position adjectivale. Selon Villoing (2001, 2002:11, n. 1), le glissement du N à A est régulier, et dépend parfois du contexte syntaxique. Dans ce travail, le statut catégoriel des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} ne sera pas considéré. Nous fondons cette décision sur le fait qu'il n'existe pas d'arguments indépendants qui prévoient que des composés figurant en position adjectivale soient des adjectifs, à l'exception de leur fonction de modifieur. Ils résistent aux tests classiques utilisés pour reconnaître des adjectifs, comme la position prédicative et le modifieur quantitatif (*predicate position, degree modifier*, etc.) (cf. Siegel 1976, Wasow 1977). Il semble donc plus logique de dire que certaines rares formations de ces composés ne figurent qu'en position X dans une structure de type [_{SN} Dét [_{N'} N X]], et qu'il n'est pas nécessaire de supposer un changement d'appartenance catégorielle.⁷⁰ Villoing estime, comme nous le faisons aussi, que « [l']interprétation qualifiante liée aux [VN]_{adj} met en jeu les mêmes classes du type objet (instrument : *un bateau porte-avion*, humain : *un garçon casse-cou*, ...) auxquels s'ajoutent les lieux (*une ruelle coupe-gorge*) » (2001:3). Mentionnons à ce propos que selon Darmesteter (1967:216-217 [1875]), Ronsard, dans *la Pléiade* du 16^e siècle, tend à utiliser ce composé surtout comme épithète : *la Mort mangetout* (nous avons tiré cet exemple du *TLFi*).

Quant au genre, les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} de l'espagnol, du français, de l'italien et du roumain sont exclusivement masculins, ce qui,

⁷⁰ Le *TLFi* liste *porte-laine*, en parlant d'un mouton, comme A, mais selon Villoing (2002:362), ce composé est aussi classé comme N, désignant une plante, dans *Grand Larousse de la langue française* (1971-1986).

selon Surridge (1985:267-270) et Barbaud (1992:208), s'explique par le fait que le genre est directement déterminé par la structure du composé. Surridge (1985:260) y voit une « tendance diachronique masculinisante » en français. Signalons que le genre masculin correspond au genre neutre ou non marqué⁷¹ dans les langues romanes.⁷²

Giurescu (1975:20) remarque que les études générales sur la linguistique romane s'intéressent surtout au comportement morphologique des composés. Plus particulièrement, elles traitent de la formation irrégulière du pluriel des noms et des adjectifs composés en dressant des listes pleines d'exceptions. Elle (1975:42) note aussi que les composés, dont la majorité appartient à la catégorie nominale dans les langues romanes, sont souvent invariables en français. Il importe ici de noter que la plupart des composés ignorent, dans le code parlé du français, la réalisation du nombre, qui n'est pertinente que pour le code écrit (Giurescu 1975:43, n. 49).

Selon Giorgi & Longobardi (1991:247-248), la constatation que la tête des composés romans occupe la position initiale entre en conflit avec deux tendances générales qui existent dans toutes les langues indo-européennes. La première tendance implique que les traits flexionnels (genre, nombre) d'un composé doivent être représentés sur son constituant tête. En revanche, la deuxième tendance envisage que les traits flexionnels d'un mot soient réalisés à sa position finale (cf. *salades-santé* mais *armchairs*).⁷³ Or, Corbin (1992:48) estime que le fait que le premier constituant dans *timbres-poste* est un hyperonyme du composé peut, sémantiquement, expliquer la flexion interne et qu'il serait par conséquent plus facile de rendre compte de la relation entre lexique et flexion que de traiter syntaxiquement de *timbre-poste*.

Anderson (1982) (cf. Scalise & Guevara 2005:27) définit la flexion comme cette partie de la morphologie qui est pertinente pour la syntaxe en

⁷¹ Selon Waugh & Lafford (2000:272-273), la notion de « *markedness* » était d'abord appliquée à la phonologie par le cercle de Prague pendant les années 1930, mais son application s'est rapidement étendue à la morphologie. Plusieurs phénomènes morphologiques ont tendance à se manifester comme des oppositions binaires, p.ex. singulier-pluriel, masculin-féminin, actif-passif, présent-passé, etc. Typiquement, il existe une asymétrie entre les deux pôles ; l'un est souvent plus spécialisé, plus précis, plus restreint et plus complexe, *i.e.* marqué, que l'autre plus général, *i.e.* non marqué. A titre d'exemple, dans les dictionnaires français, les adjectifs sont listés au masculin singulier, la forme non marquée. Voir Waugh & Lafford (2000) pour une discussion de la complexité et de la problématique que présente la notion de *markedness*.

⁷² Selon l'étude minutieuse de Darmesteter (1967:230-233 [1875]), qui a consulté nombre de dictionnaires, tous les composés [VN]_N dont le second constituant est un argument interne sont masculins ou autrement dit neutres. Les rares exceptions, p.ex. *garde-robe*, s'expliquent soit par le fait que leurs éléments sont soudés et que conséquemment, ils prennent le genre de leur terminaison, soit parce que ce sont des adjectifs qui s'accordent avec les noms auxquels ils se rapportent, p.ex. (*la fauvette*) *croque-abeille*.

⁷³ D'après Selkirk (1982:77), il est universellement attesté que les flexions ne font pas changer l'appartenance catégorielle du mot auquel elles s'attachent, ce qui supporte l'opinion que les flexions ne sont pas des têtes.

réalisant les traits morpho-syntaxiques d'un mot selon son contexte syntaxique. Anderson, qui adhère à une version faible du lexicalisme, pose que les règles de la morphologie flexionnelle s'appliquent après la syntaxe et se mélangent aux règles phonologiques. Les approches morphologiques à base de réalisation (cf. Anderson 1992, Stump 2001) continuent, selon Scalise & Guevara (2005:27, n. 30), la dissociation entre règles flexionnelles, regardant les mots flexionnels, et règles dérivationnelles/constructionnelles regardant les lexèmes (cf. 2.1.1). Selon Scalise & Guevara (2005:27-28), les linguistes qui adhèrent au lexicalisme strict estiment que la flexion et la dérivation sont une même opération, l'affixation : la distinction entre les deux est expliquée en termes d'*ordering* (p. ex. Kiparsky 1982, 1983). Une conséquence de cette dernière approche est, selon Scalise & Guevara (*ibid.*), que le lexique, outre des règles de formations des mots, doit aussi comprendre des règles phonologiques. Les règles flexionnelles sont assignées à un niveau ultérieur aux règles de composition et de dérivation, ce qui explique pourquoi la flexion normalement apparaît à l'extérieur de la dérivation. Afin d'échapper à la problématique qu'implique la flexion pour ces deux approches, Booij (1996, 2002:19-20), (cf. Scalise & Guevara 2005:28) propose un modèle alternatif qui comprend deux types de flexion : la flexion inhérente, qui ajoute des propriétés morpho-syntaxiques d'une valeur sémantique indépendante au thème du lexème, et la flexion contextuelle, contrainte par le contexte syntaxique, mais qui n'ajoute pas d'information. La flexion inhérente permet d'expliquer pourquoi le N des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} manifeste parfois une forme plurielle (cf. 22b), qui n'est donc pas dictée par la syntaxe mais par la morphologie, même si le composé est au singulier (cf. aussi Villoing 2002:149-150).

Dans notre étude, la flexion, c.-à-d. le nombre, est supposée être insérée après la composition. Ceci ne veut pas dire que nous acceptons le modèle à plusieurs niveaux de Kiparsky (1982, 1983) ou *The Level-Ordering Model* de Scalise (1986) qui s'est avéré problématique (voir p. ex. Booij 1987). Au contraire, nous suivrons l'approche à base de réalisation, et plus particulièrement *The Head-Marking Strategy* (cf. Stump 1995, 2001).⁷⁴ Suivant le modèle élaboré par Stump (2001), il y a trois patrons de flexion : marquage de tête, marquage externe et marquage double (voir Stump 2001:96-137 pour plus de détails). Les trois patrons sont valables pour les composés français : le marquage double semble cependant en règle générale être le patron par défaut (voir Rosenberg 2007). En ce qui concerne les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, le pluriel correspond soit à un marquage externe :

⁷⁴ Stump définit la relation de tête comme suit : « *b[ase] is the head of a morphological expression d[erivative or compound] if and only if d arises from b through the application of a category-preserving rule.* » (2001:100)

21) [V_{inv}N_{sg}]_{pl} : *un garde-fou/des garde-fous*

soit à un pluriel qui n'est pas ouvertement réalisé :

22) [V_{inv}N_{sg/pl}]_ø :

- a) *un porte-parole/des porte-parole*
- b) *un compte-tours/des compte-tours*

Dans (22b), le second nom est au pluriel, même si le composé est au singulier. Ni le genre ni le nombre du second constituant nominal ne sont donc reflétés dans le composé entier.

Nous pouvons ainsi constater que, au cas où ces composés manifestent une marque plurielle, celle-ci est externe.⁷⁵ Selon une approche qui accepte la notion de tête morphologique, les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, exocentriques, pourraient être considérés comme suivant la deuxième tendance remarquée par Giorgi & Longobardi (1991) en manifestant un pluriel final. Par ailleurs, Rainer & Varela (1992:130) mentionnent que dans des composés [VN] espagnols, le pluriel interne du second constituant (cf. 22b) semble s'étendre même aux cas où sa présence donnera un résultat sémantiquement déviant, par exemple *quitapelos* 'coiffeur' (un exemple français serait *crève-cœurs*), ainsi ce -s final peut finir par devenir un élément d'enchaînement vide.

Dans quelques rares cas, on donne aux composés deux formes plurielles, dont l'une met le constituant verbal au pluriel :

23) *un appuie-/appui-tête ; des appuie-/appuis-tête*

24) *un (une) garde-barrière ; des garde-/gardes-barrière(s)*⁷⁶

Les exemples (21-24) montrent donc toute la complexité que présente le marquage du genre et du nombre dans les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}.⁷⁷ Le fait que le -s pluriel soit réalisé sur l'élément verbal peut signaler soit que le premier constituant est à considérer comme un nom déverbal (cf. 23), soit que le composé désigne un agent humain, (cf. 24). Surridge (1985:256-257) remarque aussi que, lorsque le composé [VN]_N désigne un être humain, son

⁷⁵ Selon Selkirk (1983:55-56), la flexion plurielle anglaise permet deux analyses : elle est marquée soit sur le composé entier, soit sur l'élément tête à droite. Ces deux analyses ne sont pas possibles pour les composés français.

⁷⁶ Remarquons que l'élément verbal prend une marque du pluriel à la manière d'un nom déverbal, et non pas à la manière d'un verbe : **gardent-barrières*, **gardez-barrières*.

⁷⁷ Pour simplifier la formation plurielle de ces composés français, une commission des linguistes et des lexicographes a élaboré une règle fondée sur l'usage classique, observé jusqu'à la fin du 18^e siècle. Conformément à cette règle, le pluriel s'attache au second constituant du composé « quand et seulement quand le composé lui-même est au pluriel » : *un couvre-lit, des couvre-lits* (Grevisse 1993:811).

genre peut varier selon le sexe de l'être visé.⁷⁸ Quant aux deux orthographes *appui-/appuie-*, Villoing (2002:275-276) montre qu'il est, sans aucun doute, question d'un élément verbal ici ; elle pose que « cette variation orthographique relève d'un leurre » (2002:276). En nous appuyant sur Darmesteter (1967:222 [1875]), qui fait allusion à l'importance d'un système adéquat, en disant qu'il n'y a aucune raison de considérer *garde-* comme tantôt un verbe tantôt un nom, et sur l'analyse conduite par Villoing (2002:267-270) (cf. 4.1.2), nous rangerons les unités en *garde-* parmi les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}.

4.1.2 Composés ambigus dans lesquels le statut du premier élément prête à discussion

Nous nous appuyons sur l'analyse de Villoing (2002) dans le but d'exclure les unités qui ne sont pas des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}. Les cas ambigus, par exemple *aide-chimiste*, *appui-tête*, *garde-barrière* (cf. 4.1.1) ou *soutien-gorge*, dans lesquels le premier élément peut correspondre soit à un thème verbal (le composé est de forme [VN]_{N/A}) soit à un nom (le composé est de forme [NN]_N) sont soumis à un examen soigneux par Villoing (2002:253-273). Celle-ci (2002:258-260) estime qu'il n'y a que trois composés en *aide-* qui sont du type [VN]_{N/A} : *aide-mémoire*, *aide-ouïe*, *aide-nourrice*. Ceux-ci possèdent toutes les propriétés sémantiques des composés [VN]_{N/A} et, de plus, ils désignent des instruments. Dans les autres composés [*aide*-N]_N, par exemple *aide-bibliothécaire* ou *aide-électricien*, *aide-* ne se comporte pas comme un prédicat (Villoing 2002:260-261). Cet *aide-* doit plutôt s'interpréter comme un préfixe, estime Villoing (2002:261)⁷⁹ en avançant aussi que ces composés [*aide*-N]_N ne désignent que des humains, plus précisément des noms de métier, et que le nom interne du composé dénote également un nom de métier.⁸⁰ Il y a trois raisons à l'interprétation préfixale : le nom interne du composé occupant la deuxième position est hyperonyme du composé ; ces noms composés portent le genre du deuxième nom ; l'élément *aide-* est dépourvu de sens référentiel (Villoing 2002:262-265) (cf. Lesselingue & Villoing 2002 élaborant cette argumentation). Villoing (2002:266) en tire la conclusion suivante : « [c]es résultats conduisent ainsi à enregistrer dans le lexique trois unités homonymes *aide* : (i) le lexème verbal *aid(er)*, (ii) le lexème nominal *aide* et (iii) le préfixe *aide* ». Villoing admet néanmoins que dans certains composés [*aide-*

⁷⁸ Cette observation est aussi signalée par Almeida (1999:125) à propos du composé portugais brésilien désignant un être humain.

⁷⁹ Nous remarquons que cette distinction entre l'élément verbal *aide-* et le préfixe *aide-* est déjà présente dans le *TLFi* (le *TLF* est un des ouvrages servant de base pour le corpus de Villoing 2002).

⁸⁰ Cet emploi préfixal de *aide-* dans le sens d'*assistant* a une correspondance suédoise : *hjälp lärare* 'aide-professeur'.

N]_N, *aide-* semble osciller entre le sens transmis par le prédicat (*aide-sage-femme*) et le sens transmis par le préfixe (*aide-animateur*). Mais, ceci se laisse expliquer si l'on dit que « le statut préfixal d'*aide* est en cours de grammaticalisation » (Villoing 2002:267).

D'après Villoing (2002:270-273), les composés du type [*pince-N*]_N se rangent aussi parmi les cas ambigus et peuvent se diviser en deux types : [*VN*]_N (p.ex. *pince-cul* et *pince-jupe*) et [*NN*]_N (p.ex. *pince-crocodile* et *pince-monseigneur*). Le premier type partage les propriétés sémantiques qui caractérisent les composés [*VN*]_{N/A}. Le composé *pince-notes*, qui désigne *une pince* et, par conséquent, devrait se rallier au deuxième type [*NN*]_N, est néanmoins classé par Villoing (2002:271) comme membre du premier type [*VN*]_N, car la relation entre les deux composants est de nature sémantique entre prédicat et participant (2002:271, n. 25), et ce composé désigne un instrument. Le deuxième type [*NN*]_N dénomme, lui aussi, des instruments, mais ne possède pas les propriétés sémantiques qualifiant les composés [*VN*]_{N/A}. Il a par exemple le genre féminin transmis par son élément tête *pince-* ; de plus, un composé tel que *pince-crocodile* est un hyponyme du nom *pince* (Villoing 2002:272). Par le même type de raisonnement, Villoing (2002:273-274) exclut *guide-interprète* des composés [*VN*]_{N/A}, tels que *guide-âme* et *guide-main*, mais inclut, parmi ces derniers, les deux composés *soutien-gorge* et *soutien-pieds*, dont le premier élément est traditionnellement classé comme un nom déverbal (soit invariable soit au pluriel (*soutiens-gorge*) selon le *TLFi*). *Soutien-*, qui a la même forme que le nom déverbal *soutien*, correspond cependant aussi à la forme du thème verbal, et ces deux composés remplissent par ailleurs les propriétés sémantiques des composés [*VN*]_{N/A} (Villoing 2002:274-275). De plus, nous partageons l'avis de Villoing selon lequel les unités sous forme syntaxique régulière de [*VDétN*]_N, par exemple *crève-la-faim* ou *trompe-l'œil*, sont « construites syntaxiquement puis lexicalisées » (2002:387), ce qui revient à dire qu'il ne s'agit pas de composés morphologiques.

4.1.3 Les verbes qui entrent dans les composés [*VN/A/Adv/P*]_{N/A}

Selon Darmesteter (1967:170 [1875]), les quatorze quinzièmes des verbes des composés [*VN/A/Adv/P*]_{N/A} en français appartiennent à la première conjugaison (-*er*).⁸¹ Picone (1996:270) soutient aussi que les verbes appartiennent à la première conjugaison, à quelques rares exceptions près, comme *boire*, *couvrir*, *cuire*, *faire*, *ouvrir*, *tordre* et *valoir*.⁸² *Porte-* est

⁸¹ Les verbes des composés italiens du même type appartiennent aux trois conjugaisons : -*are*, -*ere* et -*ire* (Seriani & Castelvechi 1988:558, Vogel & Napoli 1995:367-368), alors que les verbes des composés portugais brésiliens n'appartiennent normalement qu'à la première conjugaison (Almeida 1999:121).

⁸² Pourtant, Picone (1996:271) considère *soutien-gorge* et *maintien-douceur* comme des nominalisations, parce que les verbes n'appartiennent pas à la première conjugaison.

l'élément verbal le plus fréquemment utilisé dans cette composition (Picone 1996:275). Villoing (2002:293) confirme n'avoir trouvé qu'une seule attestation d'un verbe appartenant à la deuxième conjugaison : *guérit-tout*.⁸³ Puisque les verbes du deuxième groupe remplissent les conditions sémantiques exigées pour la construction [VN]_{N/A}, elle (2002:293) propose que la raison pour laquelle ces verbes figurent aussi rarement dans ce composé pourrait être phonologique. Quelques verbes font partie du troisième groupe : *abattre* (*abat-jour*), *battre* (*bat-flanc*), *cueillir* (*cueille-fruits*), *perdre* (*perd-fluide*), *prendre* (*prend-tout*), *rabattre* (*rabat-joie*) et *soutenir* (*soutien-pieds*) (2002:175). Nous signalons à propos de ce qui vient d'être dit que la plupart des verbes français appartiennent à la première conjugaison.

Selon Ulland (1993:28), les verbes qui figurent dans ce type de composés sont exclusivement transitifs. Cette opinion est soutenue aussi par Villoing (2002:288 et *passim*), bien que, dans sa terminologie, il soit question d'un prédicat devant comprendre obligatoirement, au moins, deux participants, dont l'un porte impérativement le rôle sémantique d'Agent et l'autre celui de Patient. Selon Guevara & Scalise (2004:16) également, le composé [VN] italien doit englober des verbes qui sélectionnent deux arguments. Ils (2004:8) remarquent que le N qui est l'argument interne du V porte le rôle de Thème (p.ex. *apriscatole* 'ouvre-boîte' ou *portalettere* 'facteur') ou occasionnellement, Patient (p.ex. *spremiagrumi*, 'presse-citron'). Rainer & Varela (1992:129) remarquent aussi que le composé [VN] espagnol contient des verbes à deux arguments.

Cependant selon Fradin (2005), la composition [VN]_N en français peut contenir des verbes à un argument. Nous espérons aussi pouvoir montrer dans nos analyses qu'il est possible de poser une unique règle de construction morphologique, [VN/A/Adv/P]_{N/A}, dans laquelle le prédicat ne prend pas nécessairement deux arguments, et se combine même dans certains cas avec un adjectif.

4.2 Hypothèses proposées pour la construction [VN/A/Adv/P]_{N/A}

4.2.1 La nature de l'élément verbal

Quant à la nature de l'élément verbal, on se trouve donc devant trois hypothèses : il est question d'un impératif à la deuxième personne, d'un

⁸³ Villoing (2002:174, n. 2) suit « la répartition fixée par l'arrêté du 25 juillet 1910 que rappelle Plénat (1981:267) : '[...] : le type aimer (présent en -e), le type finir (présent en -is, participe en -issant), et le troisième groupe, qui comprend tous les autres verbes.' ».

indicatif présent à la troisième personne ou d'un thème verbal (cf. Darmesteter 1967:169 [1875], Giurescu 1975:69-70, Serianni & Castelvechi 1988:558) :

- 25) Impératif à la deuxième personne du singulier.
- 26) Indicatif à la troisième personne du singulier.
- 27) Thème verbal qui a la même forme que
 - a) l'impératif.
 - b) l'indicatif.

Diez (1836-1844) (cf. Villoing 2002:18) opte pour la première hypothèse, ainsi que Darmesteter (1967:168-234 [1875]), qui s'appuie sur des faits étymologiques et diachroniques. Il est question d'une composition phrastique qui se produit par le procédé d'ellipse : *fainéant* est formé à partir de la phrase *Va, ne fais rien !* (Darmesteter 1967:202 [1875]). Concernant l'élément verbal du composé espagnol, Darmesteter (1967:177 [1875]) observe que, dans cette langue, l'indicatif et l'impératif se distinguent rarement l'un de l'autre, et pour l'élément verbal du composé italien, Darmesteter (1967:178 [1875]) pense qu'il est manifestement question de l'impératif.⁸⁴ En adoptant le raisonnement de Darmesteter, Nyrop (1908:273) considère que l'élément verbal est primitivement un impératif, bien qu'il admette que le sens de l'impératif s'est presque effacé dans le français moderne. Lloyd (1966:157) avance également : « [...] *the nature of the verb form, which the weight of evidence indicates must have been originally an imperative.* » Nous observons que le TLFi se réfère le plus souvent à Darmesteter (1967 [1875]) en disant que le verbe de ces composés est à l'impératif.

En revanche, Meunier (1872, 1875) (cf. Villoing 2002:18) affirme qu'il s'agit d'une forme verbale à l'indicatif présent⁸⁵ : *porte-plume* se base sur la proposition *qui porte la plume*.

Boucherie (1876) (cf. Villoing 2002:18) soutient que l'élément verbal correspond à un thème⁸⁶, et Meillet (1903:150) (cf. Villoing 2002:28) pose que l'impératif singulier est constitué par le thème seul. Bally est d'avis que « l'élément verbal n'a plus la valeur ni d'un impératif ni d'un indicatif, mais est un pur radical » (1944:95 [1932]). Remarquons que Meillet (1903) diffère de Marouzeau (1952). Pour Meillet, le thème porte la même forme

⁸⁴ De même, Bourciez (1967:427 [1910]) juge que l'élément verbal est un impératif en espagnol et en portugais.

⁸⁵ Selon Falk, Sjölin & Lerate (1985:220 [1984]) et Núñez-Cedeño (1992:136), le composé espagnol du type [VN]_N comporte un verbe à l'indicatif. Almeida (1999:121) affirme la même chose pour le composé du portugais brésilien, mais elle (1999:128) mentionne que l'élément verbal *disque-*, un impératif, figure dans certains composés formés sous l'influence de l'anglo-américain, p.ex. *disque droga*.

⁸⁶ L'hypothèse de l'indicatif n'est pas valable pour l'italien (Boucherie 1876:269), et celle de l'impératif ne l'est pas pour le roumain (Boucherie 1876:271) (cf. Villoing 2002:47).

que l'impératif, alors que Marouzeau (1952:81-86) critique cette opinion et opte pour l'idée que l'élément en question est identique au thème verbal :

Tout se passe comme si nous étions en présence d'un élément verbal extérieur au paradigme, étranger aux notions de personne, de temps, de mode, ayant pour base la forme la plus réduite du verbe, celle de la 3^e personne de l'indicatif. C'est la définition même du thème. (Marouzeau 1952:86)

Bauer (1980), prenant une position intermédiaire, pose que, du point de vue diachronique, ce composé est formé d'un impératif, mais synchroniquement, l'hypothèse qui prévoit un thème verbal est la plus plausible. Togeby *et al.* (1985:54, 62) arrivent aussi à la conclusion que l'élément verbal ne peut être une forme flexionnelle, mais qu'il est identique au thème verbal. Vogel & Napoli (1995:367-381) étudient le composant verbal qui entre dans la composition [VN]_{N/A} en italien. Elles observent qu'il existe certains composés italiens dans lesquels l'élément verbal n'est pas analogue à la forme de l'indicatif. Il est cependant toujours identique à l'impératif singulier, positif et informel. Puisque l'impératif n'est pas motivé par l'interprétation sémantique, l'élément verbal correspond, selon elles, au thème verbal. Cet avis est aussi émis par Scalise (1992) (cf. Villoing 2002:200, n. 27) tirant argument du fait que ce thème se trouve aussi dans des dérivés : *spremilimoni* 'presse-citrons' et *spremitore* 'pressoir'.

Selon l'analyse conduite par Villoing (2002:174-178), l'élément verbal français n'est pas toujours homographe de l'impératif ou de l'indicatif. Dans les cas où il y a homographie, Villoing (2002:178-182) estime que les formes de l'impératif et de l'indicatif sont non marquées et équivalent à des formes verbales nues, c'est-à-dire à un thème verbal. Tout d'abord, Villoing (2002:182-199) montre que la forme du thème verbal du composé correspond au thème de l'indicatif présent. Elle pose la généralisation suivante pour la représentation de la forme verbale : « [l]a composition [VN]_{N/A} du français sélectionne la forme du verbe qui correspond au **thème de l'indicatif présent** de ce verbe, tel qu'il se manifeste au singulier » (2002:183), ce qui est la même hypothèse que celle émise par Marouzeau (1952). Villoing (2002:186-199) montre ensuite que le -e final (cf. *essuie-*, *porte*) et la consonne graphique finale et muette (*abat-*, cf. *abattoir*, *tord*, cf. *tordeur*), qui s'attache à l'élément verbal, font partie du thème verbal. Elle propose que le processus d'analogie serait apte à expliquer la consonne graphique apparaissant dans quelques rares verbes (*boît-tout/boîtout*) : analogie donc avec la forme verbale figurant dans une phrase interprétative.⁸⁷ De plus, l'absence de trait d'union dans par exemple *vaurien* confirme l'hypothèse selon laquelle l'élément verbal est un thème et non pas

⁸⁷ Le dérivé *preneur* constituant une exception à cette hypothèse s'explique en ce que le -d de *prend-*, apparaissant dans certains contextes, n'est pas une marque de flexion, et fait donc partie de la représentation phonologique du thème (Villoing 2002:194-195).

un mot syntaxique (Villoing 2002:197-198). En somme, Villoing (2002:172-201) juge que c'est le thème verbal (radical + voyelle thématique), c'est-à-dire une forme du lexème verbe, qui entre en jeu dans le composé $[VN]_{N/A}$ en français. Par conséquent, elle (2002:201) conclut que les composés $[VN]_{N/A}$ sont des formations de la morphologie constructionnelle (cf. aussi 32).

L'explication de Villoing (2002) qui voit dans le premier constituant un thème verbal est celle à laquelle nous adhérons dans cette étude. Le composé $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ est par conséquent issu d'une formation morphologique. Par contre, selon les positions qui y voient un impératif ou un indicatif, le composé équivaut à une composition syntaxique qui se produit par un procédé elliptique.

4.2.2 Explications plus élaborées de la structure des composés $[VN]_{N/A}$

Dans des études linguistiques plus récentes, nous trouvons des élaborations des hypothèses de l'indicatif et du thème (cf. Rainer & Varela 1992:127-130 qui traitent d'analyses similaires des composés $[VN]$ en espagnol) :

Indicatif :

- 28) Lieber (1992) suppose qu'un suffixe nominal agentif vide s'attache d'une manière extérieure au SV. Le composé à sa tête à droite : $[[V+N]_{SV+\emptyset}]_N$.
- 29) Contreras (1985), suivi de Núñez Cedeño (1992), propose que le composé $[VN]$ soit précédé d'un SN sujet vide, qui fait que le composé a sa tête à gauche, et qui détermine sa forme et son genre.
- 30) Dans le cadre théorique de Di Sciullo & Williams (1987), suivi de Zwanenburg (1992), la construction $[VN]$ est un syntagme syntaxique, réanalysé comme un mot : $SV \rightarrow N$.

Thème :

- 31) Rohrer (1977), Coseriu (1977), Clements (1992), Bisetto (1994), Almeida (1999) et Kampers-Manhe (2000) supposent tous qu'un suffixe nominal agentif vide s'attache à l'élément verbal. Le composé a sa tête à gauche : $[[V+\emptyset]_N+N]_N$.
- 32) Selon Villoing (2002), le thème est une forme du lexème verbe, de façon que le composé $[VN]_{N/A}$ (selon nous $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$) « est un lexème complexe, construit par des règles de morphologie constructionnelle conjoignant des lexèmes. » (Villoing 2002:161).

En postulant l'existence de quelque chose qui n'existe pas, les analyses de (28, 29 et 31) sont problématiques.⁸⁸ L'analyse de (28) donne lieu à des composés français à tête à droite, phénomène rare. L'analyse de (29) engendre des composés [VN] en position adjectivale, qui n'est pas leur position normale. De plus, les approches syntaxiques de (28-30) ne réussissent pas à expliquer l'irrégularité du syntagme syntaxique supposé, c'est-à-dire pourquoi il n'y a pas de déterminant avant le nom à l'intérieur du SV. Ces approches expliquent la structure interne des composés [VN] comme une relation entre verbe et objet direct ou argument interne. Par conséquent, les composés [VN] dont la relation interne tient entre verbe et sujet ou argument externe (cf. 19b) n'arrivent pas à être expliqués par ces analyses. Par contre, le composé [VN/A/Adv/P], où le second constituant est un adjectif sémantique, peut facilement y être incorporé. L'analyse morphologique de (31) ne réussit pas à expliquer pourquoi la tête à gauche ne prend pas de marque plurielle, et pourquoi, en général, il n'existe pas de telles nominalisations en français : **un allume*. Bauer (1980:221) (cf. Ulland 1993:31) estime qu'il faut éviter le paradoxe de « créer pour aussitôt limiter ». Rohrer (1977:129) recourt à une base transformationnelle afin de soutenir sa position : « Monsieur Untel garde le magasin → Monsieur Untel est le gardien du magasin → Monsieur Untel est garde-magasin ».⁸⁹ Ulland (1993:22) avance de même qu'un nom instrumental du type [VN] est formé à partir de la structure sous-jacente « N0 V N1 avec N2 → N2 V N1 », qui peut être illustrée par *X ouvre les boîtes avec un ouvre-boîtes → Un ouvre-boîtes ouvre les boîtes*. Ulland (1993:31) juge que ces composés sont formés par un infixe zéro. Puisque **ouvre* n'existe pas comme nom d'agent autonome, Ulland (1993:31) considère l'hypothèse de l'infixe comme plus logique que l'hypothèse du suffixe qu'avance entre autres Rohrer (1977). De plus, ce type est selon Ulland (1993:32) issu d'une dérivation phrastique : il est à la fois composé et dérivé.⁹⁰ Cependant, Ulland ne décrit ni n'explique théoriquement la nature de cet infixe et non plus comment cet infixe serait placé. À notre avis, ces bases transformationnelles font de ces approches des hybrides entre syntaxe et morphologie. Remarquons aussi que ces types de

⁸⁸ L'idée de l'existence d'éléments vides en morphologie a fait l'objet de massives critiques (cf. Pullum & Zwicky 1991, Anderson 1992, et aussi 2.2.1).

⁸⁹ M. Gross (1986:64) étudie aussi les nominalisations comme étant des relations transformationnelles entre phrases. À une expression figée correspond ainsi souvent une nominalisation, et dans cette relation figurent des verbes de support, le plus souvent être : « Max casse les pieds 'à tout le monde' → Max est un casse-pieds » (M. Gross 1986:77). Cependant, les nominalisations manquent parfois de contrepartie verbale figée. Il arrive aussi que deux formes jointes formellement deviennent autonomes : « Max a cassé sa pipe » et « Max va au casse-pipe », où seule la nominalisation a une dénotation relative à la guerre (M. Gross 1986:80).

⁹⁰ Ulland utilise donc pour ce composé français le terme de « composé dérivé ». Notons que Söderbergh (1971:64-65 [1968]) et Thorell (1981:83) utilisent ce même terme en suédois « *avledd sammansättning* » pour le type suédois comportant un objet/adverbe prépositionnel et un verbe plus le suffixe *-are* : *nagelklippare* (litt. 'ongle+coupe+are', 'coupe-ongles').

transformations réussissent peut-être à expliquer la structure syntaxique des composés au sens d'Instrument ou d'Agent, alors qu'elles ne sont pas applicables aux composés exprimant une Action, comme *cache-tampon* 'jeu d'enfants dans lequel on cache un mouchoir roulé en boule', ni aux composés à sens Locatif, comme *coupe-gorge* 'lieu dangereux, mal fréquenté, où l'on risque de se faire assassiner ou voler', ni aux composés à sens opaque, comme *boit-tout* 'verre dont le pied est cassé et qu'on ne peut poser sans l'avoir vidé'. Ces transformations ne sont pas non plus applicables aux composés [VN] dont le second constituant correspond à un argument externe.

En conclusion, l'approche de (32) est la seule qui soit purement morphologique et qui ne présente pas de problèmes théoriques. C'est celle que nous adoptons dans cette étude, mais en l'élargissant afin de comprendre les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, qui donc sont des constructions morphologiques se constituant de deux lexèmes, dont le premier est un lexème verbe en forme de thème, qui, à son tour, se compose d'un radical plus une voyelle thématique. En plus, signalons une étude faite par Semenza *et al.* (1997:33-43), qui examine la production de composés [VN]_N italiens par des aphasiques, et qui fournit des évidences supplémentaires à notre position. Les aphasiques de Broca, caractérisés par leur problème pour émettre des mots d'action, tendent à omettre le premier élément de ces composés. Leur étude semble indiquer que le premier élément est à considérer comme possédant des propriétés propres au verbe plutôt qu'au nom. L'étude de Semenza *et al.* (1997) semble aussi indiquer que les composés [VN] ne sont pas stockés dans le lexique, mais qu'ils sont formés par une règle productive dès que l'on a besoin de les utiliser. En effet, une contrainte concernant la productivité implique que les composés issus d'une règle productive ne devront pas tous entrer dans le lexique.

4.3 La structure sémantique interne des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}

4.3.1 L'étude de Villoing (2002)

Nous présenterons ici un résumé de l'analyse sémantique des composés [VN]_{N/A} conduite par Villoing (2002) en mettant au point quelques-unes des questions qui selon nous prêtent à discussion. Villoing (2002:202) estime fautif le jugement selon lequel la relation entre le lexème verbe et le nom à l'intérieur du composé [VN]_{N/A} est une relation syntaxique entre verbe et objet direct. Cette relation ne serait pas capable de prédire les constructions possibles et impossibles de ces composés, c'est-à-dire le fait que tout verbe

transitif ne peut former avec son complément d'objet un composé (Villoing 2002:203-204). Les notions de structure argumentale, d'argument interne et externe y incluses, n'échapperaient pas non plus à cette problématique, selon Villoing (2002:205, n. 2). Nous n'acceptons pas entièrement cette problématique des constructions possibles et impossibles, car, de fait, le nombre d'unités lexicales d'une langue n'est pas sans limites, et les unités ne sont formées que s'il y en a besoin. Roussarie & Villoing (2003) mentionnent aussi que des facteurs économiques et pragmatiques peuvent servir à restreindre les formations possibles et impossibles.

Le verbe et ses propriétés sémantiques et syntaxiques ont fait l'objet de nombreuses études, une question qui touche à l'interface entre sémantique et syntaxe. Les premières études, telles que celles de Gruber (1976 [1965]) et de Fillmore (1968), traitaient de la relation entre le sémantisme des compléments et leur réalisation syntaxique sous forme d'information sémantique inscrite dans chaque entrée lexicale des verbes, spécifiant entre autres les rôles thématiques. La notion de rôle thématique est cependant, selon Villoing (2002:207-208), critiquée par Jackendoff (1987), Rappaport et Levin (1988), Dowty (1991), Weshler (1995) et Davis (2001). D'après Villoing (*ibid.*), il est difficile de définir les rôles thématiques de manière systématique et consistante.⁹¹

Villoing tente d'analyser le rapport entre verbe et nom dans le composé comme un rapport purement sémantique entre prédicat et participant sémantique et « de caractériser et de définir cette relation en termes sémantiques » (2002:205).⁹² À cette fin, Villoing (2002:205-235) utilise la théorie de Dowty (1991) qui propose des Proto-Rôles thématiques. Ces rôles sont des *concept-clusters* à la manière des prototypes de Rosch (cf. Rosch & Mervis 1975) et ils se caractérisent par un assemblage d'implications lexicales provenant du sens du prédicat en lui-même (Villoing 2002:209). Pour la description de la sélection argumentale, les deux rôles types de Proto-Agent et de Proto-Patient sont suffisants. Dowty (1991:572-573), d'après Villoing (2002:211), propose cinq implications, qui doivent se comprendre comme des propriétés des unités lexicales, afin d'identifier le Proto-Patient. Nous ne rendons que les deux critères que Villoing juge importants pour la composition [VN]_{N/A}⁹³ :

⁹¹ Fillmore (1977) montre qu'il existe des verbes dont les arguments ne portent pas qu'un rôle thématique, p.ex. la paire *acheter/vendre* (Villoing 2002:207).

⁹² « Par ailleurs, on peut voir dans le recours à la syntaxe, une déficience des modèles génératifs à représenter le sens qu'entretient un prédicat avec ses participants sémantiques autrement qu'en termes de relation syntaxique verbe/complément » (Villoing 2002:284).

⁹³ Les trois autres sont : (iii) « thème incrémental » (c.-à-d. que l'évolution de l'état de changement du référent du SN est homomorphique du déroulement de l'événement) ; (iv) « est stationnaire/immobile par rapport au mouvement d'un autre participant » ; (v) « n'existe pas indépendamment de l'événement, ou n'existe pas du tout » (Villoing 2002:211).

33) subit un changement d'état

34) est affecté causativement (*casually*) par un autre participant (2002:211).

Selon Villoing (2002:222-230), les noms internes des composés [VN]_{N/A}, sont, dans la majorité des cas, des Proto-Patients. Le critère sous (33) est pertinent pour des composés tels que *porte-malheur* et *trace-lettres* (« les entités dénotées par les noms *malheur* et *lettres* [...] passent d'un état 'non-être' à un état 'être' ») ou *brûle-parfum* et *tue-chien* (« les entités dénotées par les noms *chien* et *parfum* [...] passent d'un état 'être' à un état 'non-être' ») et *lance-pierre* (« l'entité dénotée par le nom *pierre* [...] passe de l'état 'être dans un lieu A' à l'état 'être dans un lieu B' ») (Villoing 2002:222-223). À notre avis, cette analyse est problématique. D'une part, les noms en question ne peuvent avoir de référence actuelle (cf. Booij (2002:147) : « *parts of words cannot have independant reference* »). D'autre part, pour *malheur*, *parfum* et *pierre*, les analyses proposées ne semblent pas raisonnables ou sont en tous cas difficilement concevables.

Le critère sous (34) est le plus pertinent, selon Villoing (2002:227-228, 234). Villoing (2002:217-219) s'appuie ici sur la notion d'affectitude et utilise deux tests élaborés par Jackendoff (1990:125) : *What happened to NP was...* ; *What I did to NP was...*, reformulés en questions françaises : *Qu'est-il arrivé à SN ? Il a été Vppé* (*Qu'est-il arrivé aux boîtes ? Elles ont été ouvertes*) ; *Qu'est-ce que x fait à SN ? Il le V* (*Qu'est-ce que x fait aux boîtes ? Il les ouvre*). Le dernier des deux tests peut s'appliquer à la quasi-totalité des composés de son corpus⁹⁴. Villoing (2002:221 et *passim*) souligne que l'insertion des lexèmes des composés dans une structure phrastique n'a rien à voir avec une analyse syntaxique et que l'objectif est d'examiner la relation sémantique entre les lexèmes, ainsi que leurs propriétés sémantiques. Les phrases ainsi fabriquées ne doivent aucunement être saisies comme représentant le sens des composés.

Selon nous, il est possible, en suivant le même type de raisonnement, d'utiliser les termes d'arguments interne, d'argument externe et d'adjoind, sans supposer que les composés soient des formations syntaxiques, ce que fait Fradin (2005) aussi (cf. 4.3.2, et aussi 5.1). Dans ce cas, les termes doivent évidemment être compris comme des réalisations sémantiques, et non pas comme des projections syntaxiques. De plus, la double face de ces termes n'a rien de contradictoire, si l'on considère que les classes de lexèmes V, N, A, etc. présentent aussi cette double face entre sémantique et syntaxe. Villoing (2001:3), renvoyant entre autres à Grimshaw (1990), Booij (1992),

⁹⁴ Le corpus sur lequel Villoing (2002) base son analyse comporte entre 2000 et 3000 des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, trouvés dans les ouvrages lexicographiques suivants : *Dictionnaire de la Langue Française* (1863-1872), *Dictionnaire Général de la Langue Française* (1890-1900), *Le Grand Robert de la Langue Française* (1951-1966), *Grand Larousse de la Langue Française* (1971-1986) et le *Trésor de la Langue Française* (1971-1994).

Levin & Rappaport Hovav (1998) et Sadler & Spencer (1998), admet aussi que de tels travaux « enregistrent la structure argumentale comme propriété des lexèmes, impliquant du même coup que la morphologie, parce qu'elle manipule des lexèmes, puisse y avoir accès ».

Villoing (2002:231-232) se propose de montrer que la relation sémantique interne de la plupart des composés [VN]_{N/A} tient entre prédicat et Proto-Patient, ce qui explique l'impossibilité de constructions telles que **aime-carottes* ou **regarde-photo*. Les entités *carottes* ou *photo* ne satisfont aucune des conditions de Proto-Patient. Cependant, comme il existe des composés tels que *compte-gouttes*, *cherche-fuite* et *gagne-pain* qui ne sont pas compris par les critères de Proto-Patient, Villoing (2002:235) considère qu'il est nécessaire de prendre en compte d'autres restrictions sémantiques. Elle (2002:236) propose que le type de procès exprimé par le prédicat *v'* du composé [VN]_{N/A} soit forcément [+dynamique] (voir 4.7 pour plus de détails), et aussi que ce prédicat comprenne nécessairement deux participants sémantiques dont l'un doit remplir les propriétés du Proto-Agent et l'autre le plus souvent celles du Proto-Patient. Deux arguments servent de support à cette dernière hypothèse. D'une part, il n'est pas possible de former des composés « dont le prédicat *v'* comprend exclusivement un participant sémantique Patient, réalisé comme *n'* au sein des prédicats complexes *v'_n'* » (Villoing 2002:243-244). Villoing (2002:244) donne des exemples comme **un arrive-train* ou **un tombe-neige* dans lesquels les prédicats selon Perlmutter (1988) et Burzio (1986) sont inaccusatifs (cf. 5.6). Notons que Fradin (2005) avance que les verbes inaccusatifs peuvent entrer dans les composés (cf. 4.3.2). D'autre part, les prédicats *v'* qui ne comportent pas de participant Patient comprennent néanmoins un second participant sémantique qui remplit le rôle d'Agent. Villoing utilise les implications suivantes, proposées par Dowty (1991), afin de caractériser le Proto-Agent :

- 35) Participation 'volitionnelle' dans l'événement ou l'état (*Jean ignore Marie*)
- 36) Éprouver une sensation (*sentinence*) et/ou perception (*Jean craint le danger*, *Jean voit Marie*)
- 37) Causer un événement ou le changement d'état d'un autre participant (*Le chômage des jeunes entraîne la délinquance*, *Sa solitude rend Jean triste*)
- 38) Mouvement (relativement à la position d'un autre participant) (*L'eau a rempli le bateau*, *La balle a dépassé la flèche*) (2002:244-246)

En appliquant ces critères aux prédicats complexes *v'_n'* figurant dans les composés [VN]_{N/A}, Villoing (2002:246) estime que tous les *v'* comprennent un Proto-Agent et que l'implication (35) est la plus importante, suivie de

près par l'implication (37).⁹⁵ Ceci explique selon Villoing (2002:247) l'impossibilité de composés comme **reçoit-lettres*, **entend-voix* ou **voit-horizon*, dans lesquels il n'est guère question d'un Agent mais d'un Expérienceur.⁹⁶ À notre avis, ce raisonnement semble contradictoire, car selon le critère (36) le rôle d'Expérienceur est compris dans la notion de Proto-Agent. Nous considérons en outre qu'il est difficile de voir un acte volitionnel dans les prédicats d'*abat-jour* ou de *fume-cigare*, donnés par Villoing (2002:247), parmi d'autres composés, comme représentatifs. Or, Villoing (2002:246, n. 25) admet que « dans *brûle-parfum*, même si l'objet (l'instrument) dénoté par le composé n'est pas capable de volition, il n'en demeure pas moins que le prédicat *brûl(er)* autorise nettement qu'un de ses participants s'implique de manière volitionnelle. C'est tout ce que je teste ici. »

Villoing (2002:248) pose que les verbes ne comprenant qu'un seul participant sémantique, l'Agent, ne peuvent entrer dans la formation [VN]_{N/A} et que cet Agent ne peut jamais « se réaliser comme le *n'* du prédicat *v' n'* » : **un aboie-chien*, **un bavarde-commère*, **un plane-oiseau*.⁹⁷ Notons que ceci revient à dire que, d'une part, les verbes intransitifs ne peuvent entrer dans ces composés, et que, d'autre part, l'hypothèse selon laquelle le sujet/l'argument externe, selon une autre terminologie, ne peut se réaliser au sein des composés déverbaux, n'a rien de nouveau. Elle a été avancée entre autres par Roeper & Siegel (1978) et leur *First Sister Principle*, Selkirk (1983:34) et Grimshaw (1990:17). Or, comme le montre Fradin (2005) (cf. 4.3.2) et comme nous le montrerons (cf. 4.6), cette hypothèse ne se laisse pas confirmer pour les composés [VN]_{N/A} en français. Villoing (2002:249) observe que les rôles thématiques Instrument (**un enfonce-marteau*, **un utilise-arme*) et Expérienceur (**un perd-joueur*, **un gagne-coureur*) ne peuvent pas non plus se réaliser comme *n'*.⁹⁸ Elle (2002:251) tire aussi la conclusion suivante :

⁹⁵ Ce qui à notre avis constitue la définition classique de l'agent.

⁹⁶ Pour ce qui est de *recevoir*, le rôle de Bénéficiaire semble plus approprié.

⁹⁷ Par contre, les noms déverbaux en *-eur* sélectionnent, selon Villoing (2002:248, n. 27), des prédicats qui « comprennent obligatoirement et au minimum un participant sémantique *Agent* (*marcheur*) », mais ces prédicats peuvent aussi comprendre un second participant *Patient* (*monteur*). « [L]a classe des prédicats qui comprennent deux participants sémantiques, l'un *Agent* et l'autre *Patient*, se trouvent ainsi en intersection dans les deux constructions morphologiques [VN]_{N/A} et [V[-eur]]_N : *tourne-broche / tourneur*, *rabat-joie / rabatteur* » (*ibid.*), ce qui expliquerait aussi pourquoi ces deux constructions peuvent désigner à la fois des humains et des instruments.

⁹⁸ À l'opposé de Pesetsky (1995) selon qui les rôles thématiques au sein des composés sont limités, Di Sciullo & Ralli (1999) montrent que le grec moderne possède des composés déverbaux dans lesquels différents rôles thématiques sont saturés : Agent, Instrument, Thème, Instrument/Matériau, Lieu, Résultat et But. Selon Di Sciullo & Ralli (1999:191-192), les composés anglais comportent aussi des rôles sémantiques divers, alors que les rôles dans les composés romans sont limités, le plus souvent au seul rôle de Thème. Nous montrerons qu'en

le participant sémantique qui se situe du côté du Proto-Agent est réalisé, dans la majorité des cas, par le composé [VN]_{N/A} (sauf dans les cas des composés qui dénotent un procès tels que *lèche-vitrine* et *saute-mouton*) et l'autre participant sémantique (qui se situe préférentiellement du côté du Proto-Patient) est réalisé par le N de la construction [VN]_{N/A}.

Villoing (2002:251-252) clôt son analyse en constatant que la notion de Proto-Patient de Dowty (1991) n'est pas suffisante pour couvrir toutes les entités dénotées par le second élément du composé [VN]_{N/A}.

Soulignons que nous nous basons sur l'étude de Villoing (2002) sur plusieurs points importants, notamment son analyse morphologique du composé [VN]_{N/A}. Or, son analyse sémantique, qui vise à montrer que la relation interne du composé [VN]_{N/A} tient entre prédicat — nécessairement à deux participants — et Proto-Patient, n'apporte, à notre avis, pas grand-chose par rapport à la position généralement tenue et selon laquelle la relation interne du composé [VN]_{N/A} tient entre verbe transitif/à deux arguments et objet direct/argument interne. De plus, comme le reconnaît Villoing, son analyse ne permet pas de rendre compte de tous les composés [VN]_{N/A}. Soulignons encore une fois que cela ne veut pas dire que nous optons pour une analyse syntaxique des composés. L'analyse sémantique de Fradin (2005), tirant plus loin l'analyse de Villoing, est plus systématique et réussit de manière convaincante à rendre compte des relations qui existent à l'intérieur de ces composés.

4.3.2 L'étude de Fradin (2005)

Fradin (2005:1-28) montre que les règles de la dérivation et de la composition ne sont pas soumises aux mêmes contraintes sémantiques et prend comme exemple les dérivés en *-eur* et les composés [VN]_N. La dérivation des noms en *-eur* impose des restrictions et sur l'*input* et sur l'*output*, une situation qui constitue la norme pour la dérivation morphologique en général. Sa base doit être un verbe qui prend un argument externe sujet portant le rôle sémantique d'Agent, et le nom dérivé doit décrire une manière d'agir qui est socialement saillante.⁹⁹ Par contre, à la différence de la dérivation qui nécessite des conditions strictes, la

suédois aussi (cf. 5.5.1-5.5.4), différents rôles thématiques sont réalisés au sein des composés agentifs dont l'un des constituants est un verbe.

⁹⁹ Fradin (2005:9) assume la « *Unmixed Agentivity Condition* » selon laquelle le sujet agentif du verbe ne peut aussi porter le rôle sémantique de Figure. Le rôle de Figure implique les propriétés suivantes : « *Entity located with respect to another participant / Moves with respect to another participant / Is contained by another participant* » (*ibid.*) Cette condition sert à expliquer pourquoi un dérivé tel que *monteur*, dans le contexte **Pierre a monté la vaisselle au grenier. C'est un monteur infatigable* n'est pas bien formé, car le verbe *monter* n'exprime pas ici un mouvement orienté, ce qui est avant tout son trait caractéristique. Cette condition ne s'appliquerait pas aux composés [VN]_N, et l'on trouve des formations telles que *monte-charge*.

composition préfère des ajustements flous. Cette différence explique par exemple pourquoi les composés formés à partir de V inaccusatifs sont possibles, par exemple *pousse-plante* ou *saute-bouchon*, mais non pas les dérivés correspondants.

Fradin (2005:14) rappelle le schéma proposé par Villoing (2002) qui est capable de rendre compte de la sémantique de la majorité des composés [VN]_N :

39) X tel que X V N

Par l'intermédiaire de ce schéma, il est possible de former des composés non attestés. Or, selon Fradin, le composé [VN] doit uniquement satisfaire aux conditions suivantes :

40) Conditions on VN compounds

- a) The N must be interpreted as an argument of the verbal predicate.
- b) The VN nominal compound has to denote an entity which is semantically correlated to the event described by the verbal predicate. (2005:15)

La première condition implique que le référent du nom doit être un participant dans la chaîne causale associée à l'événement décrit par le verbe. Quant à la deuxième condition, il faut expliciter la corrélation sémantique entre une entité et un événement :

41) The entity A is correlated to the event Ev if

- a) The linguistic expression denoting A is an argument of the verbal predicate which denotes Ev (equivalently: A is a participant in the causal structure the verb reflects).
- b) A constitutes the place where Ev takes place.
- c) A is a causer of Ev. (*ibid.*)

La deuxième condition (40b) n'est pas formelle, mais concerne l'interprétation : la corrélation qui convient le mieux à la situation est choisie. La corrélation de (41a) est immédiate, l'information étant fournie par le prédicat verbal. Dans (41b-c), la corrélation doit être doublée de l'introduction d'une cause ou d'une localisation spatiale.

Fradin souligne que si son analyse est juste, elle prédit que l'inventaire des composés [VN] est plus grand que normalement supposé, car les conditions de (40) peuvent être satisfaites de manières différentes donnant lieu à plusieurs patrons sémantiques. Fradin en signale six.

Les deux patrons le plus souvent attestés et les plus productifs correspondent aux composés désignant des Agents, *garde-malade* ou *porte-revues*, et des Instruments, *ouvre-boîte* ou *tire-bouchon*. Le verbe est

toujours transitif et décrit une relation Agent-Patient (*Actor-Undergoer*). Dans l'interprétation d'Agent, la variable qui lie le composé dans la syntaxe (*the external linking variable*) correspond au sujet du verbe. Notons que l'Agent peut aussi être Impersonnel : *porte-revues*. Dans l'interprétation d'Instrument, cette variable correspond à un adjectif instrumental. Les deux conditions de (40) sont remplies.

Un autre patron assez productif dénote ce que Fradin appelle un lieu fonctionnel. Le verbe évoque une trajectoire, indiquée par une préposition. Le verbe doit ainsi être considéré plutôt comme un intransitif prépositionnel que comme un verbe purement intransitif. Le composé *marche-pied* en est un exemple, *marcher* pouvant être interprété comme *marcher sur*. D'autres exemples sont *passe-pied*, *passe-boulet*, *appui-tête* et *repose-bras*. Ce qui est important ici, c'est que le N correspond à l'argument externe du verbe. Les conditions dans (40) sont remplies, parce que la variable de liage externe correspond à l'argument locatif intégré.

Par contre, ceci n'est pas le cas pour le patron dans lequel la variable de liage externe fixe le lieu où l'événement dénoté par le verbe prend place. Ce patron s'emploie presque exclusivement pour des noms de lieux, tels que *Chante-alouette*, *Hurléloup*, *Gratteloup*¹⁰⁰ ou *Pissevache*. Dans ces composés, la condition de (40a) est remplie par définition, étant donné que le verbe est intransitif. Or, ce fait empêche la variable de liage externe d'être un argument du verbe. Il faut ainsi introduire la relation de (41b) afin de corréliser cette variable au verbe.

Dans un autre patron, qui semble être faiblement productif, la corrélation au prédicat verbal correspond à une relation agentive, le cas causatif (41c), comme le montrent *trotte-bébé*, *pousse-plante* 'lampe qui fait pousser les plantes' ou *saute-bouchon* 'champagne'. Puisque ces composés dénotent des artefacts fonctionnels, Fradin estime qu'il est nécessaire d'introduire cette relation agentive additionnelle. Une telle relation n'existe pas dans le patron précédent qui s'applique à des composés comme *Chante-alouettes* : ceux-ci ne peuvent désigner un artefact qui fait chanter les alouettes, car on n'a pas de contrôle sur les animaux sauvages ou sur les phénomènes naturels. Fradin souligne aussi la lecture inaccusative du verbe pour *pousse-plante* et *saute-bouchon* : *Les bambous poussent vite* et *Le bouchon a sauté*.

Le dernier patron signalé par Fradin comporte une relation causale entre deux événements et correspond au cas (41c). Le seul composé indiscutable attesté est *gobe-mouton*, désignant 'plante, pilule empoisonnée destinée à faire mourir les bestiaux'. Le N n'est pas un Patient, mais un Agent selon (40a). Fradin (2005:28, n. 10) mentionne que *tire-suisse* illustre aussi le cas de (41c) en exprimant une relation entre deux événements : le suisse qui tire pour ouvrir la porte.

¹⁰⁰ On peut se demander si *-loup* n'est pas mieux classé ici comme argument interne.

Selon Fradin (2005:20), il n'y a pas de restrictions strictes pour la combinaison sémantique des éléments du composé [VN]. Néanmoins, toutes les combinaisons ne sont pas aussi possibles. En particulier, lorsque le N est interprété comme le sujet de V, une des conditions suivantes doit être remplie :

- 42) The N cannot denote a volitional Agent (cf. *marche-pied*, *Chante-alouette*, *gobe-mouton*) ;
- 43) The event in which the N's referent is an Agent is a subevent in a Causal structure (cf. *trotte-bébé*, *gobe-mouton*) (Fradin 2005:20).

Selon les conditions de (42-43), les animaux ne sont pas considérés comme des Agents volitionnels. En ce qui concerne la condition (42), Fradin (2005:20) renvoie aussi à Kiefer (1992) qui observe le même phénomène dans les composés hongrois dénotant un événement. L'Agent n'agit pas intentionnellement : *hoésés* 'chute de neige' (N : *hó* 'neige', V : *esik* 'tombe', suffixe *és*). Fradin admet que ces deux conditions sont violées par les composés *croque-monsieur* et *croque-madame*, mais ceci explique aussi « *why the meaning of these compounds sounds so bizarre when one tries to reconstruct it analytically and why they are commonly considered as mere denominations: their meaning does not help to grasp their referent.* » (Fradin 2005:21). Or, rappelons à ce propos un composé tel qu'*accroche-cœur*, désignant 'mèche de cheveux formant une boucle plate sur les tempes', qui suit le patron le plus courant, Agent-Patient (*Actor-Undergoer*), mais qui a néanmoins un sens opaque (voir aussi 4.6 qui présente plusieurs exceptions à cette condition).

Étant donné l'existence de composés dans lesquels le N est le sujet du verbe dans une phrase correspondante, Fradin en tire en plus la conclusion que les composés [VN], construits par deux lexèmes, n'ont pas de structure syntaxique sous forme de SV. Il suffit de dire que N doit être interprété comme un argument de V. Il n'est pas nécessaire d'assigner au composé une structure, car son interprétation n'en requiert pas. Ceci n'est pas seulement un fait qui distingue la composition de la dérivation mais aussi de la syntaxe. Fradin admet que même si certains des composés sont rares en français, ceci n'affecte pas les données : ils sont rares parce qu'ils dénotent des objets peu communs. Du point de vue linguistique, aucun des composés n'est idiosyncrasique et ne doit pas être traité comme une exception. Tout composé [VN] doit faire partie de l'approche globale de la composition.

Nous présentons notre interprétation des patrons sémantiques proposés par Fradin (2005) sous forme de la liste suivante.¹⁰¹ Les patrons qui y entrent seront employés comme point de départ pour nos propres analyses qui suivent dans les section 4.4-4.6.

¹⁰¹ Fradin (2005) utilise une notation sémantique plus complexe.

- Ag_[VN] V N
- X V N avec Instr_[VN]
- N V_(intrans) (P) Loc_[VN].
- N V dans NdeLieux_[VN]
- Artéfact_[VN] fait N V.
- N V Cause_[VN] et N/N₂ V₂

4.4 Le composé [VN]_{N/A} dont le second constituant est un argument interne

Nous avons l'intention ici d'entreprendre une analyse des patrons sémantiques internes des composés [VN]_{N/A} dont le second constituant correspond à un argument interne. En reformulant les patrons sémantiques de Fradin (2005), nous reprendrons ceux qui touchent les composés [VN]_{N/A} comportant un argument interne. Puisque les patrons proposés par Fradin ne suffisent pas pour rendre compte de toutes les relations tenant entre les deux constituants, nous proposerons des patrons additionnels pour essayer de donner une image complète des composés [VN]_{N/A} dont le second constituant est un argument interne. Dans d'autres cas, il faut ajuster les patrons de Fradin pour qu'ils conviennent aux composés incorporant un argument interne. Il est à remarquer que nous fournissons en position initiale de chaque patron le sens dénotatif correspondant. Ceci dans le but de lier le patron sémantique du composé à son sens dénotatif. Celui-ci est ici considéré comme le type sémantique et non pas comme la glose du sens exact. À propos de ces patrons sémantiques qui concernent la relation interne entre les constituants des composés, nous renvoyons à Villoing (2003:188) qui précise son analyse sémantique des composés [VN]_{N/A} en faisant « une distinction fondamentale entre (i) le sens d'un mot composé VN et (ii) le sens que l'on obtient compositionnellement en combinant le sens d'un verbe et celui d'un nom ».

Les deux premiers patrons proposés par Fradin (2005) sont les plus rentables pour le composé [VN]_{N/A} comportant un argument interne :

- **Agent** : Ag_[VN] V N
baise-fleurs, boit-tout, brise-ménage, caille-lait, cogne-fêtu, coupe-jarret, croque-sol, frise-poulet, gâte-métier, gratte-cul, grille-pain, hache-paille, happelourde, lance-bombes, mouille-bouche, passe-rose, pêche-véron, pique-assiette, pisse-copie, porte-drapeau, teint-vin, tête-chèvre, traîne-misère, tranche-montagne, verse-eau, vide-gousset

Notons que dans le patron d'Agent entrent des plantes, *perce-feuille*, des insectes, *perce-oreille*, et des animaux, *hoche-queue*, ainsi que des impersonnels, *allume-cigare(s)*. Les Agents Impersonnels, qui se trouvent entre des Agents et des Instruments, peuvent, selon nous, expliquer la transition entre les deux. Ils entrent dans le patron d'Agent, mais leurs référents peuvent être un objet qui pourrait aussi se classer comme Instrument ou Locatif conteneur, comme *sèche-linge*. Les Agents Impersonnels présentent en plus une ambiguïté en présupposant en dernière instance un Agent Humain qui les met en route. Pour ce qui est du composé *caille-lait*, qui aurait aussi un sens causatif en désignant 'plante qui a la propriété de faire cailler le lait', nous hésitons à le faire entrer dans ce patron ou dans celui qui convient aux artefacts fonctionnels de Fradin (2005) comportant un argument externe, tels que *trotte-bébé* (cf. 4.3.2 et 4.6). Puisque Villoing (2002:324) le range parmi les composés [VN]_{N/A} comportant un argument interne, ainsi que le fait Darmesteter (1967:221 [1875]), nous suivons leur classement. Ce composé semble effectivement constituer un cas limite entre les composés [VN]_{N/A} comportant un argument interne et externe. De plus, le verbe est en emploi inaccusatif. Observons l'existence du composé *boit-tout*, qui a trois sens différents selon le *TLFi* : (i) 'verre dont le pied est cassé et qu'on ne peut poser sans l'avoir vidé' ; (ii) 'sorte de puisard creusé dans un terrain humide pour l'assécher' ; (iii) 'ivrogne qui dépense tout son argent en boissons'. Le premier sens correspond au patron d'Instrument, et le troisième, au patron d'Agent. Quant au deuxième sens qui entre aussi dans le patron d'Agent, il exprime en plus, à notre avis, un sens Locatif.

Il arrive souvent qu'un même prédicat manifeste des sens différents. Villoing observe la polysémie de *garder* dans les composés [VN]_{N/A} : « protéger (*garde-bras, garde-bonnet*), veiller sur (*garde-barrière, garde-boue*) ou conserver (*garde-cierge, garde-filet*) » (2002:269, n. 22). Des composés comme *garde-nappe, garde-magasin* ou *garde-temps* manifestent une relation qui entre facilement dans l'un des patrons d'Agent ou d'Instrument, mais nous n'estimons pas que *garde-boue* y soit bien classé. Les deux composés *garde-boue* et *garde-crotte* manifestent selon nous plutôt les relations : garder/protéger la roue contre/de la boue/la crotte ; ce n'est donc pas l'argument interne direct qui est incorporé. Nous formalisons cette relation comme une variante du patron d'Agent, marginal, et ne valant que pour le composé [VN]_{N/A} français comportant un argument interne :

- **Agent** : Ag_[VN] V Y *contre/de* N

Cette analyse pourrait éventuellement aussi être valable pour quelques composés comportant *parer*, tels que *pare-boue* ou *pare-poussière* (contre *pare-balles, pare-brise*).

Passons au patron d'Instrument où *x* (en italiques) correspond à l'Agent/l'argument externe :

• **Instrument** : (*x*) V N avec Instr_[VN]

abaisse-langue, amuse-gueule, boit-tout, brise-mottes, cache-misère, cale-pied, couvre-lit, essuie-verres, frotte-allumettes, fume-cigare, happelourde, lave-dos, pare-balles, passe-montagne, porte-bébé, presse-citron, serre-livres, tire-botte, trace-lignes, tranchelard, tue-vent, vide-citron

Villoing (2001:3) remarque que certains composés [VN]_{N/A} dénotent des vêtements, *soutien-gorge*, et des comestibles, *amuse-gueule*¹⁰². Puisqu'ils conviennent parfaitement aux patrons d'Instrument, nous les rangeons ici. Ce classement peut prêter à discussion, mais à notre avis leurs référents ont en quelque sorte une fin instrumentale. Nous proposons donc pour de tels cas des sous-étiquettes implicites comme Instrument_{comestible} et Instrument_{vêtement}. Villoing (2001:3) semble aussi faire cette inclusion en observant que la propriété sémantique mise en œuvre par le composé [VN] correspond à la RCM foc (règle de construction de mots consistant sémantiquement en une focalisation) proposée par Corbin (1992) et explique pourquoi un même composé peut construire des unités qui réfèrent et à un humain et à un instrument, comme *porte-clé*. Cette propriété sémantique peut soit dénommer — le plus souvent en focalisant sur la fonction utilitaire des instruments : *chauffe-biberon, porte-parapluie*, et sur l'activité sociale des humains : *attrape-science, garde-barrière* — soit qualifier en focalisant sur les propriétés stéréotypiques des instruments et des agents : *étouffe-chrétien, brise-coeur*. Remarquons qu'*étouffe-chrétien* renvoie à un Instrument comestible.

En ce qui concerne *happelourde* (Agent : 'cheval de belle apparence mais sans vigueur' ; 'personne d'aspect agréable mais sotte', et Instrument : 'pierre fausse qui a l'éclat et l'apparence d'une pierre précieuse' ; 'illusion, leurre'), on pourrait au premier égard classer ce composé comme comportant un adjectif, étant donné que le second constituant est un adjectif. Or, Villoing (2002:343) le classe comme [VN]_{N/A} comportant un argument interne, et selon notre interprétation du *TLFi*, *lourde* doit se comprendre dans le sens de 'femme sotte qui se laisse facilement duper'. Soulignons que *lourde* semble ici être utilisé comme un terme d'adresse, à l'instar de *croque-monsieur*, où, cependant, *monsieur* correspond à un argument externe. Ce composé peut ainsi être vu comme un cas limite entre les composés [VN]_{N/A} comportant un argument interne et externe.

¹⁰² Ce composé est encore un cas limite qui serait peut-être mieux classé comme entrant dans le premier patron d'Agent.

Selon Villoing (2003:193), la composition [VN]_{N/A} ne sélectionne le verbe *monter* qu'au sens de 'mouvement', et jamais au sens d' 'assembler'. Ainsi, selon Villoing, cette composition semble être sensible à l'expression du mouvement. Par contre, la sélection sémantique opérée par la suffixation en *-eur* sur la base verbale *monter* semble d'après Villoing (2003:194) être inversée : Fradin & Kerleroux (2002), et aussi Fradin (2005), montrent que le suffixe *-eur* ne sélectionne que *monter* au sens d' 'assembler' (*L'ouvrier qui a monté notre chauffage central est le meilleur monteur de chaudières de l'entreprise*) et non pas au sens de mouvement (*Pierre a monté le tableau au grenier* / **Pierre est un monteur*). Or, le composé *monte-ressort*, outil qui selon le TLFi 'sert à monter et à démonter les pièces d'un fusil', semble à notre avis impliquer que cette supposition est trop puissante. De plus, la distribution complémentaire entre dérivés *V-eur* et composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} est un phénomène rare (cf. ch. 7-8).

Il faut aussi commenter les composés qui comportent *passer*. Dans plusieurs composés tels que *passe-singe* ou *passe-rose*, ce verbe exprime le sens de 'surpasser ou de l'emporter sur quelqu'un ou quelque chose', contrairement aux composés *passe-couloir* ou *passe-muraille*, où il a le sens de 'traverser', ou aux *passe-bras* ou *passe-main*, où il a le sens de 'faire passer ou (par) où l'on fait passer'. Pour le premier cas, il arrive que le composé soit une variété du référent exprimé par le second constituant, *passe-pomme* et *passe-muscat*¹⁰³ désignant respectivement 'pomme' et 'raisin muscat' (à l'opposé de *passe-singe*, 'personne qui dépasse le singe en malice'). Il est donc question d'une relation métonymique, le composé étant un hyponyme du second constituant, ce qui nous pousse à nous demander s'il faut les considérer comme comportant un argument externe (cf. 4.6). Pour ce qui est du troisième cas, *passe-bras*, le second constituant se qualifie aussi comme l'argument externe et ces composés doivent selon nous entrer dans le patron de Fradin qui comprend un Locatif fonctionnel :

- N V_(intrans) P Loc_[VN]
appuie-tête, passe-bras, passe-main, repose-bras

Selon Villoing (2002:275-276) les composés comportant *appuie-* désignent des Instruments¹⁰⁴, et certes, le sens Locatif n'est ici pas aussi manifeste que chez le composé *coupe-gorge*. On pourrait donc proposer pour ce patron l'un

¹⁰³ Darmesteter (1967:222, 226, 228 [1875]) classe les composés *passe-fleur, passe-garde, passe-pomme, passerage, passe-rose* et *passe-soie* comme comportant un argument externe, alors que *passe-muscat*, selon lui, comporte un argument interne.

¹⁰⁴ Villoing (2002:276) considère que et l'agent et le patient sont réalisés dans les composés [VN]_{N/A} comportant *appui-/appuie-*. Étant donné qu'ils désignent tous des instruments, le premier participant se réalise par le composé. Villoing précise cependant que ceci ne signifie pas que « la glose du sens des composés [VN]_{N/A} du type *appuie-bras* sera 'qui appuie le bras' mais 'ce qui sert à appuyer le bras' ».

des deux sens dénotatifs : Instrument_{locatif/support} ou Locatif_{fonctionnel}.¹⁰⁵ Or, le fait de lier ce patron au sens dénotatif d'Instrument aurait pour effet un décalage entre patron et sens dénotatif, effet qu'il faut selon nous éviter : *avec* est difficilement recevable dans ce patron, alors qu'une préposition localisante, telle que *dans* et *sur*, est beaucoup plus appropriée. Nous estimons donc qu'il faut garder la lecture locative selon le modèle de Fradin (2005). Cependant, nous proposons d'interpréter le second constituant comme un argument interne, plutôt qu'un argument externe. Nous ajustons le patron de Fradin (2005) en inversant l'ordre entre N et V et en introduisant l'Agent *x* mis entre parenthèses :

- **Locatif** : (x) V N (y) dans/sur Loc_[VN]

Locatif_{fonctionnel} : *marche-pied, passe-pied, passe-bras, accroche-casseroles, appuie-bras, prie-dieu*

Locatif_{conteneur} : *casse-cou, casse-gueule, casse-croûte, coupe-gorge, fourre-tout, rince-doigts, vide-poches*

Locatif_{Ndelieux} : *Chante-messe, Écorchebœuf, Écorcheloup, Gratte-panche*¹⁰⁶ (*Heurtebise, Mangepaille, Trompe-souris*)

La sous-étiquette Locatif_{fonctionnel} explique d'une certaine manière la transition entre Instrument et Locatif. Les composés qui englobent la préposition *sur* comportent un second constituant qui est clairement un argument interne du verbe, et sont plus ambigus entre sens Instrument et sens Locatif. En ce qui concerne *prie-Dieu*, l'interprétation de Dieu comme étant un argument externe du verbe n'est pas envisageable (*Dieu prie sur [VN]). Notons en plus que par recours au patron que nous proposons, on évite de supposer que le verbe des composés comportant *appuie-* soit pronominal (la tête s'appuie sur l'appuie-tête), comme le présuppose le patron proposé par Fradin (2005). Le patron que nous venons de proposer présente de plus l'avantage de conserver la structure avec un argument interne, au lieu de doter de tels composés d'une structure avec un argument externe, structure plus marginale. Pour ce qui est des composés comportant *reposer*, comme *repose-bras*, qui pourrait entrer dans ce patron, l'affaire est plus complexe. Il nous semble que le verbe est en emploi intransitif, *reposer sur*, et non pas en emploi transitif au sens de 'poser de nouveau'. Le second constituant doit donc s'analyser comme l'argument externe (cf. 4.6).

Un autre avantage de ce patron Locatif, c'est qu'il rend compte des composés [VN]_{N/A} comportant un argument interne, tels que *coupe-gorge*, que nous étiquetons comme Locatif_{conteneur}. Cette variante du patron Locatif n'entre pas dans l'étude de Fradin (2005). Notons que parfois, on a presque

¹⁰⁵ Selon Rainer (2005b:21), l'ambiguïté conceptuelle des récipients entre Instrument et Locatif est observée déjà par Meyer-Lübke (1890).

¹⁰⁶ Reflète l'image de se brosser le ventre selon Longnon (1920-1929).

l'impression de se trouver dans une relation bitransitive à trois arguments : y risque d'avoir la gorge coupée par x dans une rue *coupe-gorge*/y risque d'avoir la fesse pincée par x dans un *pince-fesses*. Or, dans la plupart des cas, tels que *fourre-tout* ou *casse-croûte*, il n'existe pas de participant y, portant le rôle de Thème ou de Patient. Il existe aussi des composés [VN]_{N/A} comportant un argument interne qui dénotent des noms de lieux. Fradin (2005) ne propose un tel patron que pour les composés auxquels est incorporé l'argument externe, comme *Pissevache*. Notons que la sous-étiquette d'un Locatif_{NdeLieux} entre donc aussi parfaitement dans le patron Locatif.

Dans l'étude de Fradin (2005), il manque aussi des patrons pour les cas où le composé renvoie à une action ou à un procès, comme dans *frotte-nombril*, qui désigne 'action de se frotter à une autre personne nombril contre nombril', et les cas où le composé indique le résultat d'une action, comme dans *lèse-majesté*.¹⁰⁷ Nous proposons donc les patrons suivants :

- **Action** : (x) [V N]_{Act} (dans Loc_[VN])
baise-main, casse.croûte, chasse-neige, lèche-vitrine, lèse-âme, lèse-humanité, porte-respect (comportement), *rabat-joie*
- **Résultat** : (x) [V N]_{Action} a pour Rés_[VN]
crève-cœur, hochepot, lèse-âme, lèse-humanité

Villoing (2002:290) note à ce propos tout l'intérêt qu'il y aurait à examiner le lien qui existe entre les sens de procès et de lieu, étant donné que plusieurs composés dénotent les deux sens à la fois, par exemple *casse-croûte*, 'repas sommaire où l'on peut consommer des casse-croûtes' (ce composé peut aussi renvoyer à un Instrument 'qui sert à broyer les croûtes de pain à l'usage des vieillards'), et *pince-fesses*, 'le fait de pincer les fesses à une femme' ou 'maison de tolérance'. Il s'ensuit du patron que nous proposons pour l'Action que le sens Locatif peut y être implicite. Le lien entre Action et Résultat se dégage aussi des deux patrons ci-dessus. En focalisant soit sur l'acte de commettre un crime de *lèse-humanité*, soit sur le résultat d'avoir commis un crime de *lèse-humanité*, les composés en *lèse-* sont à notre avis tous ambigus entre ces deux sens.

Outre les patrons que nous venons de proposer, l'existence du composé *trousse-galant* 'maladie foudroyante, en particulier le choléra', qui incorpore un argument interne, semble être un parallèle du composé *gobe-mouton*, comportant un argument externe, en exprimant, à l'instar de celui-ci, une relation causale entre deux événements. Quant au sens dénotatif, nous classons *gobe-mouton* comme un Cause_{instrumentale} (cf. 4.6), alors que *trousse-*

¹⁰⁷ Le sens Résultat correspond à ce que Devos & Taeldeman (2004:158) appellent *effected objects*, c.-à-d. « *what comes into existence by V-ing* ».

galant, à notre avis, désigne plutôt un Cause_{agentive} selon la variante du patron suivant :

- Cause_{agentive} : Cau_[VN] V N et N/(N₂) V₂
crève-chien (V₂ = mourir), *trousse-galant* (V₂ = mourir)

Il est intéressant de noter que le référent du second constituant, *chien* et *galant*, devient un argument externe dans le deuxième événement, ce qui semble faire de ces composés un autre exemple d'un cas limite entre les composés [VN]_{N/A} dont le second constituant est un argument interne et ceux dont celui-ci est un argument externe.

Remarquons que Villoing (2003:191-192) souligne l'importance qu'il y a à préciser les restrictions sémantiques du second constituant : « Mais on peut d'ores et déjà avancer quelques hypothèses qui rendent compte de la probabilité que le N des composés VN ne puisse pas exprimer la localisation (?? *un atteint-sommet*) ni la temporalité (**un traverse-siècle*). » Notons que ces hypothèses excluent des composés dont le second constituant, bien qu'étant un N, porte le rôle sémantique d'adjoint (cf. 4.5). Ces hypothèses peuvent aussi dans une certaine mesure être contestées par l'existence de composés [VN]_{N/A} du type *remonte-pente* ou *garde-temps*, et aussi de *traîne-buisson*, qui selon Villoing (2002:378) comporterait un argument interne, mais qui selon nous comporte un adjoint (cf. 4.5). Quant au composé *saute-ruisseau*, il nous semble que l'on peut discuter pour déterminer si le second constituant en est un argument interne ou s'il porte le rôle sémantique de Lieu. En posant une seule et même construction morphologique [VN/A/Adv/P]_{N/A}, il ne serait pas nécessaire de préciser d'une manière exacte le rôle joué par le second constituant N.

Concluons cette analyse de la structure sémantique interne des composés [VN]_{N/A} comportant un argument interne en disant que ces composés manifestent plusieurs patrons sémantiques, tous disponibles et quelques-uns se liant les uns aux autres, et que d'autres ne sont établis qu'à partir d'un nombre limité de composés. Rappelons aussi qu'en analysant la relation tenant entre les composés, il s'avère, selon nous, que certains composés qui au premier regard sont classés comme comportant un argument interne, comporteraient plutôt un argument externe ou un adjoint.

4.5 Le composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} dont le second constituant joue le rôle sémantique d'adjoint

Dans le composé *taille-douce*, le second constituant adjectival joue le rôle sémantique d'adjoint, ainsi que le fait le nom à l'intérieur du composé *traîne-nuit*. L'analyse de cette section porte sur de tels composés dans le but

de montrer qu'ils peuvent être compris par la même règle de construction morphologique assumée pour le composé [VN]_{N/A} comportant un argument interne.

Commençons par présenter l'analyse de Villoing (2001, 2002) de ces composés, qu'elle note [VAdv]_{N/A}. De prime abord, notons que dans Villoing (2001), Adv renvoie à une unité à valeur adverbiale, alors que dans Villoing (2002), Adv renvoie à la classe de lexèmes adverbes, qui selon Villoing (2002:277, n. 30) englobe adjectifs, adverbes, prépositions et noms. Cette ambiguïté du terme d'Adv signalée, constatons que nous ne voyons pas comment cette dernière analyse de Villoing (2002) serait théoriquement possible, et que la première (2001), renvoyant à une fonction syntaxique, n'est pas sensiblement plus convaincante. Villoing (2002:277-278) donne d'abord trois raisons pour exclure le type [VAdv]_{N/A} de son étude : (i) il se distingue du type [VN]_{N/A} par la relation entre le verbe et le second constituant (prédicat/patient vs prédicat/modifieur) ; Villoing (2002:277, n. 31) préfère le terme de « modifieur » (qui donc correspond à notre terme d'adjoint) pour exprimer une relation sémantique, à l'opposé d'« ajout » qui exprime une relation syntaxique. Elle renvoie à Bonami (1999) pour l'explicitation de la différence sémantique entre modifieur et participant sémantique. En tant que modifieur, l'adverbe (l'adverbial) peut représenter la localisation (*chasse-derrière*, *frappe-devant*), la temporalité (*lève-tôt*, *réveille-matin*) ou la manière (*pète-sec*, *sent-bon*¹⁰⁸) (Villoing 2002:277-278) ; (ii) son prédicat n'est pas déterminé par les mêmes contraintes sémantiques que celles valant pour le prédicat du type [VN]_{N/A} : par exemple dans *pète-sec*, le prédicat, bien qu'étant agentif, ne prend pas un second participant sémantique, mais a un emploi intransitif. Dans le composé *couche-tard*, le prédicat est en emploi pronominal *se coucher* ; (iii) le prédicat de *chasse-derrière* comprend deux participants, à l'instar du prédicat du type [VN]_{N/A}, mais aucun des deux n'est réalisé, puisque la place de Patient est occupée par l'adverbe (l'adverbial).

Or, Villoing (2001, 2002:276-280) énumère les similarités suivantes entre composés [VN] et [VAdv] : (i) les deux sont N ou A ; (ii) les deux portent le genre masculin ; (iii) les prédicats qui y entrent appartiennent le plus fréquemment à la première conjugaison ; (iv) ils dénotent les mêmes types d'entités sémantiques ; (v) ils dénotent « un référent en mettant en saillance une de ses propriétés prise comme habituelle ou fonctionnelle (c'est ce dont rend compte la règle sémantique de focalisation de Corbin (1992)) » (Villoing 2002:277). Selon Villoing (2001, 2002:280), les similarités sont plus importantes que les différences. Par conséquent, elle tire la conclusion qu'il est plausible d'inclure les deux types sous la même construction morphologique, qui se caractérise par le fait que le second constituant restreint sémantiquement la portée du verbe.

¹⁰⁸ On peut discuter si *-bon* dans ce cas exprime la manière.

Villoing (2002:278-280) propose trois approches différentes pour défendre sa conclusion : (i) une analyse morphologique qui élargit la règle de construction $[VN]_{N/A}$ de façon à inclure aussi la relation prédicat/modifieur et les prédicats à un participant Agent, ou qui traite le modifieur comme étant un participant sémantique ; (ii) une analyse morphologique qui pose une seconde règle pour la formation des composés $[VAdv]_{N/A}$. Cette alternative devrait donc être capable d'expliquer le nombre restreint de composés, ainsi que leur faible productivité (en comparaison des réalisations syntaxiques possibles); (iii) une analyse syntaxique selon laquelle les composés $[VAdv]_{N/A}$ sont des construits syntaxiques lexicalisés (*il couche dehors* > *un couche-dehors*). Corbin (1997) (cf. Villoing 2002:279-280), en se fondant sur le principe selon lequel une unité linguistique engendrée par la syntaxe ne peut être aussi engendrée par la morphologie et *vice versa*, propose deux analyses distinctes pour les composés *couche-tôt* et *couche-dehors*. Le premier, qui ne conserve pas le pronom réfléchi, serait une construction morphologique, alors que le dernier, qui suit les règles syntaxiques, serait un construit syntaxique. Villoing (2002:280) critique ce raisonnement en disant qu'il ne prend pas en considération que la relation sémantique entre les composants ne justifie pas cette partition. En plus, Villoing trouve *ad hoc* une hypothèse qui avance que « les unités lexicales sont construites par la syntaxe puis lexicalisées » (2002:280). Villoing opte ainsi pour une des deux analyses morphologiques de (i-ii), de préférence celle de (i). Nous faisons un amalgame de l'approche (i) en proposant une seule règle de construction $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ afin d'englober aussi les cas dans lesquels le second constituant joue le rôle sémantique d'adjoint. Cette règle, en tolérant des prédicats à un argument, englobe aussi le cas où le second constituant est un argument externe.

Regardons d'abord de plus près la distinction la plus importante, à savoir que les prédicats des composés comportant un adjoint sont soumis à différentes restrictions sémantiques. Cette distinction semble aussi impliquer que les verbes ne sont pas nécessairement transitifs. Les exemples (44) à (46) listent les verbes qui figurent dans des composés $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ comportant un adjoint :

44) V_{trans} : *bouter, branler, chasser, chauffer, coucher, coller, faire, frapper, gagner, griller, haler, passer, pincer, porter, pousser, sentir, songer, tailler, taper, trousser, verser, vider*

45) $V_{intrans}$: *aller, chanter, claquer, clocher, crever, penser, péter, pisser, rentrer, réveiller, rêver, rouler, tourner, traîner, trotter, valoir, voguer*

46) V_{pron} : *(se) coucher, (se) lever*

La plupart de ces verbes entrent aussi dans les composés [VN]_{N/A} dont le second constituant est un argument interne, à l'exception des verbes soulignés. Comme nous l'avons déjà remarqué, il nous semble que quelques composés classés comme [VN]_{N/A} par Villoing (2002), et pour une partie de ceux-ci également par Darmesteter (1967 [1875]), sont en réalité des composés comportant un adjectif, comme *tournesol* ((se) tourner au/vers le soleil), *traîne-buisson*, *traîne-bûches* (traîner dans le buisson/les bûches) et *trotte-chemin* (trotter sur le chemin). Dans de tels cas, nous interprétons le second constituant plutôt comme indiquant sémantiquement le lieu, même si syntaxiquement, il correspond à un objet direct ou indirect. Citons à ce propos Eriksson (1993:278) : « [s]ignalons aussi le cas où l'objet direct équivaut pour le sens, mais non pour la syntaxe, à un circonstanciel et qui s'exprime par un tel dans d'autres langues ». Nous sommes pourtant consciente du fait que cette analyse est poussée trop loin. Mentionnons aussi la locution adverbiale (à) *cloche-pied* (clocher du pied), que Villoing (2002:329) classe comme [VN]_{N/A}, mais dont le second constituant joue selon nous le rôle sémantique d'adjectif. Aussi dans *crève-faim*, classé comme [VN]_{N/A} par Villoing (2002:333), le V est à notre avis en emploi intransitif, et le second constituant est un adjectif indiquant la cause. *Vaurien* est classé comme comportant un argument interne par Villoing (2002:380), alors que nous estimons que rien n'empêche de le classer comme comportant un adjectif, ce qu'a fait aussi Darmesteter (1967:226 [1875])¹⁰⁹. Les verbes soulignés n'entrent, à notre connaissance, que dans des composés dont le second constituant s'interprète comme un adjectif, tels que *vogue-avant* 'rameur qui tient le bout de la rame', à l'exception de quelques-uns, comme *chanter* et *trotter*, qui entrent aussi dans les composés [VN]_{N/A} dont le second constituant est un argument externe (cf. 4.6). La majorité de ceux-ci sont intransitifs. À propos de *traîner*, le TLFi aussi observe qu'il est en emploi intransitif dans les deux composés *traîne-nuit* et *traîne-sommeil*. En ce qui concerne les verbes intransitifs qui ne sont pas soulignés, donc impliquant qu'ils entrent aussi dans les composés [VN]_{N/A} comportant un argument interne, ils sont dans ces cas en emploi transitif, par exemple *pisse-vinaigre* 'personne avare ou grincheuse, morose ou triste' ou *roule-bandes* 'dispositif pouvant se fixer à une table pour rouler les bandes de gaze, etc.'

Un argument contre le postulat d'une unique construction morphologique [VN/A/Adv/P]_{N/A} serait donc que les composés comportant des adjectifs contiennent des prédicats intransitifs. Cet argument ne peut être contredit étant donné que le composé [VN] comportant un argument interne par définition ne peut inclure un prédicat intransitif, ne prenant qu'un argument externe. Pourtant, l'existence d'un composé comme *va-tout*¹¹⁰, relatif aux

¹⁰⁹ Darmesteter (1967:226 [1875]) parle dans ces cas d'un adjectif ou d'un adverbe « ayant valeur d'adverbe ».

¹¹⁰ Selon Darmesteter (1967:226), il est question d'une suite d'un impératif et d'un vocatif.

jeux de cartes, ‘coup où l’on risque tout l’argent que l’on a devant soi’, comportant *aller*, présente une structure discutable. Villoing (2002:384) classe ce composé comme [VAdv], quoiqu’elle (2002:317) avance que les unités *tout (mange-tout)*, *rien (vaurien)* et *néant (fainéant)* possèdent les propriétés d’un nom dans la construction [VN]_{N/A}. Par contre, Villoing (2002:278, n. 32) « analyse *devant* dans *frappe-devant* et *derrière* dans *chasse-derrière* comme des adverbes, bien qu’ils puissent se réaliser en syntaxe comme des noms (*frapper le devant*, *chasser le derrière*) ou des prépositions ». Ceci nous semble contradictoire, mais conforte effectivement la position prise dans notre étude et selon laquelle il est question d’une unique construction morphologique [VN/A/Adv/p]_{N/A}. C’est justement cette possibilité, dans certains cas, de la double analyse du second élément comme un argument interne/N et comme un adjectif/Adv(erbale) qui motive et donne davantage de support à notre position. Pour revenir à *va-tout*, il nous semble plus conséquent de le faire entrer dans la classe des composés [VN]_{N/A} dont le second constituant est un argument externe (cf. 4.6).

Le composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} comportant un adjectif n’entre pas non plus dans l’étude de Fradin (2005), qui ne traite que des composés [VN]_N. Or, Fradin inclut, à la différence de Villoing (2002), les deux autres cas que présentent ces composés en posant que le second constituant est un argument (interne ou externe) de V, et il accepte ainsi de V à un argument/intransitif. Nous avons l’intention ici d’examiner si les patrons proposés par Fradin (2005), aussi bien que ceux que nous avons proposés dans la section précédente, peuvent être également retrouvés parmi les composés comportant un adjectif. Pour ce faire, il est nécessaire d’ajuster les patrons sémantiques. Tout d’abord, remarquons que seuls les patrons englobant un composé [VN]_{N/A} dont le second constituant est un argument interne peuvent s’appliquer au composé comportant un adjectif.

Le patron d’Agent s’adapte parfaitement au composé comportant un adjectif, et est ici aussi l’un des plus rentables. On trouve ici tous les différents types d’Agents : des Humains, *avale-dru* pour ‘celui qui mange vite’, des Animaux, *chante-clair* pour ‘coq’, des plantes, *tournesol*, et des Impersonnels, *réveille-matin* :

• **Agent** : Ag_[VN/A/Adv/P] V (P) N/A/Adv/P
*avale-dru*¹¹¹, *chante-clair*, *chasse-derrière*, *chauffe-doux*, *claque-faim*, *claque-soif*, *couche-dehors*, *couche-tard*, *couche-tôt*, *faitard*¹¹², *lève-tard*, *lève-tôt*, *(pass(e)-avant)*, *pête-sec*, *pince-dur*, *pince-froid*, *porte-fort*, *pisse-froid*, *rêve-creux*, *réveil-cuisine*, *réveille-matin*, *roule-partout*, *songe-creux*,

¹¹¹ Darmesteter (1967:220, 226 [1875]) classe le second constituant d’*avale-dru* comme accusatif, alors que celui de *mache-dru* est classé comme un adverbe. Nous avons du mal à comprendre cette distinction.

¹¹² Ce composé est tiré de Darmesteter (1967 [1875]), mais se trouve aussi dans le *TLFi* sous l’entrée *fêtard*, et dénote ‘personne menant une vie de débauche’.

tournesol, traîne-nuit, traîne-sommeil, trotte-menu, va-devant, verse-froide, vide-vite, vaurien

Notons aussi que les deux composés *chauffe-doux* ‘poêle mobile, rempli de braise ou de cendre chaudes’, et *vide-vite*, ‘vidange rapide utilisée pour l’évacuation’, classés comme Agents expriment aussi un sens Locatif. Villoing (2002:329) classe *claque-faim* et *claque-soif* comme [VN]_{N/A}, mais en les examinant de plus près, leurs seconds constituants jouent à notre avis le rôle sémantique d’adjoint : *claquer de soif/de faim*, et *claquer* est ici en emploi intransitif. Par contre, *claque-merde* correspond parfaitement à un composé [VN]_{N/A} dans lequel N correspond à un argument interne, et V est en emploi transitif. En ce qui concerne *claque-dent*, au sens de ‘vagabond, miséreux’ (cf. aussi le patron Locatif plus bas), le statut de second constituant prête à discussion. Darmesteter (1967:221 [1875]) classe le second constituant de *claque-dent* comme un objet direct, et Villoing classe aussi ce composé comme [VN]_{N/A}. Selon le *TLFi* par contre, l’expression *claquer des dents* est mentionnée sous l’emploi intransitif de *claquer*. Le second constituant pourrait être classé comme un objet prépositionnel (cf. Eriksson 1993), vu qu’il est possible de *claquer des dents de faim*, mais nous choisissons l’analyse qui y voit un adjectif sémantique.

Le patron d’Instrument est également rentable pour le composé comportant un adjectif :

• **Instrument** : (x) V (P) N/A/Adv/P avec Instr_[VN/A/Adv/P]

boute-dehors, boute-hors, colle-forte, frappe-devant, hale-bas, pass(e)-avant, passe-bas, passe-debout, passe-grand, passe-haut, passe-partout, pense-bête, sent-bon, vide-vite

Dans ces deux patrons la préposition est nécessaire dans certains des rares cas où l’adjoint du composé est constitué d’un N, tels que *réveil-cuisine* ou *tournesol*. Pour ce qui est de *réveil-cuisine*, nous estimons que la relation à l’intérieur du composé montre clairement qu’il est question d’un composé [VN/A/Adv/P]_{N/A}, à l’opposé des composés [NN]_N comme *réveil-rasoir* ou *réveil-radio*. Nous recourons donc au raisonnement que Villoing propose pour d’autres cas ambigus de ce type (cf. 4.1.2). En ce qui concerne *pass(e)-avant*, ce composé a plusieurs sens, soit locatif, ‘passerelle légère et le plus souvent amovible ou partie du pont en abord’, soit instrumental, ‘titre ou document relatif au fisc’, soit agentif, au 14^e siècle, ‘machine de guerre, sorte de tour roulante à étages’, selon le *TLFi*.

Le patron Locatif est aussi attesté pour les composés comportant un adjectif. Pour la sous-étiquette de Locatif_{fonctionnel}, nous pouvons donner *pass(e)-avant* dans le sens de passerelle. Le composé *claque-dent*, au sens de ‘maison de jeux mal famée ou de prostitution’, convient à un Locatif_{conteneur}. Les composés comportant un adjectif se retrouvent également dans les noms

de lieux. Nous y avons inclus *Couche-tard*, qui est la marque d'un réseau de magasins en Amérique du Nord.

- **Locatif** : (x) V N/A/Adv/P dans/sur Loc_[VN/A/Adv/P]
 Locatif_{fonctionnel} : *pass(e)-avant*
 Locatif_{conteneur} : *claque-dent*
 Locatif_{NdeLieux} : *Chante-clair, Couche-tard, Gagne-Petit, Passavant*

Le patron d'Action est aussi rentable pour les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} comportant un adjectif. Nous y avons inclus entre autres *taille-douce*, 'tout procédé de gravure en creux sur métal', et *trotte-menu*, 'allure d'un animal qui se déplace à petits pas rapides et sautillants' :

- **Action** : (x) [V N]_{Act} (dans Loc_[VN]) → (x) [V Adv]_{Act}
boute-hors, branle-bas, rentre-dedans, taille-douce, trotte-menu, réveille-matin, (à la) va-vite

Les deux composés *chauffe-double*, 'ébullition d'eau-de-vie seconde avec de nouveau vin', et *taille-douce*, 'planche ainsi gravée, l'estampe obtenue au moyen de ce procédé', sont classés comme entrant dans le patron de Résultat :

- **Résultat** : (x) [V N]_{Act} a pour Rés_[VN] → (x) [V Adv]_{Act} a pour Rés_[VAdv]
chauffe-double, taille-douce

Nous interprétons des composés comme *guérit-vite*, le nom d'une plante, et *tue-vite* : « la cigarette est un tue-vite », (http://www.algerie213.com/forum/topic_11_405.html, site visité 03/17/2008) comme impliquant une relation causale entre deux événements, à l'instar du cas de *gobe-mouton* (cf. 4.3.2, 4.4). Ils entrent ainsi dans le patron de Cause agentive, et l'être affecté correspond à N₂ :

- **Cause_{agentive}** : Cau_[VN/A/Adv/P] V N/A/Adv/P et N/N₂ V₂
guérit-vite (V₂ = retrouver la santé), *tue-vite* (V₂ = mourir)

Afin de présenter des évidences supplémentaires pour soutenir notre position selon laquelle il est possible de poser une seule règle de construction morphologique, [VN/A/Adv/P]_{N/A}, nous avons étudié les composés comportant un adjectif dans une perspective diachronique (cf. aussi ch. 7). Selon nos résultats provenant du *TLFi*, la toute première attestation est *trotte-menu* qui date du 13^e siècle, alors que *boute-hors* et *pass(e)-avant* sont attestés au 14^e siècle, c'est-à-dire presque aussi tôt que les composés [VN]_{N/A} comportant un argument interne. Les composés comportant un adjectif sont aussi particulièrement rentables au 16^e siècle, ce

qui peut refléter l'observation faite par Darmesteter (1967:216-217 [1875]) selon laquelle Ronsard, dans *la Pléiade*, avait une certaine prédilection pour ces composés. Or, les attestations prédominent au 20^e siècle. Il semble ainsi que sa rentabilité suive la rentabilité de tous les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, qui est le type le plus fréquent au 20^e siècle. Picone (1996:278) pose que la composition verbe plus adverbe n'est pas disponible en français : selon lui, le composé *porte-fort*, qui date du 19^e siècle, est la formation la plus récente. Cette remarque ne se laisse donc pas confirmer par nos résultats. Par curiosité, nous avons cherché sur *Google* pour *sent-mauvais* (à l'opposé du composé attesté *sent-bon*), et nous avons pu y localiser quelques exemples, dont le suivant :

- 49) Les uns travaillaient dans les champs et ne se lavaient jamais : on les appelait les « Sent mauvais » ; les autres ... (coll-ferry-montlucon.planet-allier.com/pourquoi.htm, site visité 03/17/2008)

En concluant cette analyse des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} comportant un adjectif, nous pouvons affirmer qu'ils mettent en évidence tous les patrons sémantiques, ainsi que tous les sens dénotatifs, que nous avons proposés pour les composés [VN]_{N/A} comportant un argument interne. Nous estimons donc avoir fourni des évidences sérieuses permettant de supposer l'existence d'une seule règle de construction morphologique, [VN/A/Adv/P]_{N/A}. Les composés [VN]_{N/A} dont le second constituant est un argument externe seront examinés dans la section suivante avec le même objectif.

4.6 Le composé [VN]_{N/A} dont le second constituant est un argument externe

Darmesteter (1967 [1875]) observe qu'il y a un deuxième type de relation à l'intérieur du composé [VN]_{N/A}, en dehors de celle d'un impératif suivi d'un régime, à savoir un impératif joint à un vocatif. Nyrop accepte cette conception du deuxième type : le composé *gobe-mouton* aurait au point de vue historique une analyse telle que « gobe-moi ça, mouton » (Nyrop 1908:275). Un autre composé du même type est, selon Nyrop (1908:276), *pique-poule*, dénotant 'un raisin aimé des poules'. Selon le *TLFi*, le composé *trique-madame* voudrait dire « saute madame » par allusion au goût astringent de la plante, en adoptant ainsi l'hypothèse qui envisage un impératif. Marouzeau (1952:81) attire l'attention sur la difficulté qu'il y a à définir de manière satisfaisante la notion de composé, mais avance qu'il est encore plus difficile de déterminer la relation à l'intérieur des composés. Cette difficulté est évidente pour les composés comportant un verbe, qui présentent d'après Marouzeau deux relations : verbe-régime et verbe-sujet.

La première est de beaucoup la plus fréquente, et aussi la plus facilement interprétée. La deuxième est douteuse quant à sa signification — « *Chante-merle* n'est pas 'le merle qui chante', c'est 'le lieu où chante le merle', et, par extension d'emploi, 'celui qui habite ledit lieu' » (Marouzeau 1952) — et aussi par le fait que le verbe précède son sujet. Giurescu (1975:140-143) observe de même ces deux types de composés [VN] ; le N à l'intérieur du composé correspond soit à l'objet direct du verbe soit, dans quelques cas rares, à son sujet. Giurescu (1975:142) donne l'exemple italien *tremacuore* 'tremblement de cœur', ayant, selon elle, la structure profonde *il cuore trema*.

Comme mentionné (cf. 4.3.1), Villoing (2002) exclut ce type de son étude en disant que l'Agent ne peut jamais être réalisé au sein des composés [VN]_{N/A}. À propos des composés *croque-monsieur* et *croque-madame*, Villoing (2002:249, n. 29) appuie son analyse sur l'argument que *madame* est un terme d'adresse, ou un vocatif, ne correspondant en français standard à aucun nom. Villoing (*ibid.*) affirme :

Elle [cette analyse] vaut également pour *croque-monsieur*, dont le second élément peut, en français, être un nom, mais qui ici, correspond au participant sémantique *Agent* du verbe, et en conséquence, ne peut occuper la place du N de la composition [VN]_{N/A}. (2002:249, n. 29)

Voilà une argumentation *ad hoc*, à notre avis. Pourtant, Villoing (2002:390) classe les composés englobant un argument externe comme des composés dont la construction reste sujette à question.

Par contre, pour ce qui est de l'italien, Guevara & Scalise (2004), qui adhèrent à une approche morphologique acceptant l'interaction avec la syntaxe, traitent le composé [VN] comportant un argument externe au même niveau que le composé [VN] comportant un argument interne et le composé [VAdv]. Ils (2004:8) posent cependant que le premier composé dévie sémantiquement des deux derniers, puisqu'il ne désigne pas des Agents ou des Instruments, mais des Actions, comme *batticuore* 'tremblement de cœur', ou des Locatifs, comme *corrimano* 'rampe'. Comme l'étude de Fradin (2005) l'a déjà montré, et comme notre étude le confirmera, cette observation ne vaut pas pour le français. Fradin (2005) inclut donc ce type parmi les composés [VN]_{N/A}. Il le fait cependant sans discuter les implications théoriques de sa décision, en renvoyant uniquement aux conditions proposées sous (40) (cf. 4.3.2).

En rappelant le critère le plus important que propose Villoing (2002) (cf. 4.5) afin de décider si le composé [VAdv]_{N/A} peut être inclus dans la même construction morphologique que le composé [VN]_{N/A} comportant un argument interne, à savoir les restrictions sémantiques pesant sur les prédicats, commençons par examiner les prédicats qui entrent dans ces composés :

- 50) V_{trans} : *caucher*, *chausser*, *claquer*, *croquer*, *dépêcher*, *gober*, *passer*,
pêcher, *piquer*, *pisser*, *tirer*
- 51) $V_{intrans}$: *chanter*, *couler*, *hurler*, *sauter*, *triquer/tripper*, *trotter*

La plupart de ces verbes, sauf ceux qui sont soulignés, prennent aussi part aux composés $[VN]_{N/A}$ comportant un argument interne, comme *gobe-lune*. Une exception peut être constituée par *cauchemar*¹¹³, mais il semble y avoir le même verbe que dans *chauche-mottes*, dont le second constituant est un argument interne. Remarquons que *trotter*, souligné aussi, entre dans le composé *trotte-menu*, comportant un adjectif, et que *dépêcher* ne figure que dans la locution adverbiale (*travailler*) à *dépêche-compagnon*. De fait, si l'on n'examine pas en détail la relation qui tient entre les deux constituants, on pourrait faire entrer ce type parmi les composés $[VN]$ réguliers, ce que fait Villoing (2002) dans certains cas.

Trotte-bébé, 'sorte de chaise roulante qui aide le bébé à marcher ou à se déplacer', aussi appelé *trotteur*, est une formation récente qui implique une relation interne entre prédicat et argument externe. Selon Roussarie & Villoing (2003), le second N de *trotte-bébé* est ici réalisé comme le Proto-Patient, c'est-à-dire l'argument interne du V, mais sémantiquement, il correspond à l'Agent ou à l'argument externe, et le verbe intransitif *trotter* est en emploi transitif. Villoing (2003:192) élabore cette observation à propos d'unités comme *trotte-bébé*, *coule-sang*, 'instrument qui provoque l'écoulement du sang' (notons aussi le sens d' 'espèce de serpent'), ou *pisse-chien*, 'valet de chasse dont la fonction est d'aller faire uriner le chien', comprenant un prédicat à un argument, qui porte le rôle d'Agent, et qui semble être réalisé par le second constituant. Les prédicats complexes dans ces composés ne s'interprètent pas comme « N agent de V » (cf. les phrases correspondantes *le bébé trotte*, etc.), mais d'une manière causative comme 'faire V N' : syntaxiquement, ils sont des intransitifs inergatifs (c.-à-d. verbes qui n'ont qu'un argument externe, portant le rôle d'Agent, comme *courir* cf. Legendre & Sorace 2003), et le nom interne semble jouer le rôle de Patient. De cette manière, ces composés ne diffèrent pas, selon Villoing (2003), de la configuration sémantique qu'elle pose pour les composés $[VN]_{N/A}$, mais ils semblent montrer que la règle de composition $[VN]$ impose une interprétation causative du prédicat. Villoing admet pourtant que cette hypothèse est trop puissante en prédisant que tout verbe intransitif inergatif peut potentiellement entrer dans un composé $[VN]_{N/A}$.

Quelques rares unités comme *gobe-mouton*, *croque-monsieur*, 'entremets chaud', ou *chante-raine*, le nom d'une rue, dont le second constituant doit

¹¹³ Selon l'étymologie donnée dans le *TLFi*, le premier constituant serait un croisement entre l'ancien français *chauchier* 'fouler, presser' et la forme picarde correspondante *cauquier*. Le second constituant est l'ancien picard *mare* 'fantôme'.

s'interpréter comme l'Agent et non pas comme le Patient du prédicat, et dont le composé lui-même serait le Proto-Patient, manifestent, selon Villoing (2003:192-193), un patron inverse par rapport au composé $[VN]_{N/A}$ dont le second constituant est le Patient et le composé l'Agent. Villoing se pose la question de savoir s'il est pertinent ou non d'analyser ces unités comme des composés $[VN]$ morphologiques. Au cas où l'on déciderait de le faire, il faudrait prendre position pour une seule et même règle de composition VN, ou pour l'ajout d'une deuxième règle de composition VN. Ce raisonnement est le même que celui que Villoing (2002) avance pour les unités $[VAdv]_{N/A}$, et nous prenons ainsi position pour une seule et même règle $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ englobant les composés comportant un argument interne ou externe et les composés comportant un adjectif. Pourtant, nous sommes consciente du fait que cette règle court le risque soit d'être trop puissante soit, pour parer cette surpuissance, qu'il faut distinguer des sous-cas. Rappelons les cinq similarités que Villoing (2001, 2002:276-280) énumère dans la section précédente pour les composés $[VN]$ comportant un argument interne et les unités $[VAdv]$: (i) ils sont N ou A ; (ii) ils portent le genre masculin ; (iii) leurs prédicats appartiennent le plus souvent à la première conjugaison ; (iv) ils dénotent les mêmes types d'entités sémantiques ; (v) le référent dénoté par le composé focalise une propriété habituelle ou fonctionnelle. En appliquant ces critères aux composés comportant un argument externe, il s'avère qu'ils y conviennent parfaitement, ce qui donne du support à notre position. Notons cependant qu'à l'instar des composés comportant un adjectif, les composés comportant un argument externe comprennent eux aussi des verbes à un argument/intransitifs, même si leur nombre est réduit. C'est donc uniquement sur ce point que ces deux cas diffèrent des composés $[VN]_{N/A}$ comportant un argument interne. Rappelons que selon Fradin (2005), ceci ne constitue pas un obstacle pour poser l'existence d'une seule construction $[VN]$ dont le second N est un argument interne ou externe de V. Ainsi, en suivant le même raisonnement qu'avance Villoing (2001, 2002) pour inclure le type $[VAdv]_{N/A}$ sous la même construction morphologique que le composé $[VN]_{N/A}$, et en nous appuyant sur Fradin (2005), nous ne trouvons pas de raison pour ne pas y inclure aussi les composés comportant un argument externe.

Examinons de plus près les patrons sémantiques qu'on observe à l'intérieur des composés $[VN]_{N/A}$ comportant un argument externe, ce qui touche aussi le critère (iv) ci-dessus, dans le but de conforter encore notre prise de position. Il est à noter que les patrons que nous avons proposés pour les composés incorporant un argument interne et ceux incorporant un adjectif ne peuvent pas s'y appliquer sans ajustement. Certains des patrons que proposent Fradin sont cependant élaborés pour des composés incorporant un argument externe.

Afin de pouvoir rendre compte des deux sens dénotatifs Agent et Instrument, nous proposons deux patrons différents. Il importe de noter que

le premier patron est celui que propose Fradin pour les artefacts fonctionnels, mais à notre avis, celui-ci s'applique aux agents. On trouve différents types d'Agents : des Humains, *pisse-chien*, des Animaux, *coule-sang*, et des Végétaux, *trique-madame*. Nous avons donc ajouté le second patron d'Instrument, car nous trouvons pertinent de faire une distinction entre Agent et Artéfact, qui, selon nous, correspond plutôt à un Instrument, par exemple *trotte-bébé*. Pour ce dernier, nous remarquons que si le bébé refuse de trotter, le trotte-bébé ne va pas se mettre en route :

- **Agent** : Ag_[VN] (fait) N V
coule-sang, passe-orage, pissé-chien, trique-madame
- **Instrument** : N V avec Instr_[VN]
coule-sang, trotte-bébé

Le patron d'un lieu fonctionnel que propose Fradin (2005) regarde les composés comportant un argument externe du verbe. Notons que le sens Locatif de *tire-v(i)eille*, 'filin, corde à l'extérieur d'un bâtiment et dont on se sert pour monter à bord', peut être discuté. Nous considérons néanmoins que ce patron est celui qui y convient le mieux. Fradin (2005) estime que le patron des noms de lieux est fort rentable pour les composés comportant un argument externe, ce que nous pouvons confirmer. De plus, il n'y a pas de raison, nous semble-t-il, à ne pas combiner les deux patrons Locatifs de Fradin (2005) sous un même patron Locatif, conformément à notre démarche pour les composés comportant un argument interne ou un adjectif. Remarquons cependant que nous n'avons pas trouvé d'attestation de Locatif_{conteneur}.

- **Locatif** : N V_(intrans) dans/sur Loc_[VN]
Locatif_{fonctionnel} : *tire-v(i)eille*
Locatif_{conteneur} : *
Locatif_{NdeLieux} : *Chante-merle, Chante-raine, Gratte-loup, Hurle-vent, Pisse-oiseau, Pisse-vache*

Le patron d'Action que nous avons pu établir pour les composés comportant un argument interne et pour les composés comportant un adjectif peut aussi s'ajuster afin de convenir aux composés [VN]_{N/A} comportant un argument externe, comme *saute-mouton*, 'jeu consistant à sauter par-dessus un partenaire qui se tient courbé et tête baissée, en prenant appui avec les mains sur son dos et en écartant les jambes' :

- **Action** : (x fait) [N V]_{Act}
dépêche-compagnon, saute-mouton, tourne-main, va-tout

Pour ce qui est de *cauchemar*, au sens d'‘état d'oppression ou d'étouffement qui survient durant le sommeil’ (il a aussi le sens de ‘ce qui provoque la peur, la panique, l'horreur, l'aversion’), et de *chauche-vieille*, sa forme provinciale, nous estimons que les deux entrent dans le patron de Résultat :

- **Résultat** : [N V]_{Act} a pour Rés_[VN]
cauchemar, *chauche-vieille*

Le patron de Cause que Fradin (2005) propose pour *gobe-mouton* est ainsi attesté pour ce type. Remarquons que nous avons décidé de donner à cette variante du patron de Cause la sous-étiquette instrumentale, car nous estimons que les entités dénotées expriment un sens instrumental. Or, il nous semble difficile de faire entrer *avec* dans ce patron, *par* (*l'intermédiaire de*) y convenant le mieux :

- **Cause_{instrumentale}** : N V Cau_[VN] et N/N₂ V₂ (par Cau_[VN])
gobe-mouton (V₂ = mourir), *tire-suisse* (N₂ = porte, V₂ = ouvrir)

Nous pensons qu'il faut proposer un patron particulier pour des composés incorporant un argument externe et dénotant des objets comestibles, par exemple *broute-biquet*, pour ‘chèvre-feuille’. Notons que cela n'est pas nécessaire pour les composés comportant un argument interne, car pour ceux-ci, les objets comestibles sont compris par le patron d'Instrument le plus rentable (cf. 4.4). À la différence des composés comportant un argument interne dénotant un comestible, comme *casse-croûte*, le sens instrumental n'est pas, à notre avis, manifeste pour les composés comportant un argument externe, de sorte que nous introduisons le sens dénotatif d'Objet, qui pourtant est marginal. Notons que le patron de Cause embrasse le patron d'Objet_{comestible} :

- **Objet_{comestible}** : N V Obj_[VN]
broute-biquet, *croque-monsieur*, *croque-madame*, *pique-poule*

Il reste à classer quelques composés [VN]_{N/A} au sens d'Agent ou d'Instrument, dont le second constituant est un argument externe, mais qui néanmoins n'entrent pas dans les patrons donnés ci-dessus. Sont classés comme Agent : *chauche-branche*, au f. ‘la maîtresse de branche, qui chauche, presse les autres’, au m. ‘l'oiseau qui chauche les branches entre ses serres’ (le second constituant est un argument interne), *chausse-trappe*, ‘plante dont les fleurs sont armées d'épines’, *grippe-minaud*, ‘nom du chat’ (*minaud* est aussi nom du chat), *morpion*, ‘poux du pubis, le pou qui mord’, et *pêche-martin* (ou *martin-pêcheur*), ‘petit passereau au plumage éclatant qui vit au bord des cours d'eau et se nourrit de poisson’. Sont classés comme Instrument : *chausse-trappe*, ‘pièce de fer munie de pointes placée au devant

de l'infanterie et de la cavalerie ennemies pour qu'elles s'y enferment', *claque-bois*, 'instrument de musique composé de dix-sept lames de bois de longueur régulièrement décroissante que l'on fait résonner avec des baguettes', *gratte-boësse*, 'sorte de brosse' (*boësse* est une brosse de doreur), *porte-chaise*, au f. 'la chaise à porteur', au m. 'le porteur de la chaise (à porteur)', *trousse-barre*, 'morceau de bois dont on se sert pour faire joindre ensemble les coupons d'un train à flotter'. Est classé comme Locatif : *chausse-trappe*, au sens de 'trou camouflé cachant un piège pour des animaux sauvages'.

Darmesteter (1967:185 [1875]) qui pose l'hypothèse que le premier constituant est un impératif et qui s'oppose fermement à y voir un thème, estime que seuls les composés [VN] tels que ceux-ci, qui ressemblent à l'allemand *Schreibfeder* 'écrit-plume', pourraient éventuellement confirmer l'hypothèse selon laquelle il est question d'un thème. En adoptant une approche morphologique qui accepte la notion de tête, on semble avoir affaire ici à un monstre, c'est-à-dire une composition française qui a sa tête à droite. Le genre de ces composés est toujours celui du second constituant à droite, plusieurs sont du genre féminin, et le composé lui-même dénote un hyponyme de l'entité dénotée par cette tête. De plus, ce type français ressemble quant à sa structure à un type de composé germanique fort rentable, comme l'a remarqué Darmesteter. À titre d'exemple, comparons avec le suédois : *porte-chaise* vs *bärstol* 'porte+chaise', *gratte-boësse* vs *skrubborste* 'gratte+brosse' (cf. 5.5). Comme ces composés manifestent des propriétés caractéristiques et distinctes des autres composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, nous estimons que la seule possibilité est de poser une seconde règle de construction morphologique [VN]_N qui ne vaut que pour ces composés, qui pourtant ne semblent ni disponibles ni très rentables.

Quant à leurs sens dénotatifs, remarquons que les sens Action, Résultat et Cause ne sont pas attestés. En effet, il ne semble guère possible de faire une distinction entre différents sens. Nous proposons ainsi un seul patron¹¹⁴ :

- **Agent/Instrument/Locatif** : [N (qui (se)) V]_{Ag/Instr/Loc}.
chauche-branche, *chausse-trape*, *claque-bois*, *gratte-boësse*, *grippeminaud*, *morpion*, *pêche-martin*, *porte-chaise*, *trousse-barre*¹¹⁵

¹¹⁴ Selon Darmesteter (1967:176 [1875]), il est impossible de voir une structure telle que « N qui V », ni « N qui est un V_N ». Il (*ibid.*:181) note que la structure « N à V-er » est aussi proposée.

¹¹⁵ Darmesteter (1967:223, 226, 228 [1875]) classe *gorge-fouille* (f.), 'espèce de bec-de-cane dont l'extrémité du fer est recourbée et arrondie', *passe-soie* (f.), 'lame de fer percée de trous, par lesquels on fait passer la soie', et *perce-feuille*, 'plante ombellifère', comme comportant des arguments externes. Les deux derniers reçoivent en effet deux classements dont l'un comporte selon Darmesteter, qui se base sur Littré (1863-1872), un argument interne. Or, notre consultation du même ouvrage n'y trouve qu'un sens. Nous arrivons donc difficilement à comprendre ce classement. À notre avis, et selon Villoing (2002:341, 352) également, la

Notons que *chauche-branche*, *chausse-trape*, *claque-bois*, *gratte-boësse*, *porte-chaise* et *trousse-barre* sont classés comme incorporant un argument interne par Villoing (2002:328, 329, 341, 358, 379). Mentionnons aussi finalement *chante-fable*, composition poétique dans laquelle des parties en vers chantées alternent avec des parties en prose récitées. Selon Villoing (2002:326), il comporte un argument interne, mais à notre avis, sa relation interne diffère de la relation interne du nom de lieu *Chante-messe*, dans laquelle *messe* est indiscutablement un argument interne. Selon Darmesteter (1967:212 [1875]), il se compose de deux impératifs. Puisque nous ne réussissons pas à déterminer le patron dans lequel inclure *chante-fable*, nous le mettons hors de compte.

Afin de conclure notre analyse des composés $[VN]_{N/A}$ comportant un argument externe, constatons qu'ils sont quant aux sens dénotatifs et aux patrons sémantiques internes similaires aux deux autres composés $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$. De plus, ils remplissent les critères proposés par Villoing (2002) portant sur la similarité entre composés $[VN]_{N/A}$ comportant un argument interne et composés $[VAdv]_{N/A}$, et la plupart des verbes sont les mêmes que ceux des composés comportant un argument interne. En fournissant ces évidences supplémentaires, nous renforçons, d'une part, la position prise par Fradin (2005) selon laquelle le second constituant du composé $[VN]_{N/A}$ peut aussi correspondre à un argument externe. Remarquons cependant qu'à notre avis, les composés du type *tire-vieille*, *tourne-main*, *trique-madame* semblent, à l'instar de *croque-madame* et de *croque-monsieur*, contredire la condition de (42), selon laquelle N ne peut dénoter un Agent volitionnel, ce que propose Fradin (2005). D'autre part, cela renforce également notre idée selon laquelle il est possible de postuler une unique règle de construction morphologique, $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$, qui cependant n'englobe pas le sous-type de composé $[VN]_N$ comportant un argument externe qui ressemble à un type de composé germanique, et pour lequel il faut postuler une règle de construction morphologique à part. Par ailleurs, en examinant les composés qui comportent un argument externe dans une perspective diachronique, notons que la première attestation est *cauchemar* qui date du 14^e siècle selon le *TLFi*, et que *trique-madame* est attesté ensuite au 16^e siècle. Certains noms de lieux sont assurément même plus vieux : selon Longnon (1920-1929:537), on en rencontre qui comprennent un thème verbal depuis le 9^e siècle (cf. 8.2). La majorité de ces composés ont été selon le *TLFi* construits au 20^e siècle. Admettons pourtant que les composés $[VN]$ comportant un argument externe sont marginaux pour ce qui est de la rentabilité, tout en semblant disponibles.

structure de ces composés s'explique mieux si le second constituant est considéré comme un argument interne.

4.7 Restrictions sur le prédicat des composés [VN/A/Adv/P]

Nous discuterons ici brièvement d'autres restrictions susceptibles d'avoir de l'importance pour les prédicats des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}. En nous appuyant sur la conclusion tirée par Fradin (2005) selon laquelle il suffit de postuler que la structure interne des composés [VN]_{N/A} est une relation entre verbe et argument, nous estimons pouvoir montrer qu'il n'existe pas de restrictions. Fradin (2005:21) affirme que les composés [VN]_{N/A} comportant un argument interne ou externe peuvent contenir des prédicats inaccusatifs, et Villoing (2003:192) observe qu'un prédicat inergatif peut potentiellement apparaître dans le composé [VN]_{N/A} comportant un argument interne.

Afin d'arriver à la restriction selon laquelle le prédicat est [+dynamique], Villoing (2002:237-243) examine le prédicat complexe, « v' n' », à l'intérieur des composés. Elle se base sur la classification de Vendler (1957) en quatre classes d'*Aktionsart* : accomplissements, accomplissements, activités, états. Villoing (2002:238) présente les tests, repris ici et généralement utilisés en français, pour discerner les quatre classes :

- les **états** sont incompatibles avec *se mettre à*, *être en train de* et *s'arrêter de* (**Marie se met à/est en train d'/s'arrête d'être belle*) ;
- les **activités** sont incompatibles avec *en* + durée (**Marie a écrit en une heure*), mais compatibles avec *pendant* + durée (*Marie a écrit pendant une heure*) ;
- les **accomplissements** sont, au contraire des activités, compatibles avec *en* + durée (*Marie a écrit la lettre en une heure*), mais incompatibles avec *pendant* + durée (**Marie a écrit la lettre pendant une heure*) ;
- les **achèvements** sont incompatibles avec *commencer à*, *continuer à* et *finir de* (**Marie commence à/continue à/finir d'atteindre le sommet*).

Ces tests ont, en partie, été élaborés par Hoepelman et Rohrer (1980), Nef (1986) et Vikner (1985), d'après Villoing (2002:238, n. 22). En s'appuyant sur Vetters (1996) et Martin (1988), Villoing (2002:238-241) évoque aussi des traits sémantiques binaires, comme [+dynamique] vs [+statif], [+borné] vs [-borné] et [+ponctuel] vs [+duratif] pour caractériser les quatre classes. Villoing (2002:241) pose en fait que le prédicat « n'est **jamais un état** » ; par conséquent, des composés tels que **un sait-mathématique*, **un connaît-anglais*, **un aime-animal* et **un désire-cadeau* ne sont pas possibles. Villoing (2002:242-243) montre qu'autrement la composition [VN]_{N/A} met en jeu des prédicats appartenant aussi bien aux accomplissements, aux accomplissements et aux activités.

Constatons que la supposition faite par Villoing n'est pas confirmée par les données dont nous disposons. Selon Wooldridge (1998:217), des composés [VN] qui contiennent le verbe *aimer* sont attestés aux 16^e et 17^e

siècles.¹¹⁶ Il en donne nombre d'exemples, comme *aime-bal* ou *aime-laine*, dont la plupart apparaissent comme épithètes. Bierbach (1982:170-171) liste lui aussi plusieurs composés formés à partir d'*aimer*, par exemple *aime-sang*, pour 'meurtrier' ou *aime-silence*, et Darmesteter (1967:220 [1875]) mentionne aussi *aime-bal* dans sa liste des composés modernes. Le verbe de ces composés ne prend pas un argument externe avec un rôle d'Agent, mais plutôt avec un rôle d'Expérienceur, ou de *Sentient*, selon Reinhart (2002:10, n. 7). Il se peut donc que le français soit devenu plus restrictif sur ce point. Or, nous estimons que selon les tests d'*Aktionsart* les prédicats complexes des composés comme *porte-bonheur*, *porte-malheur* *songe-malice*, *souffre-douleur* et *vaurien*, inclus dans l'étude de Villoing (2002), permettent néanmoins une lecture d'état. En prenant aussi en considération les composés comportant un adjectif, mentionnons *sent-bon*. En plus, nous avons vite pu attester les composés suivants, qui nous semblent acceptables, en cherchant sur *Google*, mais qui selon Villoing (2002) ne seraient pas possibles. Les deux composés proviennent du Canada ; il se peut donc que le français canadien soit plus libéral pour la formation de composés, probablement sous l'influence de l'anglais :

- 52) Que voulez-vous, au Québec (Montréal comme à Québec) nous sommes tous **des connaît tout**. (<http://www.velocia.ca/forums/le-cafe-du-velo/506-avez-vous-votre-velo-mag-2.html>, site visité 03/17/2008)
- 53) **Sait-tout** : *nom masculin* : Il faut absolument que je m'achète un sait-tout ! Définition : Petit écouteur relié d'un fil à un petit micro, le micro sert à poser une question et l'écouteur sert à entendre la réponse à notre question. (www.louismoreau.info/article-6328159.html, site visité 03/17/2008)

Concluons cette section en disant que, effectivement, il ne semble pas exister de nombreuses restrictions sémantiques pesant sur les prédicats qui entrent dans la construction morphologique [VN/A/Adv/P]_{N/A}, à l'exception de la seule restriction absolue stipulant que le prédicat doit nécessairement prendre un argument externe, comme le note Fradin (2005). Les évidences présentées ici aspirent à donner encore plus de poids à l'opinion selon laquelle il est question d'une seule et même règle de construction morphologique, [VN/A/Adv/P]_{N/A}.

¹¹⁶ « Pourtant c'est la nomenclature de Cotgrave — on y trouve, sans indication de source, *aime-bal*, *aime-carnage*, *aime-esbats*, *aime-humains*, *aime-loix*, *aime-lyre*, *aime-maistre*, *aime-mars*, *aime-noise*, *aime-noveauté*, *aime-paix*, *aime-pleurs*, *aime-silence* et *aime-tout* — qui donne lieu à l'item global du *FEW* : *FEW* (s.v. AMARE 24, 388a): 'mfr. *aime-bal*, *aime-carnage*, etc. "qui aime le bal, le carnage, etc." (16e s.; Cotgr 1611)' » (Wooldridge 1998:217).

4.8 Conclusion : la structure sémantique des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}

Dans des approches morphologiques et syntaxiques, ce sont surtout les composés comportant un adjectif qui peuvent facilement être mis sur le même pied que les composés [VN]_{N/A} comportant un argument interne. Pour ce qui est des composés [VN]_{N/A} contenant un argument externe, ils s'y adaptent plus difficilement, même si Fradin (2005) les traite de la même façon que les composés comportant un argument interne. Pourtant, les évidences présentées dans ce chapitre nous semblent des arguments en faveur du postulat d'une unique règle de construction morphologique, [VN/A/Adv/P]_{N/A}, tout en admettant qu'elle risque d'être trop puissante. Nous espérons aussi avoir montré que nombre de composés, qui, au premier abord, et sans analyse approfondie, semblent avoir une structure [VN]_{N/A} comportant un argument interne, comportent plutôt un adjectif sémantique ou un argument externe. En postulant une même règle de construction morphologique [VN/A/Adv/P]_{N/A}, on évite ce problème de classement. Nous sommes tout à fait d'accord avec Fradin (2005), qui accepte une structure sémantique peu contraignante à l'intérieur des composés [VN]_{N/A}, prédisant uniquement que le second constituant doit être un argument. Or, nous proposons d'y inclure les composés comportant un adjectif sémantique. Afin d'englober les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} sous la même construction morphologique, nous révisons ainsi les deux conditions proposées par Fradin (2005) (cf. 40) comme suit :

54) Conditions sur les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}

- a) Le N/A/Adv/P doit être interprété comme un argument/un adjectif du prédicat verbal.
- b) Le composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} doit dénoter une entité qui est sémantiquement corrélée à l'événement décrit par le prédicat verbal.

Comme nous avons aussi ajouté le patron d'Action et celui de Résultat dans nos analyses des patrons sémantiques, il faut conséquemment élargir les corrélations entre l'entité dénotée et l'événement que Fradin a proposé (cf. 41). Nous ajoutons donc les deux corrélations de (d-e), les autres patrons que nous avons proposés entrant parfaitement dans (55b-c) :

55) L'entité A est corrélée à l'événement Év si

- a) L'expression linguistique qui dénote A est un argument du prédicat verbal qui dénote l'Év (ou : A est un participant dans la structure causale reflétée par le verbe).
- b) A constitue le lieu où l'Év prend place.
- c) A est un causeur de l'Év.
- d) A est l'action exprimée par l'Év.

e) A est le résultat de l'action exprimée par l'Év.

Nous présentons ici la liste des patrons sémantiques que nous avons pu discerner parmi les composés $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$. Admettons que cette liste n'est certainement ni exhaustive ni sans défaillances qui pourraient être rectifiées :

- **Agent** : Ag V (P) N/A/Adv/P $\rightarrow$ Ag (fait) N V
- **Instrument** : (x) V (P) N/A/Adv/P avec Instr $\rightarrow$ N V avec Instr
- **Locatif** : (x) V N/A/Adv/P (y) dans/sur Loc $\rightarrow$ N V dans/sur Loc
- **Action** : (x) $[V N/A/Adv/P]_{Act} \rightarrow$ (x fait) $[N V]_{Act}$
- **Résultat** : (x) $[V N/A/Adv/P]_{Act}$ a pour Rés $\rightarrow$ $[N V]_{Act}$ a pour Rés
- **Cause_{instrumentale}** : N V Cau et $N/N_2 V_2$ (par Cau) $\rightarrow$ **Cause_{agentive}** : Cau V N/A/Adv/P et $N/N_2 V_2$

Il découle de cette liste qu'il est possible d'inclure les patrons des composés comportant un adjectif dans les patrons des composés comportant un argument interne. Nous pouvons constater en outre que les patrons sémantiques des composés incorporant un argument externe sont dérivables des patrons des composés incorporant un argument interne ou un adjectif, ou *vice versa* : le sens dénotatif est toujours le même. Nous n'avons donc pas pu vérifier que ces deux pôles dans la liste construisent des unités dont la dénotation sémantique se distingue l'une de l'autre (cf. Guevara & Scalise 2004). Villoing & Roussarie (2003) mentionnent la possibilité d'un lien entre structure interne et dénotation. Cette possibilité peut se comprendre à deux niveaux différents : nous estimons avoir montré comment arriver aux sens dénotatifs des types sémantiques des composés à partir des patrons proposés ; or, les sens dénotatifs des composés individuels ne ressortent pas toujours par l'intermédiaire de ces patrons, ce qui est lié à la question de transparence vs opacité sémantique.

Certains composés ont un sens transparent, presque compositionnel, comme *ouvre-boîte* et *porte-drapeau*. D'autres composés ont un sens moins transparent et plus spécialisé, comme *cache-bornes*, 'couvercle qui recouvre les bornes et les extrémités des conducteurs d'un appareil ou d'une machine', ou *traîne-lattes*, 'celui qui traîne ses chaussures, flâneur, vagabond', et d'autres encore ont un sens opaque, comme *étouffe-chrétien*, 'mets d'une consistance épaisse', ou *tête-chèvre*, 'oiseau, engoulevent d'Europe'. Les patrons sémantiques que nous proposons ne prennent pas en considération la question intrigante du degré d'opacité, cf. Fradin (2003a) qui estime qu'il y a des degrés d'opacité. Ceci pourrait certainement mériter d'être étudié de près.

Suivant le raisonnement de Lesselingue (2003), qui propose un continuum sémantique pour l'interprétation des composés $[NN]_N$ en français, nous pourrions aussi proposer un continuum pour les composés

[VN/A/Adv/P]_{N/A}. À l’une extrémité du continuum, nous avons les composés [VN]_{N/A} dont le second constituant est un argument interne, comme *ouvre-boîte*, au milieu nous avons des composés comme *traîne-buisson*, où le statut du second constituant peut être discuté, ainsi que *caille-lait*, exprimant une relation causative, et dont le second argument semble être un argument externe, du même type rencontré avec des verbes intransitifs inergatifs. À l’autre extrémité, il y a des composés classés clairement comme comportant un adjectif, comme *passe-grand*, et comme [VN]_{N/A} comportant un argument externe, comme *gobe-mouton*. Les cas ambigus au milieu autorisent la transition floue entre les deux extrémités.

Remarquons que nous avons exclu de la liste des patrons proposés pour la construction [VN/A/Adv/P]_{N/A}, le patron valable pour les composés comportant un argument externe, manifestant des similarités avec un type de composé germanique :

- **(Agent/Instrument/Locatif** : [N (qui (se)) V]_{Ag/Instr/Loc})

Nous ne voyons pas d’autre possibilité que de proposer une règle distincte pour cette construction morphologique. Nous avons également exclu le patron d’Objet (comestible) qui ne vaut que pour les composés comportant un argument externe, comme *croque-madame*, puisque nous estimons que son statut reste douteux :

- **(Objet_{comestible}** : N V Obj_[VN])

Étant donné que le constituant verbal des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} manifeste la SLC du verbe dont il est le thème, nous supposons que les adjoints sont présents dans la SLC du verbe. Ayant tiré cette conclusion, nous pouvons mettre en question la position selon laquelle ce n’est que la tête d’un composé dont l’un des constituants est un verbe endocentrique qui sélectionnerait le constituant non-tête. En d’autres mots, cela remet en question la pertinence de la notion de tête morphologique (cf. ch. 5, en particulier 5.1, où nous discuterons ces questions plus en détail).

Le chapitre suivant traitera des correspondances suédoises de la construction [VN/A/Adv/P]_{N/A} en français, et examinera surtout si l’on peut y retrouver les mêmes patrons sémantiques. À l’instar des analyses du présent chapitre, il sera question d’une approche qualitative portant sur la disponibilité des formations suédoises.

5 Contrastivité des formations agentives

Cette étude contrastive, synchronique, traite de quatre formations agentives en suédois qui correspondent sémantiquement aux composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} du français. Cette étude ne s'inscrit pas exactement dans le cadre de la typologie morphologique, car les différences de structures formelles ne constituent pas son objectif : nous nous intéresserons à la relation sémantique interne des formations agentives. Nous voudrions examiner si les patrons sémantiques des composés français du type [VN/A/Adv/P]_{N/A} sont présents dans les formations suédoises. Nous essayerons aussi de répondre à la question de savoir s'il y a une formation suédoise particulière qui exprime mieux que les autres la sémantique de la composition [VN/A/Adv/P]_{N/A} du français. Nous essayerons de déterminer si la relation tenant entre les constituants des formations suédoises peut, à l'instar de la construction morphologique française [VN/A/Adv/P]_{N/A}, correspondre à une relation soit entre prédicat et argument interne, soit entre prédicat et argument externe ou entre prédicat et adjectif sémantique. Il nous importe donc d'examiner les effets d'héritage des formations suédoises, ainsi que les restrictions pesant sur les prédicats.

La section 5.1 traitera de la notion d'héritage, pertinente pour les formations dont l'un des constituants est un verbe. La section 5.2 présentera l'étude de Guevara & Scalise (2004) sur la typologie de la composition. La délimitation des données utilisées dans notre étude contrastive sera traitée dans 5.3. Dans la section 5.4 nous donnerons une introduction aux formations agentives en suédois. Nos analyses des formations agentives en suédois et leurs patrons internes suivent dans les sections 5.5.1 à 5.5.4. Les restrictions des prédicats qui entrent dans les formations agentives en suédois seront discutées dans 5.6, et la conclusion de l'étude contrastive et ses implications pour la théorie morphologique seront données dans 5.7.

5.1 Héritage

Nous présenterons ici la notion de l'héritage (*inheritance*) et ses implications pour notre analyse des patrons sémantiques des composés agentifs en français et en suédois. Dans cette étude, nous nous appuyons sur la théorie de l'héritage que propose Booij (2002), qui se place dans une approche de morphologie scindée à base de lexème, mais qui accepte la notion de tête.

Notons qu'Ackema & Neeleman (2004:23-30) discutent aussi la notion d'héritage pour ce qui est de la formation des mots. Ils posent qu'une approche syntaxique de la formation des mots ne réussit pas à rendre compte de l'héritage qui s'applique à l'intérieur des unités complexes.

Selon Booij (2002:188), la représentation lexicale des mots contient les deux niveaux liés : la Structure Lexicale Conceptuelle, SLC, et la Structure Prédicat-Argument, PAS, qui est la projection syntaxique de la SLC.¹¹⁷ Ainsi, dans notre étude, seule la SLC est pertinente. La SLC spécifie le sens du verbe : ses participants, par exemple (x, y), et les rôles thématiques joués par ceux-ci, par exemple (*x_{Agent} y_{Patient}*). Par l'intermédiaire de règles de liage, la PAS peut être prédite à partir de la SLC. Par exemple, le rôle d'Agent correspond à l'argument externe (*x*¹¹⁸), et le rôle de Patient/Thème, à l'argument interne (y), au cas où le verbe exprimerait les deux. Cette règle de liage est universelle et s'applique systématiquement (Booij 2002:189). Outre la structure argumentale qui englobe la SLC et la PAS, la représentation sémantique d'un mot contient aussi une Structure d'Événement, SÉ, qui peut être de l'un des quatre types vendleriens : états, activités, accomplissements et achèvements (cf. 4.7). La SÉ est importante pour le liage entre SLC et PAS : un verbe d'accomplissement, télique, requiert que son argument d'objet soit exprimé syntaxiquement. Par contre, un verbe tel que *manger* est optionnellement transitif, et son argument Patient ne doit pas être exprimé syntaxiquement : c'est-à-dire qu'au niveau de la SLC, l'argument interne (y) peut recevoir une interprétation arbitraire. La plupart des procédés de formations des mots qui affectent la valence syntaxique doivent donc être interprétés comme des opérations au niveau de la SLC (Booij 2002:189).

Booij (2002:195) précise que l'héritage est un terme qui décrit l'effet résultant du fait que la structure sémantique d'un nom déverbal englobe celle du verbe base, conséquence donc du principe de la compositionnalité en morphologie : le sens d'une unité complexe est une fonction compositionnelle du sens de la base et du sens de l'afixe. Les noms déverbaux diffèrent des verbes en ce que les rôles thématiques associés ne doivent pas toujours être exprimés (cf. la règle de la réduction optionnelle d'arguments des noms déverbaux proposée par Hoeksema 1984, Mackenzie 1985), car l'entité non exprimée peut être reconstruite en recourant au contexte ou aux facteurs extra-linguistiques : *drawer* (*of a drawing*) ou *eater* (*of food*). Les noms déverbaux diffèrent des noms simples en ce que ces derniers ne possèdent pas de rôles associés (Booij 2002:195-196). Pour ce qui est des noms déverbaux en *-er* en néerlandais, ils possèdent la

¹¹⁷ Ceci reflète l'opinion de Levin & Rappaport Hovav (1995:20-21) selon laquelle un verbe possède deux représentations lexicales : la représentation sémantique lexicale (c.-à-d. la SLC) et la représentation syntaxique lexicale (c.-à-d. la structure argumentale).

¹¹⁸ La mise en italique indique que l'argument Agent est exprimé comme l'argument externe dans la position de sujet (Booij 2002:188).

caractéristique sémantique de lier la variable x (le sujet logique) de la SLC du verbe. Le plus souvent, x porte le rôle thématique d'Agent, mais aussi celui de Thème au cas où le verbe serait intransitif (Booij 2002:196). Si la SLC comporte un argument additionnel (le V est transitif), celui-ci est soit variable, *drinker of gin*, soit exprimé comme le constituant non-tête du composé, *gin drinker* (Booij 2002:196-197).

Booij (2002:198) signale que les noms dérivés, par exemple *eater*, qui peuvent apparaître sans exprimer le second rôle thématique, deviennent ambigus lorsque celui est exprimé, comme dans *tree eater*. Le constituant non-tête, *tree*, peut ici recevoir une interprétation de Thème ou d'un adjectif indiquant le Lieu. Booij (2002:199-200) souligne la présence de « *the First Order Projection Condition* » que propose Selkirk (1983:37) pour l'interprétation du constituant non-tête dans les composés anglais comportant *-er*. Un syntagme comme *a tree eater of pasta*, ne peut être interprété comme quelqu'un qui mange des pâtes dans un arbre. Ainsi, le liage d'un constituant au rôle présent dans la SLC du verbe de base doit être aussi local que possible : *a pasta eater in a tree* est bien formé. Booij (2002:200) renvoie à ce propos à Hoeksema (1984) qui signale que le constituant non-tête peut recevoir une interprétation du sujet logique (portant le rôle de Thème), au cas où le verbe serait intransitif, par exemple *prijfstijgning* 'hausse de prix'. Ici, c'est donc l'argument le plus proche du verbe qui est lié au constituant non-tête. À notre avis, cette condition peut être mise en question. Car, souvent, et dans les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} français, et dans les quatre formations suédoises dont il sera question dans l'analyse qui suit, le constituant sélectionné par le constituant verbal est un adjectif ou un argument indirect (un objet prépositionnel), même s'il y a un argument interne direct, plus proche, à sélectionner.

Selon nous, la SLC du lexème verbe est présente dans les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} en français. Le thème verbal hérite la SLC du verbe base, que l'on qualifie ce thème de tête ou non (cf. 5.2). Cette prise de position constituera notre hypothèse principale dans cette étude contrastive : dans les formations agentives suédoises comportant un lexème verbe, que celui-ci soit en position tête ou non, la SLC de ce lexème verbe (indiquant les arguments et les adjectifs sémantiques) serait présente et responsable du rôle joué par l'autre constituant. Précisons que nous trouvons pertinent d'appliquer cette hypothèse au suédois, qui généralement est considéré comme ayant une tête morphologique à droite.

5.2 Typologie de la composition

Guevara & Scalise (2004) examinent des composés comportant un verbe en italien et en néerlandais dans une perspective formelle et sémantique. Les différences formelles entre les deux langues — romane et germanique

respectivement — sont à décrire en termes de typologie des composés.¹¹⁹ C'est, selon eux, un sujet presque inexistant dans la littérature morphologique. Ils signalent toutefois les travaux de Snyder (1995, 2001), de Piera (1995) et de Bauer (2001a).

Guevara & Scalise (2004:3) remarquent que d'un point de vue logique ou formel, le processus de composition dans deux langues peut être comparé selon :

56)

- a) la catégorie lexicale des constituants d'*input* ;
- b) les combinaisons possibles des constituants lexicaux, c'est-à-dire les structures possibles ;
- c) la position de la tête ;
- d) la catégorie lexicale de l'*output*.

Guevara & Scalise (2004:5) estiment qu'en italien et en néerlandais, la composition est une formation des mots productive comportant les catégories lexicales N, V, A, Adv et P (notons l'inclusion de P parmi les classes lexicales). Selon eux, la sémantique des composés comportant un verbe est similaire dans ces langues, alors qu'à chaque structure attestée dans une des langues, il n'y a pas de correspondance exacte dans l'autre langue. Ainsi, ce sont presque les mêmes SLC qui sont réalisées par des configurations structurelles différentes. Lorsqu'il y a des structures parallèles, les ressemblances ne seraient que superficielles. Ils (2004:5) prennent comme exemple le type [VN]_N, attesté dans les deux langues, mais différant quant à la position de la tête : en néerlandais, le V est un modifieur du N tête, alors qu'en italien, le N est l'argument interne du V tête.¹²⁰ Cette divergence purement formelle pourrait, selon eux, être expliquée par une distinction typologique. Guevara & Scalise (2004:9) partent de l'idée que les constituants des composés comportant un verbe n'expriment une relation argumentale qu'au cas où le constituant verbal se trouve en position tête et où le constituant non-tête est un N. Si la non-tête est un A ou un Adv, l'interprétation argumentale serait plus difficile (2004:10), même s'ils admettent qu'une interprétation d'adjoint serait possible. Dans le composé italien [VAdv], le second constituant pourrait être interprété comme un adjoint (*ibid.*). Notons que Guevara & Scalise (2004:13) envisagent la possibilité que les adjoints acceptés par un V soient représentés dans sa SLC, ce qui expliquerait leur réalisation dans des composés comportant un verbe.

¹¹⁹ Guevara & Scalise (2004:13-14) comparent aussi brièvement l'espagnol avec l'anglais dans l'objectif de confirmer qu'il est question des différences typologiques entre deux familles de langues.

¹²⁰ Selon Guevara & Scalise (2004), le composé italien [VN] est endocentrique : le V contient un suffixe nominal vide, suivant entre autres Bisetto (1994) (cf. 31 dans 4.2.2), alors que, selon Scalise & Guevara (2006), le composé [VN] est exocentrique.

C'est donc la démarche que nous avons choisie pour notre travail (cf. aussi ch. 4 et en particulier 4.5).

Les composés comportant un verbe en néerlandais manifestent selon Guevara & Scalise (2004:9) des relations sémantiques plus variées que ceux de l'italien. Ceux-ci basent leur analyse sur la classification faite par de Haas & Trommelen (1993), qui reconnaissent huit relations primaires : Sujet, Objet Direct, But, Cause, Location, Temps, Instrument et Comparaison. La classification est soumise à des critères sémantiques et syntaxiques qui ne sont pas mutuellement exclusifs (cf. de Haas & Trommelen 1993: 366-68). La relation sémantique la plus fréquente est Objet Direct (N est l'argument interne V). Les autres relations ont une productivité plus limitée.¹²¹ Guevara & Scalise (2004:10) observent que la relation interprétée comme tenant entre Sujet (argument externe) et verbe intransitif (*prijssstijging* 'hausse de prix') est fréquente dans les composés néerlandais, mais n'apparaît qu'occasionnellement en italien. Par contre, lorsque le constituant verbal est en position non-tête, la tête est soit un A soit un N, et il n'y aurait pas de relation argumentale entre les constituants des composés néerlandais, toujours selon Guevara & Scalise (*ibid.*). Or, ils (2004:10-11) remarquent que de Haas & Trommelen (1993) semblent supposer l'existence d'une relation argumentale entre les constituants lorsque la tête est un N et la non-tête un V. Guevara & Scalise (2004:11) admettent aussi que dans de tels cas on peut observer des relations sémantiques qui ressemblent à des relations argumentales, mais que ceci ne confirme pas automatiquement l'existence d'une sélection qui va de la non-tête à la tête.

Dans une autre étude, Scalise & Guevara (2006) examinent l'exocentricité des composés dans une perspective typologique et comparative.¹²² Selon eux (2006:189) également, seul le constituant tête d'un composé endocentrique sélectionne le constituant non-tête. Pourtant, ils admettent (2006:190) que dans un composé exocentrique (cf. n. 120), comme *portalettere*, le constituant verbal semble sélectionner l'autre constituant. Selon nous, cette incohérence théorique de Scalise & Guevara (2004, 2006) met en question la pertinence de la notion de tête morphologique ; les composés de type [VN]_{N/A} étant tantôt endocentriques (Guevara & Scalise 2004) tantôt exocentriques (Scalise & Guevara 2006).

¹²¹ Guevara & Scalise proposent la généralisation suivante : « *any structural type of Vcompound in Dutch can express a semantic relation such as Location, Time, etc., if and only if it expresses also 'N is internal argument of V'* » (2004:9), qui prévoit une hiérarchie parmi les associations sémantiques : la relation la plus pertinente quantitativement, l'est aussi qualitativement.

¹²² Les langues en question sont le chinois (isolant), l'italien et le néerlandais (flexionnels ; la tête du composé italien est à gauche, mais à droite en néerlandais), selon Scalise & Guevara (*ibid.*).

Ayant montré que les composés néerlandais comportant un verbe expriment en général des relations sémantiques plus variées que les composés italiens comportant un verbe, Guevara & Scalise (2004:17-18) avancent l'hypothèse, tentative, que la sémantique et la structure des composés comportant un verbe seraient liées à l'ordre des mots : le néerlandais accepte des arguments internes (O) ou externes (S) qui apparaissent avant le V, en accord avec son ordre SO-V ; par contre, l'italien n'admet que les arguments internes (O) après le V, en accord avec son ordre SV-O. Soulignons que selon notre cadre théorique, l'ordre des constituants des composés ne peut être expliqué en termes de typologie syntaxique, mais doit nécessairement être expliqué en ce que les règles morphologiques conjoignant des lexèmes ne sont pas les mêmes. En outre, soulignons que le suédois manifeste l'ordre SO-V, donc le même ordre que celui du français. Nous n'estimons pas non plus que la tête morphologique soit opératoire dans la composition, même si cette notion peut être assez facilement appliquée aux composés suédois. En nous débarrassant de la notion de tête, nous allons examiner la possibilité d'un élargissement de la sélection sémantique entre les constituants d'un composé comportant un verbe. Notre hypothèse de départ pose que le patron sémantique d'un composé dont l'un des constituants est verbal doit englober l'événement que décrit le prédicat qui y entre, quelle que soit la position du constituant verbal.

5.3 Les données

En recourant à des dictionnaires bilingues¹²³, nous avons pu trouver 455 composés français de type [VN/A/Adv/P]_{N/A}. Ensuite, nous avons pu en localiser 324 parmi eux qui sont rendus par quatre types de formations agentives suédoises, présentées dans le tableau 1. Les cas restants sont entre autres des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} français qui manquent de correspondance directe en suédois. Parfois, les dictionnaires donnent une description générale de type trouvé dans un dictionnaire monolingue : *brise-fer* 'un enfant sauvage, ou une personne, qui brise tout'. Dans d'autres cas, la description prend la forme d'un syntagme syntaxique : *trousse-pet*¹²⁴ « *kort jacka* », 'veste courte', ou bien la forme d'un mot simple : *abat-voix* « *baldakin* » 'dais'.

¹²³ Notamment, *Norstedts fransk-svenska ordbok* (1993), *Fransk-svensk ordbok* (1995), *Norstedts stora fransk-svenska ordbok* (1998), *Norstedts stora svensk-franska ordbok* (1998).

¹²⁴ Selon le *TLFi* par contre, *trousse-pet(-pète)* désigne 'petit garçon, petite fille; enfant qui fait l'important, morveux'

Tableau 1. Quatre formations agentives suédoises correspondant aux composés $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ du français.

Formation	Agent	Instrument	Action	Locatif	Résultat	n
$[N/A/Adv/PV-are]_N$	34	78				112
$[N/A/Adv/PV]_N$	6	97	3	2		108
$[N/A/Adv/PV-a]_N$	7	33			3	43
$[VN]_N$	5	55		1		61
Total	52	263	3	3	3	324

De prime abord, nous pouvons constater que le sens Instrument domine pour les composés suédois, ce qui n'est pas très surprenant, étant donné que ce sens domine aussi pour les composés français. Ce tableau montre que les quatre formations sont toutes polysémiques à des degrés différents. Il n'y a pas de formation particulière qui ne favorise qu'un certain sens.¹²⁵ Pourtant, la formation $[N/A/Adv/PV-are]$ favorise le sens Agent, comparée aux trois autres formations, et le sens Instrument domine chez la formation $[N/A/Adv/PV]$.¹²⁶

Rappelons les quatre aspects formels qu'avancent Guevara & Scalise (2004:3) (cf. 56, dans 5.2) pour comparer typologiquement deux langues données. La catégorie lexicale des constituants et ses combinaisons dans les formations suédoises (cf. 56a-b) se dégagent du tableau 1 : $[N/A/Adv/PV-are]$, $[N/A/Adv/PV]$, $[N/A/Adv/PV-a]$ et $[VN]$. Les formations suédoises contiennent donc les mêmes classes de lexèmes que la construction française $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$, ce qui peut être vu comme un premier résultat de notre étude contrastive. Quant à la position de la tête (cf. 56c), elle serait à droite, position assumée par les composés suédois. Pourtant, puisque notre étude adopte la position selon laquelle la tête n'est pas opératoire dans la morphologie constructionnelle, cet aspect ne l'est pas non plus. Pour ce qui est de la catégorie lexicale des formations suédoises (cf. 56d), elles appartiennent toutes à la classe de N.

Précisons que notre étude contrastive concerne la disponibilité et adopte donc une approche qualitative. Ainsi, les données présentées dans le tableau 1 ne servent que de point de départ afin de localiser les formations agentives suédoises correspondant aux composés $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ du français. Ayant limité notre étude aux quatre formations, nous ne bornons pas pour autant nos données à celles présentées dans le tableau 1. Nous avons rassemblé des attestations de ces quatre formations agentives suédoises à toute source disponible, selon le procédé suivi pour rassembler des composés $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ pour nos analyses du chapitre 4. Dans nos analyses, nous

¹²⁵ L'idée de Štekauer (2003) (cf. 6.2) semble ainsi être confirmée aussi par nos données suédoises.

¹²⁶ Ceci constitue une affirmation de l'idée de Kastovsky (1986) aussi (cf. 6.2).

donnerons le plus souvent une correspondance française du type [VN/A/Adv/P]_{NA} de la formation suédoise. Lorsqu'il n'y a pas de composé français correspondant, nous en fabriquons parfois un, en indiquant celui-ci par une pastille (°) : notation que réserve Corbin (1987) aux constructions possibles, mais non attestées. Le cas échéant, nous en donnons une traduction plus exacte. Signalons finalement qu'étant donné que cette étude contrastive comprendra quatre formations suédoises, elle ne peut traiter de leur sémantique que d'une manière sommaire.

5.4 Formations agentives suédoises

Lilie (1921) examine les noms agentifs suédois dans un but descriptif. Il (1921:61) fait valoir que la plupart de noms agentifs sont déverbaux et qu'ils consistent en une base verbale et en un suffixe ; le sens verbal n'est cependant pas toujours apparent. D'après Lilie (1921:86-87), chez les noms agentifs qui ont besoin d'un support dans la syntaxe, le caractère verbal est le plus apparent. Lilie observe en outre que ces supports fonctionnent comme des adverbiaux en se référant à l'événement verbal et non pas à la personne : *en stor skämtare* 'un grand blagueur' ('qui blague beaucoup' et non pas 'qui est grand physiquement'). Lilie (1921:35) remarque que les noms d'agent suédois correspondent à nombre de formations différentes, qui à leur tour peuvent être utilisées afin de former d'autres types sémantiques de noms. Ainsi, les noms d'agent suédois ne possèdent aucun trait caractéristique qui les distinguent des autres noms non agentifs.

Lilie (1921:87) affirme que les composés agentifs sont de loin plus fréquents que les dérivés agentifs. Il (1921:16) fait une division en deux groupes, rentables, de composés agentifs : (i) celui dont le second constituant est agentif et (ii) celui dont le sens agentif réside le plus souvent dans le premier constituant, ou dans le composé entier. Nous trouvons cette division utile, mais précisons que, selon nous, le sens agentif résulte du fait de joindre deux lexèmes et un affixe éventuel, et ne réside pas dans l'un des constituants. Trois des formations incluses dans notre analyse appartiennent au premier groupe, notamment [N/A//AdvPV-*are*]_N, par exemple *äggkokare* litt. 'œuf+cuit-*are*', 'cuit-œufs', [N/A/Adv PV]_N, par exemple *hårtork* litt. 'cheveux+sèche', 'sèche-cheveux', et [N/A/Adv/PV-*a*]_N, par exemple *flugsmälla* litt. 'mouche+tape-*a*', 'chasse-mouches'. Selon Lilie (1921:90), ces trois formations comportent un second constituant verbal, et le premier constituant correspond sémantiquement le plus souvent à son argument interne, mais parfois à un adjectif sémantique indiquant le lieu, la manière ou le temps, par exemple *uteliggare* litt. 'dehors+couche-*are*', 'couche-dehors'. Nous montrerons aussi dans nos analyses que le premier constituant peut être un argument externe (cf. 5.5.1-5.5.3). La formation suédoise de type [VN]_N, par exemple *springpojke* litt. 'court+garçon', 'saute-ruisseau' ou

rensjärn litt. ‘débarrasse+fer’, ‘arrache-racines’, incluse dans notre analyse, appartient au contraire au dernier groupe.

5.5 Les patrons sémantiques des formations agentives suédoises

Cette étude contrastive examine les quatre formations agentives suédoises, [N/A/Adv/PV-*are*]_N, [N/A/Adv/PV]_N, [N/A/Adv/PV-*a*]_N et [VN]_N, avec l’objectif de comparer leur sémantique avec celle de la formation agentive française [VN/A/Adv/P]_{N/A}. Étant donné cette délimitation des formations dans les deux langues, nous ne visons pas à entreprendre une étude exhaustive ni des structures comportant un verbe en français, langue romane, et en suédois, langue germanique, ni des formations agentives dans les deux langues. Nous nous intéresserons à la sémantique des composés agentifs dans une perspective contrastive touchant le français et le suédois. Nous ne trouvons pas que l’étude de Guevara & Scalise (2004) soit complète sur ce point : la sémantique des formations agentives mérite une étude plus détaillée. Selon eux (cf. 2004:5-7), seul le composé néerlandais de type [NV-*er*] (correspond au type suédois [N/A/Adv/PV-*are*]_N) exprime la même SLC que le composé italien [VN]. Nous espérons pouvoir montrer qu’il y a d’autres constructions agentives suédoises qui correspondent sémantiquement à la construction française [VN/A/Adv/P]_{N/A}.

Notre étude contrastive, qui prend pour point de départ la liste résumée dans 4.8 des patrons proposés pour les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} en français, traitera de deux aspects. Le premier aspect concerne les patrons internes des formations suédoises. Ici se pose la question de savoir s’il est possible de trouver les mêmes relations entre les constituants dans les formations suédoises que celles trouvées dans les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} en français. C’est donc la sémantique d’*input* qui est visée. Le deuxième aspect concerne les sens dénotatifs des formations par rapport à la polysémie d’agent, donc la sémantique d’*output*. Nous espérons aussi pouvoir présenter des évidences qui portent sur l’héritage du constituant verbal, quel que soit sa position.

5.5.1 Le type [N/A/Adv/PV-*are*]_N

Dans nos données, le type suédois le plus fréquemment attesté consiste en la construction morphologique [N/A/Adv/P-*are*]_N. On utilise aussi, pour désigner cette formation, le terme de composé synthétique, provenant de Bloomfield (1933), celui de composé dérivé en *-are*, selon Söderbergh (1971:64-65 [1968]) et Thorell (1981:83) (cf. n. 90), ou celui de composé secondaire, suivant Guevara & Scalise (2004). Selon Lilie (1921:15-18), les

noms agentifs en *-are* désignaient au début des personnes qui avaient pour métier l'activité exprimée par le verbe. En suédois moderne aussi, les noms dérivés en *-are* réfèrent le plus fréquemment à des personnes et moins fréquemment à des objets et à des animaux (Ekberg 1995:181). Lilie (1921:44) fait cependant remarquer que le dérivé en *-are* au sens instrumental, bien que non productif en ancien suédois, est devenu le dérivé le plus fréquemment utilisé pour former des noms instrumentaux. Lilie (1921:49) remarque aussi qu'il arrive souvent qu'un nom dérivé en *-are*, par exemple *löpare* 'coureur', au sens agentif, reçoive un sens instrumental dès qu'il entre dans une composition : *bordslöpare* litt. 'table+coureur', 'nappe'.¹²⁷

Le suffixe *-are* est d'origine latine¹²⁸ sous la forme d'*-er* en anglais, allemand, néerlandais, norvégien et danois ou d'*-ari* en islandais (Ekberg 1995:179). À l'instar des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, du français (cf. 4.1.3), il semble exister des restrictions liées aux propriétés morpho-phonémiques des verbes suédois qui se combinent avec le suffixe *-are* : ces verbes appartiennent généralement au groupe qui se termine en *-a* ; les verbes se terminant par une autre voyelle ou par *-era* prennent rarement le suffixe *-are* (Söderbergh 1971:41 [1968]). Ekberg (1995:183) note que les restrictions morpho-phonémiques semblent aussi exclure les verbes qui se terminent par une voyelle autre qu'*-a*, comme *le* 'sourire', **leare*, ou *bo* 'habiter', **boare*. (cf. Ekberg 1995:181).

Ekberg (1995) examine les restrictions qui gouvernent la formation des dérivés en *-are* en suédois, y inclus les composés [N/A/Adv/PV-*are*]_N. Elle fait une distinction entre restrictions grammaticales et restrictions non grammaticales. Les restrictions grammaticales, une condition absolue, prévoient que la base verbe doit prendre un argument externe, quel que soit le rôle joué par cet argument. Par conséquent, la base verbe ne doit être ni agentif, ni actif ni concret¹²⁹, ce que montrent des formations comme *ostälskare* litt. 'fromage+aime-are', *drömmare* 'rêveur', *konstkännare* litt. 'art+connaît-are' et *språkvettare* litt. 'langues+sait-are', 'linguiste', même si, prototypiquement, il est transitif et agentif. Cette restriction grammaticale des verbes exclut, selon Ekberg (1995:182, 186), les verbes impersonnels, qui lexicalement manquent d'argument externe portant un rôle sémantique, par exemple *ske* 'arriver' ou *regna* 'pleuvoir', des dérivés en *-are*. Il n'existe donc pas, d'après Ekberg (1995:184-185), de restriction absolue qui interdise les verbes inaccusatifs, ce que montre l'existence d'*upplevare* litt. 'haut+vit-

¹²⁷ Ce fait pourrait être considéré comme un cas de blocage (cf. 6.2), et donne en plus du poids à l'opinion de Dressler (1986) selon laquelle le sens Instrument est plus marqué que le sens Agent.

¹²⁸ Selon Ekberg (1995:179, n. 1), il est généralement admis que le suffixe germanique *-aria* dérive du suffixe latin *-arius*.

¹²⁹ Selon Ekberg (1995:195), Lødrup (1987) pour le norvégien, et Fanselow (1988) pour l'allemand proposent de telles restrictions des verbes pour les dérives en *-er*.

are, ‘expérienceur’. Notons que ceci est conforme à l’observation faite par Fradin (2005), et par nous aussi (cf. 4.7), en ce qui concerne la règle de construction morphologique [VN/A/Adv/P]_{N/A} en français.

Selon Ekberg (1995:180), qui renvoie ici à Bybee (1985:13), les restrictions non grammaticales, une condition vague, prévoient que l’entité dénotée par le dérivé en *-are* a un certain degré de pertinence pragmatique, qu’elle est en d’autres termes cognitivement ou culturellement saillante et peut être discernée individuellement parmi un ensemble plus grand. Rappelons que Fradin (2005) (cf. 4.3.2) renvoie aux deux types de restrictions : une restriction grammaticale qui pose que la base verbe du dérivé en *-eur* en français doit être un verbe agentif et une restriction non grammaticale qui impose au dérivé de décrire une manière d’agir qui est socialement saillante et pragmatiquement pertinente. Notons aussi que suivant ces observations d’Ekberg et de Fradin, les dérivés suédois en *-are* sont plus libéraux que les dérivés français en *-eur* quant à la nature de la base verbe.

Ekberg (1995:189) en tire la conclusion — qui va à l’encontre de celle tirée par Guevara & Scalise (2004) — que la structure argumentale syntaxique du verbe n’est pas suffisante pour expliquer pourquoi les dérivés dont la base est constituée de certains verbes transitifs et intransitifs requièrent un constituant additionnel, tels qu’**ätare* ‘mangeur’ vs *storätare* ‘grand+mangeur’ et **sovare* ‘dormeur’ vs *sjusovare* litt. ‘sept+dormeur’, ‘grand dormeur’. Elle estime au contraire que l’explication est à chercher dans la fonction de ces constituants supplémentaires, à savoir celle consistant à spécifier sémantiquement l’événement décrit par la base verbe. Cette spécification sémantique, qui rend la formation cognitivement saillante, peut être expliquée par le principe de pertinence, qui n’a donc rien à voir avec la transitivité de la base verbe.

Nous trouvons cependant cette conclusion, qui de fait pourrait valoir aussi pour les composés français du type [VN/A/Adv/P]_{N/A}, théoriquement vague et non falsifiable, chose admise aussi par Ekberg elle-même (cf. Ekberg 1995:196). Nous acceptons au contraire l’idée selon laquelle le constituant verbal hérite la SLC du V de base, telle que le propose Booij (2002:188-201) (cf. 5.1). Nous renvoyons aussi à Reinhart (2002) qui montre que la structure argumentale de V est très complexe et soumise à nombre de manipulations concernant l’expression des rôles thématiques.

En ce qui concerne la relation existant entre les constituants, le composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} du français et le composé [N/A/Adv/PV-*are*]_N du suédois sont similaires. Une autre similarité entre ces composés des deux langues réside en ce que le constituant (dé)verbal ne peut pas toujours apparaître comme un nom agentif autonome. Cependant, le fait d’incorporer un second constituant semble rendre licite un composé agentif. Les composés des deux langues diffèrent cependant par l’ordre interne : les constituants du composé

français reflètent l'ordre régulier du SV, alors que le nom déverbal du composé suédois occupe la position finale.

La structure du composé germanique a été étudiée en profondeur dans la théorie générative (cf. Spencer 1991:324-343 et Carstairs-McCarthy 1992:108-119). Une question à débattre concerne le placement du suffixe. Les deux représentations suivantes, donnant lieu à un composé endocentrique, à tête à droite, sont proposées dans des approches à base de morphème. Nous donnons aussi les analyses correspondantes pour les composés romans (cf. 28 et 31 dans 4.2.2) :

57) $[N[V\text{-af}]_N]_N [\text{flug-}[\text{fång-are}]] \leftrightarrow [[V-\emptyset]_N\text{-}N]_N [\text{attrape-}\emptyset]_N\text{-mouches}]_N$

58) $[[NV]_{SV\text{-af}}]_N [[\text{flug-fång-are}]] \leftrightarrow [[VN]_{SV-\emptyset}]_N [[\text{attrape-mouches}]_{SV-\emptyset}]_N$

Selon l'analyse morphologique de (57) proposée entre autres par Selkirk (1983) et par Di Sciullo & Williams (1987) pour l'anglais, le suffixe s'attache au verbe. Booij (1988:57, 2002:197) pose qu'un mot tel que *jeneverdrinker* 'buveur de gin' ne peut être interprété comme une dérivation à partir d'un verbe composé, selon l'analyse (58), car cette composition verbale n'est pas productive en néerlandais. Selon Guevara & Scalise (2004:6-7), les similarités que démontrent les deux formations, romane et germanique, motiveraient aussi l'analyse de (57), qui prévoit que le composé [VN] roman comporterait un suffixe nominalisateur non réalisé, attaché au constituant verbal et serait endocentrique, à tête à gauche. Ils (2004:7) estiment qu'une même analyse peut éventuellement aussi s'appliquer au composé [VAdv] de l'italien, par exemple *buttafori* 'boute-hors'.¹³⁰ Selon l'analyse (58), le suffixe s'attache au SV, analyse plutôt syntaxique, que proposent entre autres Bloomfield (1933:231-232), Söderbergh (1971:64-65 [1968]), Lieber (1992) et Josefsson (1997:115-117).

Toutefois, étant donné une approche à base de lexème, comme celle dans laquelle se situe notre étude, les composés comportant des suffixes sont formés par la combinaison des deux lexèmes et de l'opération additionnelle qui attache le suffixe *-are* au constituant verbal de droite, ce que nous notons comme $[N/A/Adv/PV\text{-af}]_N$. Puisque le sens n'est pas associé à l'affixe, mais au procédé de la composition en entier, le sens du composé germanique peut être similaire au sens du composé $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ du français. Le problème que présentent les deux analyses de (57-58) n'apparaît donc pas dans une approche à base de lexème.

¹³⁰ Des évidences indépendantes en faveur de l'analyse (57) sont fournies par Clark *et al.* (1986) qui montrent que les enfants anglais semblent maîtriser les affixes avant de maîtriser l'ordre correct des mots. Les enfants forment d'abord un composé du type **puller-wagon* dans lequel l'affixe s'attache au verbe, alors que l'ordre des mots est celui d'un syntagme verbal régulier.

Passons à notre analyse des patrons sémantiques exprimés en suédois par des composés [N/A/Adv/PV-*are*]_N. Le patron d'Agent est, on l'a déjà constaté, fortement rentable pour ces composés suédois

- **Agent** : Ag V (P) N/A/Adv/P → Ag (fait) N V

befattningshavare, (°a-poste¹³¹, employé), *dagdrivare* (°traîne-jour), *fanbärare* (porte-drapeau), *fortkörare* (°conduit-vite), *folkförödare* (°anéantit-peuple), *fotvandrare* (°marche-pied), *glädjedödare* (rabat-joie), *konstkännare* (°connaît-art), *laserskrivare* (°écrit-laser, imprimeur), *lövsångare* (°chante-feuilles), *oxhackare*, (pique-bœuf) *pennskrivare* (°écrit-stylo), *storätare* (°mange-grand, avale-dru), *tryckkokare* (°cuit-pression, auto-cuiseur), *uteliggare* (couche-dehors), *varmvattenberedare* (chauffe-eau)

Pour ce qui est du suédois, la préposition est nécessaire dans le cas où le premier constituant est formé par un N, par exemple *lövsångare* 'chanter parmi les feuilles' ou si l'argument interne est régi par une P, par exemple *oxhackare* 'piquer (sur) le bœuf'. Les composés tels que *pennskrivare* ou *laserskrivare* sont interprétés comme ayant un argument externe comme premier constituant ; ils conviennent donc à la dernière variante du patron. Pareillement, *folkförödare* au sens de 'tuberculose' et dont le V est inaccusatif, exprime un cas causatif, et entre aussi, selon nous, dans la dernière variante du patron. Les composés *befattningshavare* et *konstkännare* sont deux exemples donnés par Ekberg (1995:185) pour illustrer les cas où le verbe n'est pas agentif. Les rôles joués par les constituants *befattning*- et *konst*- sont respectivement Bénéficiaire et Expérienceur. Notons que tous les différents sens agentifs sont représentés. En ce qui concerne *tryckkokare* et *varmvattenberedare*, qui sont des Agents Impersonnels, ils expriment aussi un sens Locatif.

Nous avons trouvé, en suédois de Finlande, le composé *smutsskyddare*, l'équivalent de *garde-boue* en français ('garder contre la boue'), qui correspond à *stänkskärm* en suédois parlé en Suède. Dans ces cas français et suédois, il nous semble que la condition que propose Selkirk (1983), *the First Order Projection Condition*, (cf. 5.1) Selkirk (1983:37), est violée, car il aurait été possible d'incorporer l'argument interne direct, le plus proche, avec pour résultat des formations comme *garde-roue* et *däckskyddare*. En suédois, à l'instar du français, il existe aussi des composés comme *skoskyddare* 'garde-chaussure' (contre y) qui respectent la condition proposée par Selkirk et acceptée par Booij (2002).

- **Agent** : Ag V y contre/de N
smutskyddare (garde-boue)

¹³¹ Admettons que l'existence potentielle de ce composé est difficilement envisageable. Ceci vaut également pour quelques autres de nos fabrications françaises dans ce chapitre.

Le patron d'Instrument est aussi hautement rentable pour les composés suédois [N/A/Adv/PV-are]_N :

- **Instrument** : (x) V (P) N/A/Adv/P avec Instr → N V avec Instr
bordlöpare (°court-table), *brösthållare* (soutien-gorge), *flugfångare* (attrape-mouche), *konservöppnare* (ouvre-boîte), *menyhållare* (porte-menu), *nötknäckare* (casse-noix), *pigtittare* (°regarde-servante), *stötfångare* (pare-chocs), *tallriksvärmare* (chauffe-assiettes), *törstsläckare* (°étanche-soif)

Nous avons attesté ici *pigtittare*, dans laquelle le premier constituant est interprété comme un argument externe (c'est la servante qui regarde par le miroir). Les deux variantes du patron sont ainsi confirmées. Remarquons l'existence de *törstsläckare*, qui dénote un Instrument_{comestible}.

Le patron Locatif fonctionnel est aussi attesté parmi les composés suédois. À l'instar des composés français [VN/A/Adv/P]_{N/A} qui entrent dans ce patron, comme *appui-tête*, le premier constituant des composés suédois [N/A/Adv/PV-are]_N peut être interprété soit comme argument interne soit comme argument externe, c'est-à-dire que les deux variantes du patron peuvent s'appliquer. Pourtant, nous estimons que l'interprétation du premier constituant comme argument interne est la plus adéquate, parce qu'elle est régulière. Le patron d'un Locatif conteneur est aussi attesté pour les composés suédois, mais ne semble pas être tellement rentable. Or, notons que le sens Locatif conteneur est rentable pour des composés suédois comme *pigkammare* 'chambre de la servante' ou *matkällare* 'cave pour la nourriture', mais dans ces cas, le second constituant ne se base pas sur un verbe, mais sur un nom. Nous avons donc exclu les cas de ce genre.

- **Locatif** : (x) V N/A/Adv/P dans/sur Loc → N V *dans* Loc
 Locatif_{fonctionnel} : *pakethållare* (porte-bagages), *klädhängare* (porte-manteau), *handdukshängare* (porte-serviettes)
 Locatif_{conteneur} : *cd-förvarare* (°porte-cd), *kortförvarare* (porte-cartes), *matförvarare* (garde-manger)
 Locatif_{NdeLieux} : *

Cependant, nous n'avons pas pu attester de Nom de lieu. Il nous semble probable que les composés [N/A/Adv/PV-are]_N ne sont pas utilisés dans ce sens, car ils s'emploient souvent au sens de Source afin de désigner la provenance de personnes : une personne résidant à Stockholm s'appelle *stockholmare*, la base étant elle-même un nom de lieu. Ce fait pourrait donc être considéré comme bloquant ce sens chez le composé.

Le patron d'Action et celui de Résultat sont attestés pour les composés [N/A/Adv/PV-are]_N, mais aucun des deux ne semble être particulièrement rentable. Les sens de ces composés sont souvent opaques : *långtradare*, 'une embrassade longue', et *markkrypare*, 'l'action de passer le ballon vers la

terre'. À l'instar de certains composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} du français, certains des composés en *-are* manifestent les deux patrons, comme *magvändare* qui correspond soit à 'l'action d'avoir l'estomac qui tourne', soit au résultat de cette action. Ici, le premier constituant doit selon nous s'interpréter comme l'argument externe de V. Dans le patron de Résultat entrent des composés comme *skräckkysare* ou *storsnyftare*, un film ou un livre effrayant et triste respectivement.

- **Action** : (x) [V N/A/Adv/P]_{Act} → (x fait) [N V]_{Act}
fredstrevare (°cherche-paix), *långtradare* (°traîne-long), *magvändare* (°tourne-estomac, tord-estomac¹³²), *markrypare* (°rampe-terre), *uppfriskare* (°raffaîcheur), *uppryckare* (arracheur)
- **Résultat** : (x) [V N/A/Adv/P]_{Act} a pour Rés_[VN/A/Adv/P] → [N V]_{Act} a pour Rés_[VN]
magvändare (tord-estomac), *kopparslagare* (°bat-cuivre, gueule de bois), *skräckkysare* (°effraie-horreur), *storsnyftare* (°sanglote-grand), *tankeställare* (°pose-pensée), *värde mätare* (°mesure-valeur)

Pour ce qui est du patron de Cause exprimant une relation causale entre deux événements, les composés *dödsbringare* 'meurtrier' et *smittospridare* 'agent de contagion' pourraient y entrer. Puisqu'ils sont agentifs, la dernière variante du patron est pertinente. Notons que l'être affecté correspond à N₂ : *dödsbringare* cause la mort d'un autre être (N₂) avec pour résultat que cet être meurt.

- **Cause_{instrumentale}** : N V Cau_[VN] et N/N₂ V₂ (par Cau_[VN]) → **Cause_{agentive}** : Cau_[VN/A/Adv/P] V N/A/Adv/P et N/N₂ V₂
dödsbringare (°apporte-mort), *glädjebringare* (°apporte-joie), *livssläckare* (°éteint-vie), *smittospridare* (°répand-contagion)

Constatons que tous les patrons sémantiques et tous les sens dénotatifs de la construction française [VN/A/Adv/P]_{N/A} sont représentés par les composés suédois [N/A/Adv/PV-are]_N. Signalons aussi que cette formation suédoise comporte le plus souvent, à l'instar de la construction française, un verbe et son argument interne.

¹³² Ce composé est attesté sur Google : « La sensibilité + le stress, engendre 'un tord estomac' » (<http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20070324035952AAAYqcWE>, site visité 28/11/2007).

5.5.2 Le type [N/A/Adv/PV]_N

Dans la formation [N/A/Adv/PV] du suédois, le second constituant est souvent considéré comme un nom déverbal. Il possède la forme du thème verbal : l'infinitif sans *-a* ou *-era*, s'il se termine par une de ces désinences : *bo* 'habitant' du V *bo* 'habiter', *press* 'presse' du V *pressa* 'presser', ou *protest* 'proteste' du *protestera* 'protester' (cf. Lilie 1921:15 et Teleman 1970:9). Dans certains cas, il y a changement de voyelle dans le thème verbal (cf. Lilie 1921:16), par exemple *våg* 'balance' de *väga* 'peser', et dans d'autres cas, le nom n'a pas exactement la même forme que le thème verbal, par exemple *stöd* de *stödja*. Selon Söderbergh (1971:79), ces noms courts désignent surtout des instruments, mais parfois aussi des agents (humains) ou des animaux. Elle les considère comme des noms déverbaux comportant un suffixe vide (cf. 31 dans 4.2.2). Thorell (1984:76) remarque également que ce nom dérivé comporte un suffixe vide et se base souvent sur un verbe intransitif.

Lilie (1921:193) estime que cette formation, qu'il appelle noms d'agent brefs, ne deviendra jamais fortement productive, même si elle contient nombre d'unités nouvelles. Car, selon lui, cette formation n'est ni suffisamment spécifique ni sémantiquement homogène, et de plus, son sens verbal est peu manifeste, de sorte qu'elle risque d'être rangée parmi d'autres types de catégories sémantiques. À notre avis, la construction [N/A/Adv/PV]_N est rentable et disponible en suédois : quelques formations récentes sont *handdukstork* litt. 'serviettes+sèche', 'sèche-serviettes' et *särbo* litt. 'en+deux+habite', 'personne ne cohabitait pas avec son partenaire de vie'. Remarquons qu'il est souvent difficile de décider, au point de vue synchronique, si le nom court dérive du verbe ou si c'est l'inverse.¹³³ Ce fait n'est pourtant pas important pour notre étude, même si certains composés qui comportent un second constituant sous forme de thème verbal, comme *ägglys* litt. 'œufs-mire', 'mire-œufs', ne peuvent être considérés autrement que comme ayant une structure [NV], car le second constituant n'existe pas comme N autonome, **lys*. D'autres exemples en sont *gårdsmyg* litt. 'champ+glisse' 'roitelet', *bläcksprut* litt. 'encre+lance', 'sèche' ou *stadsbo* litt. 'ville+habite', 'citadin'. De fait, cette observation nous incite à postuler pour cette formation suédoise une structure [N/A/Adv/PV], même si, dans la plupart des cas, le thème verbal a un emploi autonome comme nom dans la syntaxe. Ayant pris cette décision, nous estimons que l'héritage de la SLC de la base verbe sera présente dans cette construction. Remarquons que cette formation suédoise n'est pas incluse dans l'étude de Guevara & Scalise (2004). En néerlandais, et en anglais aussi, le thème verbal possède souvent la même forme que le verbe à l'infinitif, et selon Booij (2002:136-137), le

¹³³ Lilie (1921:36) observe que lorsqu'un verbe est formé d'un nom non agentif, ce verbe peut ensuite transmettre au nom un sens agentif. Le nom agentif *vakt* 'garde' était p.ex. originellement lié au verbe *vaka* 'veiller' et non pas au verbe *vakta* 'garder'.

procédé de conversion est responsable de la transformation du verbe en nom, comme dans *kook* ‘cuire/cuisson’ ou *walk*. Le procédé de conversion ne s’applique donc pas à la formation [N/A/Adv/PV] en suédois.

Notons que l’on trouve souvent des correspondances lexicales et sémantiques entre ce type suédois et le composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} français. Parfois, ce n’est que l’ordre des constituants qui diffère : *bomvakt* litt. ‘barrière+garde’, ‘garde-barrière’, *hårtork* litt. ‘cheveux+sèche’, ‘sèche-cheveux’, *biltvätt* litt. ‘auto+lave’, ‘lave-auto’ et *majestätsbrott* litt. ‘majesté+lèse’, ‘lèse-majesté’.

Nous allons voir que les patrons sémantiques des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} du français peuvent s’appliquer à ce composé suédois. Les patrons d’Agent et d’Instrument semblent être les plus rentables ; celui d’Instrument étant même plus rentable que celui d’Agent, à notre avis, mais ceci peut dépendre du fait que nos données de départ comportent un grand nombre de composés au sens d’Instrument. Dans le patron d’Agent, on trouve souvent des composés qui désignent des oiseaux. Dans ces cas, le premier constituant exprime souvent le Lieu, jouant donc un rôle sémantique d’adjoint.

- **Agent** : Ag V (P) N/A/Adv/P → Ag (fait) N V
bomvakt (garde-barrière), *brunnskänk* (°donne-cure), *fiskrök* (°fume-poisson), *gårdsmyg* (traîne-champ, roitelet), *hobbyrök* (°fume-dada), *stenbit* (°pique-pierre)

Parmi ces composés agentifs, on trouve des composés qui ont une fonction de conteneur : *fiskrök* dénote un conteneur qui fume du poisson. *Hobbyrök* dénote le même type d’entité, mais le premier constituant indique qu’il est question de fumer en amateur, à la maison. Le constituant *hobby* porte donc le rôle de But, et correspond sémantiquement à un adjoint. Les deux structures différentes comportant le verbe *skydda* ‘garder’ sont attestées pour ce composé suédois aussi : *benskydd* ‘protège-tibia’, qui protège les jambes, et *smutsskydd* ‘garde-boue’, qui protège de la boue.

- **Agent** : Ag V Y contre/de N → *Adv
regnskydd (°garde-pluie), *smutsskydd* (garde-boue)

Dans le patron d’Instrument, nous observons que le premier constituant des composés suédois de type [N/A/Adv/P]_N, comme *hårtork* et *brödrost*, correspond le plus souvent à l’argument interne du thème verbal, à l’instar des composés français [VN/A/Adv/P]_{N/A}. On peut donc, selon nous, voir des effets d’héritage de la SLC du verbe dans le composé. Dans *lufttork*, le premier constituant joue le rôle sémantique d’adjoint, et indique la manière. Le composé *barnsåg* illustre la dernière variante du patron, en ce que le premier constituant s’interprète comme l’argument externe de ‘scier’ :

- **Instrument** : (x) V (P) N/A/Adv/P avec Instr → N V avec Instr
barnvåg (pèse-bébé), *brödrost* (grille-pain), *hårtork* (sèche-cheveux),
lufttork (°sèche-air), *purépress* (presse-purée), *barnsåg* (°scie-enfant)

Lorsqu'on compare le composé français *porte-couteau*, qui appartient au patron d'Agent, au composé suédois correspondant *knivställ*, on voit que ce dernier exprime un sens Locatif plus manifeste : on pose les couteaux dans le *knivställ*. Celui-ci entre donc dans la première variante du patron Locatif. Le composé *huvudstöd* 'appui-tête' entre aussi dans cette variante, étant donné que le premier constituant *huvud-* est interprété comme un argument interne. Le Locatif conteneur ne semble pas très rentable pour cette formation suédoise, même si on relève des composés comme *kallbad* et *glasbruk*. Le premier constituant de *bubbelbad* et de *kallbad* est un adjectif, mais il désigne surtout la qualité de l'eau, bouillonnante ou froide, dans laquelle on se baigne (le verbe *bada* n'est pas pronominal). Pour ce qui est du composé *bubbelbad*, admettons que l'effet d'héritage est assez difficile à envisager. Signalons aussi que *bada* est inergatif en suédois. Les deux composés *dambad* et *herrbad* peuvent être considérés comme comportant des arguments externes. Il est question de bains pour femmes ou hommes. Nous n'avons pas trouvé de Nom de lieu. Nous ne pouvons donc pas décider si ce sens est disponible ou non. Notons que les noms de lieux suédois se terminent souvent sur des noms particuliers, comme *by* 'village', *stad* 'ville' ou *å* 'rivière', ce qui peut expliquer pourquoi les formations agentives ayant un constituant verbal en dernière position ne sont pas attestées avec ce sens.

- **Locatif** : (x) V N/A/Adv/P (y) dans/sur Loc → N V dans/sur Loc
 Locatif_{fonctionnel} : *huvudstöd* (appui-tête), *knivställ* (porte-couteaux),
tidningsställ (porte-revues)
 Locatif_{conteneur} : *bubbelbad* (bain bouillonnant), *dambad* (°baigne-femme),
herrbad (°baigne-homme), *kallbad* (°baigne-froid), *glasbruk* (°fait-verre,
 verrerie)
 Locatif_{NdeLieux} : *

Le patron d'Action est rentable pour cette formation suédoise. Signalons *glädjeskutt* (°saute-joie) et *hjärtepick* (°bat-cœur). Dans *glädjeskutt*, le premier constituant est un adjectif sémantique. Dans *hjärtepick*, nous avons affaire à un premier constituant qui est l'argument externe de l'événement décrit par le constituant verbal. Dans les composés *myrsteg* et *jättekliv*, le premier constituant peut aussi s'interpréter comme un argument externe : il est question d'un pas de fourmis ou de géant, respectivement.

- **Action** : $(x) [V\ N/A/Adv/P]_{Act} \rightarrow (x\ fait) [N\ V]_{Act}$
afionsuck (°souple-soir), *brödbak* (°fait-pain), *glädjeskutt* (°saute-joie),
gumdans (°danse-vieille), *hjärtepick* (°bat-cœur), *huvudbry* (casse-tête),
myrsteg (°marche-fourmis), *jättekiv* (°marche-géant), *tidsfördriv* (passe-temps), *utkik* (°regarde-hors)

Un composé qui entre dans le patron de Résultat est *klavertramp*, c'est-à-dire 'mettre les pieds dans le plat', au sens figuré. Le premier constituant est un adjectif indiquant le Lieu. Le composé *hjärnsläpp* (litt. 'lâche-cerveau'), 'le fait de subir un moment où le cerveau ne fonctionne pas et où l'on oublie tout', est un autre exemple d'un composé de type $[N/A/Adv/PV]_N$ comportant un argument externe. Notons de plus que dans des composés du type *snöfall* ou *stjärnfall*, les deux verbes sont en emploi inaccusatif.

- **Résultat** : $(x) [V\ N/A/Adv/P]_{Act} \text{ a pour Rés} \rightarrow [N\ V]_{Act} \text{ a pour Rés}$
hjärnsläpp (°lâche-cerveau) *klavertramp* (°marche-clavecin), *snöfall* (°tombe-neige), *stjärnfall* (°tombe-étoile)

Les deux composés, au sens figuré, *nådestöt*, 'coup de pitié causant la mort de celui qui le reçoit', et *sälslag*, 'coup rude qui a pour conséquence que le phoque meurt', appartiennent selon nous au patron de Cause_{agentive}. Dans *nådestöt*, le premier constituant est un adjectif indiquant la cause, et l'être affecté est donc un autre nom, N₂.

- **Cause_{instrumentale}** : $N\ V\ Cau\ \text{et}\ N/N_2\ V_2\ (\text{par}\ Cau) \rightarrow \text{Cause}_{agentive} : Cau\ V$
 $N/A/Adv/P\ \text{et}\ N/N_2\ V_2$
nådestöt (°frappe-pitié), *sälslag* (°frappe-phoque)

Concluons notre analyse à ce stade, en disant que la formation $[N/A/Adv/P/V]_N$ et la formation $[N/A/Adv/PV-are]_N$ peuvent comprendre des verbes inaccusatifs et des arguments externes. Ainsi, elles partagent ces caractéristiques avec la formation $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ en français. Pourtant, les composés $[N/A/Adv/PV-are]_N$, dans lesquels la relation de loin la plus rentable comporte un argument interne, ont souvent un sens transparent qui correspond parfaitement aux composés $[VN/A/Adv/P]$ français comportant un argument interne. Il nous semble que la formation $[N/A/Adv/P/V]_N$ suédoise comporte le plus souvent un premier constituant qui joue un rôle d'adjectif ou qui est un argument externe.

5.5.3 Le type $[N/A/Adv/PV-a]_N$

La troisième formation suédoise comporte un second constituant en forme d'un nom déverbal agentif en *-a*. Le composé $[N/A/Adv/PV-a]_N$ est considéré comme rarement disponible en suédois moderne (Lilie 1921:18-

19), et dénote souvent des insectes, *gräshoppa* litt. ‘herbe+saute-a’, ‘sauterelle’, des oiseaux, *nötskrika* litt. ‘noix+crie-a’, ‘geai’, et des plantes, *solvända* litt. ‘soleil+tourne-a’, ‘hélianthème’. Sa rentabilité est plus forte dans le cas où il dénote des humains avec une connotation péjorative, par exemple *sporrskramla* (°sonne-éperon). Quelques-unes de ces formations comportent à peu près les mêmes unités lexicales que les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} du français : *fotskrapa* litt. ‘pied+gratte-a’, ‘gratte-pieds’, *skräpgömma* litt. ‘débarras+cache-a’, ‘fourre-tout’ et *nästäppa* litt. ‘nez+bouche-a’, ‘bouche-nez’.

Même si le premier constituant correspond souvent à un nom dans ces composés, il ne correspond pas toujours à l’argument interne. Le plus souvent, il exprime à notre avis le Lieu en tant qu’adjoint sémantique. Cette formation ne semble pas disponible et les formations existant en suédois ne datent pas d’hier, ce qui peut expliquer pourquoi la caractéristique verbale du second constituant n’est pas très manifeste.

Pour cette formation aussi les patrons d’Agent et d’Instrument sont les plus rentables. Dans le patron d’Agent, il y a des Agents Impersonnels comme *fågelskrämma* litt. ‘oiseau+effraie-a’, ‘épouvantail’, et *skyskrapa* litt. ‘ciel-gratte-a’, ‘gratte-ciel’. Notons que les verbes sont souvent inergatifs. Des composés comme *lyxfälla* et *råttfälla* entrent à notre avis dans le patron d’Agent, mais en même temps, ils expriment un sens Locatif conteneur :

- **Agent** : Ag V (P) N/A/Adv/P → Ag (fait) N V
gatslinka (°court-rue), *nötskrika* (°crie-noix), *gräshoppa* (°saute-herbe), *lyxfälla* (trappe-luxe), *råttfälla* (trappe-rat), *solvända* (tourne-soleil), *strandkrypa* (°rampe-plage), *skyskrapa* (gratte-ciel)

Des composés comme *flugsmälla* ‘attrape-mouches’ ou *kalkröra* ‘remue-calcaire’ dénotent des Instruments, et le premier constituant correspond à l’argument interne. Dans le cas d’*ugnsraka*, le premier constituant indique le Lieu ‘four’ où l’événement ‘râble’ décrit par le constituant verbal se déroule.

- **Instrument** : (x) V (P) N/A/Adv/P avec Instr → N V avec Instr
flugsmälla (attrape-mouches), *fotskrapa* (gratte-pieds), *lövträfsa* (°râtle-feuilles), *ugnsraka* (°racle-four), *kalkröra* (°remue-calcaire).

Le Locatif fonctionnel est attesté par le composé *byxhälla* ‘sous-pied’ où le premier constituant indique le Lieu. Le Locatif conteneur est aussi attesté pour ces composés. Nous avons ici *dagslega*, ‘lieu où l’on se couche le jour’, le premier constituant indiquant donc le Temps. *Turistfälla*, ‘lieu touristique’, entre aussi dans cette variante du patron Locatif, le premier constituant correspondant ici à l’argument interne. Notons que dans *dalsänka*, ‘vallée’, le verbe est inaccusatif. Nous avons pu attester un seul Nom de Lieu, à savoir *Morgongåva*, qui dénote aussi le cadeau donné par le

marié à la mariée le matin suivant le mariage. Le sens ne semble pourtant pas rentable pour cette formation non plus.

- **Locatif** : (x) V N/A/Adv/P (y) *dans* Loc $\rightarrow$ N V *dans* Loc

Locatif_{fonctionnel} : *byxhälla* (°tient-pantalons)

Locatif_{conteneur} : *daglega* (°couche-jour), *dalsänka* (vallée+baisse-a, vallée), *skräpgömma* (°cache-fatras, fourre-tout), *turistfälla* (attrape-touristes)

Locatif_{NdeLieux} : *Morgongåva* (°Donne-matin)

Le patron d'Action est aussi attesté par les composés [N/A/Adv/PV-a]_N. Le premier constituant correspond ici souvent à l'argument externe du constituant verbal, par exemple *dränggöra* litt. 'valet+fait-a', 'besogne' ou *gubbbhosta* litt. 'vieux-tousse-a', 'toux', selon la dernière variante. La structure avec un argument interne et celle avec un adjoind sont aussi attestées :

- **Action** : (x) [V N/A/Adv/P]_{Act} $\rightarrow$ (x fait) [N V]_{Act}

synvilla (°trompe-regard, trompe-l'œil), *dränggöra* (°fait-valet), *kvinnogöra* (°fait-femme), *utegöra* (°fait-dehors), *gubbbhosta* (°tousse-vieux)

Le patron de Résultat est aussi attesté. Mentionnons ici *pappersremsa*, une bande de papier, c'est-à-dire le résultat du fait d'avoir coupé ou tiré du papier, ou *nästappa*, d'avoir le nez bouché (par la morve). Remarquons que la dernière variante du patron est attestée entre autres par *gubbröra*, sorte de 'salade de hareng' :

- **Résultat** : (x) [V N/A/Adv/P]_{Act} a pour Rés $\rightarrow$ [N V]_{Act} a pour Rés

gubbröra (°remue-vieux), *nästappa* (bouche-nez), *pappersremsa* (°tire-papier), *ägröra* (°remue-œufs, œufs brouillés)

Le patron de Cause est attesté par les composés *giftdöda* et *hunddöda*, noms de plantes médicinales. Ils entrent tous dans la variante agentive. Le premier constituant correspond partout à l'argument interne. Il est ici intéressant de noter que l'être affecté, N₂ dans tous les cas, est guéri par l'effet de la plante : V₂ correspond donc à *guérir*. *Giftdöda* dénote par exemple une plante qui neutralise l'effet de certains poisons.

- **Cause_{instrumentale}** : N V Cau et N/N₂ V₂ (par Cau) $\rightarrow$ **Cause_{agentive}** : Cau V N/A/Adv/P et (N/N₂) V₂

giftdöda (°tue-poison) *hunddöda* (°tue-chien), *svindöda* (°tue-cochon) *maskdöda* (°tue-ver)

Afin de conclure cette analyse des composés suédois [N/A/Adv/PV-a]_N, remarquons que les relations liant leurs constituants manifestent des effets

d'héritage. Les premiers constituants peuvent, selon nous, aussi bien être des arguments internes que des arguments externes, ou même des adjoints du second constituant verbal. Notons aussi que les prédicats inaccusatifs ne posent pas de problème pour cette construction.

5.5.4 Le type [VN]_N

La dernière formation qui correspond au composé français [VN/A/Adv/P]_{N/A} est un composé suédois qui au premier abord pourrait être considéré comme son équivalent exact. Dans les deux langues, le premier constituant se compose d'un thème verbal. À l'instar des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} du français, la plupart des thèmes verbaux qui occupent la position initiale dans les composés suédois ne peuvent pas s'utiliser comme des mots autonomes. Pour ce qui est du second constituant, toujours un N, celui-ci peut exprimer un tas de rôles sémantiques différents dans les composés [VN] du suédois : Argument externe (*spårhund* litt. 'trace+chien', 'limier') Argument interne (*drickyoghurt* litt. 'boit+yaourt', 'yaourt buvable'), But (*träffpunkt* litt. 'rencontre+point', 'point de rencontre'), Cause (*stekos* litt. 'frit+fumet', 'fumet'), Lieu (*torkrum* litt. 'sèche+espace', 'séchoir'), Temps (*speltid* litt. 'joue+temps', 'le temps effectif joué') et Instrument (*täljkniv* litt. 'taille+coteau', 'coteau') (cf. Guevara & Scalise 2004:9-10 qui notent des rôles portés par le N des composés [VN]_N du néerlandais).

Suivant l'opinion émise par Guevara & Scalise (2004, 2006), il n'y aurait pas d'effets d'héritage manifestés par ce composé germanique (ou suédois), car le thème verbal occupe la position à gauche, celle de la non-tête, à condition d'accepter la notion de tête. Si cette opinion est juste, les patrons sémantiques s'appliquent difficilement au composé suédois. Selon Guevara & Scalise (2004:17), à la différence des composés romans du type [VN], le constituant verbal en position non-tête est un modifieur/une apposition du N dans les composés [VN] du néerlandais. Cette différence pourrait, selon eux, être expliquée soit par le fait que le constituant non-tête des composés néerlandais est moins restreint que celui des composés italiens, soit par une différence de statut de la catégorie lexicale de V : celle-ci serait moins « verbale » en néerlandais, et pourrait ainsi modifier des noms.

Remarquons que dans cette étude seuls sont inclus les cas suédois où le second constituant est un nom, [VN]_N. Car, si le second constituant appartient à une classe autre que celle du nom, l'appartenance catégorielle du composé sera celle de ce second constituant. Selon nous, il serait néanmoins possible de parler d'effets d'héritage dans cette construction suédoise aussi, étant donné que le premier constituant est un thème verbal. Nous allons ainsi examiner cette hypothèse de plus près.

Le patron sémantique de loin le plus rentable pour cette formation suédoise correspond au patron manifesté par le sous-type des composés

[VN]_{N/A} du français comportant un argument externe, par exemple *trousse-barre*, formation pour laquelle nous proposons une règle de construction distincte (cf. 4.6). Or pour le suédois, nous avons ressenti le besoin de faire une distinction entre les patrons d'Agent, d'Instrument et de Locatif.

Dans le patron d'Agent entrent nombre d'Agents Impersonnels, tels que *tvättmaskin* litt. 'lave+machine', 'lave-linge', qui en plus exprime souvent un sens Locatif, comme *fångbur* litt. 'attrape-cage', 'cage pour attraper des animaux sauvages'. Les composés inclus dans ce patron comportent un second constituant qui est toujours l'argument externe de l'événement décrit par le premier constituant verbal, même si la base verbe prend plus d'un argument. La condition de localité proposée par Selkirk (1983) (cf. 5.1) et qui prévoit la sélection de l'argument le plus proche, y est donc constamment violée. Par là, cette formation se distingue des autres formations suédoises et française dont il est question dans ce travail. Un facteur qui parle en faveur l'idée d'y voir des effets d'héritage, c'est que l'argument interne non exprimé, (y) dans les patrons ci-dessous, peut souvent être reconstruit par des facteurs extra-linguistiques (cf. Booij 2002 et 5.1), par exemple *tvätt* 'linge' pour *tvättmaskin* ou *ärenden* 'courses' pour *springpojke*.

- **Agent** : [NV]_{Ag} (y)

fångbur (°attrape-cage), *ritstift* (°dessine-crayon, tire-filet), *rivkvarn* (°râpe-moulin), *springpojke* (°court-garçon, saute-ruisseau), *tvättmaskin* (°lave-machine, lave-linge), *täckglas* (°couvre-verre, couvre-objet'), *vakthund* (°garde-chien, chien de garde)

Il se dégage des composés inclus dans ce patron que le suédois choisit de façon conséquente d'incorporer l'argument externe, *täckglas* 'couvre+verre', alors que le français choisit le plus souvent l'incorporation de l'argument interne, *couvre-objet*. Dans certains cas, comme le composé *porte-chaise*, le français a choisi les deux options : soit porteur de chaise, soit chaise à porteur, à la différence du suédois, *bärstol* :

- **Instrument**: (x) V (y) avec Instr

bärsele (°porte-harnais, porte-bébé), *bärstol* ((la) porte-chaise), *skruvmejsel* (°visse-ciseau, tournevis), *trädnål* (°enfile-aiguille, passe-lacet)

Nous proposons que la SLC du verbe *bära* 'porter', qui entre dans les composés du patron d'Instrument, soit représentée comme : $\text{BÄRA } x_{\text{Agent}} y_{\text{Thème}} \text{ P(avec) } z_{\text{Instr}}$. Nous pouvons constater que ce n'est pas l'argument le plus proche qui est sélectionné par le thème verbal. Dans ce patron d'Instrument, c'est constamment l'Instrument lui-même qui entre dans la formation, non pas l'argument externe ni l'argument interne, ce qui met en question l'idée d'héritage manifestée en suédois par la formation [VN]_N.

Il en est de même pour le patron Locatif. Les composés suédois *sköljskål* ‘rince-bouche’ et *sköljkopp* ‘rince-doigts’ expriment un sens Locatif, ‘récipient dans lequel on rince quelque chose’. Les seconds constituants sont donc des adjoints sémantiques indiquant le Lieu. Lorsqu’on considère que ces composés présentent des effets d’héritage, la condition de localité proposée par Selkirk (1983) ne se laisserait pas, ici non plus, confirmer, car nous supposons pour un verbe tel que *skölja* ‘rincer’, la SLC suivante : SKÖLJA, x_{agent} $y_{\text{thème}}$, P(*dans*) z_{loc} . Les composés suédois du type [VN]_N dénotent souvent des Locatifs : l’entité dénotée par le second constituant nominal constitue le Lieu où se déroule l’événement décrit par le verbe, par exemple *tvättstuga*, ‘buanderie’ ou *danshak* ‘dancing’ :

- **Locatif** : (x) V (y) *dans* Loc

danshak (°danse-boîte), *rökrum* (°fume-chambre, fumoir), *torkrum* (°sèche-chambre) *tvättstuga* (°lave-cabane), *tapport* (°vide-galerie, bonde)

Nous n’avons pas trouvé de Nom de lieu, mais rien n’empêche, semble-t-il, ces composés d’avoir un tel sens (cf. les commentaires sous le patron de Locatif dans 5.5.2).

À notre avis, la première variante du patron d’Action peut, sans ajustement, être attestée par les composés *pratstund* ‘causette’ et *lekstund* ‘jeu’ : le second constituant indique le Temps qui s’écoule pendant que l’on parle ou joue. Les deux verbes sont inergatifs, mais le verbe *leka* ‘jouer’ peut prendre un argument interne optionnel : LEKA x_{Agent} $y_{\text{Thème}}$, (P) z_{Temps} . Notons cependant que ce n’est pas l’argument interne le plus proche du verbe qui entre dans le composé suédois, mais l’adjoint :

- **Action** : (x) [V N]_{Act} → (x fait) [N V]_{Act}

pratstund (‘litt. °parle-moment, causette’), *lekstund* (‘litt. °joue-moment, jeu’)

La première variante du patron de Résultat pourrait également être considérée comme attestée par *hackkyckling* ‘souffre-douleur’, au sens figuré ‘le poulet qui subit les coups de bec des autres poulets’. Notons que ce composé est un des rares composés suédois du type [VN]_N à comporter un argument interne (un objet prépositionnel), au lieu d’un argument externe ou d’un adjoint :

- **Résultat** : (x) [V N]_{Act} a pour Rés → [N V]_{Act} a pour Rés

hackkyckling (°picote-poulet, souffre-douleur)

Un composé tel que *drivfjäder*, ‘ressort, motif’, peut être considéré comme ayant un sens causatif, exprimant ce qui incite à l’action. Or, il nous semble nécessaire d’ajuster la variante de Cause agentif pour cette formation

suédoise. Le premier constituant de *drivfjäder* est l'argument externe (x) de l'événement décrit par le verbe, mais l'être affecté correspond à l'argument interne, que nous avons noté par N₂ ici. V₂ correspond à *agir* :

- **Cause_{agentive}** : Cau V N et (N/)N₂ V₂ → Cau V N₂ et N₂ V₂
drivfjäder (°pousse-ressort, motif)

Une formation nouvelle du type [VN]_N suédois est constituée par *drickyoghurt*, 'yaourt à boire'. Nous retrouvons donc le patron d'Objet proposé pour certains composés français comportant un argument externe et dénotant des objets comestibles, comme *croque-monsieur* (cf. 4.6 et 4.8). Le sens du composé suédois est facile à saisir. Néanmoins ce composé nous semble sémantiquement un peu étrange, ce qui peut être expliqué par le fait qu'il manifeste une structure particulière en ce que le second constituant est l'argument interne, optionnel, du verbe *dricka* 'boire,' et aussi par le fait que le composé est hyponyme du constituant nominal.

- **Objet_{comestible}** : N V Obj → (x) [VN]_{Obj}
drickyohurt (°boit-yaourt)

Un autre composé [VN]_N du suédois comportant l'argument interne le plus proche est *styrled*¹³⁴ litt. 'régit-constituant', 'régime', un terme grammatical qui dénote le constituant régi par la préposition dans un SP. Intuitivement, on interprète le sens de ce composé comme dénotant le constituant qui régit (c.-à-d. P), et non pas celui qui est régi. Son sens est par conséquent également opaque pour un locuteur natif du suédois.

En conclusion, admettons que la formation suédoise de type [VN]_N diffère considérablement des trois premières. Elle est toujours hyponyme du second constituant, à la manière des composés [NN]_N réguliers du suédois. En d'autres termes, la variable liée dans la SLC du verbe base est constamment le rôle joué par le second constituant du composé : soit celui de l'argument externe, soit celui d'un adjoint, l'argument interne étant rare dans cette formation. Le premier constituant sert à délimiter cette relation métonymique, et indique l'événement verbal auquel se réfère le nom, sa caractéristique verbale étant plus au moins manifeste.

On peut ainsi se poser la question de savoir s'il est vraiment possible d'interpréter en termes d'héritage la relation tenant entre les constituants du composé [VN]_N du suédois. Le facteur le plus puissant allant à l'encontre de cette idée, c'est que l'argument interne est très rarement exprimé dans ce composé, alors que l'argument externe l'est fréquemment, de même que le rôle d'adjoint, qui est pourtant toujours nominal. Si l'on veut y voir des

¹³⁴ Terme lancé par Eriksson & Lindvall (1982) et qui a été critiqué à cause de son sens ambigu.

effets d'héritage, on doit accepter que la condition de localité regardant l'argument sélectionné par le verbe soit presque toujours violée.

Un facteur qui pourrait parler en faveur de l'idée d'y voir des effets d'héritage, c'est que l'argument interne non exprimé peut souvent être reconstruit par des facteurs extra-linguistiques, par exemple *tvätt* 'linge' pour *tvättmaskin* ou *ärenden* 'courses' pour *springpojke*. Soulignons aussi qu'il n'est pas difficile de doter le second constituant nominal d'un rôle thématique se trouvant dans la SLC du verbe base. Toutefois, cette formation ne connaît presque pas de restrictions en ce qui concerne la relation tenant entre les constituants : il suffit que le second constituant puisse figurer quelque part dans la périphérie de la SLC du verbe base.

5.6 Restrictions sur le prédicat des formations suédoises

Rappelons ici la classification de Vendler (1957) en quatre classes d'*Aktionsart* (cf. 4.7). Notons aussi que nous ne donnons que la traduction littérale des formations suédoises. L'idée de Villoing (2002) selon laquelle le prédicat est [+dynamique] dans les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} français s'est montrée incorrecte, et elle l'est certainement en ce qui concerne les formations suédoises en question. Nous montrons ci-dessous que les quatre classes d'*Actionsart* sont représentées par les quatre formations suédoises que voici :

- **état**

ostälskare (litt. fromage+aime-are), *folktro* (litt. peuple+croit), *kvartrsåda* (litt. quartz+règne-a), *hatsak* (litt. hait+chose)

- **activité**

dagdrivare (litt. jour+traîne-are), *kalkröra* (litt. calcaire+remue-a), *papperspress* (litt. papier+presse), *bårsele* (litt. porte+harnais)

- **accomplissement**

pennvässare (litt. crayon+taille-are), *citruspress* (litt. agrume+presse), *solvända* (litt. soleil+tourne-a), *hårtork* (litt. cheveux+sèche)

- **achèvement**

cigarettändare (litt. cigarette+allume-are), *flugsmälla* (litt. mouche+tape-a), *kaststjärna* (litt. jet+étoile), *glädjeskutt* (litt. joie+saute)

Notons aussi que, selon notre interprétation de Booij (2002) (cf. 5.1), la structure événementielle des verbes est principalement pertinente pour l'insertion syntaxique. Pour les procédés morphologiques qui opèrent au niveau de la SLC, elle n'a pas trop d'importance. Nous estimons que cette observation est juste : la structure événementielle du prédicat ne constitue

aucun critère nécessaire ni suffisant qui restreigne les prédicats complexes du composé français [VN/A/Adv/P]_{N/A} ou des quatre formations agentives suédoises dont il est question ici.

En ce qui concerne les prédicats inergatifs et les prédicats inaccusatifs, ceux-ci peuvent apparaître et dans les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} du français et dans les composés [N/A/Adv/PV-*are*]_N, [N/A/Adv/PV]_N, [N/A/Adv/PV-*a*]_N et [VN]_N du suédois. Selon Levin & Rappaport Hovav (1995:2-3), l'hypothèse d'inaccusativité, formulée par Perlmutter (1978) et adoptée par Burzio (1986), pose qu'il y a deux classes de verbes intransitifs : inergatifs et inaccusatifs. Ces deux classes possèdent des configurations sémantiques/syntaxiques sous-jacentes différentes. Les inergatifs ne prennent qu'un argument externe, et pas d'argument interne, alors que les inaccusatifs ne prennent qu'un argument interne, et pas d'argument externe. Les deux classes apparaissent donc en suédois dans les quatre formations agentives :

- **inaccusatifs**

oljedroppare (litt. huile+dégoutte-*are*), *snabbsjunkare* (litt. vite+coule-*are*), *snöfall* (litt. neige+tombe), *hjärnsläpp* (litt. cerveau+lâche), *rösttapp* (litt. voix+perd), *sjunklina* (litt. coule+corde), *blodsänka* (litt. sang+baisse-*a*, vitesse de sédimentation), *dalsänka* (litt. vallée+baisse-*a*), *tapport* (litt. vide+galerie)

- **inergatifs**

höjdhoppare (litt. hauteur+saute-*are*), *nödrop* (litt. détresse+crie), *nötskrika* (litt. noix+crie-*a*), *springpojke* (litt. court+garçon)

En conclusion à cette brève analyse des restrictions qui pèsent sur les prédicats entrant dans les quatre formations agentives suédoises, à l'instar des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} français, disons qu'il ne semble pas exister de restrictions absolues. Pourtant, nous admettons que, naturellement, certains prédicats y entrent beaucoup plus fréquemment que d'autres, notamment les prédicats à deux arguments dont l'externe est agentif et dont l'interne porte le rôle de Thème/Patient.

5.7 Conclusion

Concluons cette étude contrastive qui a examiné quatre formations suédoises agentives pouvant être considérées comme correspondant à la construction morphologique française [VN/A/Adv/P]_{N/A}. Les trois formations suédoises qui comportent un second constituant verbal montrent toutes des effets d'héritage, similaires à la construction française : elles manifestent les mêmes patrons sémantiques et les mêmes sens dénotatifs. Il n'est pas facile

de décider quelle est la formation suédoise qui correspond le mieux à la construction française. Toutefois, la formation en *-are* n'est pas la seule qui corresponde au composé roman [VN/A/Adv/P]_N, même si, à l'instar de la construction française, elle manifeste le plus fréquemment une structure qui comporte un argument interne. Le composé [N/A/Adv/PV-*a*]_N ne semble pas disponible en suédois moderne. Il se distingue donc en cela de la construction française. En ce qui concerne la formation suédoise du type [VN]_N dans laquelle le constituant verbal occupe la première position, les effets d'héritage ne sont pas aussi manifestes et peuvent être mis en question. De plus, même si elle manifeste tous les sens dénotatifs exprimés par les autres formations, ses patrons sémantiques diffèrent des autres. Rappelons les composés français comportant un argument externe, qui, sémantiquement, se comportent exactement comme cette formation suédoise, et pour lesquels nous postulons une deuxième règle de construction morphologique. Cette règle est de fait appuyée par l'existence d'une même règle de construction morphologique, rentable, pour la formation agentive [VN]_N en suédois.

Soulignons que dans les formations suédoises, à l'instar de la formation française, il est possible de faire entrer des arguments externes, des arguments internes, directs et indirects, ainsi que des adjoints. Ainsi, nous estimons que l'analyse des formations suédoises soutient l'idée que les adjoints soient présents dans la SLC du verbe base et héritée par le constituant verbal, et qu'il n'est pas nécessaire de poser une règle de construction morphologique séparée pour une même formation au cas où le constituant non verbal ne serait pas un argument interne, mais un argument externe ou un adjectif. Il arrive souvent, comme nous l'avons vu, que le constituant nominal joue le rôle d'adjectif. Il serait donc assez complexe de séparer ces cas de ceux où le N est, au contraire, un argument, interne ou externe, du V. Il ne semble pas non plus exister de restrictions sur les prédicats entrant dans des formations agentives des deux langues dont il est question : ils peuvent être inergatifs aussi bien qu'inaccusatifs et les prédicats complexes peuvent s'interpréter comme des états, des activités, des accomplissements et des achèvements. Constatons pourtant que les états sont plus marginaux dans ces formations que les trois autres classes vendleriennes, ce qui vaut aussi pour les prédicats inaccusatifs et inergatifs. Dans une perspective plus vaste, cette étude confirme l'opinion selon laquelle la relation sémantique tenant entre les constituants des composés comportant un verbe n'est pas sévèrement restreinte.

Les sens dénotatifs des patrons sémantiques sont inclus dans la polysémie d'agent, une notion qui sera étudiée de plus près dans les trois chapitres suivants. Constatons que les données suédoises constituent un argument supplémentaire pour l'existence de la polysémie d'agent, étant donné que les formations agentives du suédois et du français, issues des cinq règles de construction morphologique, expriment toutes les mêmes sens dénotatifs. Le

chapitre qui suit donnera une introduction à la notion de polysémie d'agent et ses implications théoriques, qui seront être testées dans les analyses qui suivent. Ces analyses quantitatives porteront sur la rentabilité des sens dénotatifs, en synchronie (ch. 7) et en diachronie (ch. 8), des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} du français, ainsi que des dérivés *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)*, inclus afin de pouvoir comparer leur sémantique avec celle des composés.

6 La polysémie d'agent

Dans ce chapitre qui porte sur la polysémie d'agent, nous présenterons l'arrière-plan théorique nécessaire pour situer les objectifs de nos analyses qui suivent dans les chapitres 7 et 8. Outre la construction [VN/A/Adv/P]_{N/A}, les dérivés *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)* sont eux aussi des exemples de formations agentives en français. Pour des raisons comparatives, que nous allons clarifier plus loin, ces trois dérivés seront inclus dans nos analyses. La section 6.1 traitera de la polysémie d'agent et de sa structure hiérarchique. Dans 6.2, le phénomène de blocage sera présenté. Nous discuterons dans 6.3 la possibilité d'homonymie au lieu de polysémie.

6.1 La structure hiérarchique des formations agentives

Selon Fillmore (1968:24), qui recourt aux traits animé et inanimé, l'agentif est « *the case of the typically animate perceived instigator of the action identified by the verb* », tandis que l'instrumental est inanimé. Or, à propos des noms d'agent français en *-(t)eur*, Benveniste estime que :

Il importe peu que ces mots en *-(t)eur* désignent des hommes ou des instruments, c'est là affaire de 'parole', de nécessités locales et imprévisibles. On ne devinerait pas, si on ne le savait pas, que *chauffeur* s'applique à un homme, *brûleur* à un appareil, et il est d'ailleurs inévitable, dans une civilisation de plus en plus mécanisée, que les tâches humaines s'assimilent à des fonctions d'instruments. (1975:61)

De même, Winther pense, en ce qui concerne les dérivés en *-eur*, que c'est le contexte qui décide s'il est question d'un Agent ou d'un Instrument : « c'est le discours qui désambiguïse » (1975:59).

Booij (1986:509) fait une extension du concept d'agent en proposant un niveau intermédiaire entre Agent Personnel et Instrument : Agent Impersonnel. G. Gross (1990:84) fait aussi remarquer qu'un composé comme *coupe-papier* présente une ambiguïté quant à son sens. Il peut soit désigner un appareil qui coupe du papier, soit un instrument avec lequel on coupe du papier. En d'autres termes, le premier met l'accent sur l'Agent Impersonnel, le deuxième sur l'Instrument. Pareillement, selon Ulland

(1993:20-22), il n'existe entre la nominalisation agentive et la nominalisation instrumentale aucune démarcation fixe.¹³⁵ Ulland (1993:22) s'appuie sur Cruse (1973:21), qui englobe dans la notion d'agent certaines machines et certains agents naturels, inanimés, dans la mesure où ces types utilisent leur propre force pour réaliser l'action exprimée par l'élément verbal.

Villoing signale de même que « les rôles agents et instruments (au sens strict) sont conceptuellement proches » (2002:276, n. 29), ce qui, selon elle (2002:290), confirmerait l'hypothèse qu'avancent Corbin & Temple (1994) sur la sous-détermination du sens des composés [VN]_{N/A} entre personne et objet (p.ex. *garde-côte* peut dénoter les deux). Cette opposition ne serait pas une propriété inscrite au lexème, mais dépendrait de facteurs pragmatiques, socioculturels ou autres.

Selon Dressler (1986:526), qui adhère à la *Natural Morphology*¹³⁶, la notion d'agent, polysémique, manifeste la structure hiérarchique donnée sous :

59) Agent > Instrument > Locatif ou Source/Origine¹³⁷

Cette structure se refléterait dans la fréquence relative de ces sens. Elle serait aussi présente dans l'acquisition de langues où le rôle d'Agent est primaire. Diachroniquement, l'extension de sens suivrait cette direction hiérarchique.¹³⁸ De plus, en liant la hiérarchie d'agent à la hiérarchie d'*Animacy* (cf. Comrie 1981), Dressler (1986:527) distingue entre divers types d'Agents et y inclut l'Impersonnel :

60) Agent Humain > Agent Animal > Agent Végétal > Agent Impersonnel

Signalons que Dressler (1986) envisage une extension sémantique passant du latin au français moderne, alors que nous entreprendrons une analyse intralangagière de l'extension sémantique.

Booij (2002:106) avance que la polysémie des noms d'agent peut être systématiquement étendue, sous forme d'un schéma d'extension conceptuelle, qui prévoit que tout nom agentif peut potentiellement posséder ces trois références :

¹³⁵ Pour ce qui est du suédois, Lilie (1921:48) estime que les similarités entre les noms agentifs et les noms instrumentaux semblent s'accroître.

¹³⁶ Pour une description de ce courant théorique, voir Dressler (1977, 1986).

¹³⁷ Les termes de Source/Origine peuvent d'après Dressler (1986:525, 527) s'exemplifier par les mots anglais *London-er* et *foreign-er*. Notons que la première base est un N, et la deuxième un A.

¹³⁸ « *This hierarchy is reflected not only in the relative frequency of these meanings but also in the primacy of agentivity in language acquisition [...] and in Breton language decay [...], and in diachrony meaning extension seems to go in the same direction* » (Dressler 1986:526).

61) Agent > Agent Impersonnel > Instrument

Booij (2002:123) mentionne aussi que les sens plus marginaux d'objet, d'événement, et de causatif, doivent être compris dans la polysémie d'agent.

Suivant un même type de raisonnement, Sleeman & Verheugd (2004:145-149) estiment que les dérivés *V-eur* manifestent une déverbalisation graduelle au cours de leur nominalisation selon la structure sémantique suivante :

62) Agent [+humain] > Instrument [-humain] > Produit [-humain]

Nous trouvons cette structure trop rudimentaire. Le critère humain/non humain pose par exemple un problème pour ce qui est des Agents Animaux et Végétaux : il nous semble qu'il faut les considérer comme des Instruments. De plus, le critère qui est à la base de la distinction entre Instrument et Produit n'est pas explicité. Sleeman & Verheugd (*ibid.*) reprennent ce dernier terme de Winther (1975) et l'exemplifient par *durcisseur d'ongles*. Winther avance qu'un grand nombre des formes en *-ant* ont un sens proche de l'Instrument « en ce qu'ils désignent des 'produits servant à', autrement dit des principes actifs » (1975:61).

Devos & Taeldeman (2004) émettent, dans le même ordre d'idées, l'hypothèse d'*Agentivity*, selon laquelle la formation des noms déverbaux en néerlandais et dans d'autres langues germaniques et romanes est, ou a été, gouvernée par la structure suivante :

63) **Nom d'Agent** [+agentif] [+animé] > Instrumental₂ [+agentif] [-animé]
> **Nom d'Action**¹³⁹ [-agentif] [-animé] > Instrumental₁ [-agentif] [-animé]

Selon Devos & Taeldeman (2004:158), les noms instrumentaux₂ font référence aux machines et aux outils (Agents Impersonnels et Instruments, selon notre terminologie, cf. 7.1.4), alors que les noms instrumentaux₁ font référence aux substances et aux produits (Instruments suivant notre terminologie). Cette structure nous semble théoriquement circulaire, car elle emploie des traits redondants qui figurent à deux niveaux différents (et comme étiquette et comme trait distinctif) : les Agents sont toujours [+agentif], mais les Instruments peuvent être soit [+agentif] soit [-agentif].

Devos & Taeldeman estiment que quelques suffixes français sont typiques pour le domaine agentif (nom d'agent et instrumental₂), auquel appartient la composition française [VN/A/Adv/P]_{N/A} :

¹³⁹ Les mots en gras indiquent les prototypes respectifs pour les pôles agentif et non agentif.

The (just as) frequently used type ‘stem + noun’ (for example *brise-soleil* ‘sun-blind’¹⁴⁰ [...]) derives deverbal nouns in the agentive field, both real ‘nomina agentis’ and instrumental₂ nouns. Just like derivations with *-oir(e)* they never cross their semantic field. The same holds for equivalent structures in English, for example *killjoy*, *pickpocket* (agentive nouns) and Italian, for example *tagliaborse* ‘pickpocket’ [...] (agentives) next to *tagliacarte* ‘letter-opener’ [...] (instrumental₂ nouns). (2004:161-162)

Or, Devos & Taldeman admettent qu’il y a des exceptions contredisant l’hypothèse d’agentivité. Les noms français en *-eur* et en *-ant* sont par exemple soumis à une extension sémantique vers la catégorie d’instrumental₁ (p.ex. *autobronzant*) :

The products these nouns denote are mostly chemical substances, the administration of which requires no specific human (manual) skill. They have an agentive character of their own. (Devos & Taldeman 2004:164)¹⁴¹

Le suffixe *-oir(e)* constitue une autre exception, puisqu’il entre dans nombre de noms locatifs [–agentif] tels qu’*abattoir* et *dortoir* selon Devos & Taldeman (2004:165). Ils remarquent aussi que les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} « *can have a (additional) locative interpretation, too (for example garde-robe [...], garde-meubles [...])* » (2004:165).

À la lumière de ce qui précède, nous soulignons que d’après Devos & Taldeman (2004), les sens [+agentif] (nom d’agent ou instrumental₂) sont historiquement les primitifs, tandis que le sens locatif [–agentif] n’est qu’additionnel. En ceci, Devos & Taldeman envisagent, à l’instar de Dressler (1986) et de Sleeman & Verheugd (2004), que l’extension sémantique suit nécessairement une direction hiérarchique, idée à laquelle nous allons nous opposer dans les analyses synchronique et diachronique.

6.2 Blocage ou rivalité entre formations ou sens différents

Or, en nuanciant ce qui vient d’être dit, Kastovsky émet que « *we should not talk about the productivity of a morphological pattern as a whole, but rather about the productivity of a morphological-semantic type* » (1986:596-597). Spence (1990) avance l’hypothèse de blocage qui propose par exemple qu’un patron instrumental bloque l’extension instrumentale d’une autre formation des mots rivalisante (cf. Rainer 2005b:30 et aussi 8.5.2). Štekauer

¹⁴⁰ Nous trouvons cette traduction étrange, car selon le *TLFi*, ce composé désigne ‘un dispositif formé soit d’un cadre muni de lamelles métalliques, soit d’éléments en béton avançant sur la façade d’un bâtiment pour protéger des rayons du soleil les baies vitrées’.

¹⁴¹ Cette citation nous semble effectivement contredire le fait qu’il serait question de noms non agentifs.

(2003:699-700) critique également Bauer (2001b), qui admet la rivalité entre suffixes synonymes, de ne pas prêter de l'importance à la concurrence entre différents types de processus de formation des mots. En anglais, par exemple, le domaine conceptuel d'Agent englobe plusieurs types de formation compétitifs: *wood-cutter*, *novelist*, *writer*, *cheat*_N, *oarsman*, *transformational grammarian*, *bodyguard*, *chimney sweep*. Selon Štekauer (2003:700), c'est ce conglomerat de processus qui rend le concept d'Agent entièrement productif. Notons que l'hypothèse de blocage suit aussi implicitement des suppositions émises par Kastovsky et Štekauer. Voilà le motif pour lequel nous englobons dans notre étude les quatre formations agentives [VN/A/Adv/P]_{N/A}, V-*ant*, V-*eur* et V-*oir(e)* du français.

Selon Scalise & Guevara (2005:18-19), le blocage exprime la tendance générale du lexique à éviter la formation des synonymes, mais ne constitue pas de restriction importante pour le fonctionnement de règles morphologiques. Il peut être posé comme « *the nonoccurrence of one form due to the simple existence of another* » (Aronoff 1976:43). Il y a deux types de blocage : syntagmatique et paradigmatique (ou *token blocking* et *type blocking* selon Rainer 1988, cf. aussi Rainer 2005a). Le blocage syntagmatique peut être exemplifié par *glory*, *glorious*, **gloriosity*, l'existence de *glory* bloquant celle de l'autre nom abstrait, sémantiquement similaire, alors que pour ce qui est de **cury*, *curious*, *curiosity*, cet élément de blocage n'existe pas. Le blocage est strictement lié à la productivité : pour une règle productive, les effets de blocage ne sont pas manifestes. Le blocage paradigmatique peut être exemplifié par le fait qu'un affixe bloque l'attachement d'un autre affixe à la même base : à cause de l'existence en anglais d'*occurrence*, **occuration* ou **occurrement* n'existent pas. Dans nos analyses, il serait donc question de blocage syntagmatique.

6.3 L'homonymie au lieu de polysémie

Au lieu d'un concept d'agent polysémique, on peut discuter la possibilité contraire, à savoir qu'il serait question de formations aux sens distincts, homonymiques. Selon l'hypothèse d'homonymie, on doit distinguer la composition [VN/A/Adv/P] formant des noms d'instrument de celle formant des noms d'agent, et aussi de celle formant des noms locatifs, etc., et de même, supposer l'existence par exemple de dérivés V-*eur* différents, un instrumental, un agentif, un locatif, etc.¹⁴². Cette hypothèse implique qu'Agent, Instrument, Locatif, etc. sont des catégories conceptuelles

¹⁴² Georgette Dal (c.p.) remarque que, si l'on vise au niveau explicatif plutôt qu'au niveau descriptif, on peut faire l'hypothèse d'un patron unique pour chaque exposant et une mise en relation des sens construits.

différentes. Elle diffère ainsi diamétralement des hypothèses hiérarchiques de la polysémie d'agent.

En examinant la distinction en anglais entre le suffixe agentif *-er* et le suffixe non agentif *-er*, Bauer (2001b:199) se pose la question de savoir si ce sont les types de formations ou les processus individuels qui sont productifs (cf. 2.5) :

Is it only if we are dealing with two distinct *-er* morphemes/affixes/constructions that we can really ask whether they differ in productivity, or can we talk about distinguishable uses of the same morpheme/affix/construction differing in productivity? (Bauer 2001b:200)

Bauer estime qu'une différence quant au comportement grammatical, par exemple en ce qui concerne les bases préférées, pourrait signaler la présence de deux processus distincts pour une même formation.

Dans un contexte plus général, la possibilité d'homonymie potentielle entre les sens de l'agglomérat d'Agent, liée à la distribution complémentaire, sera, comme on va le voir, rejetée par nos résultats. Il n'y a pas de raison d'examiner s'il y a une distinction à l'intérieur des verbes entrant dans les quatre formations, entre les verbes qui forment des noms d'instrument et ceux qui forment des noms d'agent, car il existe plusieurs formations qui sont individuellement polysémiques, un nombre trop grand pour n'être qu'accidentel, et l'on ne trouve pas de distribution complémentaire entre les sens. Il n'y a pas non plus de distinction sémantique entre les unités formées à partir d'une même base verbale (cf. 8.4.2). Nous posons ainsi en fait que l'hypothèse de polysémie est la seule possible. Ceci constitue une prise de position que nous allons essayer de défendre et de renforcer dans les analyses qui suivent.

Or, ce propos de Bauer sert néanmoins à donner encore un motif d'englober d'autres formations agentives, outre le composé [VN/A/Adv/P]_{NA}, dans nos analyses, et de ne sélectionner que les dérivés basés sur un verbe qui entre dans les composés. La concurrence entre les sens qui font partie de la polysémie d'agent tels qu'ils sont exprimés par des formations agentives différentes peut de ce point de vue s'étudier d'une manière plus précise. Notre réponse à la question posée par Bauer dans la citation ci-dessus sera donc non à la première partie et oui à la dernière.

7 Synchronie et hiérarchie d'Agent

Puisqu'il est souvent de mise pour une étude linguistique d'adopter soit une perspective synchronique soit une perspective diachronique, nous jugeons important d'aborder les deux perspectives dans un même travail. Ceci dans le dessein de voir si elles aboutissent à deux résultats différents ou, au contraire, à des résultats se renforçant mutuellement. De plus, en adoptant les deux perspectives, il est possible de découvrir des aspects importants qui ne sont pas nécessairement révélés si l'on ne choisit qu'une des perspectives.

Dans ce chapitre, nous étudierons en synchronie la sémantique des quatre formations agentives en français. Pour des raisons données dans le chapitre précédent, nous englobons dans notre analyse, outre les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, les trois dérivés *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)*. La perspective adoptée ici est sémasiologique, c'est-à-dire allant de la forme au sens.

Dans 7.1.1, nous précisons l'objectif de notre étude synchronique. Nous expliquerons dans 7.1.2 de quelle manière la productivité délimite nos données, lesquelles seront présentées dans 7.1.3. Quelques précisions méthodologiques sont indiquées dans 7.1.4. Dans 7.2, nous présenterons et discuterons nos résultats sur la classification sémantique des unités entrant dans les données, et dans 7.3, nous donnerons la conclusion de cette étude.

7.1 Introduction

7.1.1 Objectif

Notre objectif principal est ici d'examiner, dans une perspective synchronique, la structure sémantique de la composition [VN/A/Adv/P]_{N/A} et celles des dérivations *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)* afin de remettre en question le postulat d'une structure hiérarchique passe-partout, ayant l'Agent en tête et capable de rendre compte de la structure sémantique des noms d'agent.

Rappelons que la structure hiérarchique de la polysémie d'agent (cf. 59, 6.1), proposée entre autres par Dressler (1986), Devos & Tældeman (2004) et Sleeman & Verheugd (2004) et qui aurait l'Agent au premier rang, rendrait compte de la fréquence relative de sens des noms d'agent.

7.1.2 La productivité délimitant le corpus

Il importe ici de revenir à la notion complexe de productivité pour en préciser comment elle sert à délimiter les données (cf. 2.5). Rappelons que les deux notions de Corbin (1987:42, 177) sont importantes au sujet de la productivité, mais également pour ce travail : la **rentabilité**, c'est-à-dire le nombre de lexèmes attestés issus d'un procédé de construction, approche quantitative¹⁴³, et la **disponibilité**, qui se base sur la capacité à construire des mots nouveaux, approche qualitative¹⁴⁴. La rentabilité se rapporte aux **mots établis**, dont il sera question dans les analyses du présent chapitre, ainsi que du suivant. La disponibilité se rapporte aux **mots existants**¹⁴⁵, dont il a été question dans les analyses des chapitres 4 et 5. Selon Bauer (2001b:36), un mot existe à partir du moment où il est créé, alors qu'il est établi quand il fait partie de la norme et, par là, jugé pertinent pour entrer dans un dictionnaire (dans notre cas dans le *TLFi*). La notion de rentabilité, qui est peut-être la plus maîtrisable pour une recherche sur la productivité, est donc choisie ici.

7.1.3 Les données synchroniques

Nos données consistent en 1143 composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} tirés du *TLFi*. De ces 1143 composés, sept correspondent à des adverbes et seront donc exclus de ces analyses (par exemple *d'arrache-pied* et *à brûle-pourpoint*). Pour onze autres composés, aucun sens n'est donné dans le *TLFi*, de sorte que nous les avons aussi exclus. En effet, notons que le *TLFi* n'est pas entièrement conséquent en ce qui concerne les informations fournies pour chaque unité linguistique. Par exemple, sous l'entrée *attrape-* (considéré comme « élément préf.¹⁴⁶ tiré de *attraper* ») sont listés entre autres *attrape-marteau** et *attrape-mouches**. L'astérisque renvoie dans ce dictionnaire à une entrée particulière. Or, le premier composé, *attrape-marteau*, ne figure pas à l'entrée et n'a donc pas d'explication sémantique. De même, au sujet des deux composés *cache-noisette* et *cache-pape* trouvés sous l'entrée *cache-* (« élément préf. »), le *TLFi* mentionne : « Noter les créations iron. de J. Prévert [...] (*Paroles*, La Crosse en l'air, 1946, p. 136) » ; leur sens n'est ainsi pas indiqué (cf. aussi 8.1.2). Il nous reste donc 1125 composés qui ont reçu une classification sémantique et par là entrent dans nos résultats. Dans

¹⁴³ « Utilisée de façon brute, elle confond en outre productions présente et passée » (Dal 2003:10).

¹⁴⁴ Comme le note Dal, une approche visant à la disponibilité peut aboutir à des résultats trompeurs : « la découverte d'une seule unité lexicale construite ne figurant pas dans les dictionnaires suffit pour décréter productif en synchronie le procédé qui l'a formée » (2003:11).

¹⁴⁵ Les mots existants sont ici envisagés comme un sous-ensemble des mots possibles, mais ils ne sont pas nécessairement construits, selon Dal (2003:13). Rappelons aussi les hapax (qui peuvent être des erreurs) et les néologismes.

¹⁴⁶ Abréviation de *préfixal*.

nos données synchroniques sont aussi inclus 89 dérivés V-*ant*, 145 dérivés V-*eur* et 79 dérivés V-*oir(e)*, listés dans le *TLFi* et comportant un verbe type qui entre aussi dans un de ces composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}. La raison pour laquelle nous restreignons de cette manière le nombre de dérivés est dû au fait que notre but est d'examiner la concurrence potentielle entre la structure sémantique des composés et des dérivés basés sur un même verbe (cf. 6.2 et 6.3). En fait, il est question de 164 verbes types qui entrent dans le total des 1143 composés attestés dans le *TLFi*, mais tous n'ont pas des dérivés en -*ant*, -*eur* et -*oir(e)* établis dans ce dictionnaire. Cependant, en cherchant sur *Google*, nous avons pu attester ces dérivés, par exemple (un) **triquant*, **engouleur* ou **serroir*, mais ils sont quand même exclus de cette étude parce qu'ils ne sont pas considérés comme établis. Par surcroît, ces occurrences googliennes montrent la disponibilité de la dérivation en -*ant*, -*eur* et -*oir(e)*. Nous avons déjà constaté que la composition [VN/A/Adv/P]_{N/A} est disponible (cf. ch. 4). Une attestation récente trouvée sur *Google* est par exemple *ferme-portes*, qui n'entre pas dans le *TLFi* (celui-ci n'enregistre aucun composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} en *ferme*).

7.1.4 Précisions méthodologiques : traits distinctifs et classificatoires

Dans nos analyses synchroniques et diachroniques qui portent sur la polysémie d'agent, nous utilisons en premier lieu les sens dénotatifs suivants, présentés sans ordre hiérarchique :

64) Agent — Instrument — Locatif — Action — Résultat

Cette classification se base sur les sens dénotatifs liés aux patrons sémantiques proposés pour les composés [VN/A/Adv/P]_{NA} dans le chapitre 4.¹⁴⁷ Signalons cependant que les deux patrons d'Objet et de Cause sont exclus de nos analyses suivantes, car ils sont peu rentables. Celui d'Objet ne vaut que pour quatre composés comportant un argument externe, et nous avons déjà constaté que son statut reste en question (cf. 4.8). Pour ce qui est du patron de Cause qui ne vaut que pour quatre composés attestés dans le *TLFi*, rappelons que nous l'avons distingué en deux types : Cause_{instrumentale} et Cause_{agentive} (cf. 4.8). De ce fait, dans nos analyses qui suivent, le premier type a été classé comme Instrument, et le deuxième comme Agent. Nous estimons que cette décision est aussi la plus plausible pour les dérivés, parce que les sens agentifs de ceux-ci contiennent, à notre avis, souvent aussi un sens causatif, qui est difficile à séparer du sens agentif. Dans nos analyses,

¹⁴⁷ Le sens noté Source/Origine par Dressler (1986) n'y entre pas, vu que nous n'avons pas trouvé de patron pour ce sens parmi les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}. Il pourrait éventuellement être exemplifié par *levant*, 'pays qui sont au levant'.

nous allons également distinguer entre différents types d'Agent : Humains, Animaux, Végétaux et Impersonnels (cf. 60, dans 6.1).

Précisons que, dans notre classification des composés et des dérivés, nous ne ferons pas de distinction entre noms et adjectifs ; c'est-à-dire qu'un adjectif peut, à l'instar du nom, se classer comme Instrument, tel que *gilet pare-balles*, ou Agent, tel que *domestique casseuse* (cf. 4.1.1 pour les raisons de cette décision). Toutefois, nous ne négligeons pas la pertinence de cette distinction, qui donne parfois lieu à des cas difficiles à classer, en particulier pour ce qui est des dérivés *V-ant*.

Finalement, soulignons avec insistance la présence de cas limites dont le classement peut prêter à discussion. Néanmoins, nous jugeons que nos données sont suffisamment riches en contenu pour permettre d'arriver à des résultats fiables. Soulignons aussi que nos résultats pour les composés [VN/A/Adv/P]_{NA} sont beaucoup plus exhaustifs, parce qu'ils englobent tous les composés de ce type que nous avons pu localiser dans le *TLFi*, que pour les dérivés, strictement limités à ceux établis dans le *TLFi* et étant basés sur un verbe qui entre aussi dans un des composés. Ces derniers résultats sont, comme déjà dit, donnés dans un but complémentaire aux résultats obtenus pour les composés.

7.2 Résultats synchroniques portant sur la hiérarchie d'agent

Afin d'examiner la pertinence du postulat d'une seule structure hiérarchique de la polysémie d'agent qui vaut pour toute formation agentive, nous avons classé les composés [VN/A/Adv/P]_{NA} et les trois dérivés *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)* entrant dans nos données selon leurs sens dénotatifs. Nos résultats, qui regardent donc ces unités dans une perspective synchronique, sont présentés dans le tableau 2 :

Tableau 2. Sens dénotatifs des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et des dérivés V-*ant*, V-*eur* et V-*oir(e)*.

Sens/Formation	[VN/A/Adv/P]		V- <i>ant</i>		V- <i>eur</i>		V- <i>oir(e)</i>	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Agent	501	37,7	100	38,6	214	77,5	31	21,7
Instrument	621	46,7	64	24,7	50	18,1	66	46,2
Locatif	78	5,9	10	3,9	4	1,4	35	24,8
Action	95	7,1	56	21,6	4	1,4	7	4,9
Résultat	34	2,6	29	11,2	4	1,4	4	2,8
Total	1329 (1125)¹⁴⁸	100	259 (89)	100	276 (145)	99,8	143 (79)	100,4

Les résultats donnés dans le tableau 2 nous permettent de proposer pour les quatre formations les structures hiérarchiques suivantes :

65) [VN/A/Adv/P] : Instrument > Agent > Action > Locatif > Résultat

66) V-*ant* : Agent > Instrument > Action > Résultat > Locatif

67) V-*eur* : Agent > Instrument > Locatif/Action/Résultat

68) V-*oir(e)* : Instrument > Locatif > Agent > Action > Résultat

Constatons que seule la structure de (67) pour les dérivés V-*eur*, qui a l'Agent en tête, est similaire aux structures hiérarchiques proposées dans 6.1.¹⁴⁹ La structure des dérivés V-*ant*, a aussi l'Agent en tête, mais sa fréquence est moins élevée, et le sens Action y trouve une place plus importante que celui du sens Locatif. La structure sémantique des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, ainsi que celle des dérivés V-*oir(e)*, ont le sens Instrument en tête. Notons aussi que dans la structure sémantique des dérivés V-*oir(e)*, le sens Locatif occupe la deuxième place. Ces quatre formations font preuve de structures sémantiques différentes qui ne peuvent pas être expliquées par une seule structure hiérarchique pour la polysémie d'agent.

Il est à noter que, contrairement à la hiérarchie d'agent proposée par Dressler (1986) (cf. 59, dans 6.1) où les sens Action et Résultat ne sont même pas présents, ces sens trouvent des places non négligeables dans les structures sémantiques des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et des dérivés V-*ant* ; ils sont même plus rentables que celui de Locatif pour les dérivés V-*ant*. En regardant de plus près les composés à deux sens Action et Résultat,

¹⁴⁸ Dans les tableaux qui suivent, les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre total de composés/dérivés dans nos données, alors que les chiffres qui précèdent les parenthèses correspondent au nombre total de sens de ces unités.

¹⁴⁹ Lieber (1992) note que le français manque de suffixe instrumental, réalisé et rentable, comme *-er* anglais (ou *-are* suédois). Remarquons cependant que les dérivés V-*eur* font preuve d'une extension instrumentale, même si les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} sont la formation instrumentale par excellence en français moderne.

signalons que 28 d'entre eux comportent le thème verbal *lèse-* : le sens Action met l'accent sur le procès alors que le sens Résultat met l'accent sur la fin du procès (cf. ces patrons dans 4.4). Un nombre élevé de composés avec *lèse-* semblent être des hapax, comme *lèse-louloute* ou *lèse-Elzévir*.

Essayons de donner une interprétation de ces résultats portant sur les structures sémantiques des quatre formations agentives en français. À notre avis, ils peuvent être vus comme une indication de compétition, ou de blocage entre les quatre formations. D'une part, les dérivés *V-eur*, qui sont préférentiellement agentifs, pourraient bloquer les extensions agentives des trois autres formations en les poussant vers l'extension instrumentale. D'autre part, en suivant un même type de raisonnement, on pourrait parler de blocage entre les composés et les dérivés *V-ant* et les dérivés *V-oir(e)* : les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, préférentiellement instrumentaux pousseraient les dérivés *V-ant* et les dérivés *V-oir(e)* vers d'autres extensions, notamment l'Action et le Résultat pour les dérivés *V-ant*, et le Locatif pour les dérivés *V-oir(e)*. Nos résultats synchroniques semblent confirmer les idées avancées par Kastovsky (1986) et Štekauer (2003) selon lesquelles la productivité de sens différents peut varier selon les formations et qu'il peut y avoir compétition ou blocage entre elles. En résumé, nos résultats ne corroborent donc pas l'idée selon laquelle toute formation agentive manifesterait une même structure hiérarchique des sens inclus dans la polysémie d'agent. Les structures sémantiques des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et des dérivés *V-oir(e)* dévient considérablement de cette hiérarchie : le sens le plus rentable dans ces structures est celui d'Instrument. Nos résultats indiquent ainsi que les structures différentes des quatre formations agentives pourraient être soumises aux effets de blocage. Cette hypothèse sera aussi examinée plus en détail dans le chapitre suivant, qui traite de la diachronie.

7.2.1 La distribution entre différents types d'agentifs en synchronie

Présentons ici la distribution de différents types d'Agent, des Humains, des Animaux, des Végétaux et des Impersonnels, chez les quatre formations. Nous avons aussi inclus l'Instrument dans ce tableau, car sa rentabilité est selon nous très importante à ce propos.

Tableau 3. Différents types agentifs chez les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés V-ant, V-eur et V-oir(e).

Sens/Formation	[VN/A/Adv/P]		V-ant		V-eur		V-oir(e)	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Agent Humain	281	21,1	31	12,0	138	50,0	7	4,9
Agent Animal	45	3,4	13	5,0	19	6,9	3	2,1
Agent Végétal	50	3,8	4	1,5	1	0,4	2	1,4
Agent Impers	125	9,4	52	20,1	56	20,3	19	13,3
<i>n</i> Agent	501	37,7	100	38,6	214	77,5	31	21,7
Instrument	621	46,7	64	24,7	50	18,1	66	46,2

Constatons que les Agents Végétaux et Animaux sont attestés pour chacune des formations, mais qu'ils ne sont pas particulièrement rentables. Comme déjà mentionné, tous les linguistes ne font pas introduire l'Agent Impersonnel dans la polysémie d'agent (cf. 6.1, et aussi 8.4.1). Afin d'examiner de près la conséquence de son introduction pour nos résultats, comparons la distribution entre Instrument et Agent Impersonnel telle qu'elle se dégage du tableau 3. Rappelons la classification de Fillmore (1968), qui se base sur la distinction Agent [+animé] et Instrument [–animé], et qui donc exclut l'Agent Impersonnel. Pour ce qui est des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et des dérivés V-oir(e), le tableau 3 montre que la rentabilité du sens Agent Impersonnel n'est pas de loin aussi élevée que la rentabilité du sens d'Instrument. Par conséquent, l'introduction de l'Agent Impersonnel ne nuit pas sérieusement au nombre total des Instruments, qui tout de même reste considérable. Pour ce qui est des dérivés V-ant et des dérivés V-eur, il se dégage du tableau 3 que la rentabilité du sens Agent Impersonnel est au même niveau ou même dépasse la rentabilité du sens d'Instrument. Par conséquent, pour ces deux types de dérivés, l'introduction de l'Agent Impersonnel dans la polysémie d'agent implique que le nombre de cas instrumentaux se réduit considérablement, alors que le nombre de cas agentifs augmente fortement. Il nous semble donc que la distribution entre Instrument et Agent Impersonnel peut être vue comme une indication de la préférence instrumentale des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et des deux dérivés V-ant et V-oir(e) vis-à-vis de la préférence agentive des dérivés V-eur. De plus, nos résultats montrent l'importance pour une étude de ce genre de clarifier et de bien définir la notion d'Instrument et celle d'Agent, particulièrement en ce qui concerne l'acceptation ou non de l'Agent Impersonnel dans la catégorie agentive.

Le fait de proposer pour les différents types agentifs une structure hiérarchique, liée à la hiérarchie d'*Animacy*, tel que le fait Dressler (1986) (cf. 60, 6.1), ne semble pas non plus licite selon nos résultats. Les hiérarchies

relatives aux différents types d'Agent, y compris l'Instrument, sont résumées sous (69-72) :

- 69) [VN/A/Adv/P] : (Instrument) > Agent Humain > Agent Impersonnel > Agent Végétal > Agent Animal
- 70) V-*ant* : (Instrument) > Agent Impersonnel > Agent Humain > Agent Animal > Agent Végétal
- 71) V-*eur* : Agent Humain > Agent Impersonnel > (Instrument) > Agent Animal > Agent Végétal
- 72) V-*oir(e)* : (Instrument) > Agent Impersonnel > Agent Humain > Agent Animal > Agent Végétal

Le sens Agent Humain prédomine pour les dérivés V-*eur*, néanmoins, la structure sémantique des différents types d'Agent n'est pas conforme à la structure hiérarchique liée à la notion d'*Animacy*, car les Agents Impersonnels sont plus fréquents que les Agents Animaux et Végétaux, et en plus, l'Instrument intervient entre les différents types agentifs. Remarquons aussi que lorsque l'on distingue entre différents types d'Agent, l'Instrument devient le sens le plus rentable, en position tête, aussi pour les dérivés V-*ant*. Quant aux dérivés V-*ant* et V-*oir(e)*, il est aussi à noter que le nombre d'Agents Impersonnels dépasse le nombre d'Agents Humains. Ce fait semble signaler leur tendance vers l'instrumentalité, mais il pourrait aussi indiquer que la haute rentabilité de l'Agent Humain, principalement des dérivés V-*eur*, mais aussi des composés [VN/A/Adv/P]_{NA}, bloquerait ce sens chez les deux autres dérivés. Pour ce qui est du sens Agent Humain, élevé chez les dérivés V-*eur*, mais aussi chez les composés [VN/A/Adv/P]_{NA}, il faut noter l'observation de Franz Rainer (c.p.) selon laquelle les composés, à la différence des dérivés V-*eur*, dénotent souvent des humains de manière péjorative ou moqueuse. Or, cette spécialisation sémantique pourrait, selon nous, être encore un fait qui s'expliquerait par les effets de blocage.

En dehors de faits présentés dans les tableaux 2 et 3, remarquons que, si l'on compare les dérivés V-*eur* avec les dérivés V-*ant* aux sens agentifs, le premier tend à imposer une lecture [-événementielle], alors que le dernier semble imposer une lecture [+événementielle] : *regarde les danseurs* vs *regarde les (couples) dansants*. Ceci pourrait aussi être attribué à un cas de blocage, et mériterait une étude approfondie.

7.2.2 Les unités polysémiques

Dans les tableaux 4 à 7, nous présenterons les résultats qui concernent la combinaison des sens différents que possèdent individuellement les composés [VN/A/Adv/P]_{NA} et les trois dérivés (cf. aussi 8.4.2 qui traite des ces unités en diachronie). Regardons d'abord les composés :

Tableau 4. Classification sémantique des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}.

Classification sémantique	n	%
Instrument	512	45,5
Agent Humain	201	17,9
Agent Impersonnel	85	7,6
Locatif	51	4,5
Agent Végétal	40	3,6
Action	39	3,5
Agent Humain, Instrument	33	2,9
Action, Résultat	29	2,6
Agent Impersonnel, Instrument	27	2,4
Agent Animal	25	2,2
Agent Humain, Agent Animal	10	0,9
Instrument, Locatif	9	0,8
Instrument, Action	7	0,6
Agent Humain, Agent Impersonnel	6	0,5
Locatif, Action	6	0,5
Agent Animal, Instrument	5	0,4
Agent Humain, Agent Animal, Instrument	4	0,4
Agent Humain, Instrument, Locatif	4	0,4
Agent Humain, Instrument, Action	4	0,4
Résultat	4	0,4
Agent Humain, Locatif	3	0,3
Agent Humain, Action	3	0,3
Agent Végétal, Instrument	3	0,3
Agent Humain, Agent Végétal	2	0,2
Agent Impersonnel, Instrument, Action	2	0,2
Agent Humain, Agent Animal, Agent Végétal, Agent Impersonnel	1	0,1
Agent Humain, Agent Animal, Agent Végétal, Instrument	1	0,1
Agent Humain, Agent Animal, Agent Impersonnel	1	0,1
Agent Humain, Agent Animal, Instrument, Action	1	0,1
Agent Humain, Agent Animal, Action	1	0,1
Agent Humain, Agent Végétal, Agent Impersonnel, Instrument	1	0,1
Agent Humain, Agent Impersonnel, Instrument	1	0,1
Agent Humain, Agent Impersonnel, Instrument, Locatif	1	0,1
Agent Humain, Instrument, Locatif, Action	1	0,1
Agent Humain, Locatif, Action	1	0,1
Agent Animal, Agent Végétal, Instrument	1	0,1

Agent Végétal, Instrument, Locatif	1	0,1
Agent Impersonnel, Locatif	1	0,1
Instrument, Locatif, Action	1	0,1
Instrument, Action, Résultat	1	0,1
Total	1125	100,4
Sens inconnu	11	
Adverbe	7	
Total	1143	

Il se dégage du tableau 4 qu'une grande majorité des composés, 85 %, n'ont qu'un sens (marqué en gris) ; alors que le reste des composés, 15 %, peuvent avoir au moins deux sens différents. La faible tendance à la polysémie que manifestent les composés est selon nous à mettre sur le compte de leur structure complexe qui, à la différence des dérivés, comprend un nom à pouvoir référentiel, ce qui limite le nombre de leurs référents possibles. Remarquons aussi que tous les sens entrant dans notre système de classification relatif à la polysémie d'agent sont représentés par des composés monosémiques. Citons *gobe-mouches* comme exemple d'un composé auquel le *TLFi* attribue plusieurs sens différents :

- 73) a) 'Badaud, personne qui perd son temps en s'occupant de futilités' ou 'gogo, personne niaise qui se laisse abuser par tout ce qu'on lui dit' = Agent Humain ; b) 'Oiseau passereau qui se nourrit de mouches ou d'autres insectes happés en vol' = Agent Animal ; c) 'Plante insectivore dont la tige, les feuilles visqueuses ou contractiles emprisonnent les mouches ou d'autres insectes qui s'y posent' = Agent Végétal ; d) 'Piège à insectes que l'on suspend dans les arbres' = Agent Impersonnel.

et aussi *casse-croûte* :

- 74) a) 'Instrument servant à broyer les croûtes de pain à l'usage des vieillards' = Instrument ; b) 'Où l'on peut consommer des casse-croûtes' (*bar casse-croûte*) = Locatif ; c) 'Repas sommaire que prennent les ouvriers dans une pause de leur travail' = Action.

Regardons les combinaisons de sens des dérivés *V-ant* :

Tableau 5. Classification sémantique des dérivés *V-ant*.

Classification sémantique	<i>n</i>	%
Agent Impersonnel, Instrument, Action	17	19,1
Instrument	5	5,6
Agent Humain, Agent Impersonnel, Action	3	3,4
Agent Impersonnel, Instrument	3	3,4
Instrument, Action	3	3,4

Instrument, Action, Résultat	3	3,4
Action	3	3,4
Agent Humain, Agent Impersonnel	2	2,2
Agent Humain, Agent Impersonnel, Instrument, Action	2	2,2
Agent Humain, Agent Impersonnel, Instrument, Action, Résultat	2	2,2
Agent Humain, Instrument, Action, Résultat	2	2,2
Agent Animal	2	2,2
Agent Animal, Agent Impersonnel, Instrument Action	2	2,2
Agent Impersonnel, Instrument, Locatif, Action	2	2,2
Agent Impersonnel, Instrument, Résultat	2	2,2
Instrument, Résultat	2	2,2
Locatif, Résultat	2	2,2
Résultat	2	2,2
Agent Humain	1	1,1
Agent Humain, Agent Animal	1	1,1
Agent Humain, Agent Animal, Agent Végétal, Agent Impersonnel, Instrument	1	1,1
Agent Humain, Agent Animal, Agent Impersonnel, Instrument	1	1,1
Agent Humain, Agent Animal, Agent Impersonnel, Instrument, Action	1	1,1
Agent Humain, Agent Animal, Agent Impersonnel, Action	1	1,1
Agent Humain, Agent Animal, Instrument, Locatif, Action	1	1,1
Agent Humain, Agent Animal, Instrument, Résultat	1	1,1
Agent Humain, Agent Animal, Action	1	1,1
Agent Humain, Agent Végétal, Agent Impersonnel	1	1,1
Agent Humain, Agent Végétal, Agent Impersonnel, Instrument, Résultat	1	1,1
Agent Humain, Agent Impersonnel, Instrument	1	1,1
Agent Humain, Agent Impersonnel, Instrument, Locatif	1	1,1
Agent Humain, Agent Impersonnel, Instrument, Locatif, Action	1	1,1
Agent Humain, Agent Impersonnel, Instrument, Résultat	1	1,1
Agent Humain, Agent Impersonnel, Action, Résultat	1	1,1
Agent Humain, Agent Impersonnel, Résultat	1	1,1
Agent Humain, Instrument	1	1,1
Agent Humain, Instrument, Résultat	1	1,1
Agent Humain, Action, Résultat	1	1,1
Agent Animal, Action	1	1,1
Agent Végétal, Agent Impersonnel, Instrument Action,	1	1,1

Résultat		
Agent Impersonnel, Instrument, Locatif, Action, Résultat	1	1,1
Agent Impersonnel, Instrument, Action, Résultat	1	1,1
Agent Impersonnel, Action	1	1,1
Agent Impersonnel, Action, Résultat	1	1,1
Instrument, Locatif, Action	1	1,1
Instrument, Locatif, Action, Résultat	1	1,1
Instrument, Action, Résultat	1	1,1
Action, Résultat	1	1,1
Total	89	98,9
Dérivé non établi	75	
Total	164	

Suivant les résultats du tableau 5, 15 % des dérivés *V-ant* sont monosémiques, alors que 85 % sont polysémiques. Les chiffres sont donc inversés si on les compare avec ceux enregistrés pour les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}. *Pleurant* peut être donné comme exemple d'un dérivé *V-ant* polysémique :

- 75) a) 'Qui pleure, qui verse des larmes' = Agent Humain ; b) i) 'En parlant d'arbres, d'arbustes, dont les branches s'inclinent vers le sol' ; ii) Arg. 'Oignon' = Agent Végétal ; c) 'Statue funéraire ornant un tombeau, qui représente un personnage en pleurs' = Agent Impersonnel.

À la différence des composés qui manifestent des combinaisons très variées, souvent comportant un Instrument, les dérivés *V-eur* possèdent tous au moins un sens agentif, de préférence, celui d'Agent Humain :

Tableau 6. Classification sémantique des dérivés *V-eur*.

Classification sémantique	<i>n</i>	%
Agent Humain	68	46,9
Agent Humain, Agent Impersonnel, Instrument	30	20,7
Agent Humain, Agent Impersonnel	9	6,2
Agent Humain, Instrument	8	5,5
Agent Humain, Agent Animal	6	4,1
Agent Humain, Agent Animal, Agent Impersonnel	4	2,8
Agent Humain, Agent Animal, Agent Impersonnel, Instrument	4	2,8
Agent Humain, Locatif	3	2,1
Agent Impersonnel	2	1,4
Agent Impersonnel, Instrument	2	1,4
Agent Humain, Agent Animal, Agent Impersonnel, Instrument, Action, Résultat	1	0,7
Agent Humain, Agent Animal, Agent Impersonnel, Instrument, Résultat	1	0,7
Agent Humain, Agent Animal, Instrument	1	0,7
Agent Humain, Agent Animal, Instrument, Action	1	0,7
Agent Humain, Agent Impersonnel, Instrument, Locatif	1	0,7
Agent Humain, Résultat	1	0,7
Agent Animal, Agent Impersonnel	1	0,7
Agent Végétal, Instrument, Action, Résultat	1	0,7
Agent Impersonnel, Action	1	0,7
Total	145	100,2
Dérivé non établi	19	
Total	164	

Il se dégage du tableau 6 que plus de la moitié des dérivés *V-eur*, 52 %, peuvent avoir plusieurs sens différents ; le reste des dérivés, 48 % sont monosémiques (marqués en gris) (cf. 8.4.2). Regardons *sauteur* qui, selon le *TLFi*, est fortement polysémique :

- 76) a) 'Personne qui saute' = Agent Humain ; b) 'Animaux (et insectes) organisés pour le saut, dont le mode de locomotion est le saut' = Agent Animal ; c) i) 'Casserole large, à bord peu élevé, munie d'un long manche, qui sert à faire sauter les viandes et les légumes' ; ii) 'Scie à lame très étroite, fine, assurant le découpage des parties dans des planches de faible épaisseur' = Instrument ; d) 'Espèce de valse à deux temps et d'un mouvement très rapide' = Action.

Pour le premier sens sous (76a), Agent Humain, il est à noter qu'il y a plusieurs autres sens qui font également référence à un Agent Humain dans

le *TLFi*. Notons aussi qu'il est question de la forme féminine *sauteuse* dans le cas des sens donnés sous (76c-d). Un autre dérivé manifestant plusieurs sens différents d'après le *TLFi* est *rouleur* :

- 77) a) 'Manœuvre chargé de déplacer, de pousser des charges' = Agent Humain ; b) '(Insecte) qui roule les feuilles des plantes pour y pondre et dont les larves roulent celles-ci pour s'y loger' = Agent Animal ; c) 'Machine de chaudronnerie utilisée pour le cintrage et le roulage des tôles' = Agent Impersonnel ; d) 'Appareil servant à rouler à la main des cigarettes' = Instrument ; e) Au Canada 'Cigarette faite à la main' = Résultat.

Nous interprétons le sens sous (77d) comme instrumental malgré l'emploi d'un « appareil » pour son explication. Signalons qu'il y a, selon le *TLFi*, plusieurs autres sens pour ce mot qui se réfèrent aussi à un Agent Humain, à un Agent Animal et à un Agent Impersonnel, mais faute d'espace, nous ne présentons que ceux donnés sous (77).

En outre, remarquons qu'il n'y a que quelques-uns des dérivés dans nos données qui selon le *TLFi* ne désignent pas d'Agent Humain. *Rompeur* est, par exemple, l'un de nos deux dérivés V-*eur* à n'être classé que comme Agent Impersonnel¹⁵⁰ :

- 78) N ou A, (listé sous l'entrée du verbe *rompre*) ; '[En parlant d'une chose] (Celui, celle) qui peut rompre' = Agent Impersonnel.

Regardons finalement les combinaisons de sens que manifestent les dérivés V-*oir(e)* :

¹⁵⁰ Cependant, sur *Google*, nous avons trouvé plusieurs attestations renvoyant à un Agent Humain.

Tableau 7. Classification sémantique des dérivés *V-oir(e)*.

Classification sémantique	<i>n</i>	%
Instrument	25	31,6
Locatif	11	13,9
Instrument, Locatif	12	15,2
Agent Impersonnel, Instrument	8	10,1
Agent Impersonnel, Instrument, Locatif	5	6,3
Instrument, Action	5	6,3
Agent Humain, Instrument	2	2,5
Agent Humain, Agent Animal, Agent Végétal, Instrument	1	1,3
Agent Humain, Agent Animal, Agent Impersonnel, Instrument	1	1,3
Agent Humain, Agent Impersonnel, Instrument	1	1,3
Agent Humain, Agent Impersonnel, Instrument, Résultat, Locatif	1	1,3
Agent Humain, Instrument, Locatif	1	1,3
Agent Animal, Agent Végétal	1	1,3
Agent Impersonnel, Instrument, Locatif, Action, Résultat	1	1,3
Agent Impersonnel, Instrument, Locatif, Résultat	1	1,3
Agent Impersonnel, Locatif	1	1,3
Instrument, Locatif, Action	1	1,3
Instrument, Locatif, Résultat	1	1,3
Total	79	100,2
Dérivé non établi	85	
Total	164	

Le tableau 7 montre que 46 % des dérivés *V-oir(e)* sont polysémiques, alors que 54 % n'ont qu'un seul sens. Parmi les trois types de dérivés, c'est celui qui est le moins polysémique, tandis que le dérivé *V-ant* est celui qui s'étend le plus. Notons aussi que l'un des deux sens Instrument ou Locatif entre presque toujours dans les dérivés *V-oir(e)* polysémiques. *Brûloir* en est un exemple :

- 79) a) i) 'Appareil pour griller le café en grains' ; ii) 'Appareil à projection de flamme utilisé pour le brûlage des vieilles peintures' = Agent Impersonnel ; b) 'Instrument que le tondeur utilise pour flamber l'extrémité des poils des animaux' = Instrument ; c) 'Lieu aménagé pour y brûler les vins et les transformer en eau-de-vie' = Locatif.

Afin de résumer les résultats des tableaux 4 à 7, qui sont présentés pour montrer la grande diversité de combinaisons sémantiques que peuvent posséder ces quatre types de formations agentives, nous pouvons constater que les dérivés s'étendent sémantiquement beaucoup plus facilement que les composés, neuf composés sur dix étant monosémiques. Ceci s'explique, selon nous, par le fait que les sens des composés, en raison de leur structure plus complexe parce qu'ils comprennent un nom, sont plus spécialisés et plus limités quant à l'extension sémantique.

Rainer (2005b:30) s'oppose au schéma d'extension sémantique proposé par Booij (1986) (Ag Pers > Ag Imp > Instr) qui prédit que l'interprétation agentive, même si non établie, serait toujours possible, car Rainer observe que le suffixe espagnol *-dor* semble disposer d'une distribution complémentaire entre l'emploi agentif et l'emploi instrumental : sous la lettre D dans un dictionnaire espagnol moderne, 24 dérivés en *-dor* sont exclusivement agentifs, alors que 21 sont exclusivement instrumentaux. Rainer (2005b:30) signale que Panagl (cf. 1977:13) aussi a remarqué que le dérivé en *-er* allemand manifeste une distribution complémentaire entre noms d'agent et noms d'instrument. Cependant, comme nos résultats des tableaux 5 à 7 le montrent, la distribution complémentaire ne vaut certainement pas pour les dérivés français *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)* : ceux-ci sont tous fortement polysémiques. Pour ce qui est des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, 15 % d'entre eux possèdent plus d'un sens ; ce nombre n'est donc pas aussi important que ceux constatés pour les dérivés, mais il est néanmoins question de 168 exceptions qui contredisent l'idée d'une distribution complémentaire. Ainsi, selon nos résultats, la distribution complémentaire ne serait pas une raison suffisante pour réfuter l'idée d'une extension sémantique. Finalement, notons que les différentes combinaisons de sens varient avec les formations. Les composés manifestent des combinaisons variées, comportant souvent un Instrument, alors que l'Agent Humain est presque toujours un des sens entrant dans une combinaison des dérivés *V-eur*. Les dérivés *V-oir(e)* qui sont polysémiques comportent souvent un des sens Instrument ou Locatif. Ceci témoigne encore une fois de la tendance à l'instrumentalité des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et des dérivés *V-oir(e)* ainsi que de la tendance à l'agentivité des dérivés *V-eur*. Le dérivé *V-ant* est la formation la plus polysémique, fait que nous attribuons à son emploi adjectival fréquent.

7.3 Conclusion

Dans notre étude synchronique, nous avons mis en question le bien-fondé théorique d'une seule structure hiérarchique de la polysémie d'agent, valable pour toute formation agentive, idée proposée entre autres par Dressler (1986), Devos & Tældeman (2004) et Sleeman & Verheugd (2004). Notons

en particulier que les structures sémantiques des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, et des dérivés *V-oir(e)*, où l'Instrument est le sens le plus rentable, ne suivent pas la direction visée par la structure hiérarchique de la polysémie d'agent, ayant l'Agent en tête. Cette structure convient pourtant pour rendre compte de la structure sémantique des dérivés *V-eur*, qui ont l'Agent Humain en tête. Nos résultats indiquent ainsi que les formations agentives peuvent avoir des structures hiérarchiques différentes : les sens sont différemment rentables selon la formation choisie.

Il est à notre avis possible d'interpréter nos résultats comme soumis à des effets de blocage. Les dérivés *V-eur*, prédominamment agentifs, bloqueraient les extensions agentives des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et des deux dérivés *V-ant* et *V-oir(e)*, et les pousseraient vers l'extension instrumentale. L'effet de blocage est aussi envisageable entre les composés et les deux dérivés *V-ant* et *V-oir(e)*. Les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, préférentiellement instrumentaux, pousseraient les dérivés *V-ant* vers l'Action et le Résultat, et les dérivés *V-oir(e)* vers le Locatif. Nos résultats confirmeraient donc aussi les théories de Kastovsky (1986) et de Štekauer (2003) selon lesquelles la productivité de sens différents varie en fonction des formations et posant que celles-ci peuvent rivaliser entre elles, et donc manifester des effets de blocage.

Observons aussi que l'idée d'une seule structure hiérarchique de différents types d'Agent ne peut non plus être confirmée par nos résultats. Les Agents Animaux et Végétaux sont marginaux pour toutes les formations. Pour ce qui est des dérivés *V-ant* et *V-oir(e)*, les Agents Impersonnels sont même plus nombreux que les Agents Humains, ce qui pourrait aussi être interprété comme des effets de blocage incités par la haute rentabilité de l'Agent Humain chez les dérivés *V-eur*.

La polysémie des noms d'agent en français mérite encore des études approfondies et nous allons continuer à l'explorer dans le chapitre suivant, qui adopte une perspective diachronique.

8 Diachronie et extension de sens

Ce chapitre se propose d'examiner la sémantique dénotative des quatre formations agentives françaises — les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les trois dérivés *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)* — dans une perspective diachronique. L'optique de cette analyse est, à l'instar de l'analyse synchronique, sémasiologique, c'est-à-dire allant de la forme au sens.

Dans l'introduction 8.1, nous donnerons l'objectif de l'étude dans 8.1.1 et présenterons nos données dans 8.1.2. Nous aborderons brièvement l'origine des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} dans 8.2 et présenterons une étude antérieure dans 8.3. Dans 8.4, nos résultats seront présentés et discutés sous différents aspects. Nous traiterons des différentes explications de l'extension sémantique, d'ordre diachronique et d'ordre sémantique/cognitif dans 8.5 afin de les soumettre à la vérification par nos résultats. La conclusion suivra dans 8.6.

8.1 Introduction

8.1.1 Objectif

Notre but principal dans ce chapitre est d'examiner en diachronie les sens dénotatifs des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et des dérivés *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)*. Notre hypothèse de départ implique une mise en question de la validité de l'idée d'une seule structure hiérarchique de la polysémie d'agent pour l'aspect diachronique également. Il importe d'examiner si, au cours du temps, la rentabilité des différents sens reste la même. Dans une perspective plus large, nous avons l'intention de remettre en question l'opinion, presque unanime, que l'extension sémantique est directionnelle et a un sens primaire qui est à l'origine de tous les autres, notamment le sens agentif. Dans ce but, il sera intéressant d'examiner l'extension sémantique des composés et des dérivés individuellement polysémiques, manifestant une structure hiérarchique interne.

8.1.2 Les données diachroniques

Les données de base de cette étude diachronique consistent en 1032 composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} tirés du *TLFi*, ainsi que 70 dérivés V-*ant*, 144 dérivés V-*eur* et 75 dérivés V-*oir(e)*, listés dans le *TLFi*, et basés sur un verbe qui entre aussi dans un de ces composés [VN/A/Adv/P]. Les premières attestations des unités linguistiques qui entrent dans nos résultats relèvent toutes du *TLFi*, et plus particulièrement, des informations étymologiques et historiques indiquées dans ce dictionnaire.¹⁵¹ De telles informations ne sont pas données pour toutes les unités qui font partie des données : c'est-à-dire que certains composés n'ont pas d'entrée individuelle dans le *TLFi*, mais sont listés sous un élément verbal décrit soit comme un « élément de composition » soit comme un « élément préf. ». Par exemple, certains composés formés à partir du verbe *porter* se trouvent sous l'entrée *porte*-« élém. de compos. » comme *porte-bébé*, tandis que d'autres possèdent une entrée individuelle, comme *porte-billets*.¹⁵² De surcroît, les sens donnés pour une unité en diachronie ne sont pas toujours identiques à ceux qui sont donnés pour la même unité en synchronie, de sorte que nos données de l'étude synchronique comportent 1125 composés. Par exemple, dans certains cas, un sens donné dans l'étymologie correspond à un sens mort en synchronie (cf. 7.1.3 traitant aussi des particularités du *TLFi* et de notre sélection des données).

8.2 L'origine des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}

Darmesteter (1967:169 [1875]) remarque que ce composé fait défaut en latin classique, opinion émise aussi par Lloyd (1966). Lloyd (1966:259-262) propose un facteur structural négatif pouvant expliquer l'engouement du français pour le composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} (verbe plus complément, selon Lloyd) : le français, à l'opposé de l'anglais, manquait de modèle actif pour former des composés combinant un verbe et un substantif. Giurescu (1975:69) pose également que cette composition romane ne semble pas être d'origine latine, puisque le verbe se place en position finale dans la phrase latine.¹⁵³ D'après Coseriu (1977:48), ce type existait aussi en sanscrit, en

¹⁵¹ Étant donné le grand nombre de composés dont il est question dans cette étude, nous ne trouvons pas que la consultation p.ex. du *FEW* (1922-) aurait été fructueuse.

¹⁵² La raison de cette décision nous est inconnue, mais il nous semble que ceux possédant une entrée propre ont un statut plus établi que les autres, qui semblent parfois soit renvoyer aux hapax soit être des formations plus occasionnelles (cf. 1.2 et le constat d'Aronoff & Anshen 1998 que les entrées d'un dictionnaire sont sélectives).

¹⁵³ Cependant, Deloffre & Hellegouarc'h (1983:116) et Marchand (1969) qui s'appuient sur Jacobi (1897:73), (cf. Picone 1992) posent que la construction verbe plus complément est attestée dans le latin populaire.

persan ancien et en grec ancien, mais ne semble pas être répandu dans les autres langues européennes.

D'après Lloyd (1966:158) s'appuyant sur Heinimann (1949) et Spitzer (1951), le composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} a été dès le début exclusivement utilisé, souvent de manière ironique ou moqueuse, pour les surnoms attribués à des personnes. Spitzer (1951) (cf. Lloyd 1966) juge que ce composé appartenait d'abord aux groupes les plus bas de la société, ce qui explique la rareté des exemples attestés pour la période antérieure aux 11^e et 12^e siècles. L'omission archaïque du déterminant avant le nom interne du composé pourrait selon Lloyd (1966:259) s'expliquer par le fait que les noms propres qui se transforment en noms communs retiennent souvent quelque trait de leur nature originale. En ce qui concerne la toponymie et les noms propres provenant de sobriquets, Giurescu (1975:68-69) pose, en s'appuyant sur Rohlf's (1954:229) et Kreutzer (1967:184), que ce composé est attesté à partir du 8^e siècle. Rohlf's (1954:229) donne l'exemple *vinceluna* 'nouvelle lune' du 8^e siècle, le nom de lieu *Tenegaudia* 'porte-joie' et le nom propre *Zeccadenario* du 9^e siècle ; Kreutzer (1967:184), des noms de lieux tels que *Tosabarba* de 723, *Tenegaudia* de 739, *Terra de Cantalupis* 'chante-loup' de 804 et *Stornapetra* de 829.

8.3 Étude diachronique antérieure sur la sémantique des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}

L'étude de Bork (1990) examine les composés romans de type [VN] dans une perspective diachronique, s'intéressant entre autres à leur fonction. Avant de présenter nos propres résultats, nous donnerons dans le tableau 8 ceux de Bork (1990:82-94), touchant l'ancien et le moyen français et se basant entre autres sur le *FEW* (1922-) et le *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français* (1974) :

Tableau 8. Résultats diachroniques de Bork (1990) touchant les composés [VN].

Sens/Siècle	11 ^e -12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	Total
Agent Humain	5	18	20	28	71
Agent Animal/Zoologique	1	5	0	1	7
Agent Végétal	0	2	0	4	6
Instrument	1	6	19	21	47
Locatif/Toponyme (+Récipient)	1	0	8	6	15
Vêtement, Armement, Substance, etc.	2	1	10	8	21
Action (+Résultat), Jeu	5	7	7	7	26
Adverbial	0	1	2	4	7
Autre ¹⁵⁴	3	7	6	12	28
Total	18	47	72	91	228

Notons que les résultats de Bork ne s'étendent que du 11^e siècle au 15^e siècle et ne traitent que des composés [VN], à la différence de nos résultats qui vont jusqu'au 20^e siècle et traitent de la construction [VN/A/Adv/P]_{N/A}. La classification de Bork englobe certains sens, comme le groupe contenant des objets relatifs au vêtement et à l'armement ainsi que des substances diverses, que nous avons classés le plus souvent comme Instrument. Elle comprend aussi les cas où les composés ont une fonction adverbiale, que nous avons laissés de côté dans cette analyse. De plus, remarquons que l'Agent Impersonnel, inclus dans nos analyses, n'entre pas dans la classification de Bork (1990). Une autre particularité des résultats de Bork (1990) qui les distinguent des nôtres, c'est qu'à chaque composé n'est attribué qu'un seul sens ; il est alors question de la première attestation. Par conséquent, la polysémie des composés individuels n'est pas traitée.

Toutefois, les résultats donnés par Bork (1990) montrent que tous les sens différents de la polysémie d'agent que manifestent les composés [VN] peuvent constituer un sens primaire (au sens chronologique du terme, mais non pas nécessairement du point de vue conceptuel). Le sens Agent n'est donc pas nécessairement le sens d'où les autres sens tirent leur origine. Par conséquent, nous constatons que la structure hiérarchique de la polysémie d'agent n'est pas confirmée par les résultats diachroniques de Bork (1990).

¹⁵⁴ Cette catégorie englobe entre autres neuf composés dont le premier élément est *passee-*, tel que *passefelon* qui, selon Bork (1990:86), signifie 'celui qui dépasse les autres en félonie' (classé comme Agent Humain, selon nous), ou *passee-merveille* 'chose ... au-dessus du merveilleux' (*ibid.*:83) (Instrument, selon nous). D'autres composés ci-inclus sont *montefoy* 'écrit authentique qui faisait foi en justice' (*ibid.*:87), *picavet* 'sorte de fagot' (*ibid.*) et *rompetout* 'ce qui empêche qch d'avoir lieu' (*ibid.*:91) (des Instruments, selon nous). De plus, *passetemps* 'joie, satisfaction' est d'après Bork (1990:91) classé comme Action, ce qui rejoint notre classification, alors que *passeejoie* 'joie extrême' est classé comme Autre (*ibid.*:83), mais pourrait très bien, d'après nous, recevoir le sens Action.

Néanmoins, il se dégage du tableau 8 que l'Agent Humain est le sens le plus rentable en diachronie. Notons cependant que, parmi les 18 premières attestations, Action est aussi courant qu'Agent Humain. Des dix composés datant du 11^e siècle, c'est-à-dire les toutes premières attestations, quatre sont des Actions (*croslepeille*, *torneboele*, *boute-en-courroie*¹⁵⁵ et *guardecoste*), deux des Agents Humains (*guardireve* et *torchepot*), deux Autres (*passejoie* et *passemervuille*) (Action et Instrument selon nous, cf. n. 154), un Instrument (*chacevolatille*), et un Locatif (*garderobe*) (Bork 1990:83-84). Remarquons finalement que déjà aux 14^e et 15^e siècles, le sens Instrument est presque aussi rentable que celui d'Agent Humain.

8.4 Résultats diachroniques portant sur la hiérarchie d'agent

Notre présenterons ici les résultats de notre étude diachronique, allant des premières attestations du 12^e siècle jusqu'aux attestations datant du 20^e siècle et portant sur les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés V-*ant*, V-*eur* et V-*oir(e)*. L'objectif consiste donc à mettre en question la hiérarchie d'agent justement en ce qui concerne sa pertinence pour la diachronie et l'extension de sens.

Commençons par les résultats diachroniques des composés du tableau 9 :

Tableau 9. Résultats diachroniques pour les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}.

Sens/Siècle	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	Total
Agent	2	12 ¹⁵⁶	9 ¹⁵⁷	8 ¹⁵⁸	37 ¹⁵⁹	25	40	154 ¹⁶⁰	173	460
Instr	0	7	6	12	24	30	22	196	261	558
Locatif	2 ¹⁶¹	1	3	1	0	4	7	29	26	73
Action	1	1	4	4	10	7	7	29	26	89
Résultat	1	0	0	0	0	2	2	20	8	33
Total	6	21	22	25	71	68	78	428	494	1213 (1032)

Il ressort que la polysémie des composés est présente et dispersée dès les premières attestations ; nos résultats confirment ainsi ceux de Bork (1990) (cf. 8.3) et la direction impliquée par la structure hiérarchique ayant l'Agent

¹⁵⁵ Nos données ne comprennent pas de constructions syntaxiques comportant une préposition.

¹⁵⁶ Dont quatre noms propres.

¹⁵⁷ Dont cinq noms propres.

¹⁵⁸ Dont un nom propre.

¹⁵⁹ Dont un nom propre.

¹⁶⁰ Dont trois noms propres.

¹⁶¹ Dont un nom de lieu.

comme sens primaire ne se laisse pas confirmer par nos résultats diachroniques des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}. Par ailleurs, remarquons que le sens Agent est plus rentable que celui d'Instrument en ce qui concerne la période allant du 12^e au 18^e siècle, et que le sens Action manifeste une rentabilité assez importante pendant toute la période.

Les résultats diachroniques des dérivés *V-ant* ne sont pas aussi fiables que ceux des deux formations précédentes, car des informations étymologiques et historiques manquent souvent dans le *TLFi*. Cela peut probablement être attribué à leur origine verbale comme participe présent, qui se reflète aussi dans leur emploi adjectival.

Tableau 10. Résultats diachroniques pour les dérivés *V-ant*.

Sens/Siècle	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	Total
Agent	0	4	6	3	0	0	4	0	35	14	66
Instr	0	1	3	6	1	1	4	1	17	14	48
Locatif	0	0	2	0	1	1	1	0	1	0	6
Action	0	4	3	1	1	1	2	2	13	13	40
Résultat	0	1	3	1	0	1	4	12	7	3	32
Total	0	10	17	11	3	4	15	15	73	44	192 (70)

Néanmoins, suivant ces résultats, nous pouvons constater qu'ici encore, la polysémie est manifeste et dispersée dès les premières attestations. Nous voudrions attirer l'attention sur la haute rentabilité du sens Instrument, et en particulier, des sens Action et Résultat. La haute rentabilité des derniers sens pourrait être une conséquence de ce que l'origine verbale du dérivé en *-ant* est encore manifeste, mais elle pourrait aussi, comme cela a déjà été constaté, s'expliquer par des effets de blocage. Rappelons ici que selon Devos & Taeldeman (2004:164), certaines formations françaises contredisent l'hypothèse d'agentivité, telles que les dérivés en *-eur* et en *-ant* qui s'étendent vers la catégorie d'instrumental₁, et désignent le plus souvent des produits chimiques (cf. 6.1). Or, en ce qui concerne les dérivés *V-ant*, cette supposition ne se laisse pas vérifier par nos résultats. Car, selon nous, il n'est pas question d'une extension instrumentale ; le sens Instrument est presque aussi rentable que celui d'Agent, ce qui ressort plus clairement du tableau 14 ci-dessous.

Or, en examinant la polysémie des dérivés *V-eur*, les résultats ne sont pas les mêmes.

Tableau 11. Résultats diachroniques pour les dérivés *V-eur*.

Sens/Siècle	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	Total
Agent	1	17	37	20	6	38	17	13	36	21	206
Instr	0	0	0	4	1	2	0	3	20	10	40
Locatif	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	5
Action	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2
Résultat	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	3
Total	1	17	37	24	9	40	17	16	60	35	256 (144)

Ce tableau montre que le sens Agent est de loin le plus rentable. Le sens Instrument ne devient rentable qu'aux 19^e et 20^e siècles, et il ne devient disponible qu'au 14^e siècle. En d'autres mots, l'extension instrumentale est un phénomène assez tardif pour ce dérivé. Le tableau montre aussi que les sens Action et Résultat sont très rares pour les dérivés *V-eur*. À notre avis, ces sens ne peuvent donc être considérés comme rentables pour ces dérivés. Ce fait pourrait selon nous être attribué au phénomène de blocage. C'est-à-dire que les extensions de ces sens sont bloquées par leur rentabilité plus manifeste principalement chez le composé [VN/A/Adv/P]_{N/A}, mais aussi chez les deux autres dérivés *V-ant* et *V-oir(e)*.

En entrant dans des noms locatifs, les dérivés *V-oir(e)* constituent une autre exception à l'hypothèse d'agentivité de Devos & Taeldeman :

However, we may assume that *-oir(e)* (historically speaking) has primarily formed instrumental₂ nouns, and has only been used to derive locative nominals when the instrumental₂ meaning was impossible due to the semantic make-up of the verb or due to the extralinguistic context. (2004:165)

Cette affirmation, qui peut directement être comparée avec nos résultats du tableau 12, ne se trouve pas entièrement corroborée :

Tableau 12. Résultats diachroniques pour les dérivés *V-oir(e)*.

Sens/Siècle	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	Total
Agent	0	0	0	1	1	1	2	3	13	1	22
Instr	0	2	9	6	6	8	10	5	11	4	61
Locatif	0	2	2	2	2	4	3	2	11	4	32
Action	0	0	1	1	0	2	0	0	0	0	4
Résultat	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	3
Total	0	4	12	12	10	15	15	10	35	9	122 (75)

De fait, Instrument et Locatif sont tous les deux les premiers sens à être attestés. Il ne nous semble pas possible d'établir avec sûreté que l'un des deux sens soit l'extension de l'autre.¹⁶² Par ailleurs, le sens Instrument est le sens le plus rentable, comme il l'est aussi pour les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, et pour les dérivés *V-ant*, si on compte séparément les types d'Agent (cf. tableau 14). Pourtant, notons que le Locatif est le second sens le plus rentable, alors que la rentabilité d'Action et de Résultat est faible.

En somme, nos résultats diachroniques confirment l'existence d'une polysémie d'agent. Mais, ils ne nous permettent pas de confirmer que cette polysémie est hiérarchiquement structurée de manière identique pour toute formation agentive. Nous pouvons constater que les dérivés *V-eur*, pour lesquels l'Agent est le plus rentable, suivent la structure hiérarchique supposée pour la polysémie d'agent, alors que les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés *V-ant* et *V-oir(e)* ne le font pas. Pour les composés et les dérivés *V-oir(e)*, le sens Instrument est le sens le plus rentable. Il est aussi important de signaler la haute rentabilité du sens Locatif pour les dérivés *V-oir(e)*. Pour le dérivé *V-ant*, les sens Action et Résultat sont particulièrement rentables. Constatons que nos résultats diachroniques pourraient, à l'instar des résultats synchroniques, impliquer que la présence d'une formation qui est agentive au premier degré, comme le dérivé *V-eur*, a tendance à bloquer l'extension agentive des autres formations, comme le composé [VN/A/Adv/P]_{N/A}, pour lequel le sens Instrument domine. Quant aux deux autres dérivés pour lesquels le sens Instrument est aussi prédominant, leurs extensions sémantiques, c'est-à-dire les sens Action et Résultat pour les dérivés *V-ant* et le sens Locatif pour les dérivés *V-oir(e)*, pourraient aussi s'expliquer par des effets de blocage, mais dans ce cas, incités par les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, majoritairement instrumentaux. Il semble donc exister une concurrence sémantique entre les quatre types de formations agentives.

8.4.1 La distribution entre différents types agentifs en diachronie

Regardons la distribution en diachronie de différents types d'Agent, Humains, Animaux, Végétaux et Impersonnels (cf. 60, 6.1), chez les quatre formations agentives en français. Nous avons aussi inclus l'Instrument dans les tableaux 13 à 16 afin de pouvoir comparer sa rentabilité avec celle des différents sens agentifs.

¹⁶² Selon le *TLFi*, les suffixes *-oir* (m.) et *-oire* (le plus souvent f.) sont « issus respectivement du lat. *-orium* et *-oria* » (tous deux dérivent d'*-or*, masculin et agentif), et servent à construire des noms instrumentaux ou de lieux. Le *TLFi* avance aussi que : « Parallèlement à la baisse de productivité de *-oir*, *-oire*, il convient de rappeler le succès de *-eur**/*-euse*, notamment dans les désignations de machines. »

Tableau 13. Différents types agentifs chez les composés [VN/A/Adv/P]_{NA} en diachronie

Sens/Siècle	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	Total
Ag Hum	1	10 ¹⁶³	9 ¹⁶⁴	7 ¹⁶⁵	22 ¹⁶⁶	16	21	94 ¹⁶⁷	74	254
Ag Ani	0	1	0	0	4	5	9	18	10	47
Ag Vég	1	1	0	0	9	3	6	16	7	43
Ag Imp	0	0	0	1	2	1	4	26	82	116
Instr	0	7	6	12	24	30	22	196	261	558

Tableau 14. Différents types agentifs chez les dérivés V-ant en diachronie.

Sens/Siècle	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	Total
Ag Hum	0	3	5	0	0	0	1	0	8	3	20
Ag Ani	0	1	0	3	0	0	1	0	4	0	9
Ag Vég	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	6
Ag Imp	0	0	1	0	0	0	1	0	18	11	31
Instr	0	1	3	6	1	1	4	1	17	14	48

Tableau 15. Différents types agentifs chez les dérivés V-eur en diachronie.

Sens/Siècle	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	Total
Ag Hum	1	17	37	20	4	31	12	2	16	2	142
Ag Ani	0	0	0	0	1	3	4	3	2	1	14
Ag Vég	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3
Ag Imp	0	0	0	0	1	4	1	5	18	18	47
Instr	0	0	0	4	1	2	0	3	20	10	40

Tableau 16. Différents types agentifs chez les dérivés V-oir(e) en diachronie.

Sens/Siècle	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	Total
Ag Hum	0	0	0	1	0	0	0	1	4	0	6
Ag Ani	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0	4
Ag Vég	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Ag Imp	0	0	0	0	0	0	1	1	7	1	10
Instr	0	2	9	6	6	8	10	5	11	4	61

¹⁶³ Dont quatre noms propres.

¹⁶⁴ Dont cinq noms propres.

¹⁶⁵ Dont un nom propre.

¹⁶⁶ Dont un nom propre.

¹⁶⁷ Dont trois noms propres.

Notons que la différence entre, d'une part, les composés et les dérivés *V-ant* et *V-oir(e)*, et d'autre part, les dérivés *V-eur* ressort clairement des tableaux ci-dessus. Ces trois premiers sont majoritairement instrumentaux, la rentabilité de sens d'Instrument n'est jamais dépassée par la rentabilité d'un type agentif, alors que, pour les dérivés *V-eur*, la rentabilité et des Agents Humains et des Agents Impersonnel dépasse celle des Instruments, ce qui est encore un indice de leur caractère agentif.

Constatons aussi que l'introduction de l'Agent Impersonnel dans la polysémie d'agent influe sur les résultats, en ce que ces agents non animés auraient autrement été classés comme des Instruments. Pour les dérivés *V-eur*, le nombre d'Instruments se réduit assez considérablement, au profit du nombre d'Agents, alors que, pour les composés et les deux autres dérivés, la réduction du nombre d'Instruments n'est pas aussi apparente. Les résultats présentés dans les tableaux 13 à 16 soulignent ainsi, comme déjà constaté pour ce qui est de l'étude synchronique (cf. 7.2.1), l'importance pour toute étude sur la polysémie d'agent de clarifier explicitement si la notion d'agent est censée englober ou non aussi l'Agent Impersonnel, puisque l'acceptation ou non de l'Agent Impersonnel a une grande influence sur les résultats obtenus. La perspective diachronique est également importante, étant donné que nos résultats permettent de confirmer l'observation de Rainer (2004) selon laquelle les Agents Impersonnels sont un produit de la révolution industrielle, et diachroniquement donc, comme le souligne Rainer (2005b:30), un phénomène assez moderne. Nos résultats montrent que le sens Agent Impersonnel ne trouve sa raison d'être dans la polysémie d'agent qu'à partir du 19^e siècle, lorsque sa rentabilité devient manifeste.

Remarquons finalement que les deux sens agentifs, Agent Animal et Agent Végétal, ne sont pas fréquemment attestés avant le 16^e siècle. Aucun des deux sens n'est rentable pour les quatre formations : des effets de blocage ne seraient donc pas prévisibles pour ces sens. Il est à notre avis aussi possible de remettre en question leur position, liée à l'*Animacy*, dans la structuration de la hiérarchie d'agent : la rentabilité du sens Agent Impersonnel dépasse leur rentabilité pour ces quatre formations.

8.4.2 L'extension de sens des unités linguistiques polysémiques

Passons aux résultats de l'analyse des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et des trois dérivés *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)*, individuellement polysémiques. Notre intention est de soumettre l'extension de sens de ces unités à un examen minutieux afin de voir si, dans une perspective diachronique, elle suit la direction impliquée par la hiérarchie d'agent (HA). Nos données contiennent 161 composés, 54 dérivés *V-ant*, 64 dérivés *V-eur* et 38 dérivés *V-oir(e)* polysémiques, c'est-à-dire manifestant une hiérarchie interne.

Tableau 17. Extension sémantique des unités individuellement polysémiques

	+ HA		– HA		Unités polysémiques		Total	
Formation	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
[VN/A/Adv/P]	111	69	50	31	161	16	1032	100
V- <i>ant</i>	35	65	19	35	54	77	70	100
V- <i>eur</i>	41	64	23	36	64	44	144	100
V- <i>oir(e)</i>	19	50	19	50	38	51	75	100

De prime abord, nos résultats diachroniques confirment nos résultats synchroniques et montrent que les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} sont plus rarement polysémiques que les dérivés. 16 % des composés sont polysémiques, à comparer avec 77 % des dérivés V-*ant*, 44 % des dérivés V-*eur* et 51 % des dérivés V-*oir(e)*. La faible tendance à l'extension sémantique des composés peut s'expliquer par leur structure plus complexe qui comprend un nom à pouvoir référentiel (cf. 7.2.2).

Le tableau 17 montre que des 161 composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} polysémiques, 111, soit 69 %, suivent la direction hiérarchique impliquée par la polysémie d'agent, alors que 50 composés, soit 31 %, ne le font pas, ce qui, à notre avis, est un nombre considérable. Nous constatons que la hiérarchie qui prend l'Agent comme le sens primaire ne peut pas non plus se confirmer pour ce qui est de l'extension sémantique des composés individuels. Un autre fait, qui ne se dégage pas de ce tableau, c'est que, le plus souvent, le premier sens attesté des composés polysémiques est instrumental.

À titre d'exemple d'une extension de sens qui ne suit pas la direction de la hiérarchie d'agent, regardons l'explication étymologique et historique donnée dans le *TLFi* pour *casse-gueule* :

80) a) 1808 'lieu obscur et dangereux' = Locatif ; b) 1866-69 'eau-de-vie' = Instrument ; c) 1914 'assaut ou mission périlleuse' = Action.

Le tableau 17 montre aussi que l'extension sémantique de 19, ou 35 %, des 54 dérivés V-*ant* polysémiques contredit la direction impliquée par la hiérarchie d'agent. À titre d'exemple, présentons celle du *tournant* :

81) a) 1260 'endroit où un corps présente une courbure' = Locatif ; b) 1385 'système qui, dans un moulin, fait tourner une paire de meules' = Agent Impersonnel/Instrument ; c) 1690 *Ce cocher a pris son tournant trop court* = Action.¹⁶⁸

¹⁶⁸ Selon le *FEW* (t.13b:54b-55a) (sous TORNARE).

Pour les 64 dérivés *V-eur* polysémiques, 23, soit 36 %, font voir une extension sémantique allant à l'encontre de la direction visée par la hiérarchie d'agent. L'extension de sens des 41 dérivés, 64 %, suit par contre la direction de cette même hiérarchie. Signalons *rongeur* qui est un des rares dérivés *V-eur* dont le premier sens attesté est instrumental :

- 82) a) N 1314 *rongëour* chir. 'rugine'¹⁶⁹ = Instrument ; b) i) 1530 *rongeur d'or* 'celui qui rogne les monnaies' ; ii) 1546 'celui qui ronge, qui grignote' ; iii) 1537 'celui qui pille le bien d'autrui' au sens figuré = Agent Humain.

19 des 38 des dérivés *V-oir(e)* polysémiques, soit 50 %, manifestent une extension sémantique qui contredit celle qui est impliquée par la hiérarchie d'agent. Regardons par exemple *rasoir* :

- 83) a) 12^e *rasuir*, 'instrument servant à raser' = Instrument ; b) 1792 'guillotine' = Agent Impersonnel ; c) 1866 N 'personne ennuyeuse' = Agent Humain.¹⁷⁰

Il est intéressant de noter que l'extension de sens des unités individuellement polysémiques, présentées dans le tableau 17, manifestent la même tendance que ce qui est le cas pour les sens des formations pris globalement (cf. les tableaux 9-12), à savoir qu'une seule structure hiérarchique de la polysémie d'agent qui à l'Agent comme primaire (cf. 59, 6.1) ne vaut pas pour toute formation agentive. L'Instrument est le sens le plus rentable pour les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, du point de vue de l'extension sémantique des composés individuels aussi bien que du point de vue global des sens de tous les composés dans nos données. Admettons cependant qu'une telle tendance n'est pas aussi claire pour les dérivés *V-eur*. Les sens de tous les dérivés *V-eur* inclus dans nos données suivent d'assez près la direction de la hiérarchie d'agent (cf. le tableau 11), alors que l'extension sémantique des 36 % des dérivés polysémiques s'oppose à cette hiérarchie, (cf. le tableau 17). Rappelons que Rainer (2005b:30) observe que le suffixe espagnol *-dor* manifeste une distribution complémentaire entre emploi agentif et emploi instrumental (cf. 7.2.2), ce qui, selon lui, serait un argument contre l'idée d'une extension sémantique. Cet argument ne se confirme pas non plus par nos résultats diachroniques, car nombre des unités incluses dans nos données

¹⁶⁹ *Rongeour* (sous RŪMĠGARE) est attesté dans *Chirurgie* de Henri de Mondeville, selon *FEW*, qui note la variante *rangeour* (t. 10:564a, n. 20). La remarque de Franz Rainer (c.p.) qu'il pourrait être question du suffixe *-tore* donnant lieu aux noms d'instrument ne se laisse pas ici confirmer, ce qui vaut aussi pour *essuyeur* (cf. 87). Or, *ratisseur* (cf. 88) constitue un cas discutable.

¹⁷⁰ Selon notre vérification du *FEW* (t. 10:93b) (sous RASŌRIUM), il serait possible d'ajouter *rasour* au sens de 'poisson', c.-à-d. Agent Animal, au 14^e siècle.

font preuve d'une extension de sens. Par conséquent, ils ne manifestent pas de distribution complémentaire. Il ne semble pas non plus possible d'envisager une concurrence entre composés et dérivés se basant sur le même verbe (cf. 6.3). Regardons par exemple les extensions de sens des formations comportant le verbe *gober* :

Tableau 18. La sémantique des formations comportant *gober*.

Formation/sens	Ag Hum	Ag Ani	Ag Vég
<i>gobe-mouche(s)</i>	16 ^e	17 ^e	18 ^e
<i>gobant</i>	19 ^e		
<i>gobeur</i>	16 ^e	17 ^e	

Il nous semble que le facteur décisif ici, c'est le sémantisme du verbe (cf. Vendler 1957), qui reste le même dans tous ces cas. Ce fait pourrait ainsi être pris comme un contre-exemple de l'hypothèse de blocage.

Nous concluons cette section en posant que nos résultats diachroniques ne confirment pas l'existence d'une structure hiérarchique identique de sens inclus dans la polysémie d'agent. L'extension sémantique n'est donc pas directionnelle, car elle ne tire pas nécessairement son origine de l'Agent. Cette hiérarchie, logique et théoriquement attrayante, semble fonctionner le mieux pour une formation qui est majoritairement agentive, comme le dérivé *V-eur*. Pour d'autres formations agentives, qui n'ont pas l'Agent comme sens primaire, elle ne convient pas à expliquer leurs structures sémantiques. Il vaut mieux proposer, semble-t-il, que la polysémie d'agent soit un concept non hiérarchiquement structuré, de façon qu'il puisse recevoir une structuration différente pour de formations agentives différentes ; structuration qui pourrait être influencée par des effets de blocage entre les formations. La structure sémantique des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} ne suit pas la direction de la hiérarchie, parce qu'ils ont l'Instrument comme sens primaire, et qu'ils manifestent une polysémie dispersée dès les premières attestations. Cette structure peut donc constituer un exemple de l'idée de blocage.

8.5 Explications de l'extension sémantique

8.5.1 Trois explications d'ordre diachronique

Rainer (2005b:26-29) émet l'hypothèse que l'extension de sens ne serait pas issue d'un changement sémantique, car il est selon lui dangereux d'étudier le changement sémantique en extrapolant des données diachroniques à partir de données synchroniques. Dans une perspective diachronique, Rainer (*ibid.*) identifie trois origines pour les emplois instrumentaux et locatifs des suffixes

déverbaux agentifs en langues romanes n'ayant rien à voir avec la sémantique ni la cognition : l'ellipse, l'homonymisation et l'emprunt. Regardons de plus près ces trois hypothèses qui ont pour but d'expliquer la polysémie d'agent en les comparant avec nos résultats.

Darmesteter (1972 [1877]) (cf. Rainer 2005b:28) explique l'origine instrumentale du 19^e siècle des dérivés en *-eur* par le procédé d'ellipse du nom tête du SN : appareil + A-*eur* → *releveur* ; machine + A-*euse* → *peleuse*. Notons que Winther pense de même que le suffixe *-eur*

doit être considéré comme fondamentalement adjectival, car tous les dérivés en *-eur* peuvent apparaître en position d'épithète (et d'attribut) [...] ce qui revient à dire que tous les substantifs en *-eur* sont des adjectifs substantivés. (1975:78)

Rainer (2005b:28) souligne que l'explication d'ellipse se limite à des langues telles que les langues romanes, dans lesquelles les noms d'agent s'accompagnent de formations adjectivales parallèles (cf. la différence en suédois entre *bärare* (N) 'porteur' et *bärande* (A) 'porteur'/'portant'). Étant donné que l'emploi du nom instrumental précède l'emploi de l'adjectif, Spence (1990:33) conclut qu'il est absurde de suggérer que la nominalisation de l'adjectif soit la seule source pour le nom d'instrument en *-eur*.¹⁷¹ L'emploi instrumental des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} est souvent primaire par rapport à l'emploi agentif (cf. le tableau 9). Contrairement à l'emploi instrumental des dérivés, il ne nous semble pas possible d'attribuer une origine elliptique à l'emploi instrumental des composés. De fait, ceci est une conséquence peu surprenante de la faible quantité des composés adjectifs. En regardant le tableau 19, qui comprend les 13 attestations instrumentales les plus anciennes de ces composés, datant des 13^e, 14^e et 15^e siècles, nous constatons qu'aucune n'est elliptique :

¹⁷¹ Spence (1990:33) note que les formes adjectivales en *-eur* semblent devenir beaucoup plus fréquentes à partir du 17^e siècle, et encore plus fréquentes à partir du 18^e siècle, ce qui s'explique en partie par la collision en langue parlée d'*-eur* et d'*-eux* (> lat. *-osus*), suivie de la chute de *-r* final, qui se confirme par l'introduction de la forme féminine *-euse* au lieu de l'ancienne forme *-eresse*. La réintroduction de *-r* final au 18^e siècle a pour effet la séparation nouvelle de ces deux suffixes, mais avec la favorisation d'*-eur/-euse*, *-eux* ayant reçu une connotation péjorative. L'emploi des formes adjectivales en *-eur* peut être vu comme un lien entre emploi agentif et emploi instrumental, et l'ellipse constituait une manière de transférer de nouveau ces formes en noms, selon Spence (*ibid.*)

Tableau 19. Les attestations instrumentales les plus anciennes des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}.

Emploi	13 ^e	14 ^e	Tot
N+Instr	<i>chausse-trappes</i> <i>couvre-chef</i> <i>couvre-lit</i> <i>crève-cœur</i> <i>gardecorps</i> <i>mâchefer</i> <i>marchepied</i>	<i>abat-vent</i> <i>boute-feu</i> <i>chauffe-pied</i> <i>garde-feu</i> <i>hausse-pied</i> <i>hoche-pied</i>	13
A+Instr	-	-	0
Total	7	6	13

Regardons de plus près deux des premières attestations instrumentales des composés, en commençant par *chausse-trappes* :

- 84) 1284 ‘pièce de fer munie de pointes’ (JEAN DE MEUNG, *L'Art de Chevalerie*, éd. U. Robert, p. 126 : *tribles c'est à dire chardons, kauketreppes*).

Passons ensuite à *abat-vent* :

- 85) 1344 ‘sorte d'auvent destiné à protéger du vent et de la pluie’ (L. DELISLE, *Act. norm. de la Ch. des Comptes*, p. 301 : pour plâtrer en la salle en plusieurs lieux : *et seeler deux abatvens l'un sur l'uisserie du celier par devers la cuisine*).

Constatons que même pour les 11 premières attestations instrumentales des dérivés V-ant, la majorité est en emploi nominal :

Tableau 20. Les attestations instrumentales les plus anciennes des dérivés V-ant.

Emploi	12 ^e	13 ^e	14 ^e	Tot
N+Instr	-	<i>battant</i> <i>montant</i> <i>taillant</i>	<i>passant</i> <i>piquant</i> <i>portant</i> <i>tirant</i> <i>tournant</i>	8
A+Instr	<i>tranchant</i>	<i>suivant</i>	<i>boutant</i>	3
Total	1	4	6	11

Selon le *TLFi* pour le sens instrumental, l'emploi nominal de *passant* est attesté avant l'emploi adjectival¹⁷² :

¹⁷² Or selon le *FEW* (t.7:710b) (sous PASSARE), l'emploi adjectival est attesté déjà au 12^e siècle, ce qui met en doute les informations provenant du *TLFi*.

- 86) a) N 1347 ‘anneau de boucle de ceinture’ (*Inv. de J. de Presles*, Bibl. de l’Ec. des ch., XXXIX, 91 ds GDF.) = Instrument ; b) A 1464 ‘où l’on passe’ (A. Seine-Inférieure, G 3839 ds GDF. *Compl.*: chemins passans) = Locatif.

Remarquons aussi que pour *suivant*, le *TLFi* atteste vers 1200 le sens Agent Humain, « enfant, descendant », c’est-à-dire avant l’adjectif, qui est dit être attesté pendant la première moitié du 13^e siècle. En ce qui concerne *portant*, l’emploi adjectival, *vent portant*, est attesté déjà au 12^e siècle, mais cet adjectif est selon nous classé comme Action. Pour *tirant* également, l’emploi adjectival, *cheval tirant*, est selon le *TLFi* attesté au 12^e siècle, mais cet adjectif, nous l’avons classé comme Agent Animal.

À la lumière de nos résultats du tableau 21, nous constatons que la majorité des 15 premières attestations instrumentales des dérivés V-*eur* ne sont pas non plus issues d’une ellipse :

Tableau 21. Les attestations instrumentales les plus anciennes des dérivés V-*eur*.

Emploi	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	Tot.
N+Inst	<i>essuyeur</i> <i>rongeur</i> <i>tueuse</i>	-	<i>ratisseur</i>	-	<i>compteur</i>	5
A+Instr	<i>rouleur</i>	-	<i>boucheur</i> <i>écraseur</i> <i>mâcheur</i> <i>trompeur</i>	<i>abaisseur</i>	<i>étouffeur</i> <i>marcheur</i> <i>pêcheur</i> <i>pleureur</i>	10
Total	4	-	5	1	5	15

Pour l’emploi instrumental d’*essuyeur*, le *TLFi* indique l’emploi nominal comme attesté le premier¹⁷³ :

- 87) 1377 N *essuioir* ‘serviette’ (doc. ds GDF.).

De même pour le dérivé *ratisseur* :

- 88) a) 1530 N ‘instrument pour râper’ (PALSGR., p. 215) ; b) A 1910 ‘qui ratisse’ (*Lar. pour tous*).¹⁷⁴

Un des quatre dérivés ayant selon le *TLFi* pour origine un emploi adjectival est *trancheur*¹⁷⁵ :

- 89) 1876 A *couteau trancheur* [de morue] (*Lar. 19^e*).

¹⁷³ Voir aussi le *FEW* (t.3:323a) (sous EXSUCARE).

¹⁷⁴ Selon le *FEW* (t. 10:91b) (sous RASITORIA), l’emploi adjectival est attesté au 1636.

¹⁷⁵ Selon notre interprétation du *FEW* (t. 13b:281a) (sous TRĪNĪCARE), le sens Instrument est attesté au 14^e siècle, ‘cors au sommet du bois de cerf’.

Les dérivés V-oir(e) forment tous des noms. L'hypothèse d'ellipse ne s'y applique donc pas, comme cela se dégage du tableau 22 :

Tableau 22. Les attestations instrumentales les plus anciennes des dérivés V-oir(e).

Emploi	12 ^e	13 ^e	Tot
N+Instr	<i>miroir</i> <i>rasoir</i>	<i>avaloire</i> <i>battoir</i> <i>passoire</i> <i>perçoir</i> <i>portoir</i> <i>poussoir</i> <i>pressoir</i> <i>tordoir</i> <i>tranchoir</i>	11
A+Instr	-	-	0
Total	2	9	11

À titre d'exemple, rappelons ici *rasoir* (cf. 83) :

90) 12^e N, Mil. *rasuir* 'instrument servant à raser' (*Psautier Cambridge*, 51, 2 ds T.-L.).

Regardons aussi *avaloir* :

91) 13^e N, (sellerie) *avaleoire* (*De l'Oustillement au villain*, Montaignon et Rayn., II, 150 ds GDF. *Compl.* : *Et forrel et dossiere, Trais et avaleoire*).

Comme il ressort des quatre tableaux, nos résultats ne parlent pas en faveur de l'hypothèse d'ellipse comme d'une explication qui pourrait s'appliquer aux quatre cas de formations agentives en français. Pour les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés V-oir(e), la quantité d'adjectifs est négligeable ou même nulle. Pour les dérivés V-ant et V-eur, l'emploi nominal instrumental est, selon nos données basées sur le *TLFi*, le plus fréquemment attesté avant l'emploi adjectival instrumental. Parmi les attestations instrumentales les plus anciennes, nous pouvons donc constater qu'il n'y en a que très peu qui soient issues d'un emploi adjectival.

Pour ce qui est de l'homonymisation, c'est-à-dire la collision de deux suffixes différents par l'intermédiaire d'un changement phonétique, Rainer (2005b) mentionne qu'en provençal, en catalan, et dans certains dialectes italiens, le suffixe latin instrumental *-torium* est devenu identique au suffixe latin agentif *-torem*, ce qui expliquerait donc la polysémie résultante. Rainer remarque cependant qu'en espagnol, où l'on trouve aussi cette polysémie, ces deux suffixes sont restés distincts l'un de l'autre (*-dero* et *-dor*), ce qui contredit l'explication d'homonymisation. À notre avis, l'hypothèse

d'homonymisation s'appliquerait difficilement aux composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, si bien que nous rejetons cette explication.

Or, la première attestation locative du type *comedor* ('salle à manger') en espagnol est due, selon Malkiel (1988:238) (cf. Rainer 2005b:28), à un emprunt fait au provençal. Ceci constitue donc la base de la troisième explication, celle d'emprunt, qui, selon Rainer (*ibid.*), est notée déjà par Meyer-Lübke (1966:§66 [1921]) pour certaines formations instrumentales et locatives en ancien français. Rainer (2005b:32) émet aussi la possibilité que l'influence romane soit à l'origine de l'emploi non agentif des dérivés germaniques en *-er* (cf. *counter* vs *compteur*). Les noms d'agent en proto-germanique semblent manquer d'emploi non agentif, alors qu'au Moyen Âge toutes les langues européennes semblent avoir acquis de tels emplois durant quelques siècles (Rainer 2005b:33). En ce qui concerne nos résultats, l'hypothèse d'emprunt pourrait difficilement rendre compte de la polysémie des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et des deux dérivés *V-ant* et *V-oir(e)*, présente dès les premières attestations ; c'est pourquoi nous la réfutons.

Rainer (2005b:33) souligne que la nécessité d'insister sur les interprétations non sémantiques ou non cognitives afin d'expliquer le procédé de fragmentation de noms d'agent ne doit pas être comprise comme le rejet de l'importance des telles explications. Il estime cependant que les trois explications d'ordre diachronique — ellipse, homonymisation et emprunt — semblent jouer un rôle aussi important, du moins au sein des langues romanes. Pour notre part, la vérification ou non d'une de ces trois explications ne constitue aucun objectif central pour notre étude. C'est un fait avéré que la polysémie d'agent existe dans les langues indo-européennes, par exemple les langues germaniques, romanes, et slaves, ce qui pourrait s'expliquer par l'idée d'emprunt. Mais, elle existe aussi dans d'autres familles de langues, telles que les langues algonquines et plusieurs langues africaines, ce qui indiquerait son origine cognitive (cf. le numéro de STUF (à paraître) consacré à la polysémie d'agent dans des familles de langues différentes). Conformément à notre conception théorique, nous chercherons plutôt une explication sémantique ou cognitive pouvant aussi rendre compte des résultats synchroniques.

8.5.2 Explications sémantiques/cognitives

Outre les trois explications données dans la section précédente, Rainer (2005b) mentionne cinq autres hypothèses pour expliquer l'extension sémantique. Trois d'entre elles englobent l'idée d'une extension métaphorique ou métonymique : i) D'après Panagl (1977) (cf. Rainer 2005b:22-23), l'emploi instrumental résulte d'une extension de l'emploi agentif en passant par la métaphore (idée exprimée déjà par Meyer-Lübke

1890), ou par la métonymie.¹⁷⁶ Selon nous, l'extension sémantique peut donc se formaliser comme suit :

92) stade 1 : $X_{Ag}, Y_{Ag} \dots$; stade 2 : $X_{Ag} > X_{Instr}, Y_{Ag} > Y_{Instr} \dots$

Panagl (1977:13) (cf. Rainer 2005b:22) observe que cette explication est problématique en ce qu'il n'y a pas toujours de formation agentive primitive. Rainer (2005b:25) donne de plus un argument contre l'interprétation métonymique en faveur de celle métaphorique, à savoir que l'extension est toujours unidirectionnelle : l'Agent est le but et l'Instrument, le véhicule (*the trumpet* pour *the trumpeter*). Or, cette objection n'est pas convaincante, car nous avons déjà constaté que l'extension de sens n'est pas unidirectionnelle. Regardons aussi deux exemples du *TLFi*. Pour *boucheur*, le sens agentif est attesté avant le sens instrumental :

93) *boucheuse*, au f : 'ouvrière dont le travail consiste à procéder au bouchage de bouteilles soit à la main soit, dans le cas de bouteilles de champagne, au moyen d'une machine', et également 'la machine servant à effectuer le bouchage des bouteilles'.

Par contre, pour *branleur*, le *TLFi* donne le sens instrumental comme étant primaire par rapport au sens agentif :

94) a) 1930 'machine qui sert, après le tirage et avant le massicotage, à égaliser les feuilles grâce à des soufflets qui les agitent constamment' ; d'où 1930 'ouvrière qui effectue ce travail'.

ii) La réinterprétation de l'emploi agentif comme instrumental en passant par la métaphore ou la métonymie constitue la deuxième explication sémantique, d'après Rainer (2005b:22-23). L'idée exprimée dans (i) ne sert, selon l'idée de la réinterprétation, qu'à expliquer l'origine diachronique de l'emploi instrumental, qui ensuite, au moyen d'une réinterprétation, peut servir de base pour d'autres emplois instrumentaux. Diachroniquement, trois stades sont donc discernables :

95) stade 1 : $X_{Ag}, Y_{Ag} \dots$; stade 2 : $X_{Ag} > X_{Instr}, Y_{Ag} > Y_{Instr} \dots$; stade 3 : $X_{Instr}, Y_{Instr} \dots > J_{Instr}, K_{Instrs} \dots$

¹⁷⁶ Selon Panther & Thornburg (2002:281), la métaphore est une projection entre deux domaines distincts, tandis que la métonymie est une projection qui se situe à l'intérieur d'un même domaine et se base sur une relation contingente entre deux entités conceptuelles. Le domaine cible est focalisé, mais il est généralement possible de récupérer le domaine source. Quelques relations métonymiques générales sont CONTENEUR POUR CONTENU, LIEU POUR ÉVÉNEMENT, RÉSULTAT POUR ACTION et PRODUCTEUR POUR PRODUIT (Panther & Thornburg 2002:283).

iii) L'approximation constitue la troisième explication (Rainer 2005b:23) : l'usage instrumental (ou un néologisme instrumental) peut surgir par métaphore ou métonymie en utilisant un patron agentif de manière approximative et non pas un mot individuel, comme c'est le cas dans (i-ii). Diachroniquement, il n'est question que de deux stades :

96) stade 1 : $X_{Ag}, Y_{Ag} \dots$; stade 2 : $X_{Ag}, Y_{Ag} \dots > X_{Instr}, Y_{Instr} \dots$

Compte tenu de ce qui précède, Rainer (2005b:26) en tire la conclusion que l'approximation métaphorique est le procédé le plus valable afin d'expliquer l'extension sémantique de la polysémie agentive. Selon Rainer (2005b:24-25), les premières attestations instrumentales du suffixe espagnol *-dor* semblent confirmer cette conclusion. Plusieurs de ces attestations instrumentales n'ont pas d'attestation agentive primaire ; il semble plutôt être question d'une distribution complémentaire. Nous n'adhérons pas à la conclusion de Rainer, étant donné que nos dérivés *V-eur* ne manifestent pas de distribution complémentaire. Au contraire, 44 % d'entre eux sont polysémiques. Il nous faut cependant admettre que cette hypothèse pourrait se confirmer pour ce qui est des composés $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$, dont les premières attestations peuvent être agentives aussi bien qu'instrumentales, locatives ou actionnelles. Cette hypothèse d'approximation part néanmoins de l'idée qu'il existe un patron agentif primaire, ce qui est en effet contredit, dans nos résultats, par les premières attestations de ces mêmes composés. Nous pourrions peut-être accepter cette hypothèse, mais en la modifiant afin de l'élargir pour qu'elle soit valable pour tout un conglomérat de formations agentives différentes : une formation agentive ayant pour sens central l'Agent et pour sens périphérique par exemple celui d'Instrument, comme le dérivé *V-eur*, pourrait servir de modèle pour une autre formation agentive qui aurait comme sens central l'Instrument, comme les composés $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ ou les dérivés *V-oir(e)*. De fait, la dérivation en *-eur* semble selon les attestations du *TLFi* être une formation plus ancienne que la composition $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$. Cette hypothèse est cependant difficile à falsifier, si bien que nous ne l'adoptons pas.

En résumé, en ce qui concerne nos résultats, aucune des trois explications englobant l'idée d'une extension métaphorique ou métonymique n'est satisfaisante. Les deux premières sont réfutées selon le même raisonnement que Rainer, c'est-à-dire que l'Agent ne peut pas être considéré dans tous les cas comme le sens primaire. Ceci vaut principalement pour la majorité des composés $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ n'ayant qu'un seul sens, qui est, dans la plupart des cas, non agentif. Admettons pourtant que pour les dérivés *V-eur*, ces explications sont plus plausibles.

Une quatrième hypothèse mentionnée par Rainer (2005b:31-33) est celle proposée par Ryder (1991), qui étudie, dans une approche cognitive, le passage du sens agentif au sens instrumental en termes de réanalyse de

prototype (l'Agent). L'approche de Ryder est cependant aussi problématique que celle de Booij (1986) en ce qui concerne la diachronie, car les premiers sens instrumentaux attestés ne correspondent pas aux Agents Impersonnels, ce qui, selon Rainer (2005b:31), aurait été la transition naturelle de l'Agent à l'Instrument. Cependant, nous ne partageons pas l'avis de Rainer que l'extension de l'Agent à l'Instrument doit passer par l'Agent Impersonnel. Comme le remarque Eva Larsson Ringqvist (c.p.), « vu les facteurs extralinguistiques (l'industrialisation, l'automatisation), une évolution dans le sens inverse serait très naturelle : on fait X avec Y → Y fait X ('tout seul') ». Selon Ryder (1991:299), s'appuyant sur Kastovsky (1971), l'emploi du suffixe *-er* en ancien anglais se limiterait à la désignation des Agents Humains et les verbes servant de base pour ces dérivés expriment l'action de l'Agent (p.ex. *bæcere*, *writere*). Ryder explique comme suit l'extension sémantique du suffixe agentif anglais *-er* :

Extensions to other referent types found in modern *-er* [ici et *infra*, nos caractères italiques] forms are the result of shifts in construal of the defining episode, with resultant changes in the importance of each of the characteristics of the referents of originally agentive *-er* forms. (1991:303)

Selon Ryder (1991:305), l'extension d'un instrument à un vêtement s'explique d'une manière identique, c'est-à-dire par le fait que les vêtements portés en exécutant certaines actions centrales dans un épisode¹⁷⁷ peuvent être conçus comme ressemblant à un instrument utilisé dans cet épisode (cf. *loafers*, *sneakers*, *jumper*).¹⁷⁸ Le glissement de l'agentivité des individus aux événements englobant ces individus peut de même se motiver par le même type de raisonnement (Ryder 1991:306).

Rainer (2005b:30) mentionne aussi l'hypothèse de blocage, celle que nous avons adoptée dans nos analyses synchroniques et diachroniques de la polysémie d'agent (cf. surtout 6.2, 7.2 et 8.4) pour expliquer l'extension sémantique des noms d'agent. Selon cette hypothèse, des patrons instrumentaux rivaux, par exemple, bloqueraient l'extension instrumentale d'un certain procédé de formation des mots. Le blocage est aussi supposé expliquer le fait qu'il y a des patrons agentifs sans extensions instrumentales dans certaines langues comme le latin et le finnois. On trouve une telle explication chez Spence (1990) qui émet l'hypothèse que l'extension instrumentale d'*-eur* en français découlerait de la perte de

¹⁷⁷ Cette notion appartient à la grammaire cognitive, selon Ryder : « *Semantic cases are defined in relation to an event. Our observation of the world consists of the perception of a series of temporally contiguous events, which I will refer to as an event-chain. We group different subsets of an event-chain together to form a unit I call episode* » (1991:300).

¹⁷⁸ Remarquons qu'il existe plusieurs composés [VN/A/Adv/P]_N de ce type, par exemple *passe-couloir* 'vêtement sans manches, court et ample, petite cape que l'on pose sur les épaules pour se garantir du froid' (cf. 4.4).

productivité des suffixes instrumentaux rivaux *-oir* et *-oire*.¹⁷⁹ Notons que Spence ne tient pas compte de l'existence de la composition [VN/A/Adv/P]_{N/A}. Spence (1990) s'oppose à la thèse lancée par Dubois (1962) selon laquelle *-oir* a été remplacé par *-eur* lors de l'industrialisation, qui a substitué la machine à l'homme, car, selon Spence, l'emploi instrumental d'*-eur* est déjà attesté avant la révolution industrielle.¹⁸⁰ De plus, Spence (1990:34) ne partage pas non plus l'idée de Dubois (1962) que le suffixe autonome *-euse* serait réservé au sens instrumental (au contraire du suffixe *-eur*, agentif), car les dérivés en *-eur* au sens instrumental sont plus fréquents que les dérivés en *-euse* au sens instrumental (cf. n. 171). L'hypothèse de blocage est cependant mise en question par Beard (1990:118), qui observe qu'en serbo-croate, l'existence d'un suffixe instrumental productif ne bloque pas l'emploi instrumental d'un autre suffixe agentif. Admettons que nos résultats ne supportent pas non plus entièrement cette hypothèse, étant donné la forte productivité que possède et qu'a possédée pendant plusieurs siècles la formation instrumentale des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, qui ne bloque cependant pas l'extension instrumentale du dérivé *V-eur*. Constatons pourtant que l'extension agentive du composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} pourrait être bloquée par la prédilection agentive du dérivé *V-eur*. Toutefois, il importe de souligner la nécessité d'examiner la rivalité entre différents types agentifs de formation des mots, c'est-à-dire des dérivés et des composés, et de ne pas seulement se limiter à un type particulier de formation, comme le dérivé agentif. Nous trouvons donc l'idée de blocage attirante. Cette idée est aussi impliquée et serait même une conséquence des idées avancées par Kastovsky (1986) et Štekauer (2003) (cf. 6.2).

Notre grande objection contre la plupart des explications de l'extension sémantique données dans la section précédente et cette même section est qu'elles supposent que le sens Agent est primaire. À notre avis, seule l'hypothèse de blocage ne part pas nécessairement de cette supposition, de sorte que, pour l'instant, nous la tenons comme la plus plausible afin d'expliquer les structures différentes de la polysémie d'agent chez les quatre formations agentives en français. Passons à la conclusion de cette analyse consacrée à l'aspect diachronique de la polysémie agentive.

8.6 Conclusion

Les deux chapitres 7 et 8 montrent qu'en synchronie aussi bien qu'en diachronie, l'Instrument est le sens le plus rentable pour les composés

¹⁷⁹ Spence (1990:29) mentionne en outre que certains dérivés en *-oir* expriment un sens Locatif plutôt qu'un sens Instrument, et en anglais, le suffixe *-ory*, qui a la même origine latine, forme des noms locatifs (*ibid.*:32) (cf. 8.4).

¹⁸⁰ Notons que cette critique est la même que celle formulée envers l'explication d'ellipse (cf. 8.5.1).

[VN/A/Adv/P]_{N/A}, ainsi que pour les dérivés *V-oir(e)*, alors que l'Agent est le plus rentable pour les dérivés *V-eur*, et aussi pour les dérivés *V-ant*, quoique dans une moindre mesure. Notre étude ne permet pas de confirmer l'existence d'une hiérarchie d'agent directionnelle, valable pour toute formation agentive. Pourtant, l'existence de la polysémie d'agent est confirmée : nos résultats indiquent que les sens y étant compris sont plus ou moins centraux et rentables pour des formations différentes.

Nous avons aussi présenté et discuté plusieurs hypothèses ayant pour but d'expliquer l'extension de sens à la fois dans une perspective diachronique et dans une perspective sémantique/cognitive. Nous arrivons à la conclusion que toutes, sauf deux, doivent en effet être réfutées par nos résultats, car elles partent de l'idée que l'Agent est le sens primaire, à l'origine de tous les autres sens inclus dans la polysémie d'agent. L'hypothèse qui englobe l'idée d'une approximation métaphorique pourrait éventuellement s'appliquer aux quatre formations agentives en français, mais elle est à notre avis théoriquement vague et difficile à falsifier. Nous trouvons donc l'hypothèse de blocage la plus plausible afin de rendre compte des structures sémantiques différentes manifestées par les quatre formations agentives.

L'extension sémantique des unités individuellement polysémiques ne suit pas non plus uniformément la direction de la hiérarchie d'agent. Nos résultats peuvent ici être interprétés en faveur de l'hypothèse de blocage. Il est possible d'envisager l'existence de rivalité pour le sens agentif, entre, d'une part les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés *V-ant* et *V-oir(e)*, et d'autre part, les dérivés *V-eur*. Puisque les dérivés *V-eur* sont principalement, et primitivement, agentifs, les autres formations seraient poussées vers le sens instrumental. Or, la forte rentabilité du sens instrumental des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} ne bloquerait cependant pas entièrement l'extension instrumentale des dérivés *V-eur*. Mais elle semble faire obstacle à l'extension instrumentale des dérivés *V-ant* et *V-oir(e)* : les dérivés *V-ant* seraient poussés vers les sens Action et Résultat, et les dérivés *V-oir(e)* vers le sens Locatif.

Ainsi, nous acceptons l'existence d'une polysémie d'agent, mais nous dénisons sa directionnalité supposée. À la suite des opinions également émises par Kastovsky (1986) et Štekauer (2003), nous proposons au contraire que tous les sens compris dans la polysémie d'agent soient qualifiés de primaires, quoique plus ou moins centraux et rentables pour des formations différentes.

Afin de revenir à la question de choisir entre polysémie ou homonymie (cf. 6.3), nous posons en fait que les résultats présentés dans notre travail rejettent l'hypothèse d'homonymie. Il n'est pas, à notre avis, possible de considérer les unités dont il est question ici comme homonymes. Les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)* manifestent tous, individuellement et collectivement, les mêmes sens (polysémiques). On ne peut attribuer ce fait à la simple coïncidence (ou

homonymie). De plus, le nombre d'unités polysémiques est d'après nous trop grand pour n'être qu'accidentel, ce qui serait le cas si l'on avait affaire à des unités homonymiques. Il ressort aussi clairement, à notre avis, des explications et des étymologies données dans le *TLFi* que ces unités sont sémantiquement liées les unes aux autres.

9 Conclusion

Nous essayerons ici de résumer et de conclure notre travail de thèse afin de terminer en faisant la synthèse de l'étude dans 9.1 et en donnant quelques perspectives de recherche dans 9.2.

9.1 Synthèse de l'étude

Récapitulons d'abord les points les plus importants des chapitres 2 et 3, qui servent d'introduction à la théorie morphologique, à ses différentes approches, et aux questions qui y sont soulevées, comme les unités de base de la morphologie, la constitution du lexique, l'entrée lexicale et la notion de productivité. Nous avons aussi abordé la composition, surtout celle du français, et différentes classifications des composés, ainsi que les divers critères proposés pour faire une distinction entre composés, syntagmes lexicalisés et syntagmes syntaxiques réguliers. Afin de situer notre travail par rapport à ces questions, soulignons qu'il se place dans une approche morphologique lexématique, dans laquelle la notion de tête morphologique n'est pas opératoire. Nous adhérons donc à la version faible de l'hypothèse lexicaliste : la morphologie est dite scindée. La notion de lexème présente l'avantage d'éviter l'ambiguïté du terme de mot, ainsi que la problématique du terme de morphème et de ses associés. Quant à d'autres termes fondamentaux dans la morphologie, celui de base, opératoire dans les dérivés suffixés en *-eur*, *-ant* et *-oir(e)*, est pertinent pour notre travail. Les termes de radical et de thème sont de même importants, car nous adoptons la position prise par Villoing (2002) selon laquelle le premier constituant du composé $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ correspond à un thème verbal formé par le radical plus la voyelle thématique. Nous optons pour un lexique minimaliste, comportant des règles de construction morphologique, à l'opposé d'un lexique maximaliste. Nous considérons que l'entrée lexicale contient des informations indépendantes aux niveaux syntaxique, morphologique, sémantique, phonologique et graphématique. La notion de productivité, complexe, est adéquate pour la sélection des données pour nos analyses : c'est en particulier les deux notions de rentabilité et de disponibilité qui sont importantes : la première parce qu'elle restreint nos données. La disponibilité est mise en jeu dans la première partie de nos analyses des chapitres 4 et 5, alors que c'est la rentabilité qui porte ce même

rôle dans la deuxième partie de nos analyses des chapitres 7 et 8. Nous avons aussi constaté que Corbin (1992) résout la complexité de définition et de délimitation que présentent les composés en français. Sa définition, reformulée par Villoing (2002), est celle que nous avons adoptée : « [u]n mot composé est un lexème complexe, construit par des règles de morphologie constructionnelle conjoignant des lexèmes » (Villoing 2002:161). La construction [VN]_{N/A} est donc sans aucun doute un composé en français. Par contre, les unités qui manifestent une structure syntaxique ne sont pas des construits morphologiques.

La construction [VN/A/Adv/P]_{N/A} en français, l'objet d'étude principal de notre travail, est traitée sous ses aspects morphologiques. Rappelons les trois cas différents : (i) N est un argument interne de V ; (ii) N est un argument externe de V ; (iii) N/A/Adv/P est un adjectif sémantique de V (syntaxiquement, le second constituant a une fonction d'adverbiale). Sa structure est discutée en présentant des hypothèses morphologiques et syntaxiques, et en mettant en lumière les implications théoriques des explications différentes. Pour ce qui est du troisième cas, (iii), nous avons proposé que les adverbes et les prépositions puissent constituer des classes de lexèmes et entrer dans la règle de construction morphologique [VN/A/Adv/P]_{N/A}. L'idée qu'Adv appartient aux lexèmes (une classe distincte ou entrant dans la classe des lexèmes adjectifs) est déjà proposée par des morphologues français (cf. Villoing 2002), alors que P, selon eux, serait, dans certains cas, un préfixe dès qu'elle entre dans une dérivation morphologique (cf. Amiot 2004). Or, Booij (2002, 2005b) entre autres accepte P parmi les lexèmes entrant dans les composés.

Revenons maintenant aux questions de recherche et aux hypothèses posées dans le chapitre d'introduction et auxquelles nous avons essayé de répondre dans nos analyses. Afin d'expliquer la structure des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} en français, nous avons postulé qu'une seule règle de construction morphologique, [VN/A/Adv/P]_{N/A}, est responsable de la formation des trois cas. Nous avons accepté la position de Villoing (2002) selon laquelle la règle de construction morphologique [VN]_{N/A} est valable pour la formation des composés où le premier constituant est un prédicat et le second constituant un participant sémantique, qui le plus souvent joue le rôle de Thème. Pourtant, nous avons donc proposé de l'élargir afin d'englober le cas où le second constituant correspond à l'argument externe, de même que celui où le second constituant joue le rôle d'adjectif sémantique. Les implications théoriques d'une telle décision ont été discutées ; nous admettrions cependant que cette règle court le risque d'être trop puissante. Selon nous, les composés comportant un adjectif/adverbial peuvent facilement être compris dans des hypothèses morphologiques émises pour la structure des composés [VN]_{N/A} français comportant un argument interne. Villoing (2001, 2002), par exemple, parle en faveur de cette possibilité. Pour ce qui est des composés [VN]_{N/A} contenant un

argument externe, Fradin (2005) les traite ensemble avec les composés comportant un argument interne, alors que selon Corbin (1997), ils seraient des unités syntaxiques lexicalisées.

La première partie de nos analyses, qualitative et portant sur la disponibilité, utilise une méthode introspective. Nous avons pris comme point de départ les patrons sémantiques que propose Fradin (2005) pour rendre compte de la structure interne des composés $[VN]_{N/A}$ en français. Nous avons pourtant proposé des patrons additionnels afin d'accéder à la sémantique interne des composés $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ de manière plus exhaustive. Nous avons aussi lié chaque patron sémantique à un sens dénotatif. Cette analyse des patrons sémantiques a eu pour objectif de vérifier la plausibilité de notre hypothèse, qui pose une seule règle de construction morphologique, $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$. Nous estimons que les évidences présentées par nos analyses confortent cette hypothèse. Reprenons ici la liste des patrons sémantiques et leurs sens dénotatifs utilisés pour nos analyses des composés $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ du français et des formations agentives suédoises :

- **Agent** : $Ag\ V\ (P)\ N/A/Adv/P \rightarrow Ag\ (fait)\ N\ V$
- **Instrument** : $(x)\ V\ (P)\ N/A/Adv/P\ avec\ Instr \rightarrow N\ V\ avec\ Instr$
- **Locatif** : $(x)\ V\ N/A/Adv/P\ (y)\ dans/sur\ Loc \rightarrow N\ V\ dans/sur\ Loc$
- **Action** : $(x)\ [V\ N/A/Adv/P]_{Act} \rightarrow (x\ fait)\ [N\ V]_{Act}$
- **Résultat** : $(x)\ [V\ N/A/Adv/P]_{Act}\ a\ pour\ Rés \rightarrow [N\ V]_{Act}\ a\ pour\ Rés$
- **Cause_{instrumentale}** : $N\ V\ Cau\ et\ N/N_2\ V_2\ (par\ Cau) \rightarrow Cause_{agentive} : Cau\ V\ N/A/Adv/P\ et\ N/N_2\ V_2$

Cette liste montre que les patrons des composés comportant un adjectif sont inclus dans les patrons des composés comportant un argument interne, alors que, le plus souvent, les patrons des composés comportant un argument externe en sont dérivables : le sens dénotatif est toujours le même, quelle que soit la relation interne entre les constituants. Ainsi, les trois cas différents ne dénotent pas de types sémantiques différents.

Rappelons que nous avons exclu deux patrons de la liste des patrons sémantiques de la construction $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$. L'un est celui du sous-type des composés français du type $[VN]_N$ comportant un argument externe. Ce sous-type manifeste des similarités avec le composé germanique de type $[VN]_N$, en ce que le sens du composé est hyponyme du sens du second nom, et pour lequel nous avons décidé qu'il faut proposer une règle distincte (cette décision est aussi commentée plus bas) :

- **(Agent/Instrument/Locatif** : $[N\ (qui\ (se))\ V]_{Ag/Instr/Loc}$)

Nous avons également exclu le patron d'Objet (comestible) ne valant que pour certains composés qui comportent un argument externe, comme *croque-madame*. Son statut reste, à notre avis, encore sujet à question :

- (**Objet**_{comestible} : N V Obj_[VN])

De plus, nous espérons avoir montré qu'un certain nombre de composés [VN]_{N/A}, qui, en première apparence, semblent comporter un argument interne, doivent plutôt être analysés comme comportant un adjectif sémantique ou un argument externe. En supposant une même règle de construction morphologique [VN/A/Adv/P]_{N/A}, le classement du second constituant N en trois analyses différentes ne sera pas nécessaire. Nos analyses confirment aussi entièrement l'idée de Fradin (2005) selon laquelle la structure sémantique des composés [VN]_{N/A} est peu contraignante : il suffit que le second constituant soit un argument du V. Or, puisque nous optons pour l'inclusion de tous les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} sous la même construction morphologique, nous avons proposé une révision des deux conditions proposées par Fradin (2005) (cf. 40), et reprise ici :

54) Conditions sur les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}

- a) Le N/A/Adv/P doit être interprété comme un argument/un adjectif du prédicat verbal.
- b) Le composé [VN/A/Adv/P]_{N/A} doit dénoter une entité qui est sémantiquement corrélée à l'événement décrit par le prédicat verbal.

Rappelons aussi que nous avons ajouté le patron d'Action et celui de Résultat dans nos analyses des patrons sémantiques. Donc, il nous a fallu élargir (cf. 55d-e) également les corrélations entre l'entité dénotée et l'événement que Fradin a proposées (cf. 41), et reprises ici :

55) L'entité A est corrélée à l'événement Év si

- a) L'expression linguistique qui dénote A est un argument du prédicat verbal qui dénote l'Év (équivalamment : A est un participant dans la structure causale reflétée par le verbe).
- b) A constitue le lieu où l'Év prend place.
- c) A est un causeur de l'Év.
- d) A est l'action exprimée par l'Év.
- e) A est le résultat de l'action exprimée par l'Év.

Mentionnons finalement une autre conclusion de ces analyses, notamment que le constituant verbal des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} français hérite de la SLC du verbe dont il est le thème. Cette conclusion a pour implication la présence des adjoints dans la SLC du verbe. Elle permet également de mettre en question la position selon laquelle seule la tête d'un composé

endocentrique dont l'un des constituants est un verbe pourrait sélectionner le constituant non tête (cf. Guevara & Scalise 2004, Scalise & Guevara 2006). Ainsi, une autre conséquence de cette conclusion, c'est qu'elle met en question la notion de tête morphologique.

La première partie de nos analyses consiste aussi en une analyse contrastive — qualitative et portant sur la disponibilité. Elle nous a permis de discerner quatre formations agentives suédoises correspondant aux constructions $[VN/A/Adv/P]_{N/A}$ du français, à savoir $[N/A/Adv/PV-are]_N$, $[N/A/Adv/PV]_N$, $[N/A/Adv/PV-a]_N$ et $[VN]_N$. Après avoir localisé ces formations suédoises, nous avons examiné si on y retrouve les mêmes patrons sémantiques et les mêmes relations entre les constituants : prédicat et argument interne, argument externe ou adjoint.

Nos résultats montrent que les trois formations suédoises qui comportent un second constituant verbal manifestent les mêmes patrons sémantiques, les mêmes sens dénotatifs, et les mêmes relations entre les constituants que la construction française. Ainsi, la formation germanique comportant *-are* ne serait pas selon nous la seule formation à présenter des points communs avec le composé roman $[VN/A/Adv/P]_N$, même si, à l'instar de la construction française, elle comporte le plus fréquemment un argument interne. Mentionnons aussi que le composé $[N/A/Adv/PV-a]_N$ ne semble pas disponible en suédois moderne. En ceci il se distingue de la construction française. La formation suédoise dans laquelle le constituant verbal occupe la première position, $[VN]_N$, se distingue des autres en ce que les effets d'héritage ne sont pas aussi manifestes et peuvent même être mis en question. Ses patrons sémantiques diffèrent aussi des autres, même si ses sens dénotatifs sont les mêmes. Nous avons constaté que cette formation suédoise se comporte exactement comme le sous-type des composés français $[VN]_N$ comportant un argument externe, et pour lequel nous avons proposé une deuxième règle de construction morphologique. Il semble ainsi que notre règle proposée pour le français est renforcée par l'existence d'une même règle de construction morphologique, rentable, en suédois, responsable de la formation d'un même type de composé agentif.

Notre analyse des formations suédoises fournit selon nous aussi des évidences pour l'idée que les adjoints soient présents dans la SLC de la base verbe héritée par le constituant verbal. Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de proposer une règle de construction morphologique distincte pour les cas où le constituant non verbal ne serait pas un argument interne, mais un argument externe ou un adjoint. Rappelons qu'en suédois aussi, il arrive souvent que ce constituant, sous forme de N, est un argument externe ou joue le rôle d'adjoint, et que l'acceptation d'une seule règle présente l'avantage d'éviter de distinguer entre les cas où le N n'est pas un argument interne de V, mais, au contraire, un argument externe ou un adjoint.

Nous avons aussi examiné les restrictions pesant sur les prédicats qui entrent dans les formations agentives française et suédoises. Nous en

sommes arrivée à la conclusion qu'il n'y a pas de restrictions : les prédicats peuvent être inergatifs aussi bien qu'inaccusatifs et les prédicats complexes peuvent s'interpréter comme des états, des activités, des accomplissements, et des achèvements. Nous avons pourtant constaté que les états sont plus rares dans ces formations que les trois autres classes vendleriennes. La même chose vaut pour les prédicats inaccusatifs et inergatifs. En général, le prédicat prend deux arguments dont l'un est l'Agent et l'autre joue le rôle de Thème, comme l'a montré Villoing (2002). Notre étude a ainsi confirmé, dans une perspective plus grande, l'opinion émise entre autres par Fradin (2005) selon laquelle la relation sémantique qui tient entre les constituants d'un composé dont l'un des constituants est un verbe n'est pas sévèrement restreinte.

Remarquons finalement que les sens dénotatifs des patrons sémantiques sont ceux qui sont inclus dans la polysémie d'agent, examinée dans la deuxième partie de nos analyses, à l'exception de celui de Cause, peu rentable, que nous avons regroupé sous Agent ou Instrument. Ainsi, les patrons sont une manière d'arriver à la définition des sens inclus dans la polysémie d'agent. Nos analyses qualitatives dans les chapitres 4 et 5 donnent donc des évidences supplémentaires pour l'existence de la polysémie d'agent. Nos formations agentives en suédois et en français sont, selon nous, issues des cinq règles de construction morphologique. Néanmoins, elles expriment, toutes, les mêmes sens dénotatifs.

La deuxième partie de nos analyses est quantitative et porte sur la rentabilité des sens dénotatifs. La méthode choisie est donc inductive. Nous essayons de répondre à la question de savoir si la polysémie d'agent a une validité empirique. Nous avons inclus, outre les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, trois autres formations agentives françaises, les dérivés *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)*, dans le dessein de compléter les résultats obtenus pour les composés. Les dérivés inclus ne sont que ceux qui se basent sur un des 164 verbes types qui entrent dans un des composés. L'objectif principal a consisté à mettre en question le bien-fondé empirique de la polysémie d'agent comme hiérarchiquement structurée, de façon identique pour toute formation agentive, comme proposent entre autres Dressler (1986), Devos & Taeldeman (2004) et Sleeman & Verheugd (2004).

Nos analyses synchroniques et diachroniques des chapitres 7 et 8 montrent plus particulièrement que l'Instrument est le sens le plus rentable pour les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés *V-oir(e)*, alors que l'Agent est le plus rentable pour les dérivés *V-eur* et *V-ant*, bien qu'à un moindre degré pour ces derniers. L'existence de la polysémie d'agent est corroborée : nos résultats indiquent que les sens y étant compris sont plus ou moins centraux et rentables pour des formations différentes. Notre étude ne permet cependant pas de confirmer l'idée que ce concept aurait nécessairement une structure hiérarchique ou directionnelle émanant de l'Agent, valable pour toute formation agentive. Nous proposons au contraire

que tous les sens compris dans la polysémie d'agent puissent être qualifiés de primaires, quoique plus ou moins centraux et rentables pour des formations différentes, suivant ainsi les hypothèses de blocage et de rivalité entre différentes formations agentives, opinions émises par Kastovsky (1986), Spence (1990) et Štekauer (2003).

Nous avons aussi discuté des hypothèses diachroniques et sémantiques/cognitives avancées pour expliquer l'extension de sens. Notre conclusion ici est que seules deux hypothèses sémantiques/cognitives se laissent confirmer par nos résultats, car elles ne partent pas nécessairement de l'idée que l'Agent est le sens primaire pour toute formation agentive. L'une des hypothèses, proposée par Rainer (2005b), comprend l'idée d'une approximation métaphorique. Elle pourrait s'appliquer aux quatre formations agentives en français, à condition de considérer la dérivation en *-eur* comme formation originale. Selon nous, elle est difficilement falsifiable, partant théoriquement vague. L'autre hypothèse est celle du blocage. Nous avons trouvé qu'elle semble plausible pour rendre compte des structures sémantiques différentes manifestées par les quatre formations agentives. Par conséquent, et faute de meilleure hypothèse, nous l'avons acceptée pour expliquer entre autres le fait que l'extension sémantique des unités individuellement polysémiques ne suit pas uniformément la direction de la hiérarchie d'agent. Il est possible d'envisager l'existence d'une rivalité en termes de blocage pour ce qui est du sens agentif, entre, d'une part les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés *V-ant* et *V-oir(e)*, et d'autre part les dérivés *V-eur*. Puisque les dérivés *V-eur* sont majoritairement agentifs, les autres formations seraient poussées vers le sens instrumental. Admettons pourtant que la forte rentabilité du sens Instrument des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} ne bloquerait pas entièrement l'extension d'Instrument des dérivés *V-eur*. Elle semble cependant faire obstacle à l'extension instrumentale des dérivés *V-ant* et *V-oir(e)* : les dérivés *V-ant* sont poussés vers les sens Action et Résultat, et les dérivés *V-oir(e)* vers le sens Locatif.

Afin de revenir finalement à la possibilité d'homonymie au lieu de polysémie (cf. 6.3), nos résultats ont rejeté l'hypothèse d'homonymie. Nous avons constaté que les sens (polysémiques) des unités dont il est question dans notre travail ne peuvent être considérées comme des homonymes. Les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés *V-ant*, *V-eur* et *V-oir(e)* dénotent tous, individuellement et collectivement, les mêmes sens (inclus dans la polysémie d'agent). Selon nous, ce fait ne peut dépendre de la simple coïncidence (homonymie). Le grand nombre des unités polysémiques ne peut n'être qu'accidentel, comme ce serait le cas s'il était question d'unités homonymiques. En extrapolant notre conclusion à une portée générale, elle semble indiquer qu'une notion polysémique n'est pas nécessairement ordonnée selon le principe de directionnalité, peut-être même pas sous forme de hiérarchie.

9.2 Perspectives de recherche

Nous soulevons dans ce qui suit quelques-unes des questions qui restent encore ouvertes. Une question qui mérite d'être soulevée touche les implications théoriques et empiriques que peut avoir l'inclusion de P parmi les classes de lexèmes pour les composés français. Nous estimons que l'inclusion de P dans la construction morphologique [VN/A/Adv/P]_{N/A} est un fait incontestable, et qu'elle doit donc avoir des conséquences pour la théorie de la morphologie constructionnelle en général, et pour d'autres formations morphologiques en français. La classe de lexèmes adverbes doit aussi, à notre avis, recevoir une meilleure définition. Quant à la théorie morphologique, les effets d'héritage de la SLC du verbe par les formations dont l'un des constituants est un verbe pourraient être explorés encore, en particulier les conséquences de notre décision de supposer que les adjoints peuvent y être représentés : question qui est, dans une certaine mesure, liée à la notion de tête morphologique, n'étant pas considérée comme opératoire dans toute approche morphologique, *à fortiori* dans la morphologie constructionnelle du français. Il doit à notre avis être possible de parler d'effets d'héritage sans renvoyer à la notion de tête.

Une autre question qui pourrait être examinée plus en profondeur est celle des patrons sémantiques que nous avons pu discerner parmi les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, ainsi que parmi les quatre formations agentives en suédois. Notre liste peut certainement être élaborée et en ce qui concerne les représentations des patrons et en ce qui concerne l'ajout de patrons additionnels. Il faudrait par exemple examiner la possibilité d'y inclure le patron d'Objet, ainsi que celui de Source, qui entre dans la hiérarchie d'agent que propose Dressler (1986).

La possibilité, mentionnée par Villoing & Roussarie (2003), qu'il y aurait un lien entre structure interne et dénotation, peut, à notre avis, être comprise de deux manières différentes. Nous estimons avoir montré comment arriver aux sens dénotatifs à partir des patrons sémantiques proposés. Cependant, les sens dénotatifs des composés individuels ne ressortent pas toujours par ces patrons. Cette question semble plutôt être liée à la distinction sémantique entre transparence et opacité. Certains composés sont sémantiquement transparents, presque compositionnels, alors que d'autres ont un sens plus spécialisé. D'autres encore sont opaques. Les patrons sémantiques que nous avons proposés n'atteignent donc pas la question d'opacité. Selon Fradin (2003a), il faut parler de degrés d'opacité. Il serait intéressant d'étudier les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}, en français à la lumière des notions de transparence *vs* opacité et de sens littéral *vs* sens figuré.

Nous avons aussi suggéré l'existence d'un continuum sémantique pour l'interprétation des composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} du français, selon la manière que propose Lesselingue (2003) pour les composés français du type [NN]_N. À l'une des extrémités du continuum, il y a les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A}

dont le second constituant est un argument interne. Au milieu, il y a les composés dont le second constituant nominal peut être discuté pour ce qui touche à son classement du fait qu'il peut aussi être interprété comme un argument externe ou un adjectif. À l'autre extrémité du continuum, il y a les composés comportant un adjectif ou comportant un argument externe. Nous avons proposé que ce soient les cas ambigus du milieu qui autorisent la transition, floue, entre les deux extrémités. Cette idée, aussi liée à la distinction entre transparence et opacité, mériterait selon nous d'être examinée de plus près.

Admettons que notre analyse contrastive des quatre types de formations agentives du suédois pourrait sans aucun doute être plus élaborée, et en ce qui concerne les relations tenant entre les constituants, et en ce qui concerne les patrons sémantiques. À cette fin, il serait intéressant d'avoir des données plus vastes à étudier. La contrastivité et la typologie morphologique sont des domaines qui restent assez peu étudiés. Il nous semble aussi que l'hypothèse de blocage pourrait être testée sur les formations agentives suédoises, polysémiques. Probablement, leurs structures sémantiques ne seraient pas les mêmes si soumises à un examen détaillé.

Terminons en disant quelques mots sur nos analyses de la polysémie d'agent. Admettons d'abord que nos analyses, qui ne traitent que de certaines des questions soulevées dans le chapitre 6, auraient certainement pu être examinées de manière plus approfondie. Nos données pour ce qui est des trois dérivés pourraient aussi être élargies afin d'arriver à des résultats plus fiables. Ceci vaut en particulier pour nos données diachroniques qui ne proviennent que d'une source secondaire, le *TLFi*. Nous estimons aussi que les hypothèses posées pour expliquer l'extension de sens, notamment celle de blocage adoptée par nous, pourraient être élaborées et précisées davantage afin d'être soumises à une vérification. Finalement, le fait que le sémantisme du verbe reste le même dans des formations agentives différentes peut être considéré comme un contre-exemple à l'hypothèse de blocage, ce qui serait intéressant à examiner davantage.

Source informatisée

Le Trésor de La Langue Française informatisé. <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

Dictionnaires

- Dictionnaire de la Langue Française*, É. Littré, (1863-1872), Paris, Hachette.
- Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*, K. Baldinger, (1974), Québec, Les presses de l'Université Laval.
- Dictionnaire Général de la Langue Française, du commencement du XVII^e siècle à nos jours*, A. Hatzfeld et A. Darmesteter, (1890-1900), Paris, Librairie Ch. Delagrave.
- Fransk-svensk ordbok*, (1995), Stockholm, Natur och kultur.
- Französisches etymologisches Wörterbuch: eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, W. von Wartburg, (1922-), 25 Vol., Basel, Zbinden.
- Grand Larousse de la Langue Française*, L. Guilbert, (1971-1986), Paris, Larousse.
- Le Grand Robert de la Langue Française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, (1951-1966), Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, (1991), Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Norstedts fransk-svenska ordbok*, (1993), Stockholm, Norstedt.
- Norstedts stora fransk-svenska ordbok. Le grand dictionnaire français-suédois de Norstedts*, J. Mangold, W. Micaux et S. Siljeström, (1998), Stockholm, Norstedt.
- Norstedts stora svensk-franska ordbok. Le grand dictionnaire suédois-français de Norstedts*, (1998), Stockholm, Norstedt.
- Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle 1789-1960*, (1971-1994), Paris, CNRS, Gallimard.

Références

- ACKEMA, PETER et NEELEMAN, AD, (2001), « Competition between Syntax and Morphology », in : G. Legendre, J. B. Grimshaw et S. Vikner (éds), *Optimality-Theoretic Syntax*, pp. 29-60, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- AL, B. P. F. et BOOI, GEERT, (1981), « De productiviteit van woordvormingsregels », *Forum der letteren*, 22, pp. 26-38.
- ALIQUOT-SUENGAS, SOPHIE, (1996), *Référence collective / sens collectif. La catégorie du collectif dans les noms suffixés du lexique français*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3.

- ALLEN, MARGARET, (1978), *Morphological Investigations*, Thèse de doctorat, University of Connecticut, Storrs.
- ALLEN, W. SIDNEY, (1962), *Sandhi: The Theoretical, Phonetic, and Historical Bases of Word-Junction in Sanskrit*, La Haye, Mouton.
- ALMEIDA, MARTA REIS, (1999), *Compound Words in Brazilian Portuguese*, Thèse de doctorat, University of Florida, Ann Arbor, UMI Dissertation Services.
- AMIOT, DANY, (2004), « Préfixes ou prépositions? Le cas de *sur(-)*, *sans(-)*, *contre(-)* et les autres », *Lexique*, 16, pp. 67-83.
- AMIOT, DANY, (2005), « Between Compounding and Derivation. Elements of Word-Formation Corresponding to Prepositions », in : W. U. Dressler *et al.* (éds), *Morphology and its Demarcations*, pp. 183-195, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- AMIOT, DANY et DAL, GEORGETTE, (2007), « Integrating Neoclassical Combining Forms into a Lexeme-Based Morphology », in : G. Booij *et al.* (éds), *On-line Proceedings of the Fifth Mediterranean Morphology Meeting (MMM5) Fréjus, 15-18 September 2005*, pp. 323-336, Bologna, Università degli Studi di Bologna, <http://mmm.lingue.unibo.it/proc-mmm5.php>.
- ANDERSON, STEPHEN R., (1982), « Where's Morphology? », *Linguistic Inquiry*, 13, 4, pp. 571-612.
- ANDERSON, STEPHEN R., (1992), *A-Morphous Morphology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ARONOFF, MARK, (1976), *Word Formation in Generative Grammar*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- ARONOFF, MARK, (1992), « Stems in Latin Verbal Morphology », in : M. Aronoff (éd.), *Morphology Now*, pp. 5-32, Albany, SUNY Press.
- ARONOFF, MARK, (1994), *Morphology by Itself: Stems and Inflectional Classes*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- ARONOFF, MARK, (2000), « Morphology between Lexicon and Grammar », in : G. Booij, C. Lehman et J. Mugdan (éds), *An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, Vol, I, pp. 344-348, Berlin / New York, Walter De Gruyter.
- ARONOFF, MARK et ANSHEN, FRANK, (1998), « Morphology and the Lexicon: Lexicalization and Productivity », in : A. Spencer et A. M. Zwicky (éds), *The Handbook of Morphology*, pp. 237-247, Oxford, Blackwell.
- AYRES-BENNETT, WENDY, CARRUTHERS, JANICE et TEMPLE, ROSALIND, (2001), *Problems and Perspectives: Studies in the Modern French Language*, Harlow, Longman.
- BAAYEN, ROLF HARALD, (1989), *A Corpus-Based Approach to Morphological Productivity: Statistical Analysis and Psycholinguistic Interpretation*, Thèse de doctorat, Free University of Amsterdam.
- BAAYEN, ROLF HARALD, (1992), « Quantitative Aspects of Morphological Productivity », in : G. Booij et J. van Marle (éds), *Yearbook of Morphology 1991*, pp. 109-149, Dordrecht, Kluwer.

- BAAYEN, ROLF HARALD, (1993), « On Frequency, Transparency and Productivity », in : G. Booij et J. van Marle (éds), *Yearbook of Morphology 1992*, pp. 181-208, Dordrecht, Kluwer.
- BAAYEN, ROLF HARALD et LIEBER, ROCHELLE, (1991), « Productivity and English Derivation: A Corpus-Based Study », *Linguistics*, 29, pp. 801-844.
- BAAYEN, ROLF HARALD, LIEBER, ROCHELLE et SCHREUDER, ROBERT, (1997), « The Morphological Complexity of Simplex Nouns », *Linguistics*, 35, pp. 861-877.
- BAAYEN, ROLF HARALD et NEIJT, ANNEKE, (1997), « Productivity in Context: A Case Study of a Dutch Suffix », *Linguistics*, 35, pp. 565-587.
- BAAYEN, ROLF HARALD et RENOUF, ANTOINETTE, (1996), « Chronicling the Times: Productive Lexical Innovations in an English Newspaper », *Language*, 72, pp. 69-96.
- BAKER, MARK C., (1988), *Incorporation: A Theory of Grammatical Function Changing*, Chicago, University of Chicago Press.
- BALLY, CHARLES, (1944), [1932], *Linguistique générale et linguistique française*, 2^e éd., Berne, A. Francke S.A.
- BARBAUD, PHILIPPE, (1991), « Fondements grammaticaux de l'acquisition des mots composés », *La revue canadienne de linguistique*, 36, 3, pp. 215-253.
- BARBAUD, PHILIPPE, (1992), « Recycling Words », in : C. Laeuffer et T. A. Morgan (éds), *Theoretical Analyses in Romance Linguistics / Selected Papers from the Nineteenth Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL XIX), the Ohio State University, April 21-23, 1989*, pp. 197-217, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- BARBAUD, PHILIPPE, (1994), « Conversion syntaxique », *Linguisticae Investigationes*, XVIII, 1, pp. 1-26.
- BARBAUD, PHILIPPE, (1997), « Composition lexicale et nominalisation : où est la morphologie ? », in : D. Corbin et al. (éds), *Actes du colloque 'Mots possibles et mots existants' de Villeneuve d'Ascq, 28-29 avril 97, Silexicales I*, pp. 25-34, Villeneuve d'Ascq.
- BARNER, DAVID et BALE, ALAN, (2002), « No Nouns, no Verbs: Psycholinguistic Arguments in Favor of Lexical Underspecification », *Lingua*, 112, pp. 771-791.
- BARONI, MARCO et al. (2006). *Corpus Evidence and Compound Structure: The Case of Italian NN Compounds*. Tiré de <http://www.form.unitn.it/~baroni/publications/qitl2006/qitl-compounds-handout.pdf>, 07/08/2007, pp. 1-7.
- BASTUJI, JACQUELINE, (1974), « Aspects de la néologie sémantique », *Langages*, 8, 36, pp. 6-19.
- BAUDOIN DE COURTENAY, JAN IGNACY, (1972), « An Attempt at a Theory of Phonetic Alternations », in : E. Stankiewicz (éd.), *A Baudouin de Courtenay Anthology*, pp. 144-212, Bloomington, Ind., Indiana University Press.

- BAUER, LAURIE, (1980), « Deux problèmes au sujet des noms composés comprenant un premier élément verbal en français moderne », *Le français moderne*, 48, 3, pp. 219-224.
- BAUER, LAURIE, (1988), *Introducing Linguistic Morphology*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- BAUER, LAURIE, (2001a), « Compounding », in : M. Haspelmath *et al.* (éds), *Language Typology and Language Universals: An International Handbook*, Vol. 1, pp. 695-707, Berlin / New York, Walter de Gruyter.
- BAUER, LAURIE, (2001b), *Morphological Productivity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BAZELL, CHARLES E., (1949), « On the Problem of the Morpheme », *Archivum Linguisticum*, 1, pp. 1-15, réédité in : E. Hamp, F. Householder et R. Austerlitz (éds), (1966) *Readings in Linguistics*, II, Chicago, Chicago University Press.
- BAZELL, CHARLES E., (1952), « The Correspondence Fallacy in Structural Linguistics », *Studies by Members of the English Department, Istanbul University*, 3, pp. 1-41.
- BEARD, ROBERT, (1966), *The Suffixation of Adjectives in Contemporary Literary Serbo-Croatian*, Thèse de doctorat, University of Michigan.
- BEARD, ROBERT, (1981), *The Indo-European Lexicon: A Full Synchronic Theory*, Amsterdam, North-Holland.
- BEARD, ROBERT, (1982), « The Plural as Lexical Derivation », *Glossa*, 16, pp. 133-148.
- BEARD, ROBERT, (1987), « Morpheme Order in a Lexeme/Morpheme-Based Morphology », *Lingua*, 72, pp. 1-44.
- BEARD, ROBERT, (1990), « The Nature and Origins of Derivational Polysemy », *Lingua*, 81, 1, pp. 101-140.
- BEARD, ROBERT, (1995), *Lexeme-Morpheme Base Morphology: A General Theory of Inflection and Word Formation*, Albany, SUNY Press.
- BEARD, ROBERT, (1998), « Derivation », in : A. Spencer et A. M. Zwicky (éds), *The Handbook of Morphology*, pp. 44-65, Oxford, Blackwell.
- BENVENISTE, ÉMILE, (1966), « Formes nouvelles de la composition nominale », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 61, pp. 82-95.
- BENVENISTE, ÉMILE, (1967), « Fondements syntaxiques de la composition nominale », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 62, pp. 15-31.
- BENVENISTE, ÉMILE, (1975), *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve.
- BIERBACH, MECHTILD, (1982), *Die Verbindung von Verbal- und Nominalelement im Französischen: Beitrag zur Geschichte eines Wortbildungsmusters*, Tübingen, Narr.
- BISSETTO, ANTONIETTA et SCALISE, SERGIO. (2005). *The Classification of Compounds*. Tiré de <http://morbo.lingue.unibo.it/user-documents/>

[scalise/Classification%20of%20Compounds-05.pdf](#), 09/02/2008, pp. 1-16.

- BLEVINS, JAMES P., (2003), « Stems and Paradigms », *Language*, 79, 4, pp. 737-767.
- BLOOM, PAUL, (1999), « The Role of Semantics in Solving the Bootstrapping Problem », in : R. Jackendoff, P. Bloom et K. Wynn (éds), *Language, Logic, and Concepts. Essays in Memory of John Macnamara*, pp. 285-309, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- BLOOMFIELD, LEONARD, (1933), *Language*, New York, Holt Rinehart and Winston.
- BONAMI, OLIVIER, (1999), *Les constructions du verbe : les cas du groupes prépositionnels argumentaux*, Thèse de doctorat, Université Paris 7, Paris.
- BOOIJ, GEERT, (1986), « Form and Meaning in Morphology: The Case of Dutch Agent Nouns », *Linguistics*, 24, pp. 503-517.
- BOOIJ, GEERT, (1987), « Lexical Phonology and the Organization of the Morphological Component », in : E. Gussmann (éd.), *Rules and the Lexicon*, pp. 43-65, Lublin, Catholic University Press.
- BOOIJ, GEERT, (1992), « Morphology, Semantics and Argument Structure », in : I. M. Roca (éd.), *Thematic Structure: Its Role in Grammar*, pp. 47-64, Berlin, Foris.
- BOOIJ, GEERT, (1996), « Inherent versus Contextual Inflection and the Split Morphology Hypothesis », in : G. Booij et J. van Marle (éds), *Yearbook of Morphology 1995*, pp. 1-16, Dordrecht, Kluwer.
- BOOIJ, GEERT, (1999), « Lexical Storage and Regular Processes », *Behavioral and Brain Sciences*, 22, 6, pp. 1016.
- BOOIJ, GEERT, (2002), *The Morphology of Dutch*, New York, Oxford University Press.
- BOOIJ, GEERT, (2005a), « Construction-Dependent Morphology », *Lingue e Linguaggio*, 4, 2, pp. 163-178.
- BOOIJ, GEERT, (2005b), *The Grammar of Words: An Introduction to Linguistic Morphology*, Oxford, Oxford University Press.
- BORER, HAGIT, (1988), « On the Morphological Parallelism between Compounds and Constructs », in : G. Booij et J. van Marle (éds), *Yearbook of Morphology 1988*, pp. 45-66, Dordrecht, Foris.
- BORER, HAGIT, (2005), *Structuring Sense. Vol 2: The Normal Course of Events*, New York, Oxford University Press.
- BORK, HANS DIETER, (1990), *Die lateinisch-romanischen Zusammensetzungen Nomen + Verb und der Ursprung der romanischen Verb-Ergänzung-Komposita*, Bonn, Romanistischer Verlag.
- BOUCHERIE, ANATOLE., (1876), « Bibliographie », in : *Revue des langues romanes*, Vol, II, pp. 264-275, Nendeln/Liechtenstein, Kraus Reprint.
- BOURCIEZ, ÉDOUARD, (1967), [1910], *Éléments de linguistique romane*, 5^e éd., Paris, Librairie C. Klincksieck.

- BOYÉ, GILLES, (2000), *Problèmes de morpho-phonologie verbale en français, en espagnol et en italien*, Thèse de doctorat, Université Paris 7, Paris.
- BURZIO, LUIGI, (1986), *Italian Syntax: A Government-Binding Approach*, Dordrecht, Reidel.
- BYBEE, JOAN L., (1985), *Morphology: A Study of the Relation between Meaning and Form*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- BYBEE, JOAN L., (1999), « Use Impacts Morphological Representation », *Behavioral and Brain Sciences*, 22, 6, pp. 1016-1017.
- CARLSSON, LENNART, (1966), *Le degré de cohésion des groupes subst.+de+subst. en français contemporain, étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète : avec examen comparatif des groupes correspondants de l'italien et de l'espagnol*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- CARSTAIRS-MCCARTHY, ANDREW, (1992), *Current Morphology*, London, Routledge.
- CHOMSKY, NOAM, (1965), *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- CHOMSKY, NOAM, (1970), « Remarks on Nominalization », in : P. S. Rosenbaum et R. A. Jacobs (éds), *Readings in English Transformational Grammar*, pp. 184-221, Waltham, Mass., Ginn.
- CHOMSKY, NOAM. (1991). *Some Notes on Economy of Derivation and Representation*, Manuscrit, MIT.
- CHOMSKY, NOAM, (1995), *The Minimalist Program*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- CHOMSKY, NOAM et HALLE, MORRIS, (1968), *The Sound Pattern of English*, New York, Harper & Row.
- CLASHEN, HARALD, (1999), « Lexical Entries and Rules of Languages: A Multidisciplinary Study of German Inflection », *Behavioral and Brain Sciences*, 22, 6, pp. 991-1013.
- COMRIE, BERNARD, (1981), *Language Universals and Linguistic Typology*, Oxford, Blackwell.
- CONTRERAS, HELES, (1985), « Spanish Exocentric Compounds », in : F. H. Nuessel (éd.), *Current Issues in Hispanic Phonology and Morphology*, pp. 14-27, Bloomington, Ind., Indiana University Linguistics Club.
- CORBIN, DANIELLE, (1987), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 Vol., Tübingen, Niemeyer.
- CORBIN, DANIELLE, (1992), « Hypothèses sur les frontières de la composition nominale », *Cahiers de grammaire*, 17, pp. 25-55.
- CORBIN, DANIELLE, (1997), « Locutions, composés, unités polylexématiques : lexicalisation et mode de construction », in : M. Martins-Baltar (éd.), *La locution, entre langue et usages (Saint Cloud, 24-26 novembre 1994)*, pp. 55-102, Fontenay-St-Cloud, ENS Éditions.

- CORBIN, DANIELLE et TEMPLE, MARTINE, (1994), « Le monde des mots et des sens construits : catégories sémantiques, catégories référentielles », *Cahiers de lexicologie*, 65, pp. 213-236.
- COSERIU, EUGENIO, (1952), « Sistema, norma y habla », *Revista de la Facultad de Humanidades y Ciencias*, 9, pp. 113-177.
- COSERIU, EUGENIO, (1977), « Inhaltliche Wortbildungslehre (am Beispiel des Typs 'coupe-papier') », in : H. E. Brekle et D. Kastovsky (éds), *Perspektiven der Wortbildungsforschung*, pp. 48-61, Bonn, Bouvier Verlag Herbert Grundmann.
- CROFT, WILLIAM, (1991), *Syntactic Categories and Grammatical Relations: The Cognitive Organisation of Information*, Chicago, University of Chicago Press.
- CRUSE, D. ALAN, (1973), « Some Thoughts on Agentivity », *Journal of Linguistics*, 9, pp. 11-23.
- DAL, GEORGETTE, (2003), « Productivité morphologique : définitions et notions connexes », *Langue française*, 140, pp. 3-23.
- DAL, GEORGETTE, (2007), « Les adverbes en -ment du français : flexion ou dérivation ? », in : F. Montermini et N. Hathout (éds), *Morphologie à Toulouse. Actes du colloque international de morphologie 4èmes Décembrettes*, pp. 121-147, Munich, Lincom Europa.
- DARMESTER, ARSÈNE, (1967), [1875], *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, 2^e éd. revue, corrigée et en partie refondue, Paris, Librairie Honoré Champion.
- DARMESTER, ARSÈNE, (1972), [1877], *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent*, Geneva, Slatkine Reprints.
- DAVIS, ANTHONY R., (2001), *Linking by Types in the Hierarchical Lexicon*, Stanford, Calif., CSLI Publications.
- DE HAAS, WIM et TROMMELEN, MIEKE (1993), *Morfologisch Handboek van het Nederlands*, La Haye, SDU Uitgeverij.
- DELOFFRE, FRÉDÉRIC et HELLEGOUARC'H, JACQUELINE, (1983), *Éléments de linguistique française*, Paris, C.D.U. & SEDES.
- DEVOS, FILIP et TAELEDEMAN, JOHAN, (2004), « Deverbal Nouns and the Agentive Dimension across Languages », in : D. Willems et al. (éds), *Contrastive Analysis in Language: Identifying Linguistic Units of Comparison*, pp. 155-171, Hampshire, N. Y., Palgrave Macmillan.
- DI SCIULLO, ANNA-MARIA et RALLI, ANGELA, (1999), « Theta-Role Saturation in Greek Compounds », in : A. Alexiadou, G. Horrocks et M. Stavrou (éds), *Studies in Greek Syntax*, pp. 185-199, Dordrecht, Kluwer.
- DI SCIULLO, ANNA-MARIA et WILLIAMS, EDWIN, (1987), *On the Definition of Word*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- DIEZ, FRIEDRICH, (1836-1844), *Grammatik der romanischen Sprachen*, Bonn, Weber.

- DOWTY, DAVID R., (1991), « Thematic Proto-Roles and Argument Selection », *Language*, 67, 3, pp. 547-619.
- DRESSLER, WOLFGANG U., (1977), « Elements of a Polycentristic Theory of Word Formation », *Wiener Linguistische Gazette*, 15, pp. 13-32.
- DRESSLER, WOLFGANG U., (1985), *Morphonology: The Dynamics of Derivation*, Ann Arbor, Mich., Karoma.
- DRESSLER, WOLFGANG U., (1986), « Explanation in Natural Morphology, Illustrated with Comparative and Agent-Noun Formation », *Linguistics*, 24, pp. 519-548.
- DRESSLER, WOLFGANG U., (1989), « Prototypical Differences between Inflection and Derivation », *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung*, 43, pp. 3-10.
- DUBOIS, JEAN, (1962), *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*, Paris, Larousse.
- EKBERG, LENA, (1995), « Ordbildningens gränser: om -are avledningar i svenskan », *Arkiv för nordisk filologi*, 110, pp. 179-198.
- ERIKSSON, OLOF, (1993), *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis.
- ERIKSSON, OLOF et LINDVALL, LARS (trad.), (1982), *Fransk universitetsgrammatik*, Stockholm, Akademiförlaget.
- FALK, JOHAN, SJÖLIN, KERSTIN et LERATE, LUIS, (1985), [1984], *Modern spansk grammatik*, 2^e éd., Uppsala, Esselte Herzogs.
- FANSELOW, GISBERT, (1988), « 'Word Syntax' and Semantic Principles », in : G. Booij et J. van Marle (éds), *Yearbook of Morphology 1988*, pp. 95-122, Dordrecht, Foris.
- FARAL, EDMOND, (1941), *Petite grammaire de l'ancien français, XII^e et XIII^e siècles*, Paris, Hachette.
- FILLMORE, CHARLES J., (1968), « The Case for Case », in : R. T. Harms, E. Bach et C. J. Fillmore (éds), *Universals in Linguistic Theory: Symposium Held at the University of Texas at Austin, 1967*, pp. 1-90, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- FILLMORE, CHARLES J., (1977), « The Case for Case Reopenend », in : P. Cole et J. M. Sadock (éds), *Syntax and Semantics 8: Grammatical Relations*, pp. 59-81, New York, Academic Press.
- FLEISCHER, WOLFGANG, (1975), [1969], *Wortbildung der deutschen Gegenwartssprache*, 4^e éd., Tübingen, Niemeyer.
- FORD, ALAN et SINGH, RAJENDRA, (1991), « Propédeutique morphologique », *Folia Linguistica*, 25, 3-4, pp. 549-575.
- FORD, ALAN, SINGH, RAJENDRA et MARTOHARDJONO, GITA, (1997), *Pace Panini. Towards a Word-Based Theory of Morphology*, New York, Peter Lang.
- FOULET, LUCIEN, (1990), [1919], *Petite syntaxe de l'ancien français*, 3^e éd., Paris, Édition Champion.
- FRADIN, BERNARD, (1993), *Organisation de l'information lexicale et interface morphologie/syntaxe dans le domaine verbal*, Thèse de doctorat, Université Paris 8, Paris.

- FRADIN, BERNARD, (1996), « L'identification des unités lexicales », *Sémiotiques*, 11, pp. 55-93.
- FRADIN, BERNARD, (1999), « Syntaxe et morphologie », *Histoire, Épistémologie, Langage*, 21, 2, pp. 7-43.
- FRADIN, BERNARD, (2003a), « Le traitement de la suffixation en -ET », *Langages* 152, pp. 51-77.
- FRADIN, BERNARD, (2003b), *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, PUF.
- FRADIN, BERNARD. (2005). *On a Semantically Grounded Difference between Derivation and Compounding*. Tiré de http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Fradin/FRA_3-double.pdf, 20/11/2007, pp. 1-28.
- FRADIN, BERNARD et KERLEROUX, FRANÇOISE. (2002). *Troubles with Lexemes*. Tiré de <http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Fradin/MM3.pdf>, 09/02/2008, pp. 1-20.
- FRADIN, BERNARD et KERLEROUX, FRANÇOISE, (2003), « Quelle base pour les procédés de la morphologie constructionnelle ? », in : B. Fradin et al. (éds), *Silexicales 3. Les unités morphologiques. Forum de morphologie. Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (19-21 septembre 2002)*, pp. 76-84, Lille, U.M.R. 8528 du C.N.R.S. (SILEX), Université de Lille 3.
- FRADIN, BERNARD et KERLEROUX, FRANÇOISE, (à paraître), « L'identité lexémique », in : B. Fradin, F. Kerleroux et M. Plénat (éds), *Aperçus de morphologie du français*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes.
- GAETA, LIVIO et RICCA, DAVIDE, (2002), « Corpora testuali e produttività morfologica: i nomi d'azione italiani in due annate della Stampa », in : R. Bauer et H. Goebel (éds), *Parallela IX: "Testo – variazione – informatica / Text – Variation – Informatik"* (Salzburg 1-4/11/2000), Wilhelmsfeld, Egert.
- GAETA, LIVIO et RICCA, DAVIDE. (2003). *Productivity in Italian Morphology: A Variable-Corpus Approach*. Tiré de <http://www.cogsci.uni-osnabrueck.de/qitl/QITL-Dateien/Abstracts/Gaeta-Ricca.rtf>, 031117, pp.
- GIORGI, ALESSANDRA et LONGOBARDI, GIUSEPPE, (1991), *The Syntax of Noun Phrases: Configuration, Parameters and Empty Categories*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GIURESCU, ANCA, (1975), *Les mots composés dans les langues romanes*, The Hague, Mouton.
- GREVISSE, MAURICE, (1961), *Le bon usage*, 7^e éd., Gembloux, Duculot.
- GREVISSE, MAURICE, (1993), *Le bon usage*, 13^e éd. refondue par A. Goosse, Paris, Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot.
- GRIMSHAW, JANE B., (1981), « Form, Function, and the Language Acquisition Device », in : C. L. Baker et J. McCarthy (éds), *The Logical Problem of Language Acquisition*, pp. 165-182, Cambridge, Mass., The MIT press.

- GRIMSHAW, JANE B., (1990), *Argument Structure*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- GROSS, GASTON, (1990), « Définition des noms composés dans une lexique-grammaire », *Langue française*, 87, pp. 84-90.
- GROSS, MAURICE, (1986), « Les nominalisations d'expressions figées », *Langue française*, 69, pp. 64-84.
- GRUBER, JEFFREY S., (1976), [1965], *Lexical Structures in Syntax and Semantics: I. Studies in Lexical Relations. II. Functions of the Lexicon in Formal Descriptive Grammars*, Amsterdam, North-Holland.
- GUEVARA, EMILIANO et SCALISE, SERGIO. (2004). *V-Compounding in Dutch and Italian*. Tiré de <http://morbo.lingue.unibo.it/user-documents/guevara/nl-it-24-02-04-final-format.pdf>, 22/11/2007, pp. 1-22.
- HALLE, MORRIS, (1973), « Prolegomena to a Theory of Word Formation », *Linguistic Inquiry*, 4, pp. 3-16.
- HALLE, MORRIS et MARANTZ, ALEC, (1996), « Distributed Morphology and the Pieces of Inflection », in : K. Hale et S. J. Keyser (éds), *The View From Building 20: Essays in Linguistics in Honor of Sylvain Bromberger*, 3^e éd., pp. 111-176, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- HARLEY, HEIDI B. et NOYER, ROLF, (2000), « Licensing in the non-Lexicalist Lexicon », in : B. Peeters (éd.), *The Lexicon/Encyclopaedia Interface*, pp. 349-374, Amsterdam, Elsevier Press.
- HARRIS, MARTIN, (1978), *The Evolution of French Syntax: A Comparative Approach*, London, Longman.
- HASPELMATH, MARTIN, (1992), « Grammaticization Theory and Heads in Morphology », in : M. Aronoff (éd.), *Morphology Now*, pp. 69-82, Albany, SUNY Press.
- HASPELMATH, MARTIN, (1996), « Word-Class-Changing Inflection and Morphological Theory », in : G. Booij et J. van Marle (éds), *Yearbook of Morphology 1995*, pp. 43-66, Dordrecht, Kluwer.
- HASPELMATH, MARTIN, (2002), *Understanding Morphology*, London, Arnold.
- HEINIMANN, SIEGFRIED, (1949), « Die italienischen Imperativkomposita », *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen (ASNS)*, 186, pp. 136-143.
- HOCKETT, CHARLES F., (1954), « Two Models of Grammatical Description », *Word: Journal of the Linguistic Circle of New York*, 10, pp. 210-234.
- HOEKSEMA, JACK, (1984), *Categorial Morphology*, Thèse de doctorat, Rijksuniversiteit, Groningen.
- HOEPELMAN, J. et ROHRER, CHRISTIAN, (1980), « On the Mass-Count Distinction and the French Imparfait and Passé Simple », in : C. Rohrer (éd.), *Time, Tense and Quantifiers. Proceedings of the Stuttgart Conference on the Logic of Tense and Quantification*, pp. 85-112, Tübingen, Niemeyer.

- HOLMBOE, HENRIK, (1991), « Composition and Derivation — Syntax or Morphology? », in : K. M. Lauridsen et L. Ole (éds), *Contrastive Linguistics, Papers from the CL-symposion, 28-30 August 1989, The Aarhus School of Business*, pp. 145-153, Handelshøjskolan i Århus, Trykkeriet.
- JACKENDOFF, RAY S., (1975), « Morphological and Semantic Regularities in the Lexicon », *Language*, 51, pp. 639-671.
- JACKENDOFF, RAY S., (1987), « The Status of Thematic in Linguistic Theory », *Linguistic Inquiry*, 18, 3, pp. 369-412.
- JACKENDOFF, RAY S., (1990), *Semantic Structures*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- JACKENDOFF, RAY S., (1997), *The Architecture of the Language Faculty*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- JACOBI, HERMANN, (1897), *Compositum und Nebensatz. Studien über die indogermanische Sprachentwicklung*, Bonn, Friedrich Cohen.
- JESPERSEN, OTTO, (1924), *The Philosophy of Grammar*, Éd. réimpr., London, Allen & Unwin.
- JOSEFSSON, GUNLÖG, (1997), *On the Principles of Word Formation in Swedish*, Lund, Lund University Press.
- KASTOVSKY, DIETER, (1971), « The Old English Suffix -er(e) », *Anglia: Zeitschrift für englische Philologie*, 89, pp. 285-325.
- KASTOVSKY, DIETER, (1986), « The Problem of Productivity in Word-Formation », *Linguistics*, 24, pp. 585-600.
- KIPARSKY, PAUL, (1982), « From Cyclic Phonology to Lexical Phonology », in : H. van der Hulst et N. Smith (éds), *The Structure of Phonological Representations*, Vol, 1, pp. 131-175, Dordrecht, Foris.
- KIPARSKY, PAUL, (1983), « Word Formation and the Lexicon », in : F. Ingemann (éd.), *Proceedings of the 1982 Mid-America Linguistics Conference*, pp. 3-32, Kansas, University of Kansas.
- KOENIG, JEAN-PIERRE, (1999), *Lexical Relations*, Stanford, Calif., CSLI Publications.
- KREUTZER, KÄTHE, (1967), *Der Typus Guardavalle (Schauinsland) in den romanischen Sprachen*, Tübingen, Fotodruck Präzis, Barbara v. Spangenberg KB.
- Langue française*, (2003), 140, La productivité en questions et en expérimentations.
- LAW, PAUL, (1997), « On Some Syntactic Properties of Word-structure and Modular Grammars », in : A.-M. Di Sciullo (éd.), *Projections and Interface Conditions: Essays on Modularity*, pp. 28-51, New York, Oxford University Press.
- LEES, ROBERT B., (1960), *The Grammar of English Nominalizations*, Bloomington, Ind., Indiana University.
- LEGENDRE, GÉRALDINE et SORACE, ANTONELLA, (2003), « Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes », in : D. Godard (éd.), *Les langues romanes*, pp. 185-233, Paris, CNRS Éditions.

- LESSELINGUE, CHRYSTÈLE, (2003), « Les noms composés [NN]_N 'holonymiques' : illustration de la spécificité sémantique des unités construites morphologiquement », in : B. Fradin et al. (éds), *Silexicales 3. Les unités morphologiques. Forum de morphologie. Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (19-21 septembre 2002)*, pp. 100-107, Lille, U.M.R. 8528 du C.N.R.S. (SILEX), Université de Lille 3.
- LESSELINGUE, CHRYSTÈLE et VILLOING, FLORENCE, (2002), « Aide-jardinier, aide-sage-femme, mots composés ou préfixes ? », in : *Actes des 7èmes rencontres de l'Atelier des Doctorants en Linguistique de Paris 7 (ADL'2002)*, Paris (29-31 mai 2002).
- LEVIN, BETH et RAPPAPORT HOVAV, MALKA, (1995), *Unaccusativity: At the Syntax-Lexical Semantics Interface*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- LEVIN, BETH et RAPPAPORT HOVAV, MALKA, (1998), « Morphology and Lexical Semantics », in : A. Spencer et A. M. Zwicky (éds), *The Handbook of Morphology*, pp. 248-271, Oxford, Blackwell.
- LIEBER, ROCHELLE, (1981), *On the Organization of the Lexicon*, Bloomington, Ind., Indiana University Linguistics Club.
- LIEBER, ROCHELLE, (1992), *Deconstructing Morphology: Word Formation in Syntactic Theory*, Chicago, University of Chicago Press.
- LIEBER, ROCHELLE et SCALISE, SERGIO, (2007), « The Lexical Integrity Hypothesis in a New Theoretical Universe », in : G. Booij et al. (éds), *On-line Proceedings of the Fifth Mediterranean Morphology Meeting (MMM5) Fréjus, 15-18 September 2005*, pp. 1-24, Bologna, University of Bologna, <http://mmm.lingue.unibo.it/proc-mmm5.php>.
- LILIE, EINAR, (1921), *Studier över nomina agentis i nutida svenska*, Göteborg, A.-B. Pehrssons Förlag.
- LIPKA, LEONHARD, (1994), « Lexicalization and Institutionalization », in : R. E. Asher (éd.), *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, Vol. 4, pp. 2164-2167, Oxford, Pergamon.
- LLOYD, PAUL M., (1966), « A Possible Structural Factor in the Development of Verb-Complement Compounds in the Romance Languages », *Studia Neophilologica*, 38, 1, pp. 257-262.
- LONGNON, AUGUSTE, (1920-1929), *Les noms de lieu de la France : leur origine, leur signification, leurs transformations*, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion.
- LYONS, JOHN, (1963), *Structural Semantics: An Analysis of Part of the Vocabulary of Plato*, Oxford, Blackwell.
- LYONS, JOHN, (1970), *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, F. Dubois-Charlier et D. Robinson (trad.), Paris, Librairie Larousse.
- LYONS, JOHN, (1977), *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LØDRUP, HELGE, (1987), « Nomina agentis i leksikalsk grammatik », *Norskraft*, 54, pp. 71-76.
- MACKENZIE, J. LACHLAN, (1985), « Nominalization and Valency Reduction », in : A. M. Bolkestein, C. de Groot et J. L. Mackenzie

- (éds), *Predicates and Terms in Functional Grammar*, pp. 29-47, Dordrecht, Foris.
- MALKIEL, YAKOV, (1988), « Las peripecias españolas del sufijo latino -ŌRIU -ŌRIA », *Revista de Filología Española*, 68, pp. 217-255.
- MARANTZ, ALEC, (1997), « No Escape from Syntax: Don't Try Morphological Analysis in the Privacy of Your Own Lexicon », *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 4, pp. 201-225.
- MARCHAND, HANS, (1969), *The Categories and Types of Present-Day English Word-Formation. A Synchronic-Diachronic Approach*, 2^e éd., Munich, Beck.
- MAROUZEAU, JULES, (1952), « Composés à thème verbal », *Le français moderne*, 20, pp. 81-86.
- MARTIN, ROBERT, (1988), « Temporalité et 'classes de verbes' », *L'information grammaticale*, 39, pp. 3-8.
- MARTINET, ANDRÉ, (1993), [1960], *Éléments de linguistique générale*, 3^e éd., Paris, Armand Colin.
- MATTHEWS, PETER HUGOE, (1972), *Inflectional Morphology. A Theoretical Study Based on Aspects of Latin Verb Conjugation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MATTHEWS, PETER HUGOE, (1991), [1974], *Morphology*, 2^e éd., Cambridge, Cambridge University Press.
- MEILLET, ANTOINE, (1903), *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, Hachette.
- MEL'CUK, IGOR, (1982), *Towards a Language of Linguistics*, Munich, Wilhelm Fink.
- MELLENIS, INGMARIE, (1997), *The Acquisition of Nominal Compounding in Swedish*, Lund, Lund University Press.
- MEUNIER, LOUIS FRANCIS, (1872), « Étude sur les composés syntactiques en grec », in : *Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques*, pp. 245-453, Paris, A. Durand et Pedone Lauriel.
- MEUNIER, LOUIS FRANCIS, (1875), *Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel en français, en italien et en espagnol*, Paris, Imprimerie nationale.
- MEYER-LÜBKE, WILHELM, (1890), *Italienische Grammatik*, Leipzig, Reisland.
- MEYER-LÜBKE, WILHELM, (1966), [1921], *Historische Grammatik der französischen Sprache*, Vol. 2 : Wortbildungslehre, Heidelberg, Winter.
- MITTERAND, HENRI, (1963), *Les mots français*, Paris, PUF.
- NAMER, FIAMMETA. (2005). *La morphologie constructionnelle du français et les propriétés sémantiques du lexique : traitement automatique et modélisation*. Tiré de http://www.univ-nancy2.fr/pers/namer/Publis/HDR_Fiam.pdf, 12/12/2007, pp. 1-238.
- NEF, FRÉDÉRIC, (1986), *Sémantique de la référence temporelle en français moderne*, Berne, Peter Lang.

- NEUVEL, SYLVAIN, (2001), « Pattern Analogy vs. Word-Internal Syntactic Structure in West-Greenlandic: Towards a Functional Definition of Morphology », in : G. Booij et J. van Marle (éds), *Yearbook of Morphology 2000*, Dordrecht / Boston / London, Kluwer.
- NEUVEL, SYLVAIN et SINGH, RAJENDRA, (2001), « Vive la différence! What Morphology is About », *Folia Linguistica*, 35, 3-4, pp. 313-320.
- NOAILLY, MICHÈLE, (1990), *Le substantif épithète*, 1^{ère} éd., Paris, PUF.
- NÚÑEZ CEDEÑO, RAFAEL A., (1992), « Headship Assignment in Spanish Compounds », in : C. Laeufer et T. A. Morgan (éds), *Theoretical Analyses in Romance Linguistics*, pp. 131-149, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- NYROP, KRISTOFFER, (1908), *Grammaire historique de la langue française*, Vol. 3, Copenhagen, Nordisk forlag.
- PANAGL, OSWALD, (1977), « Zum Verhältnis von Agens und Instrument in Wortbildung, Syntax und Pragmatik », *Wiener Linguistische Gazette*, 16, pp. 3-17.
- PANTHER, KLAUS-UWE et THORNBURG, LINDA L, (2002), « The Roles of Metaphor and Metonymy in English -er Nominals », in : R. Dirven et R. Pörings (éds), *Metaphor and Metonymy in Comparison and Contrast*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.
- PERLMUTTER, DAVID M., (1978), « Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis », in : *Proceedings of the Fourth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, pp. 157-189, Berkeley Linguistics Society, University of California, Berkely.
- PERLMUTTER, DAVID M., (1988), « The Split Morphology Hypothesis », in : M. Hammond et M. Noonan (éds), *Theoretical Morphology: Approaches in Modern Linguistics*, pp. 79-100, San Diego, Academic Press.
- PESETSKY, DAVID, (1995), *Zero Syntax: Experiencers and Cascades*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- PICONE, MICHAEL D., (1992), « Compound Word Formation in French: One Hundred Years Later », in : C. Laeufer et T. A. Morgan (éds), *Theoretical Analyses in Romance Linguistics*, pp. 181-195, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- PICONE, MICHAEL D., (1996), *Anglicisms, Neologisms and Dynamic French*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- PIERA, CARLOS, (1995), « On Compounding in English and Spanish », in : H. Campos et P. Kempchinsky (éds), *Evolution and Revolution in Linguistic Theory*, pp. 302-315, Washington, Georgetown University Press.
- PINKER, STEVEN, (1987), « The Bootstrapping Problem in Language Acquisition », in : B. MacWhinney (éd.), *Mechanisms of Language Acquisition*, pp. 399-441, Hillsdale, N.J., Erlbaum.
- PLAG, INGO, (1999), *Morphological Productivity. Structural Constraints on English Derivation*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.

- PLANK, FRANS, (1994), « Inflection and Derivation », in : R. E. Asher (éd.), *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, Vol. 3, pp. 1671-1678, Oxford, Pergamon.
- PLÉNAT, MARC, (1981), « L'’autre’ conjugaison ou de la régularité des verbes irréguliers », *Cahiers de grammaire*, 3, pp. 1-304.
- PULLUM, GEOFFREY K. et ZWICKY, ARNOLD M., (1991), « A Misconceived Approach to Morphology », *Proceedings of the West Coast Conference on Formal Linguistics*, 10, pp. 387-398.
- PUSTEJOVSKY, JAMES, (1998), [1995], *The Generative Lexicon*, Nouv. éd., Cambridge, Mass., The MIT Press.
- RAINER, FRANZ, (1988), « Towards a Theory of Blocking: The Case of Italian and German Quality Nouns », in : G. Booij et J. van Marle (éds), *Yearbook of Morphology 1988*, pp. 155-186, Dordrecht, Foris.
- RAINER, FRANZ, (2004), « Del nombre de agente al nombre de instrumento y de lugar en español: ¿cuándo y cómo? », *Iberoromania*, 59, pp. 97-122.
- RAINER, FRANZ, (2005a), « Constraints on Productivity », in : P. Štekauer et R. Lieber (éds), *Handbook of Word-Formation*, pp. 335-352, Dordrecht, Springer.
- RAINER, FRANZ, (2005b), « Typology, Diachrony, and Universals of Semantic Change in Word-Formation: A Romanist's Look at the Polysemy of Agent Nouns », in : G. Booij et al. (éds), *Morphology and Linguistic Typology, On-line Proceedings of the Fourth Mediterranean Morphology Meeting (MMM4), Catania 21-23 September 2003*, pp. 21-34, Bologna, University of Bologna, <http://mmm.lingue.unibo.it/proc-mmm4.php>.
- RAINER, FRANZ et VARELA, SOLELAD, (1992), « Compounding in Spanish », *Rivista di linguistica*, 4, pp. 117-142.
- RAPPAPORT, MALKA et LEVIN, BETH, (1988), « What to Do with Theta-Roles », in : W. Wilkins (éd.), *Syntax and Semantics. Vol 21, Thematic Relations.*, pp. 7-36, New York, Academic Press.
- REINHART, TANYA, (2002), « The Theta System: An Overview », *Theoretical Linguistics*, 3, 28, pp. 229-290.
- ROEPER, THOMAS. (2004). *Derivational Morphology and Minimalism*. Tiré de http://egg.auf.net/04/abstracts/Roeper_Derivational_Morphology_and_Minimalism.html, le 4 avril/2006, pp.
- ROEPER, THOMAS et SIEGEL, MUFFY E. A., (1978), « A Lexical Transformation for Verbal Compounds », *Linguistic Inquiry*, 9, pp. 199-260.
- ROGER, CORALIE, (2003), « Pour une individualité sémantique des affixes : rejet de la notion de paradigme de procédés morphologiques », in : B. Fradin et al. (éds), *Sillexicales 3. Les unités morphologiques. Forum de morphologie. Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (19-21 septembre 2002)*, pp. 179-187, Lille, U.M.R. 8528 du C.N.R.S. (SILEX), Université de Lille 3.

- ROHLFS, GERHARD, (1954), *Historische Grammatik der Italienischen Sprache und ihrer Mundarten*, Vol. 3 : Syntax und Wortbildung mit dem Register zu den Bänden I, II und III, Bern, A. Francke AG. Verlag.
- ROHRER, CHRISTIAN, (1977), *Die Wortzusammensetzung im modernen Französisch*, Tübingen, BL Verlag Gunter Narr.
- ROSCH, ELEANOR et MERVIS, CAROLYN B, (1975), « Family Resemblances: Studies in the Internal Structure of Categories », *Cognitive Psychology*, 7, 4, pp. 573-605.
- ROSENBERG, MARIA, (2006), *Les composés [VN/A]_{N/A} en français: Aspects morphologiques et sémantiques*, Mémoire de phil. lic., Université de Stockholm, Stockholm.
- ROSENBERG, MARIA, (2007), « Classification, Headedness and Pluralization: Corpus Evidence from French Compounds », *Acta Linguistica Hungarica*, 54, 3, pp. 341-360.
- ROUSSARIE, LAURENT et VILLOING, FLORENCE. (2003). *Some Semantic Investigations on the French VN Construction*. Tiré de <http://umr7023.free.fr/Downloads/RoussarieVilloing03semantic.pdf>, 12/12/2007, pp. 1-8.
- RYDER, MARY ELLEN, (1991), « Mixers, Mufflers and Mousers: The Extending of the -er Suffix as a Case of Prototype Reanalysis », *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 17, pp. 299-311.
- SADLER, LOUISA et SPENCER, ANDREW, (1998), « Morphology and Argument Structure », in : A. Spencer et A. M. Zwicky (éds), *The Handbook of Morphology*, pp. 207-236, Oxford, Blackwell.
- SAUSSURE, FERDINAND DE, (1983), *Course in General Linguistics*, R. Harris (trad.), Londres, Duckworth.
- SCALISE, SERGIO, (1986), *Generative Morphology*, 2^e éd., Dordrecht, Foris.
- SCALISE, SERGIO, (1992), « Compounding in Italian », *Rivista di linguistica*, 4, 1, pp. 175-199.
- SCALISE, SERGIO et GUEVARA, EMILIANO. (2005). *The Lexicalist Approach to Word-Formation and the Notion of the Lexicon*. Tiré de http://morbo.lingue.unibo.it/user-documents/scalise/Scalise&Guevara_Lexicalist-approach.pdf, 10/01/2008, pp. 1-39.
- SCALISE, SERGIO et GUEVARA, EMILIANO, (2006), « Exocentric Compounding in a Typological Framework », *Lingue e Linguaggio*, 2, pp. 185-206.
- SCHULTINK, HENK, (1961), « Produktiviteit als morfologisch fenomeen », *Forum der letteren*, 2, pp. 110-125.
- SCHWARZE, CHRISTOPH, (2003), « Les unités morphologiques sont-elles visibles ? », in : B. Fradin et al. (éds), *Sillexicales 3. Les unités morphologiques. Forum de morphologie. Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (19-21 septembre 2002)*, pp. 188-196, Lille, U.M.R. 8528 du C.N.R.S. (SILEX), Université de Lille 3.
- SELKIRK, ELISABETH O., (1983), *The Syntax of Words*, Cambridge, Mass., The MIT Press.

- SEMENZA, CARLO, LUZZATTI, CLAUDIO et CARABELLI, SIMONA, (1997), « Morphological Representation of Compound Nouns : A Study on Italian Aphasic Patients », *Journal of Neurolinguistics*, 10, 1, pp. 33-43.
- SERBAT, GUY, (1988), *Linguistique latine et linguistique générale*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- SERIANNI, LUCA et CASTELVECCHI, ALBERTO, (1988), *Grammatica italiana. Italiano comune e lingua letteraria. Suoni, forme, costrutti*, Torino, Utet.
- SIEGEL, MUFFY E. A., (1976), *Capturing the Adjective*, Thèse de doctorat, University of Massachusetts, Amherst, Mass.
- SIGURD, BENGT, (1991), *Språk och språkforskning*, Lund, Studentlitteratur.
- SINGH, RAJENDRA et NEUVEL, SYLVAIN, (2003), « Quelles unités ? », in : B. Fradin et al. (éds), *Silexicales 3. Les unités morphologiques. Forum de morphologie. Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (19-21 septembre 2002)*, pp. 197-202, Lille, U.M.R. 8528 du C.N.R.S. (SILEX), Université de Lille 3.
- SLEEMAN, PETRA et VERHEUGD, ELS, (2004), « Action and Agent Nouns in French and Polysemy », in : D. Willems et al. (éds), *Contrastive Analysis in Language: Identifying Linguistic Units of Comparison*, pp. 137-154, Hampshire, N.Y., Palgrave Macmillan.
- SNYDER, WILLIAM, B., (1995), *Language Acquisition and Language Variation: The Role of Morphology*, Thèse de doctorat, MIT, Cambridge, Mass.
- SNYDER, WILLIAM, B., (2001), « On the Nature of Syntactic Variation: Evidence from Complex Predicates and Complex Word-Formation », *Language*, 77, pp. 324-342.
- SPENCE, N. C. W., (1990), « Instrumental -eur/-ateur/-euse/-atrice », *The Modern Language Review*, 85, pp. 29-35.
- SPENCE, NICOL C. W., (1976), *Le français contemporain : études et discussions*, Munich, Willhelm Fink.
- SPENCER, ANDREW, (2004), « Morphology — an Overview of Central Concepts », in : L. Sadler et A. Spencer (éds), *Projecting Morphology*, pp. 67-109, Stanford, Calif., CSLI Publications.
- SPENCER, ANDREW, (2005), « Word-Formation and Syntax », in : R. Lieber et P. Štekauer (éds), *Handbook of Word-Formation*, pp. 73-97, Dordrecht, Springer.
- SPENCER, ANDREW et ZWICKY, ARNOLD M., (1998), *The Handbook of Morphology*, Oxford and Malden, Mass., Blackwell.
- SPITZER, LEO, (1951), « Sur quelques emplois métaphoriques de l'impératif », *Romania*, LXX, 433-478; LXXI, 16-63.
- Sprachtypologie und Universalienforschung (STUF)*, (à paraître), Numéro consacré à la polysémie d'agent, Workshop tenu à 12th International Morphology Meeting, Budapest, 25-28 mai, 2006.
- SPROAT, RICHARD, (1985), *On Deriving the Lexicon*, Cambridge, Mass., The MIT Press.

- ŠTEKAUER, PAVOL, (2003), « Review of Laurie Bauer. Morphological Productivity », *Lingua*, 113, pp. 697-701.
- STUMP, GREGORY T., (1995), « The Uniformity of Head Marking in Inflectional Morphology », in : G. Booij et J. van Marle (éds), *Yearbook of Morphology 1994*, pp. 245-296, Dordrecht, Kluwer.
- STUMP, GREGORY T., (1998), « Inflection », in : A. Spencer et A. M. Zwicky (éds), *The Handbook of Morphology*, pp. 13-43, Oxford, Blackwell.
- STUMP, GREGORY T., (2001), *Inflectional Morphology: A Theory of Paradigm Structure*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SURRIDGE, MARIE E., (1985), « Le genre grammatical des composés en français », *La revue canadienne de linguistique*, 30, 3, pp. 247-271.
- SÖDERBERGH, RAGNHILD, (1971), [1968], *Svensk ordbildning*, 2^e éd., Stockholm, Norstedts.
- TELEMAN, ULF, (1970), *Om svenska ord*, Lund, Gleerups.
- TESNIÈRE, LUCIEN, (1969), [1959], *Éléments de syntaxe structurale*, 2^e éd., Paris, Klincksieck.
- THORELL, OLOF, (1981), *Svensk ordbildningslära*, Solna, Esselte Studium.
- TOGEBY, KNUD *et al.*, (1985), *Grammaire française*, Vol. 5 : La structure de la proposition + index, Copenhague, Akademisk forlag.
- ULLAND, HARALD, (1993), *Les nominalisations agentive et instrumentale en français moderne*, Berne, Peter Lang.
- WAGNER, ROBERT LÉON, (1968), « Réflexions à propos des mots construits », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, 63, pp. 65-82.
- VAN MARLE, JAAP, (1992), « The Relationship between Morphological Productivity and Frequency: A Comment on Baayen's Performance-Oriented Conception of Morphological Productivity », in : G. Booij et J. van Marle (éds), *Yearbook of Morphology 1991*, pp. 151-163, Dordrecht, Kluwer.
- WASOW, TOM, (1977), « Transformations and the Lexicon », in : T. Wasow, P. Culicover et J. Bresnan (éds), *Formal Syntax*, pp. 327-360, New York, Academic Press.
- WAUGH, LINDA R. et LAFFORD, BARBARA A., (2000), « Markedness », in : G. Booij *et al.* (éds), *Morphology: An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, Vol. 1, pp. 272-281, Berlin, Walter de Gruyter.
- WECHSLER, STEPHEN, (1995), *The Semantic Basis of Argument Structure: A Study of the Relation between Word Meaning and Syntax*, Stanford, Calif., CSLI Publications.
- VENDLER, ZENO, (1957), « Verbs and Times », *The Philosophical Review*, 66, pp. 143-160.
- VETTERS, CARL, (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam / Atlanta GA, Rodopi.
- VIKNER, CARL, (1985), « L'aspect comme modificateur du mode d'action », *Langue française*, 67, pp. 95-113.

- WILLIAMS, EDWIN, (1981), « On the Notions 'Lexically Related' and 'Head of a Word' », *Linguistic Inquiry*, 12, pp. 245-274.
- VILLOING, FLORENCE, (2001), « *Les couche-dehors et les lève-tôt* sont-ils des construits morphologiques ? », in : *Actes des 6^{èmes} rencontres de l'ADL*, 2-3 avril 2001, pp. 161-168, Université Paris 7-Denis Diderot.
- VILLOING, FLORENCE, (2002), *Les mots composés [VN]_{N/A} du français : réflexions épistémologiques et propositions d'analyse*, Thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre, Paris.
- VILLOING, FLORENCE, (2003), « Les mots composés VN du français : arguments en faveur d'une construction morphologique », *Cahiers de Grammaire, Morphologie et Lexique* 28, pp. 183-196.
- WINTHER, ANDRÉ, (1975), « Note sur les formations déverbales en -eur et en -ant », *Cahiers de lexicologie*, XXVI, 1, pp. 56-84.
- VOGEL, IRENE et NAPOLI, DONNA JO, (1995), « The Verbal Component in Italian Compounds », in : J. Amastae et al. (éds), *Contemporary Research in Romance Linguistics: Papers from the 22nd Linguistic Symposium on Romance Languages El Paso/Cd. Juárez, February 1992*, pp. 367-381, Amsterdam, John Benjamins.
- WOOLDRIDGE, RUSSON, (1998), « Le lexique français du XVI^e siècle dans le GDFL et le FEW », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 114, pp. 210-257.
- ZWANENBURG, WIECHER, (1992), « Morphological Heads, French 'Compounding' and Germanic 'Prefixation' », in : C. Laeufer et T. A. Morgan (éds), *Theoretical Analyses in Romance Linguistics*, pp. 167-179, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- ZWICKY, ARNOLD M., (1986), « The General Case: Basic Form versus Default Form », *Berkeley Linguistics Society*, 12, pp. 305-314.

FORSKNINGSRAPPORTER / CAHIERS DE LA RECHERCHE
red./éd. Gunnel Engwall & Jane Nystedt
Institutionen för franska, italienska och klassiska språk
Stockholms universitet

1. Grimal, Sophie. 1994. *Datation, pagination et structure polymorphe: EN BLA BOK I-IV d'August Strindberg*.
2. Bartning, Inge & Engwall, Gunnel (éd.). 1995. *En route. Sept études de langue et littérature françaises*.
3. Bartning, Inge & Engwall, Gunnel (éd.). 1996. *Cuvée 1996. Sept doctorants présentent leur travaux*.
4. Kahlmann, André. 1998. *Le Projet FriDa*.
5. Östman, Margareta. 1998. *Le COSTO-MOST97. Quatre corpus – quatre genres. Quelques résultats d'une étude comparative faite dans le cadre du projet « Le français, langue officielle des Communautés européennes »*.
6. Kihlstedt, Maria. 1998. *La Référence au passé dans le dialogue. Étude de l'acquisition de la temporalité chez des apprenants dits avancés de français*.
7. Edmar, Ingrid. 1998. *Le Statut linguistique du sigle. Étude du sigle dans les textes législatifs communautaires*.
8. Sullet-Nylander, Françoise. 1998. *Le Titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*.
9. Tidström, Karin. 1999. *Cette fameuse Sonate des spectres... Une pièce de chambre d'August Strindberg en France : traduction et réception*.
10. Nystedt, Jane. 1999. *L'Italiano nei documenti della CEE. Il progetto di Stoccolma: presentazione e sommario di dati stilolinguistici, statistici e quantitativi*.
11. Johnsson, Hans-Roland. 2000. *Le Conte de la lyre brisée. Significations et structures dans les œuvres en prose de Pierre Louÿs*.
12. Färnlöf, Hans. 2000. *L'Art du récit court. Pantins et parasites dans les nouvelles de Maupassant*.
13. Morogan, Elena-Maria. 2000. *Du texte narratif au texte dramatique. Quatre couples symbiotiques dans l'œuvre d'Eugène Ionesco*.
14. Nigrisoli Wårnhjelm, Vera. 2000. *Lettere dalla Svezia. Il capitano Lorenzo Adami alla regina Cristina e al cardinale Azzolino. 1665*.
15. Eklund-Braconi, Paola. 2000. *Il linguaggio normativo delle Comunità europee. Studi sul lessico con particolare riguardo al concetto di ambiente*.
16. Hancock, Victorine. 2000. *Quelques connecteurs et modalisateurs dans le français parlé d'apprenants avancés. Étude comparative entre suédophones et locuteurs natifs*.

17. Kirchmeyer, Nathalie. 2002. *Étude de la compétence textuelle des lecteurs d'apprenants avancés. Aspects structurels, fonctionnels et informationnels.*
18. Ridderstad, Anton. 2002. *L'image de Henry de Montherlant dans l'histoire littéraire.*
19. Annani, Stella. 2003. *A la Recherche d'El Djezaïr. Postmodernisme et postcolonialisme dans deux romans algériens : L'Amour, la fantasia et L'Honneur de la tribu.*
20. Chryssafis, Anna. 2003. *La création de mots savants dans le français médiéval. Étude sur un choix de textes de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècles, notamment le Roman de la Rose et la Consolation de Philosophie par Jean de Meun.*
21. Künzli, Alexander. 2003. *Quelques stratégies et principes en traduction technique français-allemand et français-suédois.*
22. Bladh, Elisabeth. 2003. *La Bible traduite en français contemporain. Étude des équivalents du participe grec dans sept traductions du récit de la Passion dans les quatre Évangiles : forme, signification et sens.*
23. von Wachenfeldt, Paula. 2003. *Le paradis perdu et retrouvé. Étude de l'innocence et de la culpabilité dans l'œuvre d'Albert Camus.*
24. Kilito, Sarah. 2004. *Femmes-sujets. Étude sur les œuvres de romancières marocaines francophones entre 1982 et 1999.*
25. von Malmberg, Gunilla. 2004. *La spécificité de la métaphore journalistique. Les métaphores de quelques champs génériques dans Le Monde et L'Express. Analyses thématique, comparative et distributive.*
26. Cedergren, Mickaëlle. 2005. *L'écriture biblique de Strindberg. Étude textuelle des citations bibliques dans Inferno, Légendes et Jacob lutte.*
27. Föregård, Per. 2005. *Le Miroir historique de Jean de Noyal. Livre X : édition du ms. Paris, BnF, fr. 10138 avec introduction, notes et index.*
28. Carlstedt, Anna. 2005. *La poésie oraculaire de Nostradamus : langue, style et genre des Centuries.*
29. Lindberg, Svante. 2005. *Pratiques de l'ici, altérité et identité dans six romans québécois des années 1989-2002.*
30. Schwartz, Cecilia. 2005. *Capriole in cielo. Aspetti fantastici nel racconto di Gianni Rodari.*
31. Roitman, Malin. 2006. *Polyphonie argumentative. Étude de la négation dans des éditoriaux du Figaro, de Libération et du Monde.*
32. Tell, Maria. 2006. *Luci e ombre. Fantastico e sovversivo nella prosa narrativa di Massimo Bontempelli.*
33. Lindqvist, Christina. 2006. *L'influence translinguistique dans l'interlangue française. Étude de la production orale d'apprenants plurilingues.*

34. Forsberg, Fanny. 2006. *Le langage préfabriqué en français parlé L2. Étude acquisitionnelle et comparative.*
35. Sanell, Anna. 2007. *Parcours acquisitionnel de la négation et de quelques particules de portée en français L2.*
36. Nilsson, Anna. 2007. *Lire et comprendre en français langue étrangère. Les pratiques de lecture et le traitement des similitudes intra- et interlexicales.*
37. Rosenberg, Maria. 2008. *La formation agentive en français : les composés [VN/A/Adv/P]_{NA} et les dérivés V-ant, V-eur et V-oir(e).*

Pour toute correspondance :

**Institutionen för franska, italienska och klassiska språk
Stockholms universitet
SE-106 91 Stockholm
SUÈDE**

**ISSN 1654-1294
ISBN 978-91-85059-07-2**